هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 020 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 17 - LUNDI 18 AVRIL 1977



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'armée éthiopienne aurait reçu une trentaine de chars soviétiques

LIRE PAGE 22

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Deux ans de « purification » au Cambodge

Toute la population du Cambodge est rassemblée, depuis vendredi 15 avril, dans les villes et les villages pour célébrer le second anniversaire de la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges, le 17 avril 1975, après cinq années de guerre contre un régime corrompu et inefficace soutenu jusqu'au bout par les Etats-Unis, et avec lequel l'U.R.S.S. avait gardé des relations diplomatiques. Depuis lors, le pays est resté rigoureusement refermé sur lui-même. Aucun journaliste n'a pu le visiter. Les rares diplomates accrédités sont pratiquement astreints à résidence surveillée.

Rien jusqu'à présent, ni dans une propagande officielle parcimonieuse ni dans les récits des réfugiés, de moins en moins nombreux à pouvoir passer en Thaïlande du fait du renforcement des mesures de dissuasion de part et d'autre de la frontière, n'est venu atténuer l'image répandue à travers le monde d'un pays brutalement transformé en un gigantesque laboratoire au service d'une expérience révolutionnaire dont la démesure n'a pas de précédent.

Naguère loquace, le prince Sihanouk, qui avait mis tout son prestige au service des Khmers rouges, a disparu de la scène sans qu'on sache rien de son sort, « recraché comme un noyau de cerise », ainsi qu'il l'avait prédit du temps de son exil pékinois. D'un tableau où l'essentiel reste ombre et mystère, il ressort, au fil des témoignages, que les idéologues de la « purification », qui règnent sans partage sur un peuple reconnu « souverain » par la Constitution de la nouvelle République démocratique, ont fait table rase de la société et des mœurs anciennes.

Ils ont, dans une première phase qui semble close aujourd'hui, liquidé systématiquement les éléments les plus « contaminés », soit par les influences féodales, soit par la collaboration avec l'étranger. Simultanément, les millions de Cambodgiens qui n'entraient pas dans ces catégories étaient contraints à des travaux prométhéens de remodelage des campagnes.

Rien n'indique le moindre changement dans cette politique. Le chef de l'Etat, M. Khieu Samphan, affirme aujourd'hui que « tout ce que nous avons réalisé nous l'avons fait avec nos seules mains », et estime que le pays pourra, après cinq ou dix ans d'un tel effort, atteindre un développement économique, technique et militaire « mille fois supérieur ». Organisés selon un schéma militaire, de cinq à six millions d'hommes et de femmes vont donc poursuivre, selon la terminologie officielle, les « durs travaux » de la « bataille de la production ». Bataille en passe d'être gagnée, s'il faut en croire M. Ieng Sary, ministre des affaires étrangères, qui affirmait récemment que le Cambodge pourrait déjà exporter cette année quelque 250 000 tonnes de riz.

Pareil succès, qui sera suivi d'autres « records » de productivité, justifie peut-être aux yeux des nouveaux maîtres du pays les moyens employés pour y parvenir. Mais, après s'être demandé hier de combien de victimes innocentes l'aviation américaine avait fait payer au Cambodge chaque jour de survie du régime de Lon Nol, comment ne pas s'interroger aujourd'hui sur le nombre de travailleurs sacrifiés pour chaque tonne de riz produite ou exportée ? Le tribut payé par tout un peuple depuis deux ans dans cette « bataille » semble bien proche des pertes d'une guerre qui a fait officiellement huit cent mille morts.

Le Cambodge « neutre et non aligné » peut-il rester muré sur lui-même, ne compter que sur ses « propres forces », refuser orgueilleusement et avec obstination toute aide internationale — notamment médicale, — à l'exception de celle de la Chine ? Quand les dirigeants de Phnom-Penh se sentiront-ils assez affermis pour assouplir une rigueur qui, après l'avoir décimée, épuise toute une génération ? Reverra-t-on jamais le légendaire sourire khmer ?

(Lire nos informations page 4.)

ÉPREUVE DE FORCE AU PAKISTAN

• L'opposition exige la démission de M. Bhutto
• Les troubles ont fait 150 morts en un mois

L'opposition pakistanaise, qui conteste la régularité des élections législatives du 7 mars, semble décidée à poursuivre, sans esprit de compromis, l'épreuve de force engagée contre M. Bhutto. Elle a fait savoir, vendredi 15 avril, que la proposition du premier ministre visant à l'organisation de nouvelles élections provinciales est « entièrement étrangère à ses objectifs », qui sont la démission du chef du gouvernement et des élections générales sous le contrôle du pouvoir judiciaire et de l'armée.

La violence a fait cent cinquante morts, depuis cinq semaines, au Pakistan. Vendredi, des civils ont ouvert le feu, à Lahore, sur des manifestants de l'opposition. Le bilan serait de quatre morts et une centaine de blessés.

De notre envoyé spécial

Lahore. — L'épreuve de force entre l'opposition et le gouvernement va-t-elle tourner à la guerre civile ? L'impasse était complète samedi matin sur le terrain politique tandis que dans diverses régions du pays, l'agitation se poursuivait dans la rue. Les troubles ont éclaté d'abord à Karachi, foyer traditionnel de l'agitation politique et sociale, puis se sont étendus à d'autres villes.

Ancienne capitale impériale et fief de l'opposition conservatrice musulmane, Lahore est quotidiennement affectée par les désordres. C'est à un véritable mouvement national de désobéissance civique que fait face le régime. Chaque soir, dans le centre de la ville, alors que les attroupements sont, en principe, interdits, les partisans de l'alliance nationale pakistanaise se heurtent aux forces de sécurité ou aux militants du parti de M. Bhutto, le Parti du peuple pakistanais (P.P.P.). S'inspirant des formes de lutte utilisées sous la colonisation britannique, les manifestants défient les autorités et s'exposent volontairement aux arrestations. Vingt à trente mille personnes auraient été ainsi conduites à un moment ou à un autre en prison (car un certain nombre d'entre elles ont été relâchées).

Les affrontements meurtriers ont fait, pense-t-on, cent cinquante morts dans tout le pays depuis cinq semaines.

Vendredi, quelques centaines de miliciens du P.P.P. ont défilé dans les rues de la ville, encadrés par les forces para-militaires, fusils pointés ver les badauds. Le mêmes forces ont pris position un peu plus tard, face aux manifestants de l'opposition. Le fait que des armes de fabrication locale aient été distribuées aux troupes de choc du parti gouvernemental ne contribue pas à l'apaisement et fait craindre le pire.

La crise a débuté lorsque l'opposition, estimant que les élections législatives du 7 mars avaient été une « farce complète », donna pour instructions à la population de boycotter les élections provinciales, le 10 mars. Les élus de l'Alliance nationale n'ont pas participé non plus à la première réunion de la nouvelle Assemblée nationale (l'Alliance y compte trente-six représentants et le P.P.P. cent soixante-quatre).

M. Bhutto n'en a pas moins continué à aller de l'avant. Elu à nouveau premier ministre, il installa au pouvoir, dans les quatre provinces, des gouvernements à sa dévotion. Menée lourdement, la tentative visant, à travers les élections de mars, à sauvegarder les apparences d'une démocratie parlementaire a eu pour conséquence de susciter la révolte de toutes les forces conservatrices. Le Pakistan est maintenant partagé en deux camps. Sans doute M. Bhutto ne s'attendait-il pas que la consultation du 7 mars laisse apparaître que ses adversaires bénéficiaient d'un large soutien populaire (35 % des voix). Aussi bien ceux-ci n'entendent-ils pas se contenter de jouer le rôle d'opposition purement formelle que leur assignerait volontiers le premier ministre. Ils ont lancé au « leader du peuple » le défi le plus sérieux auquel il ait eu à faire face depuis qu'il est au pouvoir. L'Alliance nationale a, en effet, rejeté en bloc les résultats du scrutin

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 4.)

Les premières élections libres depuis quarante ans se dérouleront le 15 juin en Espagne

Le gouvernement espagnol a décidé, vendredi 15 avril, que les élections législatives auraient lieu le 15 juin. La campagne électorale commencera trois semaines avant le scrutin. Les formations de l'opposition démocratique ont qualifié cette décision de « preuve de sang-froid », cependant que la droite néo-franquiste tente d'exploiter le mécontentement d'une partie de l'armée après la légalisation du parti communiste. Elle aurait obtenu les cent signatures nécessaires à la convocation d'une réunion extraordinaire des Cortès.

Cent soixante personnes ont d'autre part été arrêtées en Espagne au cours des deux derniers jours pendant des manifestations des partisans de la République. Des heurts violents se sont produits vendredi soir à Madrid devant la Maison des syndicats officiels, à l'issue d'une journée de protestation des syndicats démocratiques. Enfin, selon l'agence Cifra, un commando aurait préparé un attentat contre M. Fraga, leader de l'Alliance populaire, néo-franquiste.

Face à la virulente offensive de la droite néo-franquiste, qui tente d'exploiter rapidement le malaise de larges secteurs de l'armée après la légalisation du parti communiste espagnol, le gouvernement de Madrid fait preuve de sang-froid et de résolution.

Le conseil des ministres, réuni sous la présidence de M. Adolfo Suarez le vendredi 15 avril, a fixé la date des élections législatives au mercredi 15 juin. Ces élections, les premières libres et démocratiques depuis quarante ans, devraient doter l'Espagne de la monarchie d'un nouveau Parlement, composé d'un congrès des députés et d'un Sénat.

Une controverse s'est déjà engagée sur la question de savoir si le nouveau Parlement aura ou non des pouvoirs constituants. Plusieurs formations de l'opposition, en particulier le P.C.E., souhaitent que l'Assemblée soit effectivement constituante. En revanche, une opération politique, orchestrée en coulisse par M. Torcuato Fernandez Miranda, président des Cortès et l'un des « hommes du roi », vise à garantir la victoire, aux élections du 15 juin, d'une majorité « centriste », rejetant les extrémismes « de gauche et de droite » et disposée à poursuivre sans bouleversements constitutionnels « excessifs » la marche prudente et pacifique à un véritable régime démocratique souhaité par le roi Juan Carlos et son premier ministre.

L'essentiel pour l'instant est que le gouvernement n'a pas cédé vendredi aux vigoureuses pressions de la droite néo-franquiste rameutée, avec sa fougue coutumière, par M. Manuel Fraga, leader de l'Alliance populaire, avec l'appui d'un nombre sans doute assez important de chefs de l'armée. Recommandée par les secteurs les plus modérés du régime et naturellement par les formations de l'opposition démocratique, la fixation de la date des élections permet de poursuivre un processus de libéralisation difficile, encore semé de nombreux obstacles et qui peut, à tout moment, être remis en question par un incident imprévisible ou par une explosion de violence sociale ou politique.

La « grogne » de l'armée

Le gouvernement de M. Suarez en est bien conscient, qui a consacré une large part de sa réunion de vendredi à analyser les conséquences de la « grogne » de l'armée, plus nerveuse, semble-t-il, que certains ministres ne le pensaient avant la décision de légalisation du P.C.E. « Deux ou trois semaines seront nécessaires, déclare l'un d'eux, avant que la situation redevienne calme... »

Poursuivant en province une campagne électorale dynamique, alors que le feu vert officiel pour cette campagne ne sera donné que le 25 mai, M. Fraga emploie un vocabulaire et des arguments qui rappellent ceux de l'avant guerre civile. « Les communistes, a-t-il dit à Orihuela, veulent transformer les églises en garages... » Son but est d'exploiter les sentiments anticommunistes de larges fractions de la petite et moyenne bourgeoisie, acceptant le jeu démocratique mais redoutant des débordements « à la portugaise » ; il est aussi, manifestement, d'encourager et de développer, si possible, la mauvaise humeur, pour ne pas dire plus, du Conseil supérieur de l'armée de terre. Les termes du communiqué de ce conseil, même « atténués » par le service de presse officiel, n'en sont pas moins d'une exceptionnelle dureté, et la méthode qu'il a choisie pour faire connaître son sentiment est également exceptionnelle.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Les Pyrénées

Quand une société se divise à droite et se soude à gauche, c'est peut-être que ses fondements craquent, mais aussi qu'elle ne tourne plus en rond dans le rond-point du conservatisme et qu'elle amorce le virage pour s'engager dans l'avenue du progrès...

Quand, de l'autre côté des Pyrénées, cette avenue s'éparpille en mille chemins sans issue, quand les communistes se rallient aux couleurs de la monarchie, on mesure toute la distance qu'il y a entre le chemin parcouru par une révolution bourgeoise réussie et l'impasse créée par une révolution manquée.

Il est vrai qu'il aura fallu ici deux siècles et quelques essais non transformés, tandis que, là, un demi-siècle c'est peu — même, et surtout, assorti d'une guerre civile.

PABLO DE LA HIGUERA.

LES DÉS SONT PIPÉS POUR LES JEUNES

Le nombre des demandes d'emploi a atteint, à la fin du mois de mars, 1 million 4 500, selon les statistiques du ministère du travail. C'est la première fois que le cap du million est franchi, en données corrigées des variations saisonnières : 40 % des chômeurs ont moins de vingt-cinq ans, les jeunes femmes étant plus touchées que les jeunes hommes.

Les données du mois de mars confirment la montée du chômage chez les jeunes, puisque 45,3 % des nouvelles demandes enregistrées émanaient de personnes ayant moins de vingt-cinq ans.

par PIERRE DROUIN

Société bloquée, société fermée... Si ces étiquettes collées depuis longtemps à la nation française ont un sens précis, c'est bien pour les jeunes qui peuplent maintenant pour moitié l'armée des sans-travail. Peu leur importe de savoir que dans tous les pays industrialisés de l'Occident, la crise, comme la guerre, commence d'abord à frapper leur classe d'âge. Lorsqu'ils ont à exprimer leur avis par un bulletin de vote, comme il y a peu dans l'Hexagone pour les municipales, comment s'étonner qu'ils ne choisissent pas précisément les représentants du pouvoir en place ?

Le sentiment que le chômage, et d'abord celui des jeunes, a compté pour beaucoup dans l'échec de la majorité pousse le gouvernement à présenter assez vite un éventail de recettes. Les ministres ont consacré une bonne partie du week-end de Rambouillet à leur examen. Avant même d'en connaître le détail, le principe qui aura été adopté, espérons-le, est d'élargir le plus possible la palette des mesures à prendre. Pour une double raison : les dispositifs globaux, macro-économiques, ne seraient pas aujourd'hui adaptés à la situation : une relance tous azimuts compromettrait le redressement économique de la France (plus forte inflation, plus forte détérioration de la balance des paiements) et entraînerait un chômage plus important que celui d'aujourd'hui. Au reste, il est maintenant abondamment prouvé que le niveau de la croissance et celui de l'emploi ne sont pas homothétiques, le second restant toujours en retard sur le premier, du fait de multiples causes dont les plus importantes sont l'« appel » d'une demande d'emploi nouvelle (femmes notamment) favorisée par le climat de forte croissance, et l'inclination naturelle des chefs d'entreprises à investir quand ils le peuvent en machines plutôt qu'en hommes, pour des raisons de compétitivité et de... tranquillité.

(Lire la suite page 19.)

LA SATISFACTION BIEN TEMPÉRÉE D'UN PRÉFET

Acteur et témoin de mai 68

Avertir, dès la sixième ligne d'un livre sous-titré « Le préfet de police de mai 1968 parle », que le lecteur sera déçu s'il s'attend à des révélations tient de l'inconscience, de l'honnêteté ou de la coquetterie. M. Maurice Grimaud ne s'est jamais montré inconscient. Pourquoi le deviendrait-il en s'instituant mémorialiste et témoin. Et pourquoi, de ce même fait, faillirait-il à une honnêteté qui ne lui fut jamais contestée ? En réalité, il a un peu triché, et là est toute sa coquetterie.

Sur les origines de mai 1968, sur le déroulement de ces journées, la succession des manifestations, leur ampleur et leur évolution ainsi que sur les entrées en scène successives des acteurs, il ne révèle rien. Mais, si son livre se laisse lire si bien, si vite, c'est qu'il révèle quand même quelque chose ou plutôt quelqu'un, c'est-à-dire Maurice Grimaud lui-même, homme autant, sinon plus, que haut fonctionnaire responsable du maintien de l'ordre dans une cité en ébullition, témoin de la vacuité d'un pouvoir surpris au point que « pendant six semaines la seule image qui surnagea (de lui) fut sa police ».

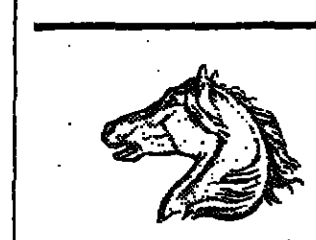
JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(Lire la suite page 5.)

UNE SEMAINE AVEC LA FRANCHE-COMTÉ

Continuant son « tour de France » des régions, « le Monde » va, du lundi 18 au samedi 23 avril, convier ses lecteurs à passer « Une semaine avec la Franche-Comté ».

Chaque jour, comme pour les deux précédents suppléments, consacrés au Nord-Pas-de-Calais, en mai 1976, à l'Aquitaine, en novembre dernier, « le Monde » publiera sur plusieurs pages les reportages et les enquêtes de ses envoyés spéciaux et de ses correspondants sur cette région encore trop peu connue.



EUROPE

L'équation belge

III. — LE « JEU » ET SES TROUBLE-FÊTE

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

La consultation organisée en Belgique le 17 avril, afin de pouvoir au renouvellement des Chambres dissoutes le 9 mars dernier, se déroule sur fond de crise constitutionnelle larvée, mais aussi de crise politique et économique. Chaque formation s'interroge sur le rôle qu'elle pourra jouer dans la composition de la nouvelle coalition gouvernementale, au lendemain d'un scrutin qu'aura précédé une campagne assez morne (« le Monde » daté *15 et 16 avril*).

Bruxelles. — Si peu animée que soit la campagne électorale, il est tout de même une catégorie de Belges qu'elle intéresse : les candidats. Une fois surmontée la surprise — et pour beaucoup, l'irritation — causée par la dissolution, ils se sont mis en campagne. Vaille que vaille, ils ont repris le chemin des meetings, affûté quelques slogans, choisi entre plusieurs projets d'affiches.

« Bruxellois, maître chez toi », proclame le Front démocratique francophone (F.D.F.), sur fond de pavés que foule d'un pas décidé une famille dont les têtes ne sont pas visibles. « *Wallon, maître chez toi* », reprend, avec moins de bonheur dans la rime, le Rassemblement wallon, véritable « *parti frère* », selon les uns, simple homologue ou associé selon d'autres. « *Gedaan en geven het toegeven* » (« *fini de donner et de subir* »), assure de son côté la Volksunie. Face à ces classiques pétitions de principe des formations communautaires, les partis traditionnels ne font pas preuve de beaucoup plus d'imagination.

Le P.S.B. propose de « *changer la vie* » et orne ses affiches, comme il l'avait déjà fait en 1974, de la rose et du poing. C'est toùt juste si, à Bruxelles, tel de ses candidats ne se fait pas photographier sur fond de verdure — révérence à l'écologie, — et n'assure pas aux passants qu'il « *travaille pour eux* ». Les libéraux restent fidèles à leur hantise de tout ce qui peut ressembler, même d'assez loin, au collectivisme. En Wallonie, ils dénoncent la « *gauchisation* » du F.D.F. qui lui est politiquement associé. Quant aux sociaux-chrétiens, ils font une campagne très personnalisée. L'un de leurs chefs, francophone, M. Desmarets, assure avec un beau mouvement du menton que, dans les circonstances actuelles, « *il faut du cran* » et qu'il n'en manque pas. Mais surtout, les sociaux-chrétiens flamands se battent pour le premier ministre sortant. Petites ou grandes, portant ou non la photographie dès candidats C.V.P., leurs affiches réclament toutes : « *Tindemans, méér oit !* » — Tindemans « *plus que jamais* ».

L' « Etat C.V.P. »

Les sociaux-chrétiens, en particulier les Flamands, ont, il est vrai, le sentiment que cette campagne électorale est le prétexte d'un véritable assaut contre ce que l'opposition nomme l' « Etat C.V.P. ».

Les sociaux-chrétiens ont siégé au gouvernement sans discontinuer depuis 1958 ; en dehors de l'expérience conduite par M. Leburton en 1973, ils en ont même toujours assuré la direction depuis près de vingt ans. Or la politisation de l'administration est extrême, et d'ailleurs officielle.

Dans nombreux secteurs, les nominations s'effectuent souvent et ouvertement en fonction de l'appartenance des postulants à tel ou tel parti. Ce système s'applique également à la radio et à la télévision d'Etat, et dans les nombreuses administrations, déconcentrées ou décentralisées. On pourra le trouver, par rapport à tel ou tel exemple voisin, dangereux et cynique, ou, au contraire, d'une méritoire franchise... Il suppose en tout cas, pour ne pas trop léser les fonctionnaires d'un certain rang ni déséquilibrer l'administration, une certaine alternance au pouvoir. Il est en outre corrigé par la présence de gouvernements de coalition : une officieuse « commission des nominations » bi ou tri-latérale veille à ce que chaque parti y trouve son compte. Cette correction ne s'exerce pas, bien sûr, au profit des partis qui ne participent jamais au gouvernement, mais il ne s'agit pas d'un *spoil-system* (1) à l'américaine. Tout au plus de discrètes mises à l'écart...

Le long règne des sociaux-chrétiens leur a naturellement permis de mettre en place, plus que les autres formations avec lesquelles ils ont gouverné successivement, un solide réseau d'amitiés politiques. Leur implantation administrative a été facilitée par une véritable inflation de hauts postes. « *Les corps de l'Etat ont tous une très grosse tête* », note avec un amusement agacé le professeur Stengers.

L'« *Etat C.V.P.* » n'en est pas moins « *une formule exagérée* », estime de son côté le président du P.R.L.W., l'aile wallonne des libéraux alliés aux amis de M. Tindemans. M. Danseaux, qui fait campagne à Verviers, ajoute : « *Les socialistes eux-mêmes, après tout, ont siégé cent dix-huit mois dans cinq gouvernements avec les sociaux-chrétiens depuis vingt ans* (2). *Si « Etat C.V.P. » il y a, ils y ont une part de responsabilité. Ce qui est vrai, c'est que le C.V.P. est le parti le plus nombreux de la population belge la plus nombreuse, et qu'il faut bien en tirer les conséquences.* »

La critique du parti socialiste est cependant fort vive sur ce terrain, et celle des deux partis francophones aussi, en particulier du Front démocratique qui, lui, n'a jamais partagé le pouvoir avec la formation de M. Tindemans. On y parle volontiers de « *mainmise* » ou d'« *investissement méthodique* » du secteur public par les sociaux-chrétiens flamands.

Malgré cette unanimité du côté de l'opposition, rien ne donne l'impression que deux blocs s'affrontent. L'un et l'autre sont trop hétérogènes et même divisés, l'opposition plus encore que la coalition sortante du fait de la présence des partis linguistiques. Comme le note avec humour M. Franck Van Acker, fils de l'ancien premier ministre, nouveau bourgmestre du Grand-Bruges, qui y conduit la liste socialiste : « *Il n'est pas possible de se déchirer vraiment les uns et les autres pendant la campagne électorale, au moins sur le plan national, alors qu'on risque de devoir gouverner ensemble le 18 avril. Il faut éclairer le mieux possible le choix des électeurs tout en se gardant de l'agression perpétuelle. C'est parfois un équilibre bien délicat à trouver et à conserver.* »

Non moins « délicat à trouver » — et peut-être à conserver, l'expérience de la précédente législature l'a montré — risque d'être l'équilibre de la prochaine équipe gouvernementale. Le morcellement politique fait que chaque formation, en tout cas chacun des grands partis, peut en détenir la clé. Quelle sera-t-elle ? Nouvelle expérience tripartite, ou alliance à deux ?

La première formule supposerait que socialistes et libéraux acceptent de cohabiter au sein d'une même équipe, autrement dit qu'un compromis soit trouvé dans la mise au point du programme économique du gouvernement. M. Tindemans et ses amis seraient très favorables à cette formule, recherchée en vain en 1974 et qui pourrait donner de nouveaux atouts au gouvernement dans sa lutte contre la crise économique. Les milieux d'affaires belges, en particulier, ne cachent pas leur désir de voir le P.S.B. participer activement au pouvoir. « *Une bonne politique économique et sociale coûte moins cher que des grèves perpétuelles* », souligne un banquier bruxellois...

Mais les libéraux estiment que cette participation socialiste serait plus acceptable pour eux si l'appoint des voix du P.S.B. n'était pas indispensable à la Chambre, car ses exigences seraient alors plus modérées en matière économique. Les socialistes, au contraire, affichent un certain scepticisme quant à leurs chances de pouvoir faire prévaloir leur programme, même résumé à quelques options essentielles, dans un système tripartite. Les éléments wallons, en particulier, sont assez hostiles à cette formule, car ils redoutent que les libéraux — en particulier sous l'influence de M. Périn — ne s'allient à l'aile conservatrice des sociaux-chrétiens pour faire obstacle aux mesures économiques et sociales les plus importantes.

> **LE MODE DE SCRUTIN**
>
> *Six millions d'électeurs vont se rendre aux urnes, dont environ trois millions de Flamands, deux millions de Wallons et un million de Bruxellois. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 13 heures. Les Belges voteront à la proportionnelle avec répartition des restes dans le cadre de la province et indication de préférences sur les listes. Il s'agit d'élire deux cent douze députés, cent six sénateurs et sept cents conseillers provinciaux. Le Sénat sera ensuite complété par l'élection, au sein des conseils provinciaux, de cinquante autres membres. Les cent cinquante-six sénateurs ainsi désignés coopteront vingt-cinq personnalités.*

Une coalition à deux ?

Quant à une coalition à deux, elle pourrait consister soit en une *reconduction de la formule actuelle*, soit en une alliance entre sociaux-chrétiens et socialistes. Les hésitations entre l'une ou l'autre solution illustrent bien la division de la famille socialo-chrétienne.

Il est du moins une chose dont responsables politiques et observateurs ne semblent guère douter : sauf un raz de marée électoral auquel personne ne s'attend, la constitution de la coalition sortie des urnes le 17 avril a toutes les chances de passer, de nouveau, par les sociaux-chrétiens. Presque tous les « cas de figure » envisagés — ils ne sont d'ailleurs pas si nombreux, finalement — conduisent à cette constatation.

Dès lors, on peut bien, dans les états-majors, aligner quelques chiffres, évoquer les élections communales du 10 octobre dernier, avancer ici ou là une hypothèse, on finit toujours par admettre que les électeurs belges ont quelque raison de ne pas s'enflammer pour un scrutin qui a peu de chances de provoquer une véritable redistribution des cartes.

Les partis linguistiques seront-ils en mesure de jouer, dans ce jeu, le rôle de trouble-fête qui a été le leur jusqu'à présent ? Ils continuent de l'affirmer. Mais ils courent le risque d'une intégration à la vie politique — et même, très précisément, parlementaire — qui, peu à peu, ferait d'eux des partis « comme les autres ». C'est contre ce risque que le Rassemblement wallon a réagi, non sans brusquerie, en se dotant d'une « idéologie » distincte de ses options régionales.

C'est contre le risque inverse, non moins redoutable, de la marginalisation, que le Front démocratique francophone a voulu se prémunir en nouant une alliance, au demeurant logique, avec le Rassemblement wallon. « *Nous avions besoin de ce poumon afin de ne pas nous enfermer dans Bruxelles*, explique Mme Antoinette Spaak, député de la capitale, *sinon, nous renoncerions à exercer une influence réelle sur le plan national. Or un problème bruxellois est un problème national, même si, malheureusement, il en existe beaucoup d'autres.* » De cette volonté d'ouverture sur l'ensemble de la communauté francophone relève la candidature de M. Lucien Outers à Liège, où l'auteur du *Divorce belge* (3) tente de gagner à ses amis wallons un siège qu'il aurait pu conserver personnellement sans difficulté à Bruxelles.

Quant à la Volksunie, elle cultive désormais le « réalisme ». Sans renoncer aux positions traditionnelles du mouvement flamand, M. Lode Claes souligne : « *Au fond, nous sommes un parti du centre, peut-être même d'extrême centre. Nous ne prétendons pas au monopole du sentiment flamand. Après des dizaines d'années d'opposition, nous avons envie de faire quelque chose de concret. Encore faudrait-il qu'on nous en donne la possibilité. Faire de la figuration gouvernementale ne nous intéresse pas. Nous offrira-t-on autre chose ?* »

Le mouvement nationaliste flamand précise, à l'occasion du scrutin du 17 avril, ses positions économiques et sociales, et se défend de vouloir jouer les groupes de pression ou les partis « arrivés » : « *Nul n'a souffert plus que nous*, dit encore M. Claes, *de l'establishment politique. Nul ne l'a, plus que nous, combattu.* »

Y aurait-il alors, d'un parti linguistique à l'autre, une sorte de complicité objective contre la classe politique traditionnelle ? Celle-ci n'est pas loin de le penser, et ne manque jamais une occasion de brocarder le « *rassemblement des mécontents* », voire le « *parfum poujadiste* » de telle ou telle déclaration qui en émane. « *Tout n'est pas faux ou antipathique dans ce qu'affirment ces partis*, conclut M. Gilson, l'auteur tant contesté des lois linguistiques de 1963, *mais qu'ont-ils changé, concrètement, depuis qu'ils existent et font si grand bruit ?* »

« *Changer* », « *concrètement* ». Deux mots qui résument assez bien les incertitudes et les doutes ressentis par les Belges. Leur pays veut-il, et peut-il « *changer* » ? La démocratie parlementaire doit-elle y rester, concrètement, paralysante pour le gouvernement, et même pour l'opposition ? Malgré la morosité des électeurs, ce n'est pas la moindre des questions auxquelles devra répondre le scrutin du 17 avril.

FIN

(1) Le *Spoil System* — littéralement système des dépouilles — désigne la pratique en vigueur aux Etats-Unis qui permet à chaque parti, après une victoire présidentielle, de changer un très grand nombre de fonctionnaires.

(2) Il s'agit des gouvernements de MM. Théo Lefèvre, Pierre Harmel et Gaston Eyskens (sociaux-chrétiens), ce dernier ayant constitué deux cabinets successifs avec les socialistes, et du gouvernement d'union de M. Leburton (P.S.B.).

(3) Ed. de minuit, 1968.

Portugal

LA VISITE DE M. CUNHAL A PARIS

« Il existe plusieurs voies pour défendre les intérêts de la classe ouvrière »

déclare le secrétaire général du P.C.P.

Une délégation du parti communiste portugais conduite par M. Alvaro Cunhal séjourne depuis le 12 avril à Paris. Elle a eu des entretiens non seulement avec le P.C.F. — à l'invitation duquel répondait sa visite — mais aussi avec des représentants des organisations syndicales, avec le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche.

A cette occasion, M. Cunhal a tenu une conférence de presse le vendredi 15 avril au siège du P.C.F. Interrogé sur l'affaire du Zaïre, il a déclaré : « *Une lutte se déroule actuellement à l'intérieur de ce pays. Le peuple zaïrois a le droit de décider de son destin sans intervention étrangère.* » Le dirigeant du P.C.P. a exprimé ses craintes qu'une exploitation des événements actuels ne conduise à remettre en cause l'indépendance de l'Angola. « *Il y a encore dans le monde*, a conclu M. Cunhal, *des forces politiques qui ne veulent pas voir la réalité de l'Afrique. Des peuples soumis pendant des siècles à l'oppression coloniale choisissent aujourd'hui la liberté, l'indépendance et une société sans exploiteur. Les entreprises de ceux qui ne font que convoiter les ressources naturelles, minières, agricoles de ce continent sont vouées à l'échec.* »

Au sujet de « l'eurocommunisme », M. Cunhal a déclaré que son parti avait des objections à formuler sur ce mot : « *L'Europe*, a-t-il expliqué, *est une entité complexe qui comprend des pays socialistes et des pays capitalistes. Ce n'est pas la seule Europe occidentale. Pourtant le P.C.P. reconnaît que chaque parti doit fonder son action sur une analyse de la situation de son pays.* » « *Il existe plusieurs voies pour défendre les intérêts de la classe ouvrière*, a poursuivi le dirigeant du P.C.P. *Nous pensons qu'un projet politique valable pour l'Europe capitaliste n'est pas adaptable au Portugal. En France, en Allemagne fédérale par exemple, il y a une domination économique des grands monopoles. Au Portugal, depuis le 25 avril 1974, ce n'est plus le cas. Nous aussi nous avons le droit de chercher notre propre voie.* »

M. Cunhal a enfin rappelé que son parti était hostile à une éventuelle entrée de Lisbonne dans la C.E.E. pour trois raisons fondamentales : le Marché commun est une association de partis capitalistes ; la différence des niveaux de développement entre les Neuf et le Portugal est considérable et ne sera pas comblée à bref délai ; enfin, une éventuelle entrée dans la C.E.E. ne viserait pas à l'intégration économique mais serait « *une grande opération politique* », menaçant les acquis de la révolution portugaise.

M. Cunhal a enfin rappelé que son parti, tout en demeurant très critique vis-à-vis du parti socialiste, réclamait une entente avec la formation de M. Mario Soarès. Il a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de la réforme agraire et condamné la politique de « récupération » menée en ce domaine par l'actuel gouvernement.

A travers le monde

États-Unis

● UN PROCUREUR DE BOSTON a *inculpé*, vendredi 15 avril, le capitaine de la marine marchande soviétique, Alexandre Gupalov, de violation de la zone économique maritime américaine des 200 milles nautiques et a demandé la confiscation de son navire de pêche, le *Taras Shevchenko*, arraisonné dimanche 10 avril, par la garde côtière au large du Massachusetts. Le capitaine risque douze mois de prison et 100 000 dollars d'amende. Une seconde action judiciaire pourrait être intentée, au civil cette fois, contre les armateurs du bateau pour infraction à la nouvelle législation sur la protection des lieux de pêche américains. En fait, ces deux procès pourraient se régler à l'amiable.

Un autre chalutier soviétique avait été saisi par la garde côtière et amené à Boston. Mais les autorités l'ont laissé reprendre la mer le jeudi 14 avril, après avoir saisi les 16 tonnes de poissons illégalement pêchées. — *(A.F.P.)*

Haïti

● LE GOUVERNEMENT a décidé vendredi 15 avril de porter à 200 milles marins sa zone économique côtière exclusive. — *(A.F.P.)*

Italie

● M. G. WALTER-MACOTTA A ETE NOMME AMBASSADEUR D'ITALIE A MOSCOU. Il occupait jusqu'alors ce poste à Belgrade. Né en 1915, vice-consul à Nice en 1939, M. Macotta séjourna à Paris de 1951 à 1956 à la délégation italienne auprès de l'O.C.D.E. ; après un séjour à Tunis, il fut ministre-conseiller à l'ambassade d'Italie en France de 1963 à 1969, avant d'être nommé ambassadeur à Tel-Aviv puis Belgrade en 1971.

Union soviétique

● LE MINISTERE SOVIETIQUE DES AFFAIRES ETRANGERES a convoqué jeudi 14 avril le conseiller politique de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou pour protester contre la projection dans l'enceinte de l'ambassade des films *Docteur Jivago* et *la Fille de Petrovka*, à laquelle avaient été invités des citoyens soviétiques. Le ministère a estimé que cette projection était une véritable provocation, étant donné que, selon lui, les films en question sont délibérément tendancieux et prennent de singulières libertés avec l'histoire. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Argentine

Le directeur d'un des principaux quotidiens a été arrêté

M. Jacobo Timerman, directeur du quotidien *La Opinion*, et M. Enrique Jara, ressortissant uruguayen, sous-directeur, ont été arrêtés jeudi 14 avril dans la soirée. Le directeur technique du journal, M. Edgardo Sajon, secrétaire d'Etat à l'information dans le gouvernement du général Alejandro Lanusse (1971-1973) avait été appréhendé le 1er avril par des éléments non identifiés des forces de sécurité. Malgré les démarches de l'ancien président de la République auprès du général Jorge Videla, chef de l'Etat, celui-ci affirme ne pas savoir où se trouve M. Sajon.

Vingt-deux journalistes assassinés

C'est, selon un communiqué officiel, « *en relation avec le cas Graiver* » que le directeur de *La Opinion* a fait l'objet d'un mandat d'arrêt. M. David Graiver, financier israélite, mort le 7 août 1976, dans un accident d'avion au Mexique, possédait, croit-on, la majorité des actions de la société éditrice du journal. Certaines factions militaires le soupçonnent d'avoir géré les fonds recueillis par les guérilleros péronistes grâce aux prises d'otages.

Une quinzaine de personnes dont la veuve du financier, ont été arrêtées au cours des derniers jours. Mais l'enquête menée dans les milieux proches de la marine sur ses activités ne semble être qu'un prétexte pour réduire à merci l'équipe de rédacteurs de *La Opinion* qui ne s'était jamais résignée à observer à la lettre les consignes du gouvernement militaire. Quatre collaborateurs du journal ont été assassinés. Un cinquième, responsable de la section syndicale, est actuellement en prison. *La Opinion* a fait l'objet de plusieurs saisies, la dernière les 29 et 30 janvier, à la suite de la publication d'un article signé du P. Vicente Pellegrini, conseiller de l'épiscopat argentin, sur les violations des droits de l'homme.

D'après une liste établie par les réfugiés politiques argentins en France (*le Monde* du 9 avril), vingt-deux journalistes ont été assassinés au cours des trois dernières années, dont dix-sept depuis le coup d'Etat du 24 mars 1976, vingt-deux ont disparu et trente-trois ont été incarcérés.

● *M. Jacques Arnault*, envoyé spécial de *l'Humanité*, en Uruguay, a été interpellé, jeudi 14 avril, par la police, alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour se rendre à Buenos-Aires. Interrogé pendant dix heures sur ses contacts à Montevideo, il a été relâché. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Kredietbank

M. Jean L. Blondeel, administrateur de la Kredietbank N.V., nous écrit :

Je viens de lire l'intéressant article de votre envoyé spécial, Bernard Brigouleix, sur « La question régionale domine la campagne électorale en Belgique, n°1 — Inquiétudes wallonnes », paru dans *le Monde* du 15 avril 1977, pages 1 et 4, et je m'étonne d'y lire la phrase suivante :

« Le développement de sociétés d'origine flamande (comme Gevaert, à Anvers, ou celles que contrôle la Kredietbank) a contribué à créer une dynamique dont le pays wallon se sent aujourd'hui peu ou prou, la victime. »

En vertu de la législation belge, les banques belges ne peuvent détenir des participations dans des sociétés industrielles ou commerciales, mais uniquement dans des banques ou des institutions financières. De plus, depuis sa fondation, en 1935, la politique de notre banque a toujours été celle d'une stricte neutralité vis-à-vis des grands groupes belges et étrangers, ainsi qu'en témoigne d'ailleurs sa devise « Une banque indépendante pour une clientèle indépendante. »

La querelle linguistique rebondit aux dernières heures de la campagne

De notre correspondant

Bruxelles. — La campagne pour les élections législatives, du dimanche 17 avril, s'est officiellement terminée le 15 avril à minuit. Dans l'ensemble, assez morne, elle a été marquée par un incident à Overijse, où le bourgmestre s'est opposé à tout affichage en français.

Au cours de la dernière journée de la campagne, il a trouvé des alliés imprévus, et leur intervention risque de faire rebondir la querelle linguistique dans les semaines qui viennent et même d'empêcher la formation d'une nouvelle coalition. La minorité francophone d'Overijse atteint 35 %, mais M. Brankaer a refusé de s'incliner devant les instructions du ministre de l'intérieur, M. Michel.

Malgré les déclarations du premier ministre, qui avait dit la veille qu'il n'y avait pas de critère linguistique pour l'affichage, il a maintenu son interdiction. Vendredi 15 avril, l'affaire a rebondi quand le président des sociaux-chrétiens, M. Maertens, s'est porté à son secours en approuvant l'interdiction, non seulement à Overijse mais également au centre nucléaire de Mol, en Flandre. Les socialistes flamands de la région bruxelloise, les Rode Leeuwen (les Lions rouges), ont également proclamé leur solidarité avec le bourgmestre social chrétien flamand.

Dans les partis politiques nationaux, la réaction a été très vive. Peu avant minuit, le parti social chrétien de Bruxelles protestait contre la décision : « *aussi stupide qu'anticonstitutionnelle, et qui n'aura d'autre résultat que de dresser les Belges les uns contre les autres* ». Une heure plus tard, les deux présidents du parti socialiste, MM. Cools et Claes, publiaient également un communiqué pour protester contre l'attitude du bourgmestre et, plus tard dans la nuit, les socialistes de la capitale condamnaient leurs compagnons, les Rode Leeuwen. La tension devenant très vive, les autorités communales ont décidé d'enlever tous les panneaux officiels d'affichage aussi bien flamands que francophones, et tout rassemblement de plus de trois personnes a été interdit jusqu'à dimanche après-midi. — P. de V.

هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

Les premières élections libres depuis quarante ans se dérouleront le 15 juin en Espagne

(Suite de la première page.)

Le ministère de l'information a sommé, vendredi, le journal *Alcazar*, porte-parole des anciens combattants franquistes, de reproduire sans additifs le texte du communiqué officiel du Conseil supérieur de l'armée. *Alcazar* s'est incliné. Le journal avait ajouté que les généraux de l'armée de terre étaient prêts « *pour régler les problèmes, à employer d'autres moyens, si nécessaire* », et que les militaires exprimaient « *leur dégoût pour la façon dont le gouvernement salissait l'image du roi* ». Il reste donc un doute sur la formulation exacte du communiqué, première intervention directe et publique des forces armées dans le processus démocratique engagé depuis la mort de Franco.

La gravité de la situation est mise en évidence ce samedi par un editorial commun de tous les journaux madrilènes, à l'exception du quotidien conservateur *ABC*, qui soutient résolument l'Alliance populaire de M. Fraga. L'éditorial, intitulé : « Ne pas détruire un espoir », dénonce « *l'attaque de secteurs antidémocratiques contre le gouvernement légitime de la nation et contre le processus politique en cours* ». L'éditorial souligne que « *l'on veut provoquer les militaires* ».

Le parti communiste, qui a terminé la première réunion au grand jour à Madrid de son comité central sur le thème « *voter communiste, c'est voter pour la démocratie* », est bien conscient lui aussi des dangers de la situation actuelle. M. Carrillo a fait allusion à « *la voie étroite* » qui était offerte dans la marche à la démocratie et il a mis en évidence « *les obstacles comme ceux que nous sommes en train de vivre* ». « *Toute tentative d'élimination physique d'un dirigeant communiste*, a-t-il ajouté, *serait une erreur de calcul de nos adversaires...* »

Le P.C.E. avait déjà, faisant preuve de bonne volonté, renoncé au grand meeting public qu'il comptait organiser dimanche dans un parc de la capitale. Il a pris en outre une décision d'une haute portée politique en adoptant le drapeau actuel, sang et or, de l'Espagne de la monarchie à la place du drapeau républicain. Ce « geste », alors que les républicains célèbrent l'anniversaire de 1931, est évidemment destiné à calmer la colère de certains généraux. Habile, il indique que les chefs du P.C.E. savent que rien encore n'est vraiment joué.

MARCEL NIEDERGANG.

LE DRAPEAU DE LA MONARCHIE

Le gouvernement provisoire de la IIe République espagnole, à peine en place le 14 avril 1931, abolit le drapeau de la monarchie — aux bandes horizontales sang et or. Il y ajouta une bande violette qui évoquait la lutte des républicains et l'histoire de la Castille. Cet emblème demeura celui de la IIIe République et des gouvernements en exil.

● *Une loge maçonnique* sera ouverte à Barcelone dans un délai de deux mois, indique, vendredi 15 avril, le quotidien *Informaciones*, qui précise que des démarches ont été entreprises à ce sujet par M. Fernando Valera, *président du gouvernement républicain en exil*.

La franc-maçonnerie est interdite en Espagne en vertu de la loi de répression de la maçonnerie et du communisme de 1940.

● *Le quarante-sixième anniversaire de la proclamation de la IIe République espagnole* a été célébré vendredi soir 15 avril au Musée social.

M. José Magraner, au nom du conseil général de la Convention républicaine, a dénoncé avec véhémence la « *mascarade* » à laquelle se livre le régime de Madrid « *en voulant faire croire au monde qu'il s'est engagé sur la voie de la démocratisation* ». Les élections « *ne sont qu'une farce destinée à renforcer hypocritement le régime. Les républicains ne sauraient y participer* ».

L'orateur a ensuite flétri les partis dits d'opposition devenus des « *partis de soumission* » qui collaborent avec la monarchie.

La mort de Nicolas Franco

Le Lucien Bonaparte du franquisme

Nicolas Franco Bahamonde, frère aîné du général Franco, est mort le vendredi 15 avril à Madrid des suites d'une crise d'urémie aiguë. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avait été hospitalisé le 2 mars dernier pour une opération à la cage thoracique.

Truculent, sans gêne, tout-puissant et se sachant invulnérable aussi longtemps que son frère serait au pouvoir, Nicolas, l'aîné du Caudillo, aura parfaitement représenté la « famille du général », profitant de tous les avantages et de tous les privilèges, parfois compromise dans des scandales politico-financiers que le régime, même après la mort de Franco, a eu la « délicatesse » de ne pas trop mettre en pleine lumière. Mais l'opinion espagnole, elle, ne s'est jamais gênée pour critiquer et brocarder les écarts abusifs des proches du chef de l'Etat.

Né en 1891, ingénieur naval, ambassadeur au Portugal où son comportement lui avait valu des ennuis officiels, « procurador » aux Cortès, où il représentait la Galice, Nicolas Franco avait eu un rôle particulièrement important le 29 septembre 1936. Participant à la rédaction du communiqué devant être approuvé par les autres généraux soulevés contre la République, le 18 juillet, il avait délibérément joué les Lucien Bonaparte, dupant les autres militaires pour obtenir la nomination de son frère comme chef suprême des armées nationalistes avec pratiquement tous les pouvoirs. Le 18 Brumaire espagnol s'achevait sur une mini-fronde vite éteinte et sur le triomphe de Francisco Franco

Celui-ci n'avait sans doute jamais oublié ce coup de pouce du « destin ». En 1974 et en 1975, pendant les maladies et l'agonie du Caudillo, on voyait beaucoup Nicolas, appuyé sur une canne à la suite d'une grave attaque, mais venant témoigner par sa présence et ses boutades à l'emporte-pièce de la vitalité d'une « famille » pas comme les autres — M N

Irlande du Nord

Le Conseil des unionistes annonce une nouvelle série de manifestations

De notre correspondant

Belfast. — Le Conseil des unionistes unis pour l'action a annoncé, le vendredi 15 avril, une série de manifestations de rue et n'a pas exclu la possibilité d'une nouvelle grève générale comme en mai 1974. Selon le Révérend Ian Paisley, cette campagne a pour but d'obtenir le retour d'un Parlement « *fort* ». M. Andy Tyrie, commandant en chef de l'UDA, la principale organisation paramilitaire protestante, a confirmé que ses hommes étaient prêts à soutenir ce « mouvement de résistance ».

Le Conseil, formé il y a plus d'un an pour lutter contre l'administration directe de Londres (Direct Rule), regroupe des partis politiques unionistes ultras (DUP, U.U.U.M.), des paramilitaires (Ulster Defence Association, Down Orange Welfare, Orange Volunteers et Ulster Service Corps), des sections de l'ordre d'Orange (Royal Black Preceptory et Apprentice Boys) et les leaders de l'Ulster Worker Council, responsables de la grève loyaliste de mai 1974, qui provoqua la chute de l'exécutif interconfessionnel. Depuis juin dernier (*le Monde* du 1er juin 1976), l'Ulster Service Corps dresse des barrages sur des routes départementales rurales. Cinq membres de cette organisation doivent passer en justice mardi 19 avril.

Les loyalistes durs sont las du refus de Londres d'appliquer les conclusions du rapport de la Convention constitutionnelle de mars 1976 (recommandant le rétablissement à Belfast d'un Parlement à système majoritaire) et de la nouvelle campagne d'attentats de l'IRA provisoire. D'autre part, la politique d'« ulstérisation » du conflit — transfert de certaines fonctions de l'armée britannique à la police nord-irlandaise (RUC) — ne satisfait pas les unionistes. Le parti unioniste officiel, dirigé par M. Harry West, s'est toujours tenu à l'écart du Conseil et ne s'est pas associé à ce plan.

RICHARD DEUTSCH.

AFRIQUE

Sans l'intervention du contingent marocain

Les forces armées zaïroises ont lancé leur première contre-offensive

Pour la première fois depuis le 8 mars, date du début de l'entrée des anciens gendarmes *katangais et autres opposants* dans la province du Shaba, les forces armées zaïroises ont repris l'initiative. Selon un expert militaire occidental à Kinshasa cité par l'A.F.P., de violents accrochages auraient fait, jeudi 14 avril, « plusieurs dizaines » de morts et blessés parmi les forces gouvernementales. Le contingent marocain n'aurait pas participé à *ces opérations, soutenues par une* couverture aérienne.

Cette contre-offensive aurait été lancée à partir des lignes gouvernementales situées à environ 70 kilomètres à l'ouest de Kolwezi. Son premier objectif serait la reprise de la ville de Mutshasha, important nœud ferroviaire tenu depuis plusieurs semaines par les rebelles. Elle viserait en outre à « tester » les forces adverses, celles-ci n'ayant pris aucune initiative militaire depuis deux semaines. Elle prouve en tout cas que la phase de réorganisation et de consolidation des défenses autour de Kolwezi est assez avancée pour permettre à l'état-major zaïrois de lancer de nouvelles actions.

Pour l'essentiel l'aide aérienne française a pris fin comme prévu vendredi soir 15 avril. Toutefois, certaines rotations pourraient, selon l'agence France-Presse, se prolonger afin d'assurer le transport du matériel destiné au contingent marocain entre Kinshasa, Lubumbashi et Kolwezi. De même, la présence à Kolwezi de treize officiers parachutistes français devrait prendre fin rapidement.

● A KINSHASA, l'ambassade de France a formellement démenti une information publiée à Paris par le Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.) selon laquelle deux soldats français auraient été tués près de Kolwezi. D'autre part, dans un « *entretien à bâtons rompus* » avec l'envoyé spécial de *la Libre Belgique*, le président Mobutu déclare notamment : « *Les Etats-Unis restent bien engagés avec nous. Ils nous ont donné une aide importante Kolwezi ne tombera pas. Nous allons reprendre maintenant le Shaba (...) Neto* [le président angolais]. *jusqu'à présent nous a trompés. Il n'a fait que mentir à longueur de journée Il a été jusqu'à organiser une attaque aérienne sur des villages zambiens pour faire croire que nos avions avaient fait le coup.* »

A propos de l'attitude des Soviétiques, le chef de l'Etat zaïrois remarque : « *Ils ont à Kinshasa une grosse ambassade qui n'a jamais cherché autre chose que préparer la subversion et recruter des éléments pour leur université Lumumba sans accorder aucune aide. Ils veulent seulement abattre le Zaïre, qui est le principal obstacle à leur expansion.* »

M Mobutu admet ensuite que la pauvreté reste grande dans l'ensemble du pays, mais note que le Shaba est la seule région où les travailleurs bénéficient d'une indexation des salaires. Il reconnait enfin que l'armée zaïroise a commis certains actes répréhensibles à l'encontre de la population civile, tout en relevant qu'« *on a tendance à exagérer ces choses-là* » « *Je condamne sévèrement de tels abus*, ajoute-t-il. *Mais il est impossible de tout contrôler dans cet immense pays.* »

● *A ADDIS-ABEBA*, un communiqué de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), publié samedi, indique qu'il existe un « *grand danger* » de voir la crise zaïroise s'internationaliser, ce qui mettrait l'Afrique dans l'impossibilité de trouver une solution « africaine » à ce conflit. Il s'agit de la première réaction officielle de l'Organisation en tant que telle. M. Eteki Mboumoua, son secrétaire général, devait se rendre dimanche à Luanda afin de *s'informer de la position de l'Angola.*

● *A ROME.* — Le chef de la diplomatie italienne, M. Forlani, a critiqué, vendredi, « *toutes les interventions étrangères* » au Zaïre en expliquant qu'elles constituent une menace pour la paix et la détente internationales. Il a ajouté que la France n'avait pas informé l'Italie de ses intentions.

● *A PARIS*, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste français, a soulevé, vendredi, deux questions concernant l'attitude des pays de la Communauté économique européenne à l'égard de l'intervention française. « *Quels sont*, demande-t-il, *les gouvernements de la C.E.E. qui ont approuvé — et qui de ce fait cautionnent — l'intervention giscardienne au Zaïre ? Les Français ont le droit de le savoir. Est-ce à l'intervention dans les affaires d'autres peuples et à l'aventure que doit servir la C.E.E. ? Une telle conception de l'Europe est inadmissible.* »

En réponse à ces critiques, le porte-parole du Quai d'Orsay a *indiqué que, lors de son audition*, le 14 avril, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, s'était « *clairement et complètement expliqué* » sur ces divers points. — *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI.)*

EN DÉPIT DES REPROCHES DE L'AGENCE TASS

Les relations franco-soviétiques ne seront pas durablement affectées

estime-t-on à Paris

L'agence Tass a de nouveau condamné, vendredi 15 avril, « *l'ingérence* » des pays occidentaux, *et notamment de la France*, dans les « *affaires intérieures* » du Zaïre. Selon un procédé dont elle use souvent, l'agence soviétique se réfère aux « *organes de presse occidentaux* » pour souligner que « *cinquante pilotes français participent actuellement aux opérations militaires au Zaïre* ». Citant un journal angolais, l'agence ajoute que « *deux cent cinquante militaires français sont arrivés ces derniers jours au Zaïre* ». L'agence, faisant sienne l'opinion exprimée par *l'Humanité*, écrit enfin « *l'intervention française au Zaïre menace la sécurité et l'indépendance de l'Angola. De telles actions sapent sérieusement la coopération franco-africaine* ».

Dans une autre dépêche, Tass *dément l'information de l'agence* zaïroise AZAP selon laquelle le territoire zambien aurait été bombardé les 9 et 11 avril par des avions soviétiques (*le Monde* du 16 avril). L'agence soviétique attribue ce « *mensonge* » aux « *forces impérialistes* », et affirme que « *les pays occidentaux jouent un certain jeu au Zaïre* » et que le cuivre « *est à l'origine des événements qui s'y déroulent* ».

En dépit de ces reproches, l'impression prévaut, à Paris, dans les milieux diplomatiques des deux pays, après la visite de l'ambassadeur soviétique à M Giscard d'Estaing, jeudi 14 avril, que l'affaire du Zaïre n'affectera pas d'une façon durable les relations franco-soviétiques. En effet, si le *Kremlin avait voulu marquer* sa réprobation, M. Tchervonenko n'aurait pas confirmé la prochaine visite de M Brejnev à Paris dès sa sortie de l'Elysée. L'ambassadeur a voulu indiquer, au contraire, que l'entente avec la France, en dépit d'un différend *réel mais secondaire*, restait une donnée fondamentale de la politique soviétique.

Au moins pour des raisons tactiques, les Soviétiques mettent en parallèle les relations franco-soviétiques et les relations américano-soviétiques, affectées par des difficultés beaucoup plus sérieuses. D'une part, tout en restant très discret sur ce point, ils apprécient visiblement le refus de M. Giscard d'Estaing de suivre l'exemple du président Carter et de débattre sur la place publique des cas spécifiques de violation des droits de l'homme en U.R.S.S.

D'autre part, ils ne désespèrent pas d'amener partiellement la France sur leur terrain en ce qui concerne les suites de la *conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*. Sans doute ne pensent-ils nullement qu'elle partagera leurs vues sur le fond des grands problèmes est-ouest, mais ils ne semblent pas juger hors de portée des succès de procédure. M. Brejnev insistera fortement lors de sa visite pour que la France étudie sérieusement ses propositions du 30 mars 1976 pour des *conférences* pan-européennes de l'énergie, de l'environnement et des transports.

Seule pourrait poser un problème sérieux la multiplication des attentats anti-soviétiques en France, qui ont déjà provoqué une protestation du gouvernement de Moscou. M. Brejnev en profitera vraisemblablement pour exiger une protection renforcée qui le mette à l'abri des protestataires de toutes sortes.

MAURICE DELARUE.

Selon un article posthume de Dominique de Roux

Les Cubains seraient de plus en plus isolés en Angola

Le mensuel gaulliste *l'Appel* publie un reportage posthume de l'écrivain Dominique de Roux, récemment décédé, auprès des maquis tenus en Angola par les partisans de l'Unita et de son chef Jonas Savimbi. En voici la conclusion :

« *Depuis la chute de Huambo (février 1976), les offensives cubaines ont succédé aux offensives (Tigre, Vakulukuta, Cacuenha), comment refermer les tenailles successives sur le Moxico, le Plateau central ou le Cuando-Cubango. Comment attraper Savimbi ? Et bombardements au napalm, massacre des populations : à Chipeio, Tunda Chivava, Lonhoha, Chissaquela, etc. ; politique de la terre brûlée, camps de concentration où sont envoyés pêle-mêle les patriotes et les éléments du M.P.L.A. hostiles à la politique de Neto : Joaquim Pinto de Andrade, Carlos Aniceto Viera Dias, Gentil Viana.*

» *Les résultats sont là. L'Unita ne cesse d'accroître son influence politique montant à son tour des opérations militaires de plus en plus efficaces. Au nord, elle contrôle à partir de Cela la route Luanda-Huambo. Au centre, le Plateau central est investi.*

» *A l'est, tout le réseau routier est sous contrôle de la guérilla. Le chemin de fer de Benguela paralysé par les sabotages.*

» *Et les bourgades de Vilas de Cuando, Sandona, Lunguè-Bungo, Kawila, Mahando, Kahimbi et Calomo libérées.*

» *Un corps expéditionnaire cubain de plus en plus isolé, démoralisé et qui se ressent de l'hostilité que lui témoignent même les populations acquises aux M.P.L.A.*

» *Marcheur infatigable se déplaçant sans cesse d'un village à l'autre, Savimbi est partout, galvanisant les uns, haranguant les autres, donnant des ordres, se montrant, montant des embuscades, et toujours prompt à comprendre, solide dans la gaieté et l'équité.*

» *Son éternel kalachnikov à l'épaule, coiffé d'un grand chapeau de paille, il me disait récemment quelque part dans la forêt angolaise : « Le matériel de guerre*
» *compte, mais l'élément décisif à*
» *l'âge du nucléaire, c'est tou-*
» *jours l'homme. Chars, canons :*
» *l'homme compte davantage. On*
» *ne s'impose jamais à un peuple*
» *par les armes. En deuil de ses*
» *malheurs et de ses divisions,*
» *notre peuple aspire à la paix*
» *et à la concorde. Nous n'accep-*
» *terons un dialogue avec le*
» *M.P.L.A. que si les troupes*
» *étrangères se retirent, que ce*
» *soit les Cubains, les gendarmes*
» *katangais, les Nigérians Pour*
» *nous, l'indépendance nationale*
» *et l'unité nationale sont une*
» *question de vie ou de mort.* »

D.D.R.

LE RETOUR DES TRANSALL A LEUR BASE D'ORLÉANS-BRICY NE COMMENCERA QUE LE 18 AVRIL

(De notre correspondant.)

Orléans. — La base aérienne d'Orléans-Bricy précise que les *Transall et leurs équipages engagés* dans le pont aérien Rabat-Kinshasa seront de retour à Orléans à partir du lundi 18 avril. Selon les autorités de la base, le « démontage » de l'opération commencera à partir de samedi soir, mais il ne peut être question d'un retour immédiat, les équipages ayant besoin de repos.

D'autre part, il n'est pas prévu de faire revenir ces avions à vide : des escales sont prévues, notamment à Abidjan et Dakar, pour y charger du fret. Dans ces conditions, le retour des équipages à Orléans ne débutera pas avant lundi.

***Une délégation de la fédération du* parti communiste du Loiret a manifesté, vendredi après-midi 15 avril, aux portes d'entrée de la base de Bricy. La motion remise à l'officier de service dénonce « l'aide apportée par la France à un régime réactionnaire » mais « ne vise en aucun cas les personnels militaires de la base ».**

R. G.

● *M. Alain Louvel*, secrétaire national du Mouvement de la paix, estime que « *l'intervention française s'oppose aux droits des peuples à disposer d'eux-mêmes* » et que « *le commerce des armes et les intérêts de quelques monopoles au Katanga ne doivent pas prendre le pas sur l'intérêt national* ».

● « *S.O.S. Amitié* », dont le sigle a été utilisé par notre collaborateur Chenez dans un dessin sur le conflit du Zaïre (*le Monde* du 14 avril), nous prie de préciser que ce nom désigne exclusivement un service d'écoute par téléphone.

● *M. Jean Péridier*, sénateur socialiste de l'Hérault, demande dans une question orale avec débat adressée au ministre des affaires étrangères, « *les raisons pour lesquelles, sans consultation préalable du Parlement, le chef de l'Etat a estimé nécessaire de mettre à la disposition du Maroc des avions militaires pour transporter des troupes marocaines de renfort au Zaïre, afin d'aider le président Mobutu à combattre un conflit que rien ne permet de considérer comme n'étant pas un conflit intérieur, et s'il ne pense pas que, loin d'aider au règlement rapide de ce conflit, cette aide étrangère ne risque pas, au contraire, de l'aggraver en l'internationalisant.* »

● *L'Association des amis de la République sahraouie démocratique* organise, du 18 au 25 avril, une semaine de solidarité avec les réfugiés sahraouis. Elle collecte à cette occasion des fonds, des médicaments, des vêtements, des couvertures, des vivres dans le but d'améliorer les conditions de vie des réfugiés qui vivent sous la tente dans le sud algérien. Ces dons peuvent être déposés à la librairie l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris. Ils seront remis au Croissant-Rouge sahraoui.

★ Association des amis de la R. A. S. D., B. P. 236, 75264 Paris Cedex 06. C. C. P 19303-94 K Paris.

RECTIFICATIF. — Un erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes dont nous avons signalé (*le Monde* du 15 avril) le prochain stage d'information sur l'Afrique noire et la stratégie mondiale. Il s'agit du 326-96-90 et non du 326-90-90.

Algérie

LE GOUVERNEMENT VA ÊTRE RÉORGANISÉ

(De notre correspondant.)

Alger. — La présidence de la République a publié, vendredi soir 15 avril, un communiqué annonçant que M. Boumediène entame à partir de samedi le processus de réorganisation du gouvernement.

Six ministres : MM. Rabat Bitat (transports), Fadhel (jeunesse et sports), Guennez (anciens *combattants*), Temmam (*finances*), Yaker (commerce) et Zaïbeck (travaux publics) ont été récemment élus députés en février.

Contrairement à ce que nous avions écrit (*le Monde* du 22 février) sur la foi de ce que nous avaient dit de hauts fonctionnaires, la législation ne précise pas s'il y a incompatibilité entre la fonction de député et la détention d'un portefeuille ministériel. Toutefois, on indique avec insistance dans les milieux bien informés que les ministres élus membres du bureau de l'Assemblée ou présidents de commissions (1) ne feraient pas partie du nouveau gouvernement. — P. B.

(1) Président de l'Assemblée : M. Bitat; vice-présidents : MM. Guennez et Yaker ; M. Fadhel préside la commission de l'infrastructure et de l'aménagement du territoire ; M. Temmam, la commission économique, et M. Zaïbeck, celle du plan et des finances.

● DANS UN MEMORANDUM ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DE L'O U A., le gouvernement soudanais rejette les accusations de l'Ethiopie selon lesquelles l'armée soudanaise interviendrait directement sur le territoire de l'ancien empire abyssin (*le Monde* du 14 avril). Khartoum accuse, à son tour, le régime éthiopien d'être responsable « *d'attaques continuelles à l'intérieur du territoire soudanais, où il pourchasse les forces de libération de l'Erythrée* »

OCÉAN INDIEN

« TABLE RASE » AUX COMORES

« *Nous allons mettre par terre l'administration, obstacle énorme dans tous les pays sortis de la colonisation Nous allons faire table rase et brûler les dossiers.* » C'est ce qu'a annoncé le chef de l'Etat comorien, M. Ali Soilih, dans une déclaration faite le 11 avril à l'A.F.P. Le jeune président de cet Etat, indépendant depuis le 13 août 1975, a indiqué que les fonctionnaires avaient été prévenus de leur prochain licenciement. La plupart des ministères cesseront d'exister pour laisser la place à une organisation simplifiée. Les « moudira », équivalent des préfectures, seront placées directement sous l'autorité du Conseil national populaire de neuf membres, qui s'appuie sur l'armée et la milice populaire.

La population sera appelée à ratifier dans les semaines à venir le texte d'une Constitution. Cette consultation sera particulièrement large, puisque l'âge du droit de vote sera abaissé à... quatorze ans.

AFRIQUE

Tunisie

Le parti destourien qualifie de « suspecte » l'initiative d'anciens ministres pour le respect des droits de l'homme

De notre correspondant

Tunis. — La presse tunisienne répond le samedi 16 avril à l'appel lancé par cent soixante-huit Tunisiens pour la création d'un conseil national chargé de veiller au respect des droits de l'homme et du citoyen (*le Monde* du 15 avril).

Dans *l'Action*, M. Mohamed Sayah, ministre d'Etat et directeur du bureau politique du parti socialiste destourien, s'inscrit en faux contre les affirmations des signataires de l'appel, selon lesquels les libertés publiques sont limitées en Tunisie et certaines pratiques constituent une « *atteinte intolérable* » aux droits de l'homme et du citoyen.

« *Les droits politiques et sociaux dont il* [le peuple tunisien] *jouit, et qui ne cessent de se consolider, le placent à la tête des Etats du tiers-monde, au point de soutenir la comparaison avec les pays avancés*, écrit M. Sayah. *Si les républiques sont aujourd'hui légion dans les pays récemment promus à l'indépendance, rares sont celles qui sont gouvernées sur des bases constitutionnelles. Plus rares encore sont celles où les échéances électorales sont respectées et où le gouvernement est soumis à un contrôle populaire institutionnalisé.* »

M. Sayah estime que les sept anciens ministres qui ont signé l'appel, « *loin de servir l'entreprise, lui enlèvent toute crédibilité* » et que « *leur dessein n'est que plus suspect* », car « *aucun d'eux ne peut nier avoir adoré ce qu'il cherche aujourd'hui à brûler* ».

« *Que reprochent-ils aux hommes actuellement au pouvoir, si ce n'est de faire traduire en justice ceux qui, ayant opté pour l'illégalité, tombent sous le coup de la loi ?* ajoute le directeur du bureau politique du parti. *N'ont-ils pas, du temps où ils étaient au pouvoir, adopté la même attitude ? En quittant le gouvernement, ont-ils évolué au point de devenir les alliés des anarchistes et des violents ? Que veut donc cacher cette alliance ? Elle sent la diversion. A qui profite-t-elle ? En tout cas, pas au peuple. Il ne manquera pas de la déjouer.* »

Le journal *la Presse* remarque quant à lui : « *Le réveil est pour le moins bien tardif, et ce brusque intérêt pour le confort des droits de l'homme et de la liberté d'opinion en Tunisie n'est intervenu qu'au moment où ils ont quitté les fauteuils ministériels. La coïncidence est trop évidente pour passer inaperçue et pour ne pas être relevée par le citoyen tunisien.* » — *(Intérim.)*

DIPLOMATIE

Réaffirmant ses vues sur les SALT

M. Carter espère rencontrer M. Brejnev au moins une fois par an

De notre correspondant

Washington. — Au lendemain de l'article de la *Pravda* rejetant avec vigueur les propositions américaines sur la limitation des armements stratégiques (*le Monde* du 15 avril), le président Carter s'est montré optimiste. « *Les conversations sur la limitation des armements (SALT) ne sont pas dans l'impasse* », a-t-il dit, en ajoutant qu'il espérait que les discussions, par la voie des chancelleries, aboutirait à des progrès fondamentaux d'ici la reprise des négociations prévues à Genève, en mai.

Au cours de sa conférence de presse du vendredi 15 avril, le président des Etats-Unis a également indiqué qu'il ne voyait pas de raisons de modifier les propositions sur les SALT faites par le secrétaire d'Etat, M. Vance, à Moscou. Se référant à l'article de la *Pravda*, il a souligné qu'il fallait bien distinguer entre les négociations privées et ce qu'il a appelé l' « *éducation du public* », la présentation du problème à l'opinion.

« *Il est très encourageant que M. Brejnev et les autres dirigeants expliquent, par l'intermédiaire de la* Pravda, *la position soviétique au peuple russe. Je ne vois rien de mauvais au fait que ces dirigeants soviétiques exposent leurs arguments et expliquent pourquoi ils n'ont pas accepté immédiatement nos propositions.* »

Pour le président Carter, personne ne peut garantir le succès des négociations, mais, a-t-il ajouté, « *je ferai de mon mieux et je suis sûr que M. Brejnev en fera autant, pour trouver le terrain commun qui maintiendra intacts nos intérêts nationaux respectifs* ».

Le président a dit également qu'il espérait rencontrer plus tard au cours de cette année M. Brejnev, ne serait-ce que « *pour faire connaissance* ». Le président Carter est également favorable au principe de rencontres régulières avec le leader soviétique « *au moins une fois par an* », à condition que ces rencontres ne soient pas liées à des négociations spécifiques. Il veut, en effet, éviter que les dirigeants américains et soviétiques ne soient amenés, sous la pression d'opinions publiques, à accepter des points de vue contraires aux intérêts de leurs nations respectives — H. P.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE WASHINGTON ET HANOÏ S'OUVRIRONT LE 3 MAI A PARIS

Washington *(A.P.)*. — C'est le 3 mai prochain, à Paris, que les Etats-Unis et le Vietnam ouvriront des négociations en vue de parvenir à une normalisation de leurs relations, a annoncé vendredi 15 avril le porte-parole du département d'Etat.

La délégation américaine sera conduite par M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Asie orientale et du Pacifique dans l'administration du président Carter. Ces pourparlers font suite à la visite effectuée le mois dernier à Hanoï par une mission américaine chargée notamment d'obtenir des informations sur les soldats américains disparus pendant la guerre du Vietnam. Les Etats-Unis souhaitent que ces nouvelles négociations, à Paris, ne prennent pas un caractère institutionnel et que les deux pays procèdent rapidement à l'échange d'ambassadeurs.

MOSCOU ENTEND RESPECTER L'ACCORD SOVIÉTO-AMÉRICAIN SUR LA PÊCHE

Moscou *(A.F.P.)*. — Le ministre de la pêche de l'U.R.S.S. a donné de nouvelles instructions aux chalutiers soviétiques opérant près des côtes américaines à la suite des récents incidents, annoncent jeudi 14 avril les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique.

Ces instructions semblent être une réponse aux mises en garde américaines contre les violations de la nouvelle législation sur les pêcheries par les bateaux soviétiques dans la zone côtière des 200 milles (*le Monde* du 13 avril). Le quotidien déclare que l'U.R.S.S. accorde « *une grande importance aux relations soviéto-américaines dans le domaine de la pêche* », rappelle que « *selon l'accord soviéto-américain du 26 novembre 1976, des navires de pêche soviétiques opèrent dans les eaux bordant les côtes américaines* » et indique que des « *instructions complémentaires* » avaient été adressées aux capitaines des navires de pêche « *en conformité avec l'accord* ».

Le quotidien du gouvernement ajoute que les responsables soviétiques « *mèneront des études complémentaires pour éclaircir les règles de la pêche en vigueur dans la zone américaine de protection des réserves* ».

● *L'ONU et l'Afrique du Sud.* — Des représentations ont été faites à plusieurs Etats par le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale, dont la quinzième réunion a pris fin, vendredi 15 avril, à Vienne. La France, la R.F.A. et l'Australie ont été saisies de l' « *inquiétude* » du Comité en ce qui concerne « *leurs relations avec l'Afrique du Sud* ». La France a répondu qu'elle avait mis un terme à « *toutes les nouvelles ventes d'armes* » et l'Australie qu'elle « *n'encourageait pas activement les relations commerciales* » avec l'Afrique du Sud. La R.F.A. a fait valoir qu'elle « *ne dispose pas des moyens permettant d'empêcher des sociétés privées de commercer* » avec l'Afrique du Sud. — *(A.F.P.)*

● *Cinq diplomates* enquêteront à Genève, du 25 au 29 avril, sur les salaires des quatre mille fonctionnaires subalternes de l'ONU, puis ils étudieront la situation des fonctionnaires de l'Organisation à Paris, Nairobi et Rome, a indiqué vendredi 15 avril un porte-parole de l'ONU. Cette enquête a été demandée par l'Assemblée générale de l'ONU à la suite d'une grève d'une semaine de ces fonctionnaires de Genève en février 1976. — *(A.F.P.)*

ASIE

Cambodge

La progression de notre développement est conforme à notre révolution

déclare M. Khieu Samphan

Bangkok (A.F.P.). — « Nous avons récolté suffisamment de riz en 1975 pour nourrir la population et nous avons ensuite dépassé ce résultat », a déclaré, ce samedi 16 avril, M. Khieu Samphan, chef de l'Etat cambodgien, dans une allocution retransmise par Radio-Penh à l'occasion du deuxième anniversaire de la prise de la capitale khmère.

En ce qui concerne les gigantesques travaux d'irrigation et de développement agricole entrepris dès l'accession des révolutionnaires au pouvoir, M. Khieu Samphan a affirmé que 60 à 70 % du plan ont été réalisés et qu'il le sera en totalité à la fin du mois en cours. « *Tout ce que nous avons réalisé, nous l'avons fait avec nos mains. Avec nos mains, nous pouvons faire n'importe quoi* », a-t-il ajouté.

» *Si notre production est abondante, nous l'exporterons, et, avec les devises gagnées, nous achèterons des machines qui compenseront le travail manuel. La progression de notre développement est conforme à notre révolution. Petit à petit, nous progresserons pour devenir grands.* » « *Notre population est trop faible,* a poursuivi M. Khieu Samphan. *Nous devons la protéger et lui assurer une nourriture substantielle, afin qu'elle soit forte et résistante, notamment pour les enfants à naître.* » Désormais, a-t-il souligné, les habitants, en fonction des tâches accomplies, ont « *quotidiennement le contenu en riz de deux à trois boîtes de lait condensé et un dessert trois fois par mois* ».

« *Il nous faut cinq ans, dix ans au plus pour atteindre un développement mille fois supérieur à celui que nous avons atteint aujourd'hui sur les plans économique, technique et militaire* », a ajouté M. Khieu Samphan, en terminant son allocution.

La radio cambodgienne a présenté d'autre part un long historique de la lutte révolutionnaire menée par le peuple cambodgien depuis 1960, alors que le prince Norodom Sihanouk était chef de l'Etat.

Pas une seule fois le nom du prince n'a été mentionné. La radio a évoqué le coup d'Etat du 18 mars 1970 contre Norodom Sihanouk sans citer son nom, se bornant à dire que le maréchal Lon Nol avait déclenché un coup d'Etat pour détruire l'indépendance et la neutralité du pays, et que le peuple s'était dressé pour lutter contre ses ennemis.

Pakistan

Épreuve de force

(Suite de la première page.)

Elle considère que toute action gouvernementale est illégale. Ses dirigeants, pour la plupart emprisonnés ou en résidence surveillés, ne montrent aucune volonté d'assouplir leur position. Ils réclament le départ du chef du gouvernement (et celui du président de la commission des élections) et une nouvelle consultation sous le contrôle impartial des autorités judiciaires et militaires.

Qu'il y ait eu fraude le 7 mars, cela paraît admis, et même établi dans certains cas. Les opinions diffèrent seulement sur l'étendue de cette fraude. M. Bhutto a reconnu celle-ci en limogeant l'un de ses ministres, dont l'élection avait eu lieu dans des conditions manifestement irrégulières.

Pendant la campagne électorale, tout l'appareil gouvernemental et les médias étaient mobilisés au service du parti gouvernemental. Certains militants de l'opposition se virent empêchés de déposer leurs candidatures. L'un des adversaires de M. Bhutto — le premier ministre briguait un mandat dans plusieurs circonscriptions, comme la loi l'autorise — fut tout simplement enlevé et libéré après la date limite de dépôt des candidatures. Une quinzaine de représentants du parti gouvernemental furent élus « *sans opposition* » dans des conditions plus ou moins semblables. Au cours du scrutin, de nombreux fonctionnaires chargés de surveiller la bonne marche des opérations se sont faits les agents du parti dominant.

La commission des élections a sans doute été soumise aux mêmes pressions de la part du pouvoir. Elle n'a pas pu s'assurer de la régularité du scrutin. Apparemment dépassée par les événements, elle n'est pas encore en mesure d'en fournir les résultats complets et précis.

La détermination des neuf petits mouvements — de la droite religieuse aux régionalistes — qui forment l'alliance nationale a été bien entendu renforcée après le triomphe de l'opposition à Mme Gandhi aux élections indiennes C'est pour eux la preuve que, lorsque le jeu démocratique est respecté, l'alternance du pouvoir est possible Quoi qu'il en soit, le P.P.P. a contre lui les courants les plus réactionnaires et obscurantistes, mais aussi les authentiques défenseurs des libertés démocratiques ayant une conception moins rigoriste de l'Islam. Le mouvement de désobéissance civique a l'appui d'associations de juristes, d'avocats, de journalistes, d'étudiants. Il trouve des sympathies dans la « majorité silencieuse ». Surtout, il reçoit maintenant le soutien non désintéressé de divers milieux (propriétaires terriens, entrepreneurs, commerçants : les boutiques restent fermées dans certaines villes comme Lahore) inquiétés par le réformisme du régime et sa politique de nationalisation qui, dans certains cas, a frappé de petits épargnants.

M. Bhutto a, semble-t-il, voulu, ces derniers jours, fournir des apaisements et donner l'assurance qu'il n'irait pas trop loin dans ce sens. Il a également atténué les mesures restreignant la liberté de la presse. L'opposition combat, au nom de la démocratie, le « *socialisme* » du régime. Elle trouve des appuis dans toutes les couches de la population qui ont quelques privilèges à préserver. C'est que la politique économique et sociale de M. Bhutto a suscité plus d'appréhensions qu'elle n'a porté de fruits. Depuis cinq ans, le mépris des libertés fondamentales dont a fait preuve le pouvoir a apporté de l'eau au moulin de forces conservatrices.

Vers une intervention de l'armée ?

M. Bhutto, nous dit un confrère pakistanais, « *n'a jamais toléré l'existence d'une opposition parlementaire digne de ce nom. Il refuse de partager le pouvoir* ». Mais, pour la première fois, il fait face à un mouvement d'opposition résolu, relativement uni et qui ne montre, du moins pour le moment, aucune volonté de céder. Le premier ministre a rencontré personnellement l'un de ses dirigeants, Maulana Maudoodi, présenté comme un homme de compromis, mais il n'était pas parvenu, samedi, à trouver un terrain d'entente avec celui-ci. Pour sortir de l'impasse, le premier ministre a proposé que de nouvelles élections provinciales — puisque aussi bien les dernières ont été boycottées par l'Alliance nationale — aient lieu, et que, si cette formation remportait la majorité, une nouvelle consultation nationale se tienne. Cette proposition a été rejetée vendredi soir par l'Alliance.

L'entrée en scène de l'armée — à laquelle il n'a pas été fait appel pour le moment pour maintenir l'ordre — sera-t-elle la seule solution permettant à chaque camp de sauver la face ? Les militaires sont partagés, dit-on, sur l'opportunité d'une telle intervention, du moins au stade actuel de la crise. Mais M. Bhutto, qui entretient de bonnes relations avec le haut commandement, en a brandi la menace. Ce ne serait pas la première fois au Pakistan que l'armée, dont le budget absorbe plus de la moitié des dépenses publiques, interviendrait pour couper court à une crise politique. Une telle intervention permettrait-elle à M. Bhutto de se maintenir au pouvoir ?

GÉRARD VIRATELLE.

Corée du Nord

● DE GRANDES MANIFESTATIONS ont marqué, vendredi 15 avril, le soixante-cinquième anniversaire du président Kim Il Sung (*le Monde* du 16 avril). La journée s'est toutefois passée sans que la nomination de M. Kim Jong Il, fils du président, à de nouvelles fonctions, ait été annoncée. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

M. Lauriol (R.P.R.) propose d'interdire la publication des sondages pendant les campagnes électorales

Dans une proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale, M. Marc Lauriol, député R.P.R. des Yvelines, demande que soit interdite, pendant la période des campagnes électorales, la publication de tout sondage d'opinion, « *par voie de presse écrite ou parlée, de publicité ou autrement* ».

Pendant la période de quatorze jours précédant l'ouverture de la campagne, cette publication serait soumise à une réglementation destinée « *à garantir l'objectivité du sondage et à empêcher les orientations d'opinion* » qu'elle peut entraîner. C'est ainsi que serait interdite « *toute appréciation par titres, commentaires ou autrement* ». En revanche, devraient être indiqués :

— Le texte intégral de la question posée ;
— Le nombre de personnes interrogées ;
— La répartition géographique et professionnelle de ces personnes ;
— Le nom de l'organisme auteur du sondage et celui des personnes physiques ayant procédé aux interrogatoires ;
— La personne physique ou morale qui a demandé le sondage et, s'il y a lieu, son appartenance politique ;
ment ou indirectement par l'or-
— Les contrats conclus directe-
ganisme de sondages pouvant avoir un rapport direct ou indirect avec le sondage publié.

Toute infraction serait passible d'une amende de 10 000 à 50 000 F, de 51 000 à 100 000 F en cas de récidive.

Dans son exposé des motifs, M. Lauriol estime que « *l'objectivité des sondages est actuellement d'autant plus suspecte qu'aucun contrôle n'existe à leur sujet* ». A son avis, « *il est contraire à la démocratie que la constitution des corps fondamentaux de l'Etat par la voie du suffrage universel dépende de ces influences qui peuvent altérer la sérénité du jugement populaire* ».

M. SANGUEDOLCE EST DÉSIGNÉ POUR SIÉGER AU CONSEIL DE LA RÉGION RHONE-ALPES

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le conseil municipal de Saint-Etienne a tenu vendredi 15 avril, vingt-deux jours après son installation, sa première séance de travail. Au cours de celle-ci ont été désignés pour siéger au conseil régional : M. Etienne Chovet (P.S.), cinquième adjoint, et le maire, M. Joseph Sangueldoce (P.C.). Or ce dernier avait déclaré publiquement le 8 janvier dernier, lors de la présentation officielle de la liste d'union de la gauche qu'il conduisait : « *Si je suis élu, je ne solliciterai aucun autre mandat électif en dehors, qui m'éloignerait de la ville.* » Le 24 mars, quatre jours après le deuxième tour de scrutin consacrant sa victoire sur le maire sortant, M. Michel Durafour (radical), et quelques heures avant d'être élu à l'unanimité maire de Saint-Etienne, M. Sanguedolce nous avait confirmé que non seulement il ne se présenterait pas aux prochaines législatives, « *laissant le chemin libre à tout le monde* », mais qu'il ne briguerait « *même pas un poste au conseil régional Rhône-Alpes* ».

Ce revirement incite à penser que le nouveau maire de la neuvième commune de France a dû céder aux sollicitations pressantes de ses amis politiques et plus particulièrement des instances nationales du P.C.F. Membre du comité central de ce parti, M. Sanguedolce prendra donc place à l'assemblée régionale aux côtés d'autres élus communistes, parmi lesquels l'actuel vice-président, son collègue et voisin de Firminy, M. Théo Vial-Massat.

P. C.

MM. BALLANGER ET ODRU S'INQUIÈTENT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES A SAINTE-ANNE EN GUADELOUPE

MM. Robert Ballanger et Louis Odru, respectivement président du groupe communiste à l'Assemblée nationale et député communiste de la Seine-Saint-Denis, ont rencontré vendredi 15 avril M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, pour l'entretenir des élections municipales qui devaient avoir lieu dimanche 17 avril à Sainte-Anne, en Guadeloupe.

Le candidat de la gauche est M. Ibéné, député communiste et maire sortant. Des incidents avaient eu lieu lors du premier tour le 13 mars dernier, conduisant le tribunal administratif à annuler le scrutin. MM. Ballanger et Odru ont exprimé leurs inquiétudes sur « la régularité des opérations » et ont insisté pour que la mission de la délégation du groupe communiste composée de MM. Maurice Andrieux, vice-président de l'Assemblée nationale, et Claude Weber, député du Val-d'Oise, qui s'est rendue vendredi en Guadeloupe, lui soit facilitée.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a dressé le bilan, vendredi 15 avril, des mesures prises depuis que le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon est devenu département. Ainsi l'aide au budget de Saint-Pierre-et-Miquelon passe de 5 100 000 F en 1976 à 11 000 000 F, auxquels s'ajoutent au titre du versement représentatif de la taxe des salaires 1 200 000 F, tandis que la nationalisation de l'électricité permettra une réduction des charges du département.

Les négociations avec le Canada et les pays de la C.E.E., pour préserver les droits historiques de pêche dans les eaux intéressant Saint-Pierre-et-Miquelon, vont se poursuivre. Enfin, cent quatre-vingt-douze auxiliaires vont être titularisés.

● *M. Alain Poher*, président du Sénat a offert le 15 avril dans les salons du Petit Luxembourg une réception en l'honneur de M. Bungert, oberbürgemeister de la ville de Düsseldorf.

● *Une soixantaine de « marcheurs de l'Europe*, partis de plusieurs villes de la Communauté entre le 30 mars et le 8 avril, sont arrivés le 15 avril à Strasbourg, dernière étape d'une longue marche, la cinquième du genre, destinée à sensibiliser les populations à l'idée de l'unification européenne. Ces marcheurs, des hommes, des femmes et quelques enfants, dont certains ont fait près de 500 kilomètres à pied, ont été accueillis sur la place Kléber par M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg.

● *Le P.S. propose une réunion des partis socialistes européens.* — Le bureau national du parti socialiste va demander à tous les partis socialistes européens de se saisir du dossier de la sidérurgie afin « *d'apporter une solution commune à ce problème* », a annoncé, le 14 avril, M. Charles Hernu, maire (P.S.) de Villeurbanne (Rhône). Cette proposition sera faite lors de la prochaine réunion de l'Internationale socialiste.

● *Les jeunes giscardiens de « Génération sociale et libérale »* souhaitent que la qualité de la vie soit améliorée dans les universités. Ils demandent notamment une réduction de 30 % pour les étudiants sur les tarifs de la S.N.C.F., l'ouverture des restaurants universitaires pendant les vacances, la mixité dans les résidences universitaires, la prise en compte, dans les études, d'unités de valeur d'éducation physique et de sport, la création de parcs de stationnement « pour deux roues » aux abords des universités.

POLITIQUE

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le gouvernement réfléchit, la majorité grogne

L'exemple de M. Jean Kiffer serait-il contagieux? Mercredi 6 avril au Palais-Bourbon, au cours des questions d'actualité, le député réformateur de la Moselle avait, évoquant la crise de la sidérurgie lorraine, exigé du premier ministre « des engagements solennels, clairs et précis ».

Vendredi matin, à l'occasion des questions orales, les députés de « base » de la majorité ont exprimé une « inquiétude grandissante » face à la crise de l'industrie textile, à la situation de l'emploi, qualifiée de « dramatique » par M. Boudet (réf.), et au chômage des jeunes qui, selon M. Daillet (réf.), est actuellement « le phénomène le plus néfaste de la société française ».

D'autant plus mécontents qu'ils n'avaient en face d'eux que des secrétaires d'Etat, les ministres étant tous retenus à Rambouillet, ils ont donné libre cours à une « grogne » qui, à l'image de celle de M. Kiffer, ne s'embarrassait pas de subtilités de langage. Ainsi M. Cousté (appar. R.P.R.), affirmant qu'il n'était plus possible, dans la conjoncture actuelle, de se contenter de déclarations d'intention — est-ce à dire qu'il s'en contenta naguère? — réclama tout simplement une « politique ». Et de prévenir : « Désormais, nous vous jugerons à vos actes! »

Des actes aussi simples soient-ils, si l'on en croit M. Mauger (R.P.R.), réclamant l'installation d'une deuxième canalisation d'eau potable pour alimenter l'île d'Yeu et commentant ainsi la réponse « décevante » qui lui fut faite : « Comment croire le gouvernement capable de résoudre des problèmes aussi vastes que *la sidérurgie ou l'emploi* s'il ne peut même pas s'engager à poser une canalisation? »

Le 26 avril, le gouvernement sollicitera de sa majorité un « vote de confiance » sur son programme d'action. Aujourd'hui, c'est à une crise de confiance qu'il semble bien se trouver confronté.

PATRICK FRANCÈS.

Vendredi 15 avril, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, et en présence des seuls secrétaires d'Etat, les ministres participant au « séminaire de réflexion » de Rambouillet, les sujets suivants ont été abordés :

● L'AVENIR DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Répondant à M. COUSTÉ (app. R.P.R., Rhône), qui avait relevé que *« six pull-overs sur dix, sept chemises sur dix et un sous-vêtement sur deux étaient d'origine étrangère »*, M. RUFENACHT, secrétaire d'Etat à l'industrie, a déclaré : *« L'année 1976 a été marquée par une progression très nette des importations, la concurrence la plus importante émanant des pays industrialisés, et singulièrement de la Communauté. L'arrangement multifibres qui régit les échanges de la Communauté avec les pays tiers venant à échéance le 31 décembre 1977, la délégation française a reçu des instructions fermes pour la nouvelle négociation. Dans l'immédiat, des mesures conservatoires seront prises en vertu des clauses de sauvegarde. Les recours déjà demandés ont été obtenus. »*

M. COUSTÉ, reprenant la parole, a ajouté : *« La concurrence de nos partenaires n'a rien de scandaleux. En revanche, le tarif extérieur commun est le plus bas de tous les tarifs protecteurs adoptés par les pays industrialisés. Dans la conjoncture actuelle, il ne nous est pas possible de nous contenter de déclarations d'intentions. D'ailleurs, à Lyon, M. Barre n'a même pas jugé utile d'en faire à propos du textile! Il nous faut une politique, et nous espérons que le gouvernement la définira, au moins pour la sidérurgie, lors du débat de mardi prochain. Désormais, nous vous jugerons à vos actes. »*

● L'EMBAUCHE DES APPRENTIS

En réponse à une question de M. DAILLET (réf., Manche), qui souhaitait que l'on allège les charges sociales et les formalités de façon à accélérer le recrutement d'apprentis dans le commerce et l'artisanat, M. STOLERU, secrétaire d'Etat au travail, a déclaré : *« L'apprentissage doit cesser d'être considéré comme le refuge des bons à rien. Un projet de loi est déposé, mais nous entendons le remanier, puis le déposer à nouveau au cours de cette session. Il visera trois objectifs : simplifier les formalités d'agrément et le système des charges sociales, régulariser le statut de l'apprenti. »*

Selon M. STOLERU, le nombre d'apprentis potentiels s'élèverait non pas à plusieurs centaines de milliers, *« mais plutôt à plusieurs dizaines de milliers »*.

Pour M. DAILLET, *« c'est par centaines de milliers que les jeunes vont se présenter sur le marché du travail »*. Or le chômage des jeunes est, à son avis, *« le phénomène le plus néfaste de la société française actuelle »*.

● L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE

M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) ayant dénoncé *« le démantèlement de l'industrie aéronautique et son asservissement aux constructeurs américains »*, M. Beucler, secrétaire d'Etat à la défense, a rappelé les mesures prises par le gouvernement pour limiter les conséquences sociales et industrielles de la baisse d'activité enregistrée en 1977. C'est ainsi qu'une participation importante est réservée à la SNIAS dans tout nouveau programme. Puis il a ajouté : *« Le maintien de l'emploi reste lié à la conquête de nouveaux marchés, ce qui suppose que l'industrie reste compétitive non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan économique. Il importe donc que la SNIAS apporte une grande rigueur dans sa gestion et qu'elle réalise l'adaptation de ses effectifs au niveau réel d'activité. Aussi a-t-elle prévu de procéder en 1977 à une déflation de 1 200 personnes des effectifs de la division « Avions », et d'instituer vingt jours de chômage partiel, en raison de la réduction momentanée de la cadence de production de l'Airbus. »*

M. Kalinsky a observé que, *« alors que la France a joué un rôle de premier plan avec Caravelle, Airbus et Concorde, le gouvernement engage la production aéronautique française dans la voie de non-retour de la sous-traitance »*. *« Au lieu de lutter*, affirme-t-il, *vous vous soumettez au diktat américain. »*

● LA PUBLICITE POUR LE TABAC

M. MAURICE FAURE (radical de gauche, Lot), a exprimé *« son inquiétude face à la dangereuse augmentation du pourcentage des tabacs importés dans la consommation nationale »*. Il a observé que *« si les marques étrangères pratiquent une publicité explosive, le SEITA, lui, se voit imposer des restrictions drastiques en ce domaine »*. Il a réclamé *« des mesures d'urgence »* pour que cesse *« cette inadmissible discrimination »*.

M. PIERRE BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat au budget, s'est déclaré « préoccupé » par cette situation, mais a fait observer que le gouvernement ne saurait prendre des mesures qui iraient à l'encontre des dispositions du traité de Rome. Il a rappelé que nous sommes actuellement dans une période transitoire et affirmé que les firmes étrangères qui auraient interprété abusivement la loi seront sanctionnées. A compter du mois de juillet, la loi leur sera, de toute façon, intégralement appliquée. Pour terminer, il a relevé que les consommateurs de cigarettes brunes, qui sont *généralement* de gros fumeurs, semblaient plus sensibles à la propagande antitabac que les consommateurs de cigarettes blondes.

Reprenant la parole, M. Faure *s'est défendu de réclamer un* quelconque retour au protectionnisme. *« Le problème*, a-t-il déclaré, *c'est la possibilité laissée aux firmes étrangères d'accroître une publicité dont on voit déjà les résultats sur le comportement des fumeurs. »* Pour le député, il est inexact d'affirmer que le tabac brun est plus nocif.

● LA MOBILITE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

M. CARPENTIER (P.S., Loire-Atlantique) ayant regretté que le gouvernement, *« au lieu d'essayer d'enrayer ce phénomène, cherche à l'encourager, voire à l'institutionnaliser »*, M. Stoléru a demandé : *« Comment s'opposer à des évolutions économiques qui ont un caractère universel? »* Puis il a indiqué, d'une part, que la tâche prioritaire de la formation professionnelle est de mettre les travailleurs en mesure d'occuper les emplois actuellement disponibles; d'autre part, que la politique d'aménagement du territoire a pour but d'inciter les entreprises industrielles à s'installer dans les régions où existe la main-d'œuvre qualifiée apte à les servir.

M. Carpentier a observé que, dans les circonstances actuelles, *« la mobilité des travailleurs ne peut même pas leur donner un travail assuré »*. Il a estimé que le gouvernement *« a le devoir de préserver l'équilibre de la vie familiale et d'assurer un développement harmonieux du territoire »*. *« Plus que jamais*, a-t-il affirmé, *la loi de la jungle règne dans l'économie. »* *« La politique de la mobilité que nous proposons*, réplique M. Stoleru, *ne saurait être assimilée à un tour de France du chômage; la jeunesse peut s'accommoder d'une certaine mobilité. »*

● LE CUMUL ENTRE PENSIONS ET REMUNERATIONS

M. Boudet (réf., Orne) ayant dénoncé *« les cumuls scandaleux »*, M. Stoleru a reconnu que ce problème *« irrite »* l'opinion, mais il a observé que l'exclusion du champ de l'emploi des 750 000 personnes concernées (250 000 moins de soixante ans, dont la moitié sont des militaires; *200 000 entre soixante et* soixante-quatre ans, et 300 000 plus de soixante-cinq ans) ne dégagerait finalement qu'un nombre d'emplois négligeables. Il a ajouté : *« Quoi qu'en dise une strophe de* la Marseillaise, *il faut que les jeunes entrent dans la carrière sans attendre que leurs aînés n'y soient plus. »*

« Encore faut-il qu'ils le puissent », a expliqué M. Boudet, qui a affirmé : *« Défendre la nation, c'est aussi, à certains moments, savoir laisser sa place aux jeunes. »* M. Stoleru a indiqué que le gouvernement n'est pas hostile à une majoration des retraites, *« car il vaut mieux payer des retraités que des chômeurs »*.

● L'ALIMENTATION EN EAU DE L'ILE D'YEU

M. MAUGER (R.P.R., Vendée) ayant évoqué la récente rupture de la canalisation d'eau potable entre l'île d'Yeu et la côte vendéenne et réclamé l'installation d'une deuxième canalisation, M. JACQUES BLANC, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a rappelé que le préfet de la Vendée a sollicité la prise en charge de cette opération au titre du F.I.A.T. M. MAUGER a déclaré : *« Le gouvernement se doit de trouver toute de suite l'argent nécessaire à la pose de cette canalisation. Le premier ministre va bientôt nous exposer son programme d'action pour douze mois. Il va donc énumérer tout une série de vastes problèmes, celui de la sidérurgie, celui de l'emploi. Comment pourrait-on croire le gouvernement capable de les résoudre s'il ne peut même pas s'engager à poser une canalisation? »*

● LES DEGATS OCCASIONNES AUX CULTURES PAR LES GELEES

Interrogé par M. RUFFE (P.C., Lot-et-Garonne), M. BLANC a repris les grandes lignes de la réponse faite mercredi à l'Assemblée par M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, à des questions analogues. (*Le Monde* du 15 avril.) Le député a souhaité que soit votée une loi assurant une indemnisation substantielle et rapide des agriculteurs sinistrés.

AU SÉNAT

M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (Gauche dém.), président de la commission des finances du Sénat, interroge le ministre de l'intérieur, dans une question orale avec débat, au sujet de la conférence nationale des institutions locales, dont la création a été demandée dans le rapport de la « commission Guichard » sur « le développement des responsabilités locales ». Il lui fait observer que le Sénat *« est, aux termes de la Constitution, l'Assemblée représentative des collectivités territoriales (...), et lui demande de faire connaître les dispositions envisagées en vue de garantir les droits du Sénat et, le cas échéant, d'établir un lien organique entre cette assemblée et la conférence nationale »*.

● *Sécurité sociale des artistes, auteurs et compositeurs* : Un amendement dû à l'initiative du rapporteur M. Schwint (P.S.) a été adopté le 14 avril par le Sénat. Il tendait à préciser le mode de calcul des cotisations et avait été défendu par le rapporteur de la commission *« et par M. Schumann »*. Une erreur de transmission nous a fait écrire (*le Monde* daté du 16 avril) que cet amendement avait été défendu *« par le rapporteur et par M. Schwint »*.

MAURICE GRIMAUD ACTEUR ET TÉMOIN DE MAI 1968

La satisfaction bien tempérée d'un préfet de police

(Suite de la première page.)

Un livre sur la police en mai, la police de ce mai, avec ses servitudes et ses excès? Oui, bien sûr, mais pas seulement, et Dieu merci.

Car ce préfet de police, ce lettré, que le hasard — il emploie le mot à plusieurs reprises — devait placer à ce poste le 12 janvier 1967, n'y avait jamais aspiré. Et, quand il parle de la fonction, il préfère se référer à La Reynie, tel qu'il fut loué par Saint-Simon, qu'à Jean Chiappe, qui prépara si bien le 6 février 1934, avec ses quatorze morts et ses six cent quarante-cinq blessés, par le soutien trop insolent qu'il donna aux ligueurs du temps, ou même qu'à Maurice Papon, prédécesseur immédiat, qu'on lui donna pourtant en exemple de fermeté, en dépit des cendres encore soufrées de l'affaire Ben Barka.

Le temps venu, Maurice Grimaud défendra quand même la cité. *Qui, d'ailleurs,* en aurait douté? Et pourtant, qu'est-ce à dire, neuf ans après? Que signifie déjà ce si joli et si désinvolte titre, lancé comme un clin d'œil *de complicité à un destin heureux* : *En mai, fais ce qu'il te plaît*? D'évidence, le sens est double : rappel d'une réalité, d'une mise en cage des képis de toutes sortes, histoire de sortir, chacun, façon Prévert, avec son oiseau sur la tête. Car Maurice Grimaud a fait ses comptes. Mai 1968, cela dure quarante jours, mais il n'y en a que neuf d'affrontements, de violence. Le reste, c'est *« des temps de paix quasi idylliques, où les chants et la poésie alternent avec la phraséologie révolutionnaire la plus résolue »*. Tiens! Ça ne lui déplaisait donc pas.

Des ministres désemparés

Et puis, lui-même, chargé de l'ordre, a fait finalement ce qui lui a plu, ou presque, du moins jusqu'à ce que le général de Gaulle s'en mêle et même, à bien lire, jusqu'au 30 mai. Il eut la possibilité de conduire à sa guise ses opérations, ses négociations, avec les étudiants d'abord, les syndicalistes ensuite, d'imposer à des ministres désemparés, *comme à leur entourage* guère plus fringant, ses vues de temporisateur partisan de calmer plutôt que d'attiser, de contrôler plutôt que de lancer des interdictions vouées, plus qu'à l'échec, au ridicule.

Tacticien? Sûrement. Mais c'est ce même tacticien qui nous confie aujourd'hui, parlant des cortèges de mai, que *« montaient de leur troupe juvénile plus d'un écho à mes pensées »*. Comme il glisse plus gravement encore qu'il mena la lutte qu'il devait mener contre eux *« avec la crainte au cœur d'être le fossoyeur de leurs espérances »*.

Dans un tel état d'esprit, il ne pouvait qu'entendre, et lucidement, la parole nouvelle qui se répandait, riche, inédite, décapante, et à laquelle, dans cette révolution du verbe, *« la troupe gouvernementale ne saura jamais répondre que par son vocabulaire traditionnel qui ne passe plus la rampe »*.

De cette impuissance, de cette *« incapacité dans laquelle était le gouvernement d'arrêter une ligne de conduite »*, il a plus *souffert encore* — bien que tout se tienne — que de la lassitude d'Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale, *« au seuil de l'effondrement »* dès le 20 mai, ou de *« l'anxiété et l'irritation »*, de Christian Fouchet se plaignant d'être informé trop peu, trop tardivement, et connaissant dans son cabinet de la place Beauvau *« les vertiges de l'incertitude »*.

Ils sont courts, mais précis comme de miniatures, ces tableaux des réunions de Matignon, où, devant Georges Pompidou enfin revenu d'Afghanistan, les plus affolés des premiers jours ne savaient que répéter : il ne faut plus tolérer cette foire, alors, dit Maurice Grimaud, *« qu'ils auraient dû savoir qu'ils auront encore à tolérer beaucoup de choses »*. Et quand Charles de Gaulle, lui-même de retour de Roumanie où il voyageait officiellement, a compris qu'il ne s'agit pas d'une affaire d'intendance, la réaction ne sera guère meilleure. M. Grimaud le revoit le 19 mai *« le visage un peu rouge, le pied impatient sous la table »*, demander *l'évacuation de l'Odéon pour* le soir même et celle de la Sorbonne pour le lendemain. Là encore, le préfet, qui connaît sa rue autant que ses propres possibilités, saura imposer, via Michel Jobert et Georges Pompidou, les nécessités et les mérites de la temporisation. Comme il obtiendra, le 27 mai, l'autorisation de ce rassemblement du stade Charléty de la part d'un gouvernement qui avait imprudemment cru bon de déjà crier sur les toits que désormais tout attroupement serait dispersé avec la plus grande énergie...

Une lettre aux policiers

Ainsi sont restitués les jours et les nuits, ceux des cabinets ministériels, des antichambres, ceux aussi de la préfecture de police dans sa salle de commandement, ceux de la rue surtout, où Maurice Grimaud allait le plus souvent possible. Ainsi sont révélées les multiples conversations téléphoniques qui eurent lieu entre les responsables des mouvements et des manifestations et ce préfet auquel on allait même jusqu'à demander s'il ne pourrait pas procurer des mégaphones aux organisateurs pour que leurs *consignes* soient *mieux* entendues.

Et pourtant ils ont tous tremblé, et des deux côtés, à l'idée que tout aurait pu dégénérer, qu'un coup de feu suffirait pour entraîner une hécatombe. Faut-il aller jusqu'à suivre l'ancien préfet de police dans son développement sur les violences, rançon même de ce miracle, dans sa théorie ainsi exprimée : *« la violence c'est le prix que nous avons payé du refus de part et d'autre de tuer »*. Pourquoi pas? Car il entend par là justifier uniquement la violence des affrontements et non point celle qui s'exerça sur les manifestants tombés à terre ou entraînés dans les commissariats. De celle-là, il parle aussi courageusement, loyalement, et avec quoi qu'il en dise, une révélation au moins pour la petite histoire : c'est après avoir lu un article de Jacques Fauvet dans *le Monde* et reçu M. Gérard Monate inquiet lui aussi de ces brutalités à froid, qu'il adressera personnellement à chacun de ses fonctionnaires la fameuse lettre : *« Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière. Il est encore plus grave de frapper des manifestants après arrestation et lorsqu'ils sont conduits dans les locaux de police pour y être interrogés. »* Il savait qu'elle serait mal interprétée. Elle le fut. Sitôt connu ce texte, il en fut dans les ministères pour souhaiter le remplacement de Maurice Grimaud par Max Moulins alors préfet du Rhone. De ce collègue, Maurice Grimaud dit seulement qu'*« il passait pour un préfet à poigne »*.

Tout finira, ou presque, au matin du 14 juin, quand il regarde seul à la façade de l'Odéon encore investi pour quelques instants *« les inscriptions héroïques ou farfelues qui tout à l'heure vont disparaître »*. Et il ajoute : *« Je ne puis m'empêcher d'éprouver un petit serrement de cœur à la pensée que c'est moi dans un instant qui vais donner l'ordre de chasser cette troupe hétéroclite qui a joué pendant un mois à guichets ouverts la farce dérisoire de nos contradictions. »*

Il y a alors deux semaines déjà que la Vᵉ République sait que ce ne sera pas pour cette fois, deux semaines que les Champs-Elysées ont connu le défilé de la victoire qui fut, d'ailleurs, surtout celui de la revanche. Maurice Grimaud n'a pas oublié. Il n'a pas non plus apprécié : *« L'arrogance et le mépris se sont installés sur les débris de la peur. »* Pour sa part, il aurait rêvé d'hommes du pouvoir redevenant alors *« de simples hommes aux prises avec l'incertitude »*.

Tel est ce livre de compréhension et de mélancolie, de nostalgie et d'émotion, et dans lequel la satisfaction n'apparaît jamais que bien tempérée.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ Stock, 343 pages, 42 F.

PRESSE

BIBLIOGRAPHIE

«Le Monde» et le Pouvoir

Qui ne se souvient de Philippe Simonnot dans ce journal, où il fut, en dernier lieu, le spécialiste des affaires pétrolières? Aujourd'hui, sciemment, mais sans réelle aigreur, il pousse sa séparation d'avec la rue des Italiens jusqu'au point de non-retour, en publiant *« le Monde » et le Pouvoir.*

Philippe Simonnot, c'est d'abord une silhouette grande et voûtée, couronnée d'une tignasse blonde qu'aucun peigne n'a dû pouvoir discipliner. C'est un rire qui ne vient de nulle part, pour la frime, pour le panache, pour le masque, et, autre musique, une voix haute et profonde en même temps aux accents goguenards, souvent, de vrais rogomme, quelquefois.

Brochant sur le tout un goût prononcé de la provocation, mais aussi la passion de l'information

Jusqu'où ces caractères l'ont-ils emporté? Trop loin? Qui le saura jamais, à commencer par Philippe Simonnot lui-même?

Signé de lui, paraît dans *le Monde* daté du 9 mars 1976 un article intitulé *l'Etat voudra-t-il et pourra-t-il contrôler le nouveau groupe pétrolier Elf-Aquitaine?* Il traite des *« problèmes que pose à l'Etat le contrôle du groupe pétrolier produit par la fusion Elf-Aquitaine. Cet article contient de larges extraits d'une note de M. Gaston Ramel, chef de la mission de contrôle des entreprises pétrolières »*. C'est le début de tout.

M. Jacques Fauvet demande le 16 mars à Philippe Simonnot de lui préciser la façon dont il s'est procuré ce document. *« Comme je ne me sens pas le droit d'accuser* [mon] *informateur, je m'accuse (...),* dit Philippe Simonnot. *Le soir même, je rédige cette note dans laquelle je m'accuse de nouveau et pour les même raisons que susdites (...); elle est rédigée de telle façon qu'elle laisse croire que j'ai effectivement et consciemment volé la « note Ramel. »*

Les jours suivants montrent que — pourquoi le cacher? — l'ensemble du journal est troublé par « l'affaire ». M. Jacques Fauvet suggère à Philippe Simonnot une démission que *celui-ci rejette, la tenant pour un* aveu de culpabilité. Le licenciement est notifié le 1ᵉʳ avril. Non pour le vol, puisque la justice sera saisie de ce chef — et ne s'est pas encore *prononcée — mais pour avoir* dissimulé l'origine du document. A quelques épisodes près, le récit qui est publié est exact.

Si *le livre n'était que ce récit,* il ne serait qu'une autojustification de plus, comme il s'en publie tant.

C'est au tiers du livre que l'« histoire d'un licenciement » (le chapitre premier) le cède au sujet qui fait le titre de l'ouvrage : *« le Monde » et le Pouvoir.*

Etrange étude, incertain examen, *qui l'une et l'autre sont les inévitables* produits d'un titre volontairement ambigu. Encore que l'intention ne soit pas tout à fait mystérieuse, ni vraiment inattendue : *le Monde,* journal d'information et d'opinions, dialogue ou s'affronte avec *les* pouvoirs : *le Monde*, entreprise et entreprise de presse, connaît en son sein *des phénomènes de pouvoir*, les uns affichés et officiels, les autres diffus résultant d'une vie collective vieille maintenant de trente-deux ans passés.

Philippe Simonnot écrit : *« Si ce phénomène peut se produire, même au* Monde, *c'est qu'il faut mettre en question le journalisme et ses rapports avec le pouvoir. »* (L'ambiguïté persiste, augmentée d'une indéniable candeur qui est aussi l'un des traits de caractère de l'auteur.)

Candeur encore y compris *dans* cette formule, à la réflexion, imprudente : *« Il* (M. Jacques Fauvet) *ne le voit pas* (ce phénomène) *parce qu'il ne perçoit pas l'ennemi dans le pouvoir, celui-ci ayant pris pour l'occasion le visage de l'ordre et de la morale qu'insulte ce vol* — le mot est ici employé avec une belle franchise, — *enfantin comme un pied-de-nez. »*

Candeur toujours que d'intituler *Plaisirs* la deuxième partie (la première : *Aveux)*, où l'on voit s'épanouir les impatiences de la jeunesse, fût-elle, à trente-six ans, sur son déclin. Mais aussi, s'agissant de Philippe Simonot, les impatiences nées du talent et de la comptence : le conflit avec *le Monde* a porté sur *les* méthodes de recherches des informations, non sur la qualité de celles qui ont été publiées.

Impatiences, oui. Mais selon une double direction résumée chez Philippe Simonnot par une existence inquiète, entre *les* anciens qui s'incrustent et *les* plus jeunes qui *déferlent.*

Sur ceux-ci, l'auteur s'attarde peu, réservant ses flèches aux tenants de la « gérontomédiocratie »... ! Un mot, un seul, *dit tout sur ce dernier* point. La bataille pour la « une », cette « une » dont l'imagination de Philippe Simonnot, obsédée par le thème de la bataille, magnifie l'« *importance stratégique* ».

Toute critique peut être salubre, dans la mesure où elle pousse à *réfléchir*. Mais l'image de Narcisse, *passionné, insatisfait, périssable, est* trop présente tout au long du livre pour que l'auteur n'y laisse pas son amertume percer de manière presque tragique.

PHILIPPE BOUCHER.

★ Les Presses d'aujourd'hui, éditeur, coll. « La France sauvage », préface de Jean-Paul Sartre, Michel Le Bris et Jean-Pierre Le Dantec, *222 pages*, 30 F.

● *L'Humanité* est désormais imprimée aussi à Toulouse, comme elle l'est déjà à Marseille, grâce au procédé fac-similé. M. Roland Leroy, directeur du quotidien communiste, venu à Toulouse pour réorganiser la distribution du journal dans tout le Sud-Ouest, a précisé, vendredi 15 avril, que l'effort de promotion fait par *l'Humanité* avait pour but de mieux faire comprendre *« aux Français de cette région le socialisme aux couleurs de la France »*.

Il n'a pas caché que le principal objectif de l'opération s'inscrivait dans la perspective des élections législatives et que cette implantation de *l'Humanité* dans le Sud-Ouest, où elle pourra ainsi être mise en vente dès le matin, répondait à un but essentiellement politique : la victoire de la gauche en 1978. — *(Corresp.)*

● *Las de la grève des typographes*, qui dure depuis trois semaines, le journal indépendant de Copenhague *Politiken* a décidé de résoudre à la chinoise le problème de sa non-parution. Il a commencé vendredi à faire placarder sur plus de 5 000 palissades à travers le pays des affiches murales qui présentent au lecteur de la rue à la fois des éditoriaux, des nouvelles diverses, de la publicité, des petites annonces. — *(Reuter.)*

ÉQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

De nombreuses manifestations sont organisées à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre

Au cours de la Journée nationale de l'arbre, organisée ce samedi 16 avril par le ministère de la culture et de l'environnement, plusieurs manifestations devaient avoir lieu sur l'initiative des préfectures, des municipalités, des écoles ou des associations de défense de la nature. M. Valéry Giscard d'Estaing devait visiter, dans l'après-midi, l'Arboretum de Chèvreloup, dans les Yvelines (« le Monde » du 14 avril), et annoncer à cette occasion un certain nombre de mesures en faveur de la protection de la nature ou la défense de l' « écologie quotidienne ».

Cette initiative gouvernementale encouragée par le président de la République a suscité des réactions diverses.

Libres opinions

Le gadget vert

par CALLIOPE BEAUD (*)

APRES l'Année de la femme, puis l'Année de la qualité de la vie, voici la Journée de l'arbre. Nous aurions pu avoir l'Année de la forêt ; mais le nouveau gadget de M. Giscard d'Estaing est plus limité : à la fois dans le temps et dans l'espace. Il est vrai que l'arbre coûte cher par les temps qui courent : la forêt a été peu à peu courbée sous le joug de la loi capitaliste, qui, comme disait notre cher vieux Marx, *« épuise la terre et l'homme »*. En janvier 1976, un hebdomadaire économique titrait : *« La forêt : de l'argent qui pousse. »*

L'arbre des villes est livré aux promoteurs que financent les grands organismes financiers : les forêts péri-urbaines disparaissent au profit des résidences de petit ou de grand standing que la publicité vante à grand renfort d'arbres vert pomme, stylisés sur panneaux d'affichage. L'arbre des champs, lui, tombe sous les coupes rases des mangeurs de bois, fabricants de pâte à papier ou de produits chimiques, traceurs d'autoroutes, enrésineurs forcenés qui « nettoient » leurs sapinières à coups de 2, 4, 5 T, substance qui contient de la dioxine. La pollution ronge les massifs forestiers à Rouen, en Maurienne, ailleurs.

Mais l'écologie-gadget de M. Giscard d'Estaing nous offre la Journée de l'arbre.

Nous eussions préféré que l'on nous offrît la forêt. Mais, pour ce faire, le président de la République devrait d'abord changer sa politique d'aménagement du territoire : on ne peut, en effet, laisser se développer les mégalopoles et espérer garder des espaces forestiers dignes de ce nom. Il devrait aussi changer la politique d'urbanisme en vigueur depuis quelque vingt ans : on ne peut à la fois laisser les promoteurs faire main basse sur la ville et sa périphérie, sources d'immenses profits, et prétendre sauver les bois jolis où, voici trente ans, on cueillait encore le muguet. M. Giscard d'Estaing devrait aussi changer de politique à l'égard des banques : on ne peut laisser ces organismes financiers contrôler l'économie, édifier des empires industriels, ruine de la petite et moyenne industrie et de l'artisanat, et espérer, dans le même temps, que, atteints par la grâce écologique, ils se détournent de la voie du profit lorsque celle-ci passe au travers de chênes, de charmes, d'ormes et de bouleaux.

Pour protéger la forêt, M. Giscard d'Estaing devrait aussi changer la répartition de la fiscalité entre l'Etat et les communes : celles-ci ont peu de ressources et peu de moyens pour protéger leur espace contre les convoitises des acquéreurs de verdure, bien lestés de bonne et franche monnaie. Dans le même temps, le président de la République devrait changer de politique agricole : on ne peut désertifier les campagnes, contraindre les agriculteurs à surproduire pour survivre et proposer tout à la fois de conserver un paysage rural humain et vivant.

Pour sauver la forêt, M. Giscard d'Estaing devrait aussi changer de politique industrielle. Décréter ouverte une Journée de l'arbre relève de la « B.A. » et de la fête de patronage : mais contraindre les quelques grands pollueurs à installer des dispositifs anti-pollution efficaces relève de la décision politique. En ce domaine, on peut noter qu'il est plus aisé de faire grand tapage publicitaire en ordonnant la fermeture de quelques petites entreprises polluantes que de forcer Pechiney-Ugine-Kuhlmann, par exemple, à appliquer les textes des arrêtés préfectoraux interdisant toute pollution : l'application de ces arrêtés permettrait cependant aux forêts proches des usines d'aluminium Pechiney de continuer à vivre.

Pour sauver la forêt, M. Giscard d'Estaing devrait aussi se décider à appliquer sérieusement une politique de non-gaspillage, d'économies de matière première, de recyclage, de recherche, dans les domaines d'utilisation du bois. Il devrait encore mettre en pratique quelques formules démocratiques qui consistent à associer les citoyens à la gestion des affaires qui les concernent ; mais il est intéressant de voir combien l'Etat de cette société libérale avancée demeure un Etat de caste, tout-puissant, quasi de droit divin, centralisateur, secret, fermé : interrogez une sous-préfecture, par exemple, lorsqu'un hélicoptère vient répandre des défoliants sur une sapinière, à deux pas de chez vous... vous verrez comment l'on vous répondra.

Bref, pour sauver la forêt, il faudrait changer de société : et pour changer de société, il faudrait changer de politique : et pour changer de politique, il faudrait changer de majorité..., de gouvernement... M. Giscard d'Estaing, cela se comprend, préfère nous offrir une Journée de l'arbre : qu'il n'espère pas, ainsi, nous masquer la forêt.

(*) Membre de la commission environnement du parti socialiste.

LES INGÉNIEURS DE L'ÉTAT, MERCENAIRES DES COMMUNES

II. — Moraliser l'ambiguïté

par MICHÈLE CHAMPENOIS

En 1974, 185 millions de francs avaient été versés en honoraires (en rémunérations annexes) par les communes ou les départements aux fonctionnaires des ponts et chaussées, de l'ingénieur au conducteur de travaux. Sujet tabou, il a pourtant fait l'objet d'un long rapport confié à M. René Martin, ancien président de la section des travaux publics au Conseil d'État (« le Monde » du 16 avril).

Le régime des rémunérations annexes est violemment critiqué et ses défauts sont analysés par M. Martin. Il accentue d'abord *« l'ambiguïté des relations entre l'Etat et les collectivités locales »*. Celles-ci avaient rarement les moyens de se doter de services techniques puissants, mais elles n'ont pas été incitées à le faire. La création de groupements de communes, en application du rapport Guichard, pourrait être l'occasion d'une redistribution des tâches entre les services de l'Etat et ceux de communes plus importantes, et donc plus aptes à s'équiper de services propres.

On reproche au système, dit encore M. Martin, de *« privilégier la réalisation des travaux des collectivités locales au détriment des travaux de l'Etat, au point que l'activité des services est souvent largement accaparée pour ces travaux en principe annexes »*. Les ingénieurs font valoir, au contraire, les nombreuses heures « supplémentaires » que nécessitent ces travaux. Mais il est évident qu'il existe une certaine concurrence entre les travaux « nationaux » et ceux qui donnent lieu à un supplément de rémunération. Et on peut s'interroger sur la façon dont l'entretien de la voirie communale, collaboration obligatoire du service d'Etat jusqu'à une date récente, a été rangé, en 1959, dans les tâches facultatives. *« Grâce au rattachement obligatoire antérieur, l'administration des ponts et chaussées avait eu le loisir d'asseoir son influence sur les communes, et le décret de 1961* [qui réglementait ces nouvelles missions facultatives], *sous le prétexte de rendre leur pleine souveraineté aux communes en matière de voirie, lui permettait en fait de toucher les dividendes de son action »*, estime M. Frank Moderne dans une article sur *« l'Etat prestataire de services aux communes »* (1).

L'auteur décrit, au travers de l'analyse des textes la *« patiente conquête »* d'une position dominante. Les ingénieurs se défendent de détenir un monopole : selon eux, l'administration assume seulement 40 % des travaux d'infrastructures des collectivités locales, ce qui laisse leur place aux bureaux d'études privés et aux services communaux. Certaines villes, comme Lyon ou Reims par exemple, se passent complètement d'eux.

Mais la situation est très différente dans les communes rurales, privées de services techniques. Là se joue une autre concurrence, entre les « ponts » et le génie rural, habilité par une loi de 1955 à faire les mêmes travaux et fonctionnant aussi sur un système d'honoraires. Pour décrocher les « affaires », les deux « corps ennemis » font preuve d'assiduité auprès des maires. On parle même d'une sorte de démarchage. Tout cela provoque, estime M. Martin, un « malaise général ».

Juges et parties

Enfin, ce système d'intéressement au volume des travaux est néfaste, affirment certains, pour les finances communales, l'inflation générale provoque des transformations parfois abusives du cadre de vie. Le calcul, en pourcentage, n'incite guère à calculer les aménagements au plus juste, et à rechercher les solutions offrant le meilleur service au prix le plus bas. Sans lésiner sur la qualité et construire au rabais, on pourrait imaginer des modes de rémunération qui récompensent les équipements les « mieux conçus » qui ne sont pas toujours les plus coûteux.

Enfin, autre critique courante : les services de l'équipement sont juges et parties puisqu'ils réalisent des équipements qu'ils sont aussi chargés d'autoriser et de contrôler, et cela bien que les intéressés s'en défendent et fassent valoir qu'ils ne distribuent pas eux-mêmes les subventions.

Malgré les défauts qu'il reconnaît au système, M. Martin estime qu'il *« ne doit pas être supprimé »*, mais que *« des correctifs importants doivent y être apportés »*. Il faut, estime M. Martin, mettre fin au caractère confidentiel du régime en reprenant dans un décret les principales dispositions contenues dans les arrêtés et circulaires ; publier dans un document public les chiffres globaux concernant des honoraires et indemnités, afin que le Parlement puisse exercer son contrôle. On aurait pu envisager l'inscription des sommes en jeu au budget de l'Etat et la majoration des indices de traitement ou des primes. Mais le rapporteur a renoncé à cette solution qui *« risquerait d'entraîner des revendications catégorielles en chaîne »*. Il a indiqué à la commission des lois qu'il estimait nécessaire de maintenir la rémunération globale des ingénieurs, *« afin de ne pas créer de découragement chez des personnels de grande qualité »*.

Pour lever certaines critiques, il semble d'autre part nécessaire, selon M. Martin, d'appliquer aux ingénieurs publics le décret sur l'ingénierie du 28 février 1973, qui instaure des pénalités et un coût objectif pour lutter contre le dépassement des prévisions financières et qui s'applique déjà aux ingénieurs privés. M. Martin suggère aussi de renforcer la péréquation entre les départements (en limitant à un écart maximum d'un à deux) et de fixer forfaitairement les rémunérations annexes des *« fonctionnaires qui ont une part essentielle à la décision »* afin de leur éviter d'être juges et parties.

« Ni sain ni agréable »

Remis au premier ministre, il y a plus d'un an, le rapport Martin a inspiré une réforme qui était prête avant le changement de gouvernement en août dernier... et qui, depuis, a semblé moins urgente. A côté de certaines mesures de clarification et de « moralisation » du système, un relèvement des tranches du barème appliqué depuis dix-neuf ans est en effet prévu : les honoraires seraient de 4 % jusqu'à 60 000 F au lieu de 20 000 F actuellement, par exemple.

Accompagnant cette « actualisation », les autres mesures sont l'application aux ingénieurs publics du décret sur l'ingénierie qui pénalise les dépassements de coût ; l'engagement du ministre de l'équipement de « resserrer l'éventail » entre les départements afin de réduire les inégalités ; l'exclusion des « décideurs » (directeurs départementaux et leurs adjoints) de la répartition départementale afin de ne pas les intéresser directement au chiffre d'affaires de leur territoire. Ils seraient alors rémunérés par le ministre sur la part nationale.

Telle qu'elle a été préparée, cette « réformette » est acceptée par les intéressés qui souffrent, disent-ils, d'un « sentiment d'insatisfaction. » *« Ce n'est ni sain ni agréable*, dit un haut fonctionnaire du ministère de l'équipement, *de voir une partie de ses rémunérations contestées. »* Cette « clarification » suffira-t-elle ?

Pour une véritable réforme en profondeur, il faudra attendre l'application d'un autre rapport, celui de la commission Guichard et la réforme des collectivités locales. Groupées en communautés, les communes seraient plus fortes et plus riches et pourraient se doter d' « agences de services techniques » qui exécuteraient les plans d'aménagement, les programmes de logements, les plans de transport, etc. Et la commission envisageait expressément un détachement de personnel d'Etat. Il n'y aurait plus alors de travaux, ni de rémunérations, annexes. Mais ce n'est pas pour demain.

FIN

(1) *Actualité juridique. Droit administratif.* Octobre 1976.

TRANSPORTS

Concorde à New-York ?

UN RAPPORT AMÉRICAIN DISCUTE LES QUALITÉS DU SUPERSONIQUE

Washington (*A.F.P., Reuter.*) — Les risques d'explosion à bord du Concorde sont beaucoup plus importants que sur les avions subsoniques, conclut une étude réalisée en 1972 par l'administration américaine. Le rapport, préparé conjointement par l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) et l'armée de l'air, et qui vient d'être rendu public, conclut qu'il y a « une augmentation importante de risques d'incendie et d'explosion » dans les réservoirs du Concorde par rapport à ceux des avions subsoniques.

Ce risque, selon l'étude, provient notamment de la très haute température atteinte en vol par le fuel du Concorde. Le rapport note également que « les réservoirs sont proches des moteurs » et que la moindre avarie mécanique pourrait mettre le feu aux vapeurs combustibles se trouvant dans les réservoirs.

Les constructeurs de Concorde se sont aussitôt inscrits en faux contre les conclusions de ce rapport. A leur avis, « l'avion supersonique est aussi sûr, sinon plus sûr, que les appareils subsoniques ». Un porte-parole de l'Aérospatiale a rappelé que l'avion supersonique avait obtenu des certificats de navigabilité en France et en Grande-Bretagne.

D'autre part, un tribunal de Queens, dans la banlieue de New-York, quartier où est situé l'aéroport Kennedy, a interdit, le vendredi 15 avril, une manifestation d'automobilistes qui se proposaient de bloquer le dimanche 17 avril l'accès de l'aéroport pour exprimer leur farouche opposition à Concorde.

A partir du 18 avril

AUGMENTATION DE 6,50 % DES TARIFS VOYAGEURS DE LA S.N.C.F.

Les tarifs de voyageurs de la S.N.C.F. augmenteront uniformément de 6,50 % à compter du lundi 18 avril. Ainsi, le tarif de base kilométrique va passer de 16,8 à 17,9 centimes en seconde classe et de 25,2 à 26,8 centimes en première classe.

Le prix de réservation des places est relevé de 4 F à 4,30 F, celui des couchettes en régime intérieur de 28 F à 30 F. En revanche, le tarif des tickets de quai reste inchangé (1 F) ainsi que les consignes automatiques de bagages.

Le dernier relèvement des barèmes de la S.N.C.F. remonte au 6 janvier 1976 : il avait été de 8 %.

TOURISME

APRÈS LE REFUS DE LA MUNICIPALITÉ

Tourisme et Travail propose de réexaminer son projet d'aménagement de la citadelle de Villefranche-sur-Mer

Tourisme et Travail ne renoncera pas à son projet d'aménagement de la citadelle de Villefranche-sur-Mer en centre de vacances et de loisirs que la nouvelle municipalité, mettant un terme à cinq années d'études et de négociations, a décidé de rejeter le 12 avril (« le Monde » du 14 avril). Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée le vendredi 15 avril à Nice, M. Jean Faucher, président national de l'association, mandaté par les représentants de cinquante-quatre comités d'entreprise ou collectivités engagés financièrement dans l'opération, a demandé « solennellement » au nouveau maire, M. Joseph Calderoni (favorable à la majorité), et à son conseil de reconsidérer leur position.

M. Faucher a estimé que la décision prise par les élus villefranchois, dès la première réunion suivant leur installation, était trop hâtive et *« serait très lourde de conséquences pour la gestion municipale elle-même »*. *« Nous sommes prêts,* a-t-il déclaré, *à réexaminer point par point le programme actuel et à apporter, si cela se révélait raisonnable et nécessaire, des modifications susceptibles d'être mieux en conformité avec les intérêts de la population. »*

« Parler, aujourd'hui, de mur de béton, a ajouté M. Faucher, *n'est pas sérieux, quand deux secrétaires d'Etat à la culture, M. Michel Guy puis Mme Françoise Giroud, après s'être entourés de tous les conseils voulus, ont donné officiellement par lettre leur accord. Qui, d'ailleurs, a organisé le saccage du littoral français depuis des années ? Certainement pas Tourisme et Travail. La citadelle n'est-elle pas, d'autre part, complètement délaissée, et n'est-ce pas un scandale du point de vue de la protection du site ? »*

En ce qui concerne les problèmes de sécurité, le président de la Fédération nationale Tourisme et Travail a exprimé les mêmes considérations que pour la qualité architecturale du projet d'aménagement : tous les services, à tous les niveaux — et même la commission communale de sécurité, où siégeait le même représentant de la protection civile, — ont donné un avis favorable. *« Je note,* a déclaré M. Faucher, *que, si l'on réalisait un palais des Congrès, comme M. Calderoni l'a évoqué dans sa campagne, il y aurait aussi un problème de fréquentation de la citadelle. »*

Le responsable de Tourisme et Travail a d'autre part souligné que la réalisation du projet se traduirait par la création immédiate de soixante emplois nouveaux. M. Faucher a ensuite répondu avec une certaine vivacité aux déclarations faites par M. Médecin, maire (R.I.) de Nice, secrétaire d'Etat au tourisme — dans lesquelles il a vu *« un maître à penser »* du nouveau maire de Villefranche — après l'annonce du refus du projet de Tourisme et Travail (*le Monde* du 14 avril). *« M. Médecin a tort de nous prêter l'affirmation que la municipalité précédente avait été élue sur le projet d'aménagement de la citadelle par notre association. Ce projet en effet n'existait pas encore. La municipalité a été élue en fait contre le projet de la SINVIM (Société d'investissements immobiliers de France), qui tendait, lui, à privatiser purement et simplement la citadelle, et pour élaborer un autre projet. M. Médecin commet une deuxième erreur lorsqu'il dit que la nouvelle municipalité a été élue « sur un projet qui rend » la citadelle aux Villefranchois ». Nous n'avons non seulement jamais eu l'intention d'enlever la citadelle aux Villefranchois puisque la municipalité en conservait l'entière propriété, mais encore nous remboursions à celle-ci les frais d'acquisition que la commune avait engagés. De plus, toutes les installations culturelles et de loisirs, dont une partie importante réalisée pour répondre aux besoins de la population, devaient lui revenir à l'expiration du bail de cinquante ans. »*

GUY PORTE.

LA DÉFENSE : 8 HECTARES DE PARC OUVERTS AU PUBLIC

Huit hectares du parc départemental de la Défense, situé sur la commune de Nanterre (Hauts-de-Seine), au centre du nouveau quartier d'habitation, sont ouverts au public ce samedi 16 avril, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre. Cet espace vert couvrira, à terme, 25 hectares (soit une superficie équivalente à celle des jardins du Luxembourg). Six autres hectares seront « inaugurés » le 14 juillet.

Le coût total de ces aménagements (130 millions de francs) est supporté aux deux tiers par l'EPAD. Le tiers restant est financé par le département des Hauts-de-Seine, la région d'Ile-de-France et l'Etat.

● *Fausse note dans la Journée nationale de l'arbre :* deux communes de l'Aube ont décidé officiellement d'en faire une journée de deuil. Les drapeaux des mairies de Piney et de Brévonnes ont été mis en berne, le 16 avril, pour protester contre le projet de barrage-réservoir « Aube », auquel la commission d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique a émis un avis favorable.

Ce projet prévoit que 3 000 hectares de terres, dont 2 000 de bois et de forêts, notamment de chênes, seront recouverts par les eaux.

CORRESPONDANCE

Erreur d'adresse

A la suite de notre article annonçant l'organisation par le gouvernement d'une journée nationale de l'arbre (le Monde *du 10 mars et du 14 avril) nous recevons de M. Julien Lanoë, de Nantes, la lettre suivante :*

La journée nationale de l'arbre annoncée par le président de la République aura pour objectif prioritaire, l'éducation du grand public. Il s'agit « de redonner aux Français le goût de l'arbre ».

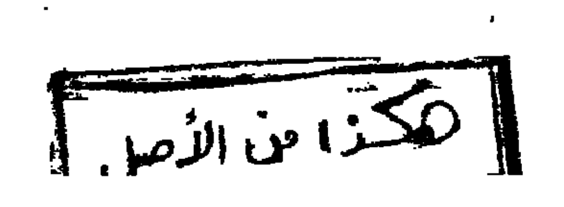
On reste confondu par tant d'hypocrisie. Le grand public n'a jamais cessé d'aimer les arbres, et les Français assistent avec désespoir depuis longtemps à leur massacre par les administrations qui les gouvernent.

C'est aux ingénieurs des ponts et chaussées, de l'E.D.F., des P.T.T., du génie rural, à tous ceux qui sortent des grandes écoles et des universités qu'il conviendrait de redonner le respect des arbres, ainsi qu'à ceux qui en plantent, comble de dérision, là où il n'en faudrait pas, comme sur la place des Vosges à Paris.

La campagne actuelle en faveur de la nature se trompe d'adresse. Les Français n'ont pas de leçon à recevoir de leurs préfets et sous-préfets. Ils leur demandent de retourner aux champs pour constater les désastres que leur incurie a laissé s'accomplir.

JEUNESSE

● *Une centaine d'animateurs et d'animatrices* des centres de loisirs et des centres aérés de la Ville de Paris ont manifesté vendredi 15 avril dans la matinée devant l'Hôtel de Ville. Ils réclament notamment la réforme de leur statut, l'amélioration de leurs conditions de travail, l'ouverture des centres à tous les enfants, la construction de locaux plus nombreux, la création d'un service d'autobus pour les sorties, et la gratuité des stades, des piscines et des musées à Paris.



هكذا من الأصل

RELIGION

UN PÉLERINAGE ANGLICAN A CHARTRES

« Nous accepterions une certaine primauté du pape »

nous déclare l'évêque de Chichester

Chartres. — Une centaine d'anglicans du diocèse de Chichester, dans le Sussex (Angleterre), sont venus à Chartres en pèlerinage du 12 au 15 avril, conduits par leur évêque, le Dr Eric Kemp. Chartres et Chichester sont jumelées depuis 1959. Ce lien de caractère municipal s'est étendu aux structures ecclésiastiques de ces deux villes épiscopales.

Le Dr Kemp connait bien la France. Après sa nomination comme évêque de Chichester en 1974, mais avant même sa consécration, il a rendu visite à Mgr Roger Michon, évêque de Chartres, qui a accepté, en retour, d'assister à l'intronisation du Dr Kemp. De cet échange sont nées les premières idées concernant un pèlerinage diocésain.

Celui de cette année marque une étape œcuménique. L'année dernière, la maîtrise de Chichester avait accompagné une messe catholique célébrée en la cathédrale. Cette fois, en plus des rencontres œcuméniques entre les chrétiens chartrains et ceux de Chichester, qui ont jalonné les trois jours de pèlerinage, l'eucharistie anglicane a été concélébrée, pour la première fois, par le Dr Kemp, l'évêque auxiliaire de Lewes et plusieurs membres de leur clergé. La visite s'est terminée par un office œcuménique qui a réuni les deux évêques.

Le Dr Kemp, qui est le président de la commission œcuménique du synode général anglican, et qui a été chargé des relations *œcuméniques avec les Eglises du* continent européen par le Dr Coggan, archevêque de Cantorbéry et primat de la communion anglicane, qui doit rendre une première visite à Paul VI du 27 *au 30 avril prochains*, a accepté de faire le point avec nous sur la situation de l'Eglise anglicane aujourd'hui et ses rapports avec l'Eglise catholique.

De notre envoyé spécial

De loin, et de quelque direction qu'on arrive, on ne voit que ses deux flèches : deux doigts qui désignent inégalement le ciel. La cathédrale de Chartres domine à tel point *la ville que, longtemps, on ne voit* qu'elle, solitaire dans les champs, gerbe de pierre poussée, comme par miracle, parmi les épis de blé.

Celui qui pénétrait dans ce haut lieu de piété mariale le mercredi 13 avril, à 18 heures, aurait pu croire qu'il assistait à une messe catholique : encens, génuflexions, signes de croix, prières pour le pape et l'évêque de Chartres, le *Gloria*, *Sanctus* et *Agnus Dei* chantés en latin... Il s'agissait en fait de l'eucharistie anglicane, chantée par deux chorales de Chichester et célébrée par l'évêque, selon le rite réformé.

« *En réformant leur liturgie toutes les deux*, nous a déclaré celui-ci, *les Eglises catholique et anglicane ont opéré un retour aux sources, ce qui explique les nombreuses similarités entre les deux rites.* » Les anglicans connaissent-ils la même « querelle des rites » qui agite l'Eglise catholique dans certains pays ?

« *Oui et non*, répond le Dr Kemp. *Il existe chez nous une Société pour la préservation du Prayer Book — ce qui correspondrait à vos intégristes — mais comme nos réformes se font très démocratiquement, et après de larges consultations, nous nous sommes bien gardés d'interdire le Prayer Book, qui est notre « rite de saint Pie V », en quelque sorte ! On peut célébrer actuellement selon trois rites : une liturgie réformée écrite dans un langage moderne, une autre qui garde le langage plus classique du Prayer Book et l'ancien rite, pratiquement inchangé. Si très peu de prêtres utilisent ce dernier, il était important psychologiquement de le conserver, pour éviter le durcissement.* »

Voilà le parfait exemple du fameux « comprehensiveness », ou esprit de compromis, qui permet à l'Eglise anglicane, à la fois « catholique et réformée », de maintenir un étonnant pluralisme et de jouer un rôle de « pont », indispensable pour *l'œcuménisme, entre les Eglises* protestantes et l'Eglise catholique. Tout au long de notre entretien, on sent d'ailleurs une grande réticence chez l'évêque de Chichester pour *l'intransigeance doctrinale et disciplinaire* de l'Eglise romaine

« Nous nous méfions de la curie »

Faisant allusion à la déclaration publiée en janvier par la commission internationale anglicane-catholique romaine sur « l'autorité dans l'Eglise », dans laquelle les experts anglicans reconnaissent une certaine « primauté universelle » au siège de Rome (*le Monde* du 21 janvier), le Dr Kemp souligne les obstacles qui demeurent, et notamment la notion d'infaillibilité qui, aussi circonscrite soit-elle en théorie, s'étend dans la pratique à toute la vie de l'Eglise.

« *Les anglicans accepteraient une certaine primauté du pape dans une éventuelle Eglise réunifiée*, dit-il, *un peu comme celle exercée actuellement par l'archevêque de Cantorbéry au sein de la communion anglicane, car il faut une « cour d'appel » à laquelle recourir en dernière instance. Mais nous nous méfions du pouvoir de la Curie romaine et de ses méthodes autoritaires, dont la décision d'interdire l'ordination des femmes est le dernier exemple en date.* »

Encore un sujet brûlant, dont l'approche par l'Eglise anglicane est diamétralement opposée à celle de l'Eglise catholique. Pas de sentence *venue d'en haut ni de veto solennel*, mais, au contraire, une discussion à tous les niveaux de l'Eglise — synode, diocèses, paroisses, — qui aboutit à un compromis réaliste : *un accord de principe qui reconnaît que, sur le plan théologique, les femmes peuvent être ordonnées prêtres sans offenser Dieu,* assorti d'une décision pratique : l'opportunité de telles ordinations sera laissée à la discrétion de l'évêque local, après consultation avec les autres communautés chrétiennes.

Sur le front œcuménique, après le « *traumatisme* » provoqué par l'échec, en 1969, du projet d'union entre anglicans et méthodistes, c'est le « *réalisme pessimiste* » qui domine actuellement. « *L'année dernière, cependant*, note le Dr Kemp, *la Commission pour l'unité des Eglises — qui réunit toutes les confessions chrétiennes en Angleterre, y compris la confession catholique — a élaboré « dix propositions » en vue de l'unité chrétienne ». Et même si certaines de celles-ci, telle la reconnaissance mutuelle des sacrements ou des ministères, n'ont pas encore pu être acceptées par les catholiques, on peut dire qu'il existe un progrès certain.* »

Sur le plan interne, enfin, l'évêque de Chichester a rapidement énuméré quelques-uns de ses « *soucis actuels* ». *Il y a les problèmes financiers* d'une Eglise menacée peut-être plus que d'autres par l'inflation (1). Il y a celui de la baisse des vocations sacerdotales, bien que « *depuis 1974 la courbe est en train de remonter* ».

Sans préjuger les sujets à l'ordre du jour de la rencontre qui aura lieu entre le primat anglican et le pape à la fin de ce mois, on peut penser que l'Eglise catholique a tout à gagner à un rapprochement avec une Eglise qui vit, encore plus qu'elle, un certain nombre de contradictions et de tensions internes et qui paraît avoir réussi beaucoup mieux qu'elle — grâce à un mélange de tolérance, de bon sens et de compromis britannique — à concilier pluralisme et unité.

ALAIN WOODROW.

(1) Un rapport officiel publié en 1974 révélait qu'un tiers du clergé paroissial recevait un traitement inférieur au minimum hebdomadaire « recommandé » de 31 livres (280 F). Certains, qui reçoivent moins de 25 livres par semaine, doivent aussi payer une partie des dépenses du fonctionnement de leur paroisse.

● **ERRATUM.** — La disparition de quelques lignes dans l'article sur le nouveau délai de sept jours accordé aux occupants de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (*le Monde* du 16 avril) a déformé le sens de ce texte.

Voici ce qu'aurait dû être le troisième paragraphe :

Si l'abbé Ducaud-Bourget ne refuse pas l'idée d'une « *évacuation à l'amiable* », le ton monte chez certains de ses partisans. « *Les belles illusions sont finies*, nous a déclaré M. Rolland, au nom du comité de presse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. *Maintenant le masque tombe : une seule chose compte, faire sortir les traditionalistes de gré ou de force. Les vraies données du problème, la religion elle-même, s'effacent devant le plus divin des sacrements temporels : l'autorité.*

» *Quant aux vicaires de Saint-Nicolas, ne sont-ils pas fatigués à force de brandir sans cesse, à bout de bras, des paroissiens aussi exaspérés que fantomatiques ?* »

Nous avons rencontré un de ces paroissiens, M. Yves Herme, etc. (la suite sans changement).

SCIENCES

DES CHERCHEURS SOVIÉTIQUES ANNONCENT QU'ILS ONT SYNTHÉTISÉ L'ÉLÉMENT 107

Moscou (*A.F.P.*). — Les Soviétiques ont annoncé, jeudi 14 mars, qu'ils avaient franchi un nouveau pas dans la recherche et la production d'éléments transuraniens, en obtenant, par synthèse, l'élément 107.

Dans une interview à l'agence Tass, l'académicien Gueorgui Flerov, de l'Institut unifié de recherches nucléaires de Doubna, au nord de Moscou, a précisé que le nouvel élément a été obtenu en bombardant du bismuth-209 avec des noyaux lourds de chrome-54. Les premières expériences qui avaient permis déjà d'observer, de façon très brève — pendant deux millièmes de seconde, — l'apparition de ce nouvel élément avaient été réalisées dans le même institut en 1975.

Dans le laboratoire des réactions nucléaires de Doubna, que dirige l'académicien Flerov, la « machine » utilisée pour l'obtention de nouveaux éléments de la table de Mendeleïev comprend un cylindre à rotation rapide, dont la surface est recouverte par une mince couche de la matière formant la cible à bombarder, qui subit le « feu » d'un flux d'ions l'abordant de façon tangentielle.

Les éléments qui composent l'univers sont en nombre limité. Ils ont été classés en fonction de leur masse dans un tableau qui porte le nom de son inventeur : Mendeleïev. Alors que les éléments *les plus légers sont* stables, les éléments lourds sont tous radioactifs : ils disparaissent très rapidement (souvent en une fraction de seconde). Aussi ne les trouve-t-on pas à l'état naturel. Il n'est toutefois pas impossible de les fabriquer C'est ce à quoi s'emploient diverses équipes de chercheurs dans le monde.

Ce n'est pas la première fois que les Soviétiques annoncent qu'ils ont réussi cette synthèse. Mais son existence n'était pas sûre : les expériences menées à Doubna avaient été critiquées, en particulier par l'équipe américaine concurrente dirigée par M. Albert Ghiorso (université de Berkeley). Une polémique du même genre s'était développée ces dernières années entre les deux équipes à propos de l'élément 106. La preuve absolue de la présence d'un nouvel élément est, en effet, toujours difficile à apporter. — J.-L. L.

POUR SON XV[e] ANNIVERSAIRE

Le CNES présente à Toulouse un échantillonnage des réalisations spatiales françaises

De notre correspondant régional

Toulouse. — Pour fêter le quinzième anniversaire de sa création, le Centre national d'études spatiales (CNES) présente à Toulouse *une remarquable exposition* dans les salons de la chambre de commerce et d'industrie. C'est un échantillonnage complet des réalisations spatiales françaises que le CNES met ainsi à portée de main du public, depuis le troisième étage de la future fusée européenne Ariane, jusqu'aux maquettes des satellites Symphonie et Starlette. *De quoi intéresser les adultes mais aussi* les élèves des lycées, des collèges et des universités, qui peuvent visiter l'exposition en groupes sous la conduite de commentateurs qualifiés.

Si le CNES a quinze ans, le Centre spatial de Toulouse est beaucoup plus *jeune puisque*, créé sur le papier le 1er janvier 1968, il n'a été mis en service que le 29 octobre 1973. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, différents services techniques installés jusqu'ici dans la région parisienne au centre d'essais en vol de Brétigny furent transférés dans la banlieue toulousaine : les ballons-sondes en 1968, les fusées-sondes l'année suivante, les satellites en 1971.

La mission du centre spatial de Toulouse est d'apporter aux laboratoires scientifiques du C.N.R.S. et à l'université un soutien technique *au plan national*. Cette aide est particulièrement importante dans les technologies de pointe par la construction de véhicules spatiaux. Au plan européen également, le centre toulousain apporte sa collaboration dans la conception des systèmes spatiaux : ce fut le cas pour Météosat (*le Monde* du 24 février) et tout récemment encore pour le projet Spot utilisé pour l'observation du globe terrestre.

Dans le cadre de Midi-Pyrénées, le CNES fait participer l'industrie régionale à la réalisation de ses différents programmes et contribue ainsi *à soutenir un difficile* équilibre économique dans les huit départements les plus touchés par le problème de l'emploi. L'an dernier, des contrats signés avec des industries régionales ont dépassé les 15 millions de francs. En ont bénéficié plus particulièrement : la Société industrielle Latécoère (programme du lanceur européen Ariane et rénovation du centre *spatial de Kourou*, en Guyane) ; la Société de travaux d'électricité et d'électronique du Languedoc (nacelles pour expériences scientifiques et capteurs *de télédétection des ressources* terrestres) ; la Société d'études et d'équipement électronique (équipement de *télémesures* pour le satellite Arcad 3, ballons et fusées-sondes) ; la Compagnie pour l'électronique, *l'informatique et les* systèmes (équipement de Symphonie, de stationnettes, de mesures de l'énergie solaire) ; la SNIAS (télécommande de fusées-sondes et équipement de télétracantes), etc.

Le centre spatial de Toulouse possède aussi le plus grand simulateur d'ambiance spatial d'Europe (cylindre de 6 mètres de diamètre et de 6 mètres de haut), capable de tester des véhicules de très grande dimension (Météosat, Maarots)

Les expériences en cours d'essai s'y poursuivent pendant plusieurs semaines, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le CNES collabore en outre régulièrement au centre d'étude et de recherche de Toulouse (CERT) et à ses trois départements d'études : *recherche* en technologie spatiale, recherches en automatisme et recherches en micro-ondes.

Pendant les manifestations du *quinzième* anniversaire, qui se dérouleront jusqu'au 22 avril, des ateliers de mini-fusées sont organisés pour les jeunes d'une dizaine de centres aérés. Samedi 16 avril, cent vingt-huit mini-fusées seront lancées de *Portet-sur-Garonne*, le jour même de leur construction. Ce sont les membres du groupe aérospatial de Toulouse et des enseignants-animateurs qui ont pris en charge les ateliers de ces mini-fusées.

LÉO PALACIO.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice BLANC,
prêtre aumônier militaire, E.R.,
survenu le 14 avril 1977 à l'hôpital Percy de Clamart (*Hauts-de-Seine*).

Les obsèques seront célébrées en la chapelle de l'hôpital le lundi 18 avril, à 10 heures.

Une messe sera dite à la cathédrale Saint-Jean de Besançon le mardi 19 avril, à 10 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Chaprais.

1, rue Legrand, Belfort.
130, Grande-Rue, Besançon.

— M. et Mme Bernard Rousset, leurs fils Michel, Denis et François, ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère

Mme Génia CAUSANSCHI,
survenu le 11 avril 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale le 14 avril 1977 *au cimetière de Bagneux-Parisien*.

— Sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 avril 1977, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Mme Julia FOTINSKY,
veuve de Serge Fotinsky,
artiste peintre.

Le convoi partira de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, à 10 h. 30, le lundi 18 avril, pour se rendre au cimetière parisien de Bagneux.

— Nous apprenons le décès, survenu le 8 avril à Venise, du

docteur Hagop KHOUBESSERIAN,
président d'honneur
de l'Association scientifique
des médecins acupuncteurs de France.

[Né le 1er mars 1898 à Adana (Turquie), le docteur Khoubesserian avait fait ses études à la faculté de médecine de Paris. Il avait consacré l'ensemble de sa carrière à l'acupuncture et était devenu dès 1945 secrétaire général de la Société d'acupuncture, puis président, en 1969, de l'Association scientifique des médecins acupuncteurs de France. Le docteur Khoubesserian a notamment publié « Thérapeutique en acupuncture » et « *Planches schématiques d'acupuncture* ».]

— *Metz, Milan, Paris.*
M. et Mme Jean-Louis Loevenbruck,
M. et Mme Donato Marcolivio et leurs enfants,
Mlle Elisabeth Loevenbruck,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Henri LOEVENBRUCK,
née Marguerite Prillot,
survenue à Metz le 10 avril 1977 à l'âge de soixante et un ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 13 avril 1977 à Metz (Moselle).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

2, avenue Robert-Schuman,
57000 Metz.

— On nous prie de faire part du décès du

docteur NGUYEN VAN NHA,
survenu à Montpellier le 11 avril 1977 dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Lespinassière (Aude) le 13 avril

15, rue Boyer, 34000 Montpellier.
2, allée des Violettes,
94240 L'Haÿ-les-Roses.
8, rue du Puits,
91830 Le Coudray-Montceaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Pierre VIZENTINI,
née Hélène Thouvard,
survenu le 13 avril 1977 dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 15 avril 1977 en l'église Saint-Pierre de Montrouge.

De la part de M. et Mme J.-P. Vizentini.

44, rue Sarrette, 75014 Paris.

Anniversaires

— 20 avril 1973.

Hugues-François DUFAY,
élève lycée technique Eiffel, Dijon, disparaissait accidentellement.

Son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'ont estimé.

Communications diverses

— L'Association des anciens élèves du lycée Henri-IV donnera son déjeuner annuel le dimanche 24 avril, à 12 h. 45. Présidence de M. Pierre Escoube, président de l'association. *L'hôte d'honneur, M. Jacques Borel*, prix Goncourt 1965. Prix du couvert : 65 francs, 55 francs pour les moins de vingt-six ans. A adresser d'urgence au trésorier Guy Bonargent, 97, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris, ou à : C.C.P. Paris 376 67.

Messes anniversaires

— L'Association des rescapés de l'Aisne et du Chemin des Dames fera célébrer une messe le 23 avril, à 10 h 45, en l'église de Notre-Dame-de-Lorette, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Le 24 avril, pèlerinage sur les lieux historiques du Chemin des Dames, Caverne du Dragon, Vailly, etc. (Inscriptions et renseignements : M. Guerard Raymond, 6, allée des Fleurs, 94700 Maisons-Alfort.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

LUNDI 18 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., entrée de l'exposition, Mme Bachelier : « Grand Palais : Dieux et Démons de l'Himalaya » (entrées limitées).

15 h., église Saint-Merri, Mme Allaz : « Quartier Saint-Merri Beaubourg ».

15 h., devant Saint-Etienne-du-Mont, Mme Gatouillat : « Dans les pas de F. Villon au Quartier latin ».

15 h., entrée de la Basilique, métro Saint-Denis-Basilique, Mme Guillier : « La Basilique de Saint-Denis ».

15 h., Façade, place de l'Opéra, Mme Oswald : « Le Palais Garnier, Opéra de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues du vieux Marais » (*A travers Paris*).

15 h., métro Vavin, guichet : « Chez un restaurateur de vitraux » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Jussieu : « Les Arènes de Lutèce » (Histoire et Archéologie).

15 h., entrée, place Paul-Painlevé : « La vie quotidienne au Moyen Age au musée de Cluny » (Paris et son Histoire).

10 h. 45, 78, rue de Lille : « L'hôtel de Beauharnais » (*Tourisme culturel*).

CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « La révolution mexicaine » (projection) (F.M.V.J. Voyages).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « Le buisson ardent » (L'Homme et la Connaissance).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : expérience du calme intérieur » (entrée libre).

14 h. 45, *Institut de France*, 23, quai Conti, M. Robert Cornevin : « Les littératures d'Afrique noire : bilan et perspectives ».

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITIONS

S. 8. — Porcel., faïences anciennes, meubles, objets d'art 18e, 19e.
S. 14. — Tableaux modernes.

JUSTICE

LE SCANDALE FINANCIER DES FLANADES

Deux filiales de la Caisse des dépôts mises en cause se constituent partie civile

La CIRP (Compagnie immobilière de la région parisienne) et la S.C.I.C. (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations) viennent de se porter partie civile, après l'ouverture par le parquet de Pontoise, le 7 avril dernier, d'une information contre X... consécutive à la découverte du scandale financier des Flanades à Sarcelles (Val-d'Oise).

M. Léon-Paul Leroy, président du conseil d'administration de la S.C.I.C., qui tenait, le vendredi 15 avril, à Paris, une conférence de presse, a, en plus de cette annonce, apporté quelques précisions sur l'attitude de la Caisse des dépôts et de ses deux filiales dans l'affaire des Flanades.

Selon M. Leroy, « *la direction régionale de la S.C.I.C. de Sarcelles avait le pouvoir de décider de l'attribution des prêts. Il y a ainsi des brebis galeuses sans doute parmi cinq employés au maximum (sur un total de mille huit cents salariés à la S.C.I.C.), notamment ceux qui avaient à Sarcelles la charge des tractations commerciales et de la vérification des travaux effectués réellement dans les magasins. En fait, on a accepté dans certains cas de donner des prêts à des personnes totalement démunies de capitaux* ».

La commercialisation de ce centre étant devenue difficile fin 1973, explique M. Leroy, des prêts d'aménagement ne pouvant excéder 2 000 F par mètre carré ont été consentis par la CIRP aux acheteurs de locaux commerciaux, une procédure de vérification des fonds prêtés accompagnant l'octroi des prêts. Le total des prêts aurait atteint 47 millions de francs.

Ces prêts, est-il précisé, provenaient de fonds propres à la Caisse des dépôts, qui ne faisait, en aucun cas, appel aux fonds qu'elle gère et notamment aux dépôts de caisse d'épargne. La CIRP a engagé depuis deux ans des actions civiles et commerciales en vue de la sauvegarde de ses intérêts.

Enfin, « *selon l'état des créances déposé au greffe du tribunal de Pontoise par le syndic de la liquidation des biens de la société Tilt 3* », le total des créances touchant cette entreprise s'élève « *pour sept créanciers sur neuf à 11 129,97 F, les deux autres ne figurant pas sur l'état officiel des créances* » (*le Monde* du 15 avril).

D'autre part, après M. Yves de Kervéguen, un autre député du Val-d'Oise, M. Henry Canacos (P.C.), maire de Sarcelles, a déposé une question écrite sur le scandale des Flanades. Il demande à M. Raymond Barre « *que toute la lumière soit faite* » et « *s'il ne pense pas qu'avec l'éclatement de ce scandale se pose le problème du statut de la Caisse des dépôts et consignations et de ses filiales, qui devrait être démocratisé en associant largement à leur gestion les élus et les usagers concernés* ».

Faits et jugements

La « panthère rose » devant les juges.

Le tribunal de Paris a ordonné, vendredi 15 avril, en référé, la saisie de deux copies du film *Quand la panthère rose s'emmêle*, à la demande de M. René Goscinny, le créateur d'*Astérix*, qui se plaint d'une contrefaçon de l'un de ses scénarios, *le Maître du monde*.

L'avocat du demandeur, Mᵉ Charles Libmann, a indiqué que M. Goscinny avait proposé, en 1975, à l'acteur principal du film, Peter Sellers, ce scénario original sur le thème d'un savant fou et criminel menaçant de détruire le monde, mais qu'il n'avait pas été accepté. Pourtant, dans le film, les similitudes de gags et de situations sont fort nombreuses, ce qui ne peut être dû au hasard. M. Goscinny pourra maintenant engager un procès sur le fond pour demander réparation de son préjudice.

Les droits politiques sur les lieux de travail : la cour d'appel d'Amiens donne raison à une entreprise.

La cour d'appel d'Amiens, dans un arrêt rendu le 17 mars, a infirmé la décision du tribunal d'instance d'Amiens en date du 10 août 1976, qui avait débouté la direction de Ferodo de son action en réparation après l'organisation d'une réunion d'information d'élus communiste sur le parking de l'entreprise le 11 décembre 1975 (*le Monde* des 3 et 4 septembre 1976). Le tribunal avait estimé que la diffusion de l'information en dehors des heures de travail « *est une contrainte qui doit s'imposer à l'employeur d'autant plus facilement qu'elle ne met pas en cause son intérêt de propriété, puisqu'elle ne lui cause ni gêne ni détérioration* ». La cour d'appel après avoir déclaré que « *leur devoir* (des juges), *le plus élémentaire était de faire abstraction de leurs opinions ou idéologies...* » ajoute, dans un attendu, que le tribunal « *s'est érigé en législateur dans le but d'imposer aux justiciables sa conception personnelle du droit de propriété et a violé la loi sur la séparation des pouvoirs* » et que par conséquent, « *la société Ferodo était en droit, comme tout propriétaire, de s'opposer ainsi qu'elle le fit à l'intrusion dans l'enceinte de sa propriété privée d'éléments totalement étrangers à l'entreprise venus au surplus dans le but unique d'y effectuer une tournée de propagande politique* ». La société Ferodo, qui avait réclamé 4 000 F à titre de dommages et intérêts se voit allouer une somme de 2 000 F.

Manifestation de détenus à la centrale d'Ensisheim.

Une centaine de détenus de la centrale d'Ensisheim, près de Mulhouse (Haut-Rhin), ont refusé de réintégrer leurs cellules jeudi 14 avril, après le repas du soir, pour protester contre le refus de l'administration pénitentiaire d'accorder une permission exceptionnelle à un prisonnier qui voulait assister aux obsèques de son père adoptif. Ce détenu, Daniel Wolf, est condamné à la réclusion à perpétuité pour un double meurtre.

Le calme est finalement revenu vendredi 15 avril vers cinq heures du matin. Six détenus ont été transférés par mesure disciplinaire à la prison de Briey (Meurthe-et-Moselle).

Deux jours auparavant, un jeune détenu s'était également réfugié sur le toit du centre de détention de Mulhouse pour pouvoir assister aux obsèques de son père. L'administration lui a finalement accordé ce qu'il demandait. Ce prisonnier, condamné à sept ans d'emprisonnement, avait déjà purgé près du tiers de sa peine.

Mauvais temps pour les trafiquants de drogue.

Le remorqueur *Laurent-Chambon*, qui recherchait en Méditerranée l'épave d'un voilier italien naufragé, a retrouvé au large de Bonifacio (Corse), le sloop *Berguil* n'ayant pas rejoint, comme prévu le port de Bandol (Var) et porté disparu depuis le samedi 9 avril.

Le voilier avait été loué par M. Jean-Marie Alloud, un Aixois, surveillant d'internat au C.E.T. Louis-Blériot de Marignane, qui, avec cinq amis, avait mis le cap sur les Baléares au début des vacances scolaires, et devait être ensuite pris par le mauvais temps. L'équipage du sloop refusa le secours proposé par le commandant du remorqueur, se contentant d'accepter quelques vivres et de l'eau, mais refusant la prise en remorque.

Cette discrétion s'explique à présent : les douaniers de la vedette garde-côte de Bonifacio ont abordé à leur tour le *Berguil* et ont découvert, dans la nuit du 15 au 16 avril, 120 kilos de haschisch sous forme de plaquettes dissimulées à l'avant du bateau. — (*Corresp.*)

● *Le tribunal correctionnel de Montbéliard* (Doubs) a condamné le docteur Pierre Messmer, poursuivi pour établissement de faux certificats d'internement, à 5 000 F d'amende. Ce médecin de Valentigney avait rédigé deux certificats déclarant que M. Camille Dornier, employé des P.T.T., devait être admis dans un établissement spécialisé, alors que celui-ci n'avait même pas été examiné (*le Monde* du 22 mars). L'épouse de M. Dornier, Mme Evelyne Dornier, poursuivie solidairement, a été condamnée pour sa part à 1 000 F d'amende. Quant à la victime, elle obtient 6 000 F à titre de dommages et intérêts. Les prévenus, la partie civile, le ministère public ont interjeté appel de ce jugement.

Jour de chance à la loterie des flagrants délits

A propos de la procédure des flagrants délits, dont on parle bien souvent depuis quelque temps aux alentours du Palais de justice, il est une chose qu'on a tendance à oublier : cette procédure n'est en soit ni plus ni moins malfaisante que celle des tribunaux correctionnels ou celle des cours d'assises. Mais parce qu'elle allait vite, elle est devenue expéditive : parce qu'elle est toujours en retard d'un délit comme la France est toujours en retard d'une guerre, elle s'essouffle.

Pourtant, lorsqu'elle est de bonne volonté, comme c'est le cas cette semaine à la vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, elle peut peut-être servir à quelque chose : être ce qu'on appelle chez les militaires la force de dissuasion et, chez tout un chacun, la fessée.

Evidemment, revenir d'une justice expéditive à une justice rapide, cela coûte du temps : entre neuf et dix minutes par personne. Cela n'a pas l'air d'être beaucoup mais c'est bien plus que la moyenne, à Paris en tout cas. Car il y a du monde dans le box, le vendredi 15 avril par exemple : cinquante et une personnes, quarante dossiers.

Vers 18 heures, vingt-deux voyageurs du hasard s'entassent encore dans le box prévu pour douze, une rame de métro en panne aux heures de pointe : les visages sont seulement un peu plus noirs, un peu plus basanés que dans les wagons de la R.A.T.P.

Au soir la 23ᵉ chambre est encore éclairée tandis que le palais est désert depuis longtemps. Les gardes, qui n'ont pas l'habitude, rient un peu jaune de veiller si tard, jusqu'à 23 heures et plus. « *Heureusement*, dit l'un d'eux, *cela ne durera pas.* »

Cela ne durera pas, peut-être. En tout cas, il est sûr qu'on n'a pas perdu de temps ce vendredi. Le président, M. Bernard Chemin, comprend le dossier — bien fait de surcroît. — il délibère avant de juger, s'adresse à des êtres humains et prononce le sursis pour tous les délinquants primaires. Le substitut du procureur requiert plus souvent un « avertissement » que l'habituelle « application de la loi ». L'avocat commis d'office, Mᵉ Baudouin Fournier, s'acquitte de sa tâche avec talent et cœur. C'était le jour de chance à la loterie des flagrants délits, mais il était exemplaire.

La loi et le péché

La fessée ? On l'a administrée avec une conviction toute paternelle à une dizaine de gamins de dix-huit ans qui manquaient de père, voleurs de voitures, voleurs de briquets, voleurs de livres, voleurs de trois fois rien, voleurs parce qu'ils ont bu mais voleurs quand même. Ils ont tous eu le sursis pour une petite peine d'emprisonnement et l'explication de ce que cela voulait dire. Ils ont eu l'air de comprendre. Il faut bien croire à la fessée.

Dommage qu'il y ait partout des bavures en ce moment, mais ce n'est pas la faute des magistrats.

Il y a des péchés que la loi s'essouffle à punir quand la société les a déjà pardonnés. Un monsieur et une dame sont surpris « en action » dans une voiture par une ronde de police qui « s'amuse », dit l'avocat, qui « fait son métier », dit le président. L'homme est marié. Avec sa femme, « ça va sans plus ». Cette comparution humiliante pour tout le monde n'arrangera pas les choses. Il n'est pas besoin d'un tribunal pour infliger une simple amende.

Il y a aussi les péchés que la loi s'obstine à punir quand la société ne sait pas les éviter. Les neuf travailleurs immigrés du jour — Sénégalais, Algériens, Yougoslaves — ont été raflés avec une fausse carte de séjour qu'ils ont souvent payée très cher. Sans s'être concertés, ils racontent tous la même histoire. Ils s'en retourneront tous avec quatre mois de prison avec sursis et de petites amendes, mais sans papiers d'identité sur eux, ni vrais ni faux cette fois.

Il y a enfin les péchés que la loi punit parce que la société veut se les cacher. On la comprend. Ils sont affreux à voir. Dans le lot de ce 15 avril, il y a Henri Catherine. Il a quarante-sept ans et c'est un vieillard : dix-neuf condamnations, vingt années dans les prisons de toutes les provinces. En janvier, par hasard, il était libre. Il est allé à l'hôpital avec une pleurésie. Il en est sorti avec un certificat lui conseillant pour sa santé un emploi de veilleur de nuit...

Sa mère, quatre-vingts ans, lui donne un peu d'argent. Il y a deux jours, il a essayé de voler une valise dans une gare. Le tribunal l'a renvoyé en prison pour trois mois. L'habitude... « *Essayez de trouver quelqu'un pour vous aider* », lui a fermement conseillé le président. En sortant, il a répondu poliment : « *Merci* ».

FRANÇOISE BERGER.

SPORTS

FOOTBALL

PAS DE MODIFICATIONS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE POUR RENCONTRER LA SUISSE

Pour rencontrer la Suisse, le 23 avril à Genève, Michel Hidalgo, directeur de l'équipe de France, n'a pas cherché à modifier l'équipe qui a été battue à Dublin par l'Irlande (1 à 0) au terme d'un match de qualification pour la Coupe du monde.

Le sélectionneur français maintient sa confiance au groupe qu'il a formé et compte même sur un match amical pour permettre à ses joueurs de se reprendre. Les seize footballeurs retenus sont les suivants :

Gardiens : Bertrand-Demanes, Rey. *Arrières* : Battiston, Janvion, Lopez, Meynieu, Rio, Tusseau. *Milieu de terrain* : Bathenay, Giresse, Platini, Sahnoun. *Avants* : Lacombe, Rocheteau, Rouyer, Six.

JEUX OLYMPIQUES

LORD KILLANIN REPORTE SON VOYAGE EN CHINE

Hospitalisé à Dublin, le 12 avril, à la suite d'une crise cardiaque, lord Killanin, président du Comité olympique international (C.I.O.), a dû reporter le voyage qu'il devait faire en Chine, du 2 au 7 mai. Il est aussi possible que le repos que devra prendre lord Killanin ne lui permette pas de participer à la session plénière du C.I.O., qui aura lieu à Prague au mois de juin prochain.

TENNIS. — *Les Etats-Unis menaient par 2 à 0 au terme de la première journée du match qui les oppose à l'Australie en demi-finale de la zone américaine de coupe Davis. Roscar Tanner a battu Byron Bertram 6-4, 6-2, 1-6, 6-4 tandis que Brian Bottfried gagnait en trois sets (6-4, 6-2, 6-3), devant Ray Moore.*

POLICE

A SON CONGRÈS DE LARNAS (Ardèche)

Le Syndicat autonome des personnels administratifs juge les effectifs toujours insuffisants

De notre correspondant

Aubenas. — Trois préoccupations ont dominé les travaux du Xᵉ congrès national du Syndicat national indépendant des personnels administratifs et techniques de la police nationale (SNIPAT), qui viennent de se terminer au centre mutualiste d'Himbours, à Larnas (Ardèche) : l'augmentation des effectifs, la nécessité de promouvoir une réforme des statuts pour l'ensemble du personnel et l'amélioration des rapports public-police.

« *Il est exact que la police connaît des problèmes d'ordre quantitatif autant que qualitatif*, déclarait M. Pierre Vrebrugghe, directeur du personnel et des écoles de la police. *Il est également exact que le chiffre de 4 000 à 5 000 fonctionnaires administratifs supplémentaires à la police nationale permettrait de dégager un certain nombre de fonctionnaires actifs dans des tâches de police proprement dites.* »

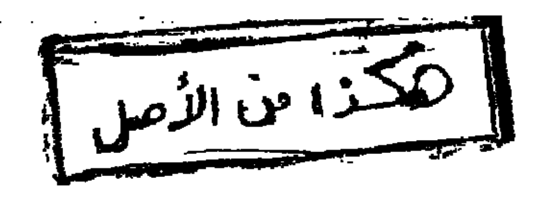
En 1971, M. Raymond Marcellin avait annoncé la création de 9 000 emplois administratifs et techniques en cinq ans. Le SNIPAT estime qu'un tiers seulement de ce projet a été réalisé. Cette situation contraint donc un certain nombre de fonctionnaires du service actif à effectuer des tâches administratives pour lesquelles ils ne sont pas préparés. A ce sujet, M. René Destrait, secrétaire général du SNIPAT, devait déplorer l'absence de concertation entre les membres de la commission Racine, chargée de la réforme des structures de la police nationale, et les représentants du personnel. C'est cependant à la fin du mois prochain que la commission devra remettre ses conclusions.

La nécessité d'améliorer les rapports public-police fut également évoquée par M. Destrait. « *Il importe*, dit-il, *que ces contacts soient humanisés, de façon à ce que l'image du service de la police soit accueillante au même titre que celle des autres services de l'Etat.* »

FAITS DIVERS

● *Deux gendarmes* ont trouvé la mort au cours d'un entraînement rassemblant, vendredi 15 avril, dix-huit éléments de la brigade de gendarmerie de montagne des Hautes-Pyrénées au col de Badescure, entre Arrens et Cauterets. Ayant dévissé, les deux hommes, Gérard Laurent, vingt-cinq ans, et Jean-Pierre Chartier, trente ans, ont dévalé une pente glacée sur plus de 100 mètres et ont été tués sur le coup. — (*Corresp.*)

● *Peu d'espoir de retrouver les sept marins de l'« Airel ».* — La préfecture maritime de Toulon a donné l'ordre aux unités de l'Aéronavale qui depuis dimanche 10 avril recherchaient un voilier en perdition en Méditerranée avec sept personnes à bord d'interrompre leur mission. L'*Airel*, qui participait à la Semaine nautique internationale de la Méditerranée, devait rejoindre Bandol (Var) au plus tard le 9 avril au matin.



Le Monde aujourd'hui

REGARD

Le compatriote

KHADIJA est belle. Elle a du Maghreb la couleur de la terre l'été, et le bleu des nuages. Le *rire de ses yeux* apprivoise l'oiseau insolent. Mais dans le regard une prairie de tendresse. Le geste simple. Pudique.

A Paris depuis quelques années où elle termine sa médecine. Ses compatriotes travailleurs, expatriés par le temps, elle les connaît bien. Elle milite à leur côté.

L'autre dimanche, descendant du métro, elle fut abordée par un travailleur émigré qui essayait de dissiper sa solitude.

« Tu es belle ma sœur... »

Khadija sourit.

« Dis, ma sœur, tu es arabe, n'est-ce pas ? »

Khadija aquiesça avec un petit rire.

« Alors, ma sœur, gazelle sous la lune, tu prends un café avec ton frère du Maghreb... le dimanche c'est long, c'est triste... et puis les autres ne parlent pas... allez, viens, on va parler du pays... »

Dans l'esprit de Khadija des mots et des images se bousculèrent : l'émigration... la solitude... la nostalgie... la culpabilité... la drague... l'exil... la mélancolie... la violence... le racisme ordinaire... Se parler, pourquoi pas ?

« D'accord, merci pour ton invitation. »

Au café, ils échangèrent quelques impressions sur le travail, l'exil, les vacances..., puis il y eut des silences longs et quelque gêne.

L'homme sortit de sa poche un billet de 10 F et le mit entre les seins de Khadija. A la surprise succéda un grand fou rire. L'homme gêné, s'excusa. Khadija le rassura, lui fit une bise et s'en alla...

TAHAR BEN JELLOUN.

VOYAGE

Comment peut-on être Indien ?

LE regard et la bourse vides, elle tend vers moi sa face démolie. Tout parle en elle, *excepté la bouche. C'est une Tamoul* de Tiréuchirappalli. Une Tchândal, condamnée par messieurs les brahmanes à l'abjection du paria. Intouchable même aux intouchables. Elle doit avoir dix-huit ans. Elle n'a pas de jambes. En a-t-elle jamais eu ? Mais elle porte un de ces dérisoires colliers de fleurs dont les Indiens sont si entichés. Comme des millions de ces harijans que Gandhi appelait les Enfants de Dieu, elle n'aurait même pas eu, jadis, le droit d'habiter une ville. Tacitement, la Constitution indienne lui accorde celui de mendier.

« Elle enfouit mon obole dans son sari. Sans un mot. Merci n'existe pas en aucune de nos quinze langues », m'expliquera un Indien. Vous donnez. C'est à Dieu. Alors ?

Le malentendu en Inde commence à l'aéroport. Le porteur à qui l'on tend son bagage fait osciller sa tête avec fureur, de gauche à droite. En signe de dénégation, *pense-t-on. Or c'est ainsi qu'il vous* dit oui. Mariée, cette femme ? Ne regardez pas sa main : on lui a bien passé la bague au doigt, mais au doigt de pied ! Dans le Kerala, les murs sont couverts de croix gammées entremêlées de faucilles et de marteaux. A Ootacamund, j'entends un bruit de fifre qui est affreux dans cette lumière. Dans un tintamarre de cris de joie, de pétards et de gais tambours, une petite foule très animée jette des poudres de toutes les couleurs au visage d'un jeune homme juché sur une chaise enrubannée, portée par quatre autres garçons. Je demande ce que c'est. Quelque mariage ? Un passant me répond : c'est quelqu'un qu'on va enterrer (1). L'adolescent est ficelé : *bien mort, sinon délivré.*

Dans le car Mangalore-Mysore, je commets mon premier impair. Voyant debout une très vieille paysanne, naturellement je lui cède ma place. Presque terrorisée, la pauvre femme connaît alors la plus grande surprise de sa vie. C'est dans un silence de mort qu'elle finit par s'asseoir, sous les yeux de ses compatriotes scandalisés.

La vérité est une inconvenance

Par avion, car, voiture, train *express et « passengers » (ceux qui* sont allés en Inde me comprennent), en bullock-car même, tiré par deux buffles, huit semaines, je navigue en zigzag, plein sud, de Bombay — ce bazar qui se prend pour une ville — à Madurai, l'antichambre du Sri-Lanka, via Poona, Kurduvadi, Goa, Hyderabad, Secunderabad, Guntur, Vijayawada, Madras, Bangalore et Mangalore, Hassan, Ooty, Mysore, Pondichéry, Ootacamund, Salem... Seul. C'est le voyageur solitaire qui va le plus loin. Et je comprends, enfin, à quel point, tous, nous pouvons « toujours avoir assez de force pour supporter les maux d'autrui ».

L'Inde ! On croit avoir tout dit quand on a noté que, sans doute, c'est le pays des plus pauvres du monde. D'autres n'y voient qu'un immense couvent. Perdu dans des paysages d'une mélancolie presque insoutenable, si j'y vois, quant à moi, d'incurables pauvres diables engourdis par la pauvreté et leur impuissance absolue à faire revivre les terres mortes, je dois ajouter que, pour nombre de ces gueux complets, la vie spirituelle me paraît plutôt être un luxe, comme disait Ramakrishna.

De l'autre côté du miroir occidental, comme Alice, je découvre un autre monde. La grande question ou plutôt la seule, n'y est que de survivre, quoiqu'on nous interdise d'écrire. Car, ici, la vérité est une inconvenance. A Settihalli, un village du Grand Sud échoué sur la latérite, j'entrevois, pour la première fois, l'ivresse de l'impuissance : celle qui conduit à la tentation la *plus forte de l'homme, la tentation* de l'inertie.

PIERRE LEULLIETTE.

(Lire la suite page 10.)

(1) *Les pauvres ne brûlent pas leurs morts : trop cher.*

16 avril : journée de l'arbre



— On est à la fois rétro et dans le vent.

VU DE BRETAGNE

La vadrouille des saints

SAINTS de bois, saints de pierre, saints et saintes de Bretagne, nuitamment, s'en vont et ne s'en reviennent pas. C'est une triste vadrouille, nullement catholique, nullement apostolique. Un pèlerinage dans la simonie. O la longue, la scandaleuse semaine sainte...

Cette razzia des chapelles me met en rage. Il n'est pas de mois où la presse n'annonce un vol en quelque sanctuaire. Le dernier en date concerne six statues dérobées dans la chapelle de Saint-Sébastien, près du Faouët, dans le Morbihan. Trois vols considérables avaient déjà eu lieu dans cette même région, l'hiver dernier. Il faut dire que les gangs des statues ont trouvé dans les services officiels des affaires culturelles un concours précieux. L'inventaire général des monuments et des richesses artistiques est en cours. Ce n'est pas un hasard si le volume qui concerne la région du Faouët vient d'être publié ! On ne peut rêver pour des malfaiteurs intelligents de guide plus détaillé. Tout y est : les photos des saints, les cartes, la situation précise des sanctuaires. Un luxe ! En ordonnant ce travail de bénédictin, Malraux avait pensé à tout, hormis à l'avidité des antiquaires véreux ! A Angkor pourtant... Mais c'est loin le Cambodge...

Vieux saints de chez moi, Herbot, Alar, Erwan, Anna, vieux saints perdus ! Saints farouches, protecteurs des sources et des chevaux, si les paysans ne vous honorent plus, on vous aime beaucoup dans les cités européennes.

Innombrables saints bretons ! Vous, grands vivants aux trognes glorieuses, vous autres hommes des vents et des bois, vous autres encore grands priants, saints choisis par le peuple sans la bénédiction papale, saints populaires, légendaires, défonceurs de dragons et tueurs de Barbes-Bleues, saints des batailles et des brandes, où donc finit votre béatitude ? « Un saint, c'est vrai, ça banque... » *m'a dit un antiquaire ! Oui, quand les vers n'ont pas trop taraudé leurs crânes de bois, quand la polychromie d'origine n'a pas trop souffert de l'humidité des chapelles, les saints se vendent très bien dans la brocante internationale. La Suisse serait la plaque tournante du marché. Saints bretons, si peu romains soyez-vous parfois, quel calvaire n'est-ce pas que d'échouer chez monsieur Calvin !*

Etrange : la statuaire catholique a la cote dans une bourgeoisie volontiers anti-religieuse. Tel notable voltairien ne dédaigne pas d'exposer un ostensoir sur un buffet baroque. On sait des saints d'Espagne ou de Bourgogne qui ornent le bureau d'intellectuels touchés par le marxisme. On verra bientôt notre saint Herbot, patron des vaches, décorer le salon d'un notoire bouffeur de curés.

Tristes Pâques pour nos saints en exil. Je les imagine, ceux du Faouët, en quelque marché aux puces, baissant leurs paupières lourdes entre les nippes pourries d'une courtisane et le sourire défait d'une poupée ancienne. Je les imagine touchés, tâtés par les mains d'une riche coquette en mal d'exotisme. « Charmant, ce vieux bonhomme... Tu me l'offres, chéri ? » *Sans tomber dans les raideurs traditionalistes d'un certain Mgr Lefebvre — un antiquaire à sa façon, — on aimerait parfois que les saints razziés lèvent la crosse sur la tête des voleurs. Avec les marchands du Temple, le Christ n'y allait pas de main morte, Lui.*

Les chapelles vont être nues. Les niches vont être vides. Ces statues étaient notre mémoire, on nous les rafle. Saints de pierre, saints de bois, saints et saintes de Bretagne, nuitamment, s'en vont et ne s'en reviennent pas. Sinistre pèlerinage, pauvre vadrouille...

XAVIER GRALL.

Au fil de la semaine

« A la manière d'eux... »

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES pastiches : on aime ou on n'aime pas. Si on aime, alors il faut lire ceux de Jean-Michel Royer. Le titre du recueil qu'il vient de publier est un clin d'œil à Paul Reboux et Charles Muller, maîtres du genre : « *A la manière d'eux...* » Guignol s'en prend à ceux qui aujourd'hui nous gouvernent, à ceux qui peut-être nous gouverneront demain et commente sans méchanceté les événements que nous venons de vivre.

A vrai dire, il s'agit de contrefaçons plus que d'imitations. L'auteur a choisi des textes généralement très connus de grands écrivains classiques, et *il s'est installé chez eux, avoue-t-il, comme* le bernard-l'ermite fait des coquilles vides. Il a retouché ici, adapté là, ajouté ailleurs une pointe de couleur pour raviver le tableau, construit parfois un fond pour le décor et ainsi introduit subrepticement chez Shakespeare, Molière, Bossuet, Flaubert et vingt autres les personnages et les situations de la scène politique d'aujourd'hui.

Il fallait, bien sûr, que la rencontre soit heureuse entre, par exemple, Vautrin et Raymond Barre, Chirac et Picrochole, ou Mitterrand et Lucien Leuwen pour que Balzac, Rabelais et Stendhal acceptent de bonne grâce l'invasion de ces « squatters ». C'est très souvent le cas, et, aidé par une solide culture jointe à un sens aigu de l'analyse politique, le faussaire réussit à peu près à tout coup sa malicieuse entreprise.

***

Le caractère, ou plutôt l'obsession, monarchique du régime a *été maintes fois mis en lumière.* C'est Françoise Giroud entamant son discours à l'inauguration de Beaubourg par l'apostrophe « *Nobles seigneurs...* » ; c'est Raymond Barre déclarant (le 17 février 1977) devant les gazetiers du Nouveau Monde (entendez : devant la presse anglo-américaine) : « *Puisque Dieu et le Prince l'ont voulu, j'assumerai ma tâche...* » Il est donc naturel que l'envoi au Roi qui ouvre le livre indique que « sans l'insolence de ses sujets, il n'est pour un souverain, si grand soit-il, que de :

« très humbles,
» très obéissants
» et très débiles serviteurs ».

Naturel aussi que Malherbe (« *Prière pour le Roi allant en Limousin* ») soit appelé à la rescousse pour avertir solennellement :

« Déjà l'amour pour toi dans nos cœurs vacille.
» Qui sait si pour la rose et puis pour la faucille,
» Les fruits ne passeront pas les promesses des fleurs ? »

Jacques Chirac à Brégançon, c'est la visite de Monsieur Dimanche à Dom Juan. Comme dans Molière, l'hôte étourdit son visiteur de fausses prévenances, de questions insignifiantes : « Comment se porte Bernadette, votre épouse ? — Fort bien, monsieur le Président, Dieu merci. Mais je... — C'est une bonne femme ! *Savez-vous qu'Anne-Aymone l'adore ?* — Elle est votre servante à tous les deux. Je venais... — Et les petites Laurence et Claude, comment se portent-elles ? — Le mieux du monde. Toutefois... — Les jolies petites filles que ce sont ! Je les aime de tout mon cœur. — C'est trop d'honneur que vous nous faites. Je vous... » Et ainsi de suite : Monsieur Dimanche repartira sans avoir réussi à aborder le sujet qui lui tient tant au cœur.

Pour Jacques Chaban-Delmas, aucune hésitation : c'est « El Desdichado », Nerval retouché, « le Prince d'Aquitaine au pouvoir aboli » :

« Chirac ne plaisait pas à mon cœur désolé :
» Je rêve que Giscard à la Rose s'allie...
» Suis-je Amour ou Rébus ? Revenant ou Luron ? »

Raymond Barre, c'est Joffre à la Marne : le président l'a dit. Sur Joffre, il y a la page fameuse de Charles de Gaulle dans « *la France et son armée* » : « Ce fut la fortune de la France que Barre, ayant mal engagé l'épée, ne perdit point l'équilibre. Il avait cru d'abord aux doctrines d'école... Mais, discernant que le recours était en lui-même, il s'affranchit des théories et dresse contre l'événement sa puissante personnalité. »

Le chef de l'Etat en Hamlet : « *Etre ou ne pas être président : telle est la question...* » Ou bien en Mithridate qui épanche son amertume auprès de son fidèle second.

« Venez, mon fils, venez, votre prince est trahi.
» Un fils audacieux insulte à ma ruine,
» Traverse mes desseins, m'outrage, m'assassine. (...)
» Chirac, ne poussez pas ma défunte tendresse,
» Que sais-je ? à des fureurs dont mon cœur outragé
» Ne se repentirait qu'après s'être vengé. »

Mais le sommet est atteint avec Grandestin — pardon : Grandgousier — de la guerre picrocholine, face à Chiracole — alias Picrochole — qu'assistent le vieux reître Sanguinollant et une amazone, Noble Dame Marie-France de Poitiers. Le roi, lui, peut compter sur son fidèle Frère Ponia des Enfermeurs, que Rabelais décrit ainsi — enfin presque : « Immense, énorme, vigoureux, luisant, rusé, aventureux, flamboyant, sabreur, avantageux, bien fendu de gueule, bien avantagé de bedaine, grand amateur de coups de poing, beau démêleur de magouilles, beau stipendieur d'arsouilles et, pour tout dire, sommairement, vrai flic s'il n'y eut jamais flic depuis que le monde fliqueur flippe dans la flicaille.

» ... *Si quelque vieille connaissance lui criait :*

« Ho ! Frère Ponia, mon ami, Ho ! Frère Ponia, mon doux ami, je me rends.

— Tu es, disait-il, bien forcé : comme tous ces salopards, tu rendras l'âme à tous les diables. »

***

Toute l'actualité de ces derniers mois défile ainsi sous des habits empruntés. Mme Claustre ? Chateaubriand est là, avec le « Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry », où Khadafi, le libérateur, est évidemment « le maître impérieux du rivage des Syrtes ». Mme Lucie Faure réunit des « intellectuels de gauche » *autour du président : dans le salon de Mme Verdurin, avec l'aide de* Proust. L'*enfant d'aujourd'hui ?* A l'inverse de celui de Victor Hugo, il fait « trembler d'effroi le cercle de famille » :

« Ami, dit l'enfant blond, dit l'enfant idiot.
» Je veux du H et du Speed-ball. »

Mme de Sévigné potine : « Le soir même, j'accompagnai M. de Peyrefitte au « Colony » que possède l'un de ses anciens pages. *Désireux de rivaliser avec son cousin que « le Mal français » a fait avant peu entrer à l'Académie, il désirait, lui, scruter de plus* près les mâles français... »

Candide suivi de son fidèle Pangloss rencontre, en approchant de la ville, « un Algérien étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un jeans de toile bleue ; *il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite.* Quand nous travaillons à la chaîne, dit-il, et que la machine nous attrape un doigt, on nous coupe la main. Quand elle nous attrape un orteil, on nous coupe la jambe. Je me suis trouvé dans ces deux cas. C'est à ce prix que vous roulez en automobile ». Pangloss-Clavel s'apitoie. « Qu'est-ce que le gauchisme ? » demande l'Algérien. Et Pangloss-Pauwels de répondre : « Hélas ! C'est la rage de soutenir que tout est mal quand on est bien. »

Peu de textes sont cités sans retouches. C'est le cas cependant de l'admirable page de Flaubert qui s'applique si bien à la destruction du film de Serge Korber « l'Essayeuse » : « Je porte une haine aiguë et perpétuelle à quiconque taille un arbre pour l'embellir, châtre un cheval pour l'affaiblir ; à tous ceux qui coupent les oreilles et la queue des chiens, à tous ceux qui font des paons avec des ifs, des sphères et des pyramides avec du buis ; à tous ceux qui restaurent, badigeonnent, corrigent... J'ai des remords d'avoir eu la lâcheté de n'avoir pas étranglé de mes dix doigts l'homme qui a publié une édition de Molière « que les familles honnêtes peuvent mettre sans danger dans les mains de leurs enfants... »

Et c'est aussi le cas, bien sûr, du poème de Guillaume Apollinaire « Sous le pont Mirabeau coule la Seine... » dont le leitmotiv convient si bien à un Giscard d'Estaing décidé à rester en place au lendemain d'une éventuelle victoire de la gauche :

« Vienne la nuit, sonne l'heure
» Les jours s'en vont, je demeure. »

★ *A la manière d'eux...*, par Jean-Michel Royer. Ed. Jean-Claude Simoën, 240 pages, 38 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

PRAVDA

Un balcon de discorde

Les lecteurs de la *PRAVDA* se passionnent pour le problème des balcons et de leur transformation illégale en loggias. L'organe du P.C. soviétique avait dénoncé, fin février, « *la floraison, aussi bien côté cour que côté jardin, de ces loggias faites de morceaux de verre et de bouts de plastique. (...) A Kiev, presque le quart des balcons ont subi cette transformation. Certains utilisent la surface ainsi gagnée pour faire sécher leur linge, d'autres pour y stocker leurs confitures ou élever des animaux.* »

Mais les avis des lecteurs sont partagés. Un scientifique, habitant de la banlieue de Moscou, déplore que « *la vue du linge qui sèche sur les balcons enlaidisse encore la triste architecture de nos trusts de construction* ». Un habitant de Tallin donne en exemple la capitale estonienne, disant que « *toute ménagère qui accrocherait un filet à provisions à la fenêtre devrait aussitôt payer une amende* ».

En revanche, une lectrice souligne les avantages des loggias : « *Dans les régions froides, elles empêchent le vent de passer par les fenêtres et la neige de s'accumuler sur le balcon pour fondre ensuite dans les appartements. En outre, elles évitent aux ménagères de colmater les fenêtres à l'automne pour les rouvrir au printemps.* »

A juste titre enfin, un Moscovite s'étonne que les architectes construisent, sans discernement, les mêmes types de balcon dans toutes les régions de l'U.R.S.S. sans tenir compte des grandes variations des conditions climatiques.

THE WALL STREET JOURNAL

Sacerdoce par annonces

Trente-deux chaînes de télévision américaines diffusent une séquence publicitaire étonnante, rapporte le *WALL STREET JOURNAL* : « *Le visage d'un jeune homme sérieux apparaît sur les écrans. Il dit : « La jeune fille avait treize ans. Nous l'avions trouvée sur le seuil d'une maison. Sa mère l'avait blessée avec un ouvre-boîtes et jetée à travers une porte vitrée. Nous nettoyâmes ses plaies. Je lui ai trouvé un nouveau foyer. J'ai pu l'aider ; c'est un sentiment agréable. (...)*

» Quand il a fini de parler, une voix profonde ajoute : « C'est un prêtre. Quel autre travail vous permet-il de faire autant de bien ? Si vous y avez pensé, écrivez à l'adresse suivante. (...) »

Cette campagne de l'Eglise catholique pour pallier le manque de vocations a suscité jusqu'à présent sept à huit réponses par semaine. Elle est complétée par la publication de petites annonces dans la presse et dans les petits journaux universitaires.

AL-BAYANE

Il ne leur manquait que l'uniforme !

L'organe du parti marocain du progrès et du socialisme (communiste), *Al-Bayane* relate l'histoire suivante :

« *La nouvelle école de filles Sidi-Ali-Timkarte à Nador vient d'être achevée au début de cette année. Les déclarations officielles prévoyaient son ouverture le 1er septembre de l'année dernière. Mais (...) la directrice de l'école a imposé une mystérieuse discipline vestimentaire : les écolières sont en uniforme ! comme s'il ne leur manquait que ça. (Jupe et chemise bleues, tricot et gants blancs).*

» Mais est-ce que toutes les filles qui fréquentent cette école peuvent se permettre le luxe d'un tel attirail ? (...) La majorité des écolières de Sid-Ali-Timkarte sont pourtant issues de milieux déshérités pour lesquels l'envoi de leurs enfants à l'école constitue, à lui seul, un gros sacrifice matériel.

» Cependant, la directrice fait fi de cette réalité et a décidé de chasser toute fille ne portant pas l'uniforme. Depuis quand est-il de tradition de porter un uniforme dans nos écoles ? N'a-t-on pas plutôt besoin de se pencher sur des problèmes plus réels, telles la généralisation de l'enseignement, l'élévation du niveau de l'enseignement, etc. ? »



Les paisibles Sarrois

L'hebdomadaire ouest-allemand *DER SPIEGEL* établit le palmarès suivant : « *Avec un total de deux mille neuf cent cinquante-six manifestations, il y a eu en 1976 plus de mouvements de protestation que jamais depuis la création de la République fédérale (en 1969, année record, il y en avait eu deux mille deux cent cinquante-trois). Dans une lettre qu'il a adressée au représentant de la commission politique intérieure du Bundestag, M. Maihofer, le ministre de l'intérieur, fait remarquer que l'Etat de Rhénanie-Westphalie est, avec mille cent quatre-vingt-quatre manifestations, à la tête de tous les Etats de la République fédérale ; il est suivi par la Basse-Saxe (trois cent soixante-douze) et le Bade-Wurtemberg (trois cent cinquante-huit).*

» Selon le ministre de l'intérieur, c'est la ville de Berlin qui serait restée la plus calme (quatre-vingts manifestations). Quant aux habitants de la Sarre, ils sont, avec vingt-sept défilés seulement, les plus paisibles. En revanche, des « infractions » ont été notées cinquante-trois fois en Westphalie et quarante-six fois en Bade-Wurtemberg. M. Maihofer les caractérise ainsi : injures faites à l'Etat et à ses symboles, atteintes à la paix publique et privée, résistance à la force publique, coups et blessures, libérations de prisonniers... »

The Daily Telegraph

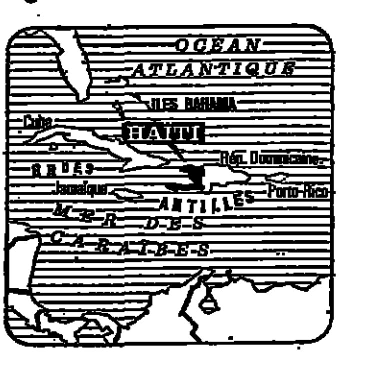
Dépenser ses économies d'abord

Le quotidien conservateur anglais *DAILY TELEGRAPH* relate une triste histoire : « *En s'apercevant que la facture d'électricité d'une vieille fille âgée ne s'élevait qu'à 1 livre et 20 shillings, les services de comptabilité alertèrent une assistante sociale ; celle-ci découvrit que la vieille femme n'utilisait pas son chauffage électrique car elle ne touchait aucune pension. Vivant seule depuis des années, elle croyait qu'elle ne pouvait demander la retraite à laquelle elle avait droit qu'après avoir dépensé toutes ses économies.*

» On l'a trouva alors qu'elle tentait en vain d'allumer du feu dans une cheminée presque bouchée par de la suie solidifiée. Le service social de Nottingham fit le nécessaire pour rendre la cheminée utilisable et a fourni des couvertures à la vieille femme. Elle jouit maintenant des prestations de la Sécurité sociale... »

Lettre d'Haïti

QUAND ON NE VOIT PLUS LES « TONTONS MACOUTES »



HAÏTI chérie : c'est le titre d'une des chansons les plus populaires de cette « perle des Antilles », ainsi que la qualifient les plaques minéralogiques des voitures. L'accès n'en est pas facile pour les Français. Une seule agence « vend » Haïti sur la place de Paris.

Saint-Domingue, comme on l'appelait jadis, était la plus riche des colonies françaises jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. C'est à la faveur de la révolution de 1789 et de la révolte des esclaves qui l'a suivie que, malgré l'intervention des armées napoléoniennes, commandées par Leclerc, elle a conquis l'indépendance en 1803, reprenant alors l'ancien nom indien d'Haïti : c'était le premier Etat noir indépendant et la seconde république américaine après les Etats-Unis.

L'histoire d'Haïti jusqu'à la première guerre mondiale préfigure un peu celle que nous voyons se dérouler sous nos yeux dans maints Etats africains depuis leur indépendance : succession de régimes monarchistes (le « roi » Christophe et l' « empereur » Dessalines) et républicains à tendance autoritaire, jalonnée de répressions sanglantes. C'est en 1915, à la suite de l'assassinat d'un président, que les Etats-Unis se sont résolus à occuper le pays, et c'est en 1934 seulement que le président Roosevelt se décida à l'évacuer en contrepartie de quelques garanties d'ordre politique.

Nous vivons maintenant l'ère des « présidents à vie » : à François Duvalier, dont la dictature cruelle teintée d'obscurantisme paraissait encore bénigne à côté de celle de son sinistre voisin dominicain Trujillo, a succédé son fils Jean-Claude, dont le « despotisme éclairé » affiche à la fois un souci de libéralisation politique et une volonté de promotion économique.

AUX yeux du visiteur étranger, deux faits sont frappants. En premier lieu, il existe un véritable patriotisme haïtien, qui se manifeste notamment par un arrêt général de la circulation au moment du salut aux couleurs, à la tombée de la nuit. En second lieu, les fameux « tontons macoutes » sont devenus invisibles : la seule présence policière que rencontre le touriste consiste dans les contrôles routiers dans un rayon moyen de 50 kilomètres, autour de Port-au-Prince, dans le but apparent d'un recensement...

Le caractère dominant du peuple haïtien est la plus extrême gentillesse, assortie d'un sens aigu de la beauté artistique. Il est à peine croyable qu'une population encore analphabète à près de 75 % ait pu produire une telle floraison de peintres, de sculpteurs, voire d'orfèvres et faire preuve d'un sens musical inné. La peinture naïve en Haïti a atteint en quelques années un prodigieux degré de développement, avec une pléiade de grands noms dont la cote approche celle des naïfs européens. Cette production artistique s'est ouvert de larges débouchés, d'abord aux Etats-Unis, puis aujourd'hui en Europe.

Le grand handicap d'Haïti, c'est la pauvreté, qui la situe parmi les vingt-cinq pays les moins développés du monde. Quelques chiffres concrétisent cette situation : cinq millions d'habitants sur 27 000 km2, dont un tiers seulement en terres cultivables (la moitié sur une superficie deux fois plus grande pour la République dominicaine voisine) : soit une densité de cent soixante-deux habitants au kilomètre carré — population à 80 % rurale. 88 % des salariés du commerce et de l'industrie gagnent moins de 800 gourdes (880 F.F.) par mois. 84 % des agents publics gagnent de 100 à 444 gourdes par mois (le plus élevé des traitements publics atteint 2 000 gourdes).

JUSQU'A l'accession au pouvoir du président Jean-Claude Duvalier, les capitaux étrangers s'étaient assez peu intéressés à Haïti, les capitaux américains ayant surtout été attirés par la République dominicaine. Depuis les l'années 70 le nouveau président, en dehors de la libération des détenus, a adopté curieusement une planification à la française, afin de tracer un cadre précis aux capitaux en quête d'emploi : qu'il s'agisse des routes, dont certaines ont été financées par le Fonds français d'aide et de coopération, des ports et des aéroports, les équipements publics du pays commencent à rattraper leur retard.

Mais le déséquilibre chronique du commerce extérieur est sans doute l'un des principaux maux auxquels se heurte Haïti. A une économie de type colonial caractérisée par les exportations massives vers le continent (sucre, café, cacao, tabac) s'est substituée une production de subsistance, sur des propriétés morcelées à l'excès et avec un système d'irrigation entièrement dégradé, remontant souvent à l'époque coloniale.

Actuellement, depuis six mois, Haïti souffre d'une sécheresse telle que des coupures d'eau et d'électricité fréquentes et prolongées ont dû être décidées. La misère des agriculteurs ne peut qu'en être aggravée. Quant à l'industrie, qui ne dépasse guère le stade de la production légère de caractère artisanal, elle souffre également de ces restrictions. Les ressources minières sont assez faibles : quelques traces de bauxite et de cuivre. Par contre, les forages entrepris dans la baie de Port-au-Prince semblent indiquer la présence de pétrole.

L'économie haïtienne, dans son état actuel, ne tient que grâce à l'existence d'un rapport fixe entre la monnaie locale et le dollar américain (1 dollar = 5 gourdes) : mais on est, en fait, en présence d'une circulation mixte, le dollar circulant librement en Haïti, avec cours légal et pouvoir libératoire illimité.

C'est sans doute là un vestige de l'occupation américaine qui a duré près de vingt ans. Sans y avoir investi des sommes considérables, les Etats-Unis considèrent toujours Haïti comme une chasse gardée. C'est probablement la raison de l'échec de la tentative d'Air France de prendre une participation dans la compagnie nationale Haïti Air Inter.

Le tourisme est sans doute l'une des ressources d'avenir d'Haïti : ceux qui fuient les hordes et les « tours » organisés peuvent y trouver, pendant quelques années encore, un lieu de vacances exceptionnel. On recense environ deux cent mille visiteurs par an, mais il s'agit surtout d'un tourisme de croisière. Les ressources hôtelières sont suffisantes pour le moment, à des prix qui sont parmi les plus bas de la Caraïbe, sauf dans des cas isolés comme l'Habitation Leclerc, accessible seulement aux milliardaires américains. La clientèle des hôtels provient surtout des Etats-Unis, mais aussi du Canada, les Canadiens français étant sans doute attirés par la francophonie. Celle-ci n'attire pas encore un grand nombre de Français.

Les obstacles actuels proviennent-ils de la crainte d'une concurrence d'Haïti aux Antilles françaises ? Ce serait là un calcul bien étroit, car Haïti pourrait s'intégrer fort heureusement dans un circuit des « îles » où le français demeure vivace au bénéfice de toutes les parties.

JACQUES AUBOYNEAU.

Comment peut-on être Indien ?

(Suite de la page 9.)

Il n'y a rien. Ni à faire. Ni à voir. Ni à prévoir. Ni à manger. Ni eau. Ni terre. Tout y est impossible. Affalés partout, les hommes dorment. Mais on ne décrit pas le néant en quatre pages. Ni en mille. Bref, rien, donc, que le soleil, sinistre, et quelques sacs de riz dans une case pour l'ensemble du village : soit une poignée par personne et par jour, le repas constituant le seul événement quotidien avec... la nuit. Car il faut dire ici que c'est toujours dans ce genre de village que l'on voit le plus grand nombre de bébés, charmants bambins, du reste.

Avec cette bonne grâce débordante qui est un des secrets de son pays, un Indien me rapporte à ce sujet une histoire qui, lui, le fait rire. Le gouvernement installe gratuitement à Bombay l'électricité dans un quartier : un an plus tard, la natalité baisse de 50 %. On me chuchote, en souriant, d'étranges récits de planning familial. Des assistantes sociales distribuent des bouliers Ogino : vingt perles noires, dix rouges. Deux mois plus tard, elles les retrouvent au cou des femmes : une rouge, une noire, une rouge... Comme un bon tour qu'on se jouerait à soi-même.

Les pauvres

I poveri sono matti. Les pauvres sont fous ! a-t-on dit. Mais sous l'anecdote, de redoutables vérités se dissimulent. Le fait n'est-il pas que les Nations dites unies, poussées par les pays catholiques, d'une part, et par les pays communistes, d'autre part, ont toujours refusé toute aide au contrôle des naissances ?

« *Nous sommes probablement six cents millions*, m'avoue un Anglo-Indien, de ceux qui « se croient » parce que leur peau chocolat est au lait, *eh bien ! je vous le dis, contre la surpopulation, on ne trouvera encore longtemps jamais mieux que les épidémies et les famines !* »

Dans ce pays où, si un singe meurt, on l'enterre comme un homme, là où les vaches sont sacrées, les hommes ne le sont pas. Ces vaches ! Parlons-en. Ce n'est, hélas, pas une légende. Je les rencontre partout : une obsession.

La première fois que, dans les ruines de Golconde, j'en vois une me regarder par la fenêtre d'un temple, je lui ris en pleine figure. Je comprends, vite, ensuite, qu'il n'y a pas de quoi.

Elles sont, m'affirme-t-on avec fierté, 100 ou 200 millions — les nombres donnés par les Indiens changent sans cesse — à consommer autant de « légumes » que toute la population. Alors que la moitié d'entre elles ne donnent aucun lait, avortant même le plus souvent, les trois quarts étant tuberculeuses !

« *Les Indiens ! Ces Hindous !* me dit, amer, un vieux « British » avec un gémissement de dégoût, dans sa résidence à demi en ruine du « cantonnement » de Poona. *Jamais vu un pareil peuple de toqués ! C'est trop peu dire qu'ils sont enclins à l'indolence. Trente ans après notre départ, leur irresponsabilité reste absolue, leur inconscience totale...* »

Les fous

L'heure la plus longue de ma vie, c'est à l'hôpital des fous d'O..., grâce à la complicité de l'évêque indien du lieu (l'entrée est absolument interdite) que je vais la vivre.

Je découvre ce qu'est, sous les tropiques, être plus que mort. Hommes, femmes et enfants déments mêlés sont parqués dans des cages d'avant Pinel. Ils ont l'air si malheureux qu'ils en sont laids. Ils me prennent la main. Ils veulent que je la pose sur leur tête. Une vieille dame m'embrasse en pleurant. Une autre me palpe la figure.

Un enfant accroupi se contente de me fixer. Mais son regard est d'une intensité et d'une gravité telles qu'il me blesse. C'est une protestation muette contre le destin. Il me fait honte d'être si vivant, moi, si « effacés » qu'ils sont, eux, au sens étymologique du terme. Et les odeurs ! Et le soleil horrible ! Et, au delà des grilles — car la nature est très moqueuse, — la luxuriance, la « joie » des cocotiers, des banians, des bananiers, des traveler's trees, des papayers — parmi un paysage si beau qu'on finit par s'y sentir déplacé. Mais les naufragés choisissent-ils leurs rivages ?

« *Ne vous y trompez pas*, me dit le gardien. *Ce sont des privilégiés. La plupart des fous restent dans leur village, où l'on oublie parfois de leur donner à manger. Ils sont trop. C'est comme les aveugles. Le trachome, n'est-ce pas ?* »

« Privilégiées » aussi, les jeunes femmes que je vois le long des routes, soit casser des cailloux du matin au soir sous un soleil exaspérant, un énorme marteau à la main, soit les transporter sur la tête dans des paniers qu'elles peuvent à peine soulever, le bébé souvent sur la hanche (2) ? Trois roupies (2,50 F) par jour, cela ne se refuse pas.

Etre en vie : une grande faveur

« *Adopt a village. Adopt a child.* » Ce panneau routier des environs de Goa ne m'interloquera pas longtemps.

« *Vous la voulez ? Emportez-la !* » me dit un vieillard en me tendant la petite fille blottie dans ses bras. Est-il si peu au fait des restrictions que son gouvernement vient d'apporter aux adoptions étrangères ? Ou est-il plus au courant de ce qui attend la petiote dont, bouleversée, j'ai eu l'imprudence de prendre la minuscule main brune ?

« *Tu souris de tes peines* », dit un proverbe arabe. Je découvre qu'on peut même en rire dans les slums de Vijayawada. Calcutta et Bombay sont loin d'avoir l'exclusivité des bidonvilles. Là, dans l'inimaginable et même inexplicable crasse et le dégueulis de tout, parmi les bébés nus vautrés dans ce bouillon de mort que sont les eaux immobiles et noires des égouts à ciel ouvert, oui, je vois rire la mort.

A l'heure qui fait sortir de leurs venelles les foules indiennes si inquiétantes dans leur silence, ce pays de somnambules devient celui du sourire. Il n'est alors pauvresse, drapée dans son sari — mais le sari n'est-il pas la plus belle robe du monde ? — qui n'affiche son plaisir d'être en vie, sa jarre de cuivre étincelant sur la tête. On bavarde, entouré d'une innombrable et tumultueuse marmaille : preuve vivante que Krischna (ou Vishnou, Shiva, Brahma, Goenesh, Kâli...) ne désespère pas encore de l'humanité. Et qu'importe que la vie ne soit qu'une atroce mésaventure ! On vit, dans le soleil du soir. Le fruit de nos entrailles n'est pas bénit ? Qu'importe aussi ! Il vit. Encore. Et parce que pas grand-chose suffit à faire plaisir quand on est bien résigné, pour quelques heures, on la change en fête cette vie dans un mouchoir de poche !

Etonnants gens des slums ! On croit qu'ils ont tout perdu sauf l'aptitude à la souffrance. Mais rien qu'être en vie est une grande faveur. Je me demanderai souvent : sont-ils parvenus à se délivrer de la douleur par le non-désir ? Mais ils ne sauront ou ne voudront jamais me le dire.

Se délivrer

Se délivrer ? Tout de même, force m'est de croire que dans l'ex-Etat de Mysore, tous n'y parviennent pas avec tant de philosophie. On m'y montre une pouponnière où *tous* les bébés sont monstrueux parce que leurs mères, abandonnées, avant de les abandonner à leur tour, pour échapper au « déshonneur », ont tenté de s'avorter selon d'inimaginables méthodes. C'est ici que la double tyrannie de la famille et de la bande à Krischna exerce le plus de ravages.

« *République ou pas, chez nous la femme ne choisit rien et surtout pas son mari*, me dit un brahmane qui a jeté son dhôti aux orties pour passer à la dissidence. *Si l'Inde continue, par ailleurs, à mourir de faim, c'est pour deux raisons. D'abord parce que nous n'avons guère à notre disposition que l'impossible : climat et surpopulation, et ne savons toujours pas en tirer parti. Ensuite, parce que nous obéissons toujours à cette maudite loi des castes et aux pires superstitions.*

» L'interdiction de la viande ? Savez-vous qu'il n'en est question ni dans la Bhagavad Gita ni dans les Védas ? La vérité est que cette histoire de végétarisme fut inventée de toutes pièces par les brahmanes pour maintenir en sujétion leurs « inférieurs ». Ne travaillant pas, ils pouvaient, eux, se passer de viande. Mais nos paysans ! Vous les avez vus ? Le moindre effort les met par terre. La moitié de la population est en mauvaise santé. Il n'y a que les policiers et les soldats pour bien se porter... » « *Trop bien !* » ajoute-t-il, dans son anglais saccadé. *Pire que le manque d'eau — il y en a dans le sous-sol ; il faut la chercher — c'est d'une véritable syphilis spirituelle que nous souffrons : 75 % de mes concitoyens sont encore analphabètes. Que faire ?* »

Manger

C'est un « riche » de Pondichéry *qui me parle là. Mais les harijans noirs de Madras, ces chiffonniers* parvenus au dénuement total qui m'invitent à boire le thé dans leur tanière, simplement parce que je passe, ont le même regard calme et désespéré. Chercher des réponses et ne trouver que des questions n'est pas, en Inde, un jeu de l'esprit.

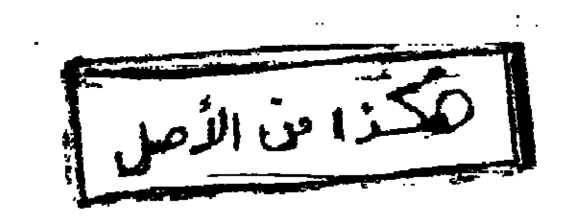
A la veille d'élections qui leur faisaient hausser les épaules, ou ne les faisaient qu'à peine sourire, la plupart de ceux que j'ai rencontrés semblaient encore hésiter entre la résignation et la violence, peu sûrs qu'il y ait une troisième voie. Les autres ? Trop occupés à dormir une vie avec laquelle ils ont des rapports trop difficiles, ils ne peuvent se permettre d'avoir qu'une idée simple et fixe : manger, non pas demain, aujourd'hui même !

« *J'ignore quand nous sortirons de ce sommeil millénaire*, soupire mon brahmane, en s'inclinant mains jointes à l'indienne, pour me saluer. *Mais enfin*, conclut-il en souriant, *dans mille ans, ça ira peut-être un peu mieux.* »

En Inde, le temps ne compte pas.

PIERRE LEULLIETTE.

(2) Une femme dans le Sud ne laisse jamais le bébé à la maison (quelle maison ?).



LA RECHERCHE A L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

Alibi pour une création asphyxiée

« En deux ans, déclare Michel Roux, directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel, *notre activité a augmenté de 50 % dans tous les domaines. Nous avons hérité de services, tous périphériques par rapport à l'O.R.T.F. : les archives, la recherche, la formation, la diffusion internationale. Ces missions, noyées dans l'ancien Office, sont, chez nous, devenues prioritaires et se sont rapprochées l'une de l'autre. Nous sommes maintenant un O.R.T.F. en réduction.* »

* En collaboration avec la Bibliothèque nationale et les Archives de France, l'INA inventorie la mémoire audiovisuelle de la France. Plus de *150 000 journaux télévisés*, *5 000* magazines et 60 000 émissions, sans compter 500 000 documents radiophoniques, attendent d'être restaurés et soumis à un classement informatique. Mais l'incohérence des gestions successives de ces archives a engendré des ravages irréversibles : documents perdus, détruits ou mutilés, émissions effacées, rangements anarchiques. *Le fonds de* l'O.R.T.F., augmenté des émissions produites *par les sociétés de programme*, menace de se décomposer doucement.

Chargé de gérer ce patrimoine, l'INA affiche un optimisme de façade : d'ici dix ans, il pense maîtriser la gangrène. Mais les moyens dont dispose l'Institut laissent sceptique. Un personnel clairsemé, débordé par les demandes, un budget modique et une politique de diffusion aléatoire viendront difficilement à bout d'une maladie vieille comme la télévision. Les réalisateurs, les producteurs qui veulent disposer de leurs émissions, continuent à être éconduits.

Les acheteurs éventuels renoncent, le plus souvent, devant la difficulté d'accéder aux documents qu'ils convoitent. Dans le meilleur des cas, les coûts élevés du visionnage (150 à 200 F par projection), augmentés de celui du tirage des copies (environ 5 000 F de l'heure), que l'INA fait, le plus souvent, supporter aux demandeurs, limitent la diffusion aux professionnels et aux organismes publics. L'INA envisage-t-il de renverser cette tendance, qu'aggravent les difficiles négociations sur les droits d'auteur ? Officiellement, oui.

Après la fermeture au public du « Bistro des images », devenu cénacle des spécialistes de l'audiovisuel, l'Institut souhaite renouveler l'expérience d'une téléthèque parisienne, qui fonctionnerait au moins trois fois par semaine et que pourraient relayer des vidéothèques régionales. D'ici là pourrait intervenir un début d'exploitation des archives : si l'édition d'émissions sous forme de vidéogrammes demeure un rêve coûteux et lointain, l'INA prévoit la publication de documents monographiques. Plusieurs titres n'attendent plus qu'un éditeur : Adamov, Bachelard, Béjart, Mendès France, Merleau-Ponty.

La politique adoptée par David Kaïsergruber, responsable de ce département, consiste à reproduire fidèlement, sans en modifier un iota, des entretiens radiophoniques ou télévisés. Rançon de cette fidélité, des balbutiements, des reprises, des phrases tronquées, émaillent les textes. Supporteront-ils l'épreuve de la lecture, et le public sera-t-il disposé à en faire les frais ?

La conjonction du service des archives avec un institut de recherche, illustrée par le « Portrait de Mao par Mao », diffusé sur Antenne 2 le jour de sa mort, trouve sa justification dans la création. « *Nous avons*, dit Michel Roux, *les moyens de réaliser des séries historiques originales. Ainsi, Chris Marker travaille-t-il sur un film de montage de quatre heures consacré à l'évolution politique et sociale de la France depuis 1968. Situés en dehors des soixante heures de diffusion télévisées prévues au cahier des charges, ces programmes, qui rencontrent un accueil favorable des chaînes, nous permettront de déborder sur le cadre trop restreint des horaires qui nous sont accordés à la télévision.* »

La mémoire de l'Eco-Musée

Classement, publication, diffusion, mais aussi création d'archives : sous la direction d'Alain Trutta, une équipe de permanents, travaillant en liaison avec l'Eco-Musée du Creusot, a entrepris sur place des enregistrements systématiques. Le prototype d'une mémoire audiovisuelle régionale pourrait sortir de ce projet, qui prolonge les « Inventaires » produits par Pascale Breugnot.

L'INA, en tant que service de la recherche, souffre encore de l'image d'ésotérisme qui lui est accolée, et qui handicape ses relations avec les chaînes nationales. Pour Michel Roux, c'est un malentendu : « *La recherche n'est pas un sujet mais un style. Nous serions ravis si l'on nous demandait de réaliser des émissions de variétés, de sports ou d'information.* »

Il semble que l'INA ait choisi, cependant, de se cantonner dans les zones autorisées. L'année 1976 a vu naître trois cellules interdisciplinaires : l'atelier texte-image, qui explore les rapports entre la littérature et l'audiovisuel ; l'atelier image-image, travaillant sur les arts plastiques ; l'atelier scientifique, qui étudie les relations entre les *mass media* et les sciences. Artistes, chercheurs et professionnels y font leurs premiers pas et ne produisent encore aucune émission susceptible d'être diffusée. En revanche, le groupe de recherche musicale poursuit ses créations radiophoniques relayées par France-Culture et France-Musique (*Recherche-Musique, Hors de portée, Sites, Eveil à la musique...*) et étayées, depuis peu, par les cahiers *Recherche-Musique*, ainsi que par la collection de disques INA-GRM.

Profitant de cette infrastructure, la formation professionnelle se veut, elle aussi, d'avant-garde. Outre les mille sept cent soixante-treize stagiaires des organismes de radiodiffusion nationale, Bry-sur-Marne a, cette année, accueilli trois cent trois professionnels venus d'Afrique et du Proche-Orient. Cette coopération, prolongée par l'intervention d'une équipe de formateurs itinérants, collaborant avec le Zaïre, la Côte-d'Ivoire ou l'Iran, place l'INA au premier rang européen en matière de formation de pointe. Un monopole ? Michel Roux s'en défend : « *Si nous avons une vocation internationale — diffusant entre autres plus de huit mille heures à l'étranger, — nous ne désirons pas devenir une grande maison. Nous sommes un peu plus important que Beaubourg, qui a un public de métro, alors que le nôtre est plus spécialisé ; et c'est déjà largement suffisant. Nous ne souhaitons nous lancer ni dans les émission en série ni dans la formation à la chaîne.* »

Pourtant, les ambitions de l'Institut ne semblent pas si timides. Sa participation au financement de films réalisés hors de l'Institut, comme *l'Affiche rouge*, de Franck Cassenti, *Moi, Pierre Rivière*, de René Allio, *Vera Baxter*, de Marguerite Duras, ou *L'une chante, l'autre pas*, d'Agnès Varda, montre qu'il cherche à apposer son sigle sur le cinéma dit d'avant-garde. Et la direction générale ne cache pas son désir d'accéder à un circuit cinématographique qui lui permettrait d'échapper à la tutelle des chaînes de télévision.

Parallèlement, l'INA se dote de son propre département de fiction, afin de produire avec les moyens lourds du cinéma une série de films destinés à TF 1. « *La télévision*, déclare Jean Baronnet, responsable du projet, *s'exprime dans un langage infantile dû en partie à la monotonie de son matériel. La plupart de ses techniciens sont des autodidactes qui passent leur temps à reproduire les stéréotypes de leurs voisins. Enfin, le pouvoir des journalistes n'arrange rien. Cette pénurie d'expression a déjà provoqué la mort des magazines. En faisant appel à des réalisateurs extérieurs, à des professionnels, acquis à d'autres moyens de communication, nous voulons — comme les Allemands l'ont fait à Mayence — renouveller les techniques et le langage.* »

XAVIER DELCOURT.

(Lire la suite page 12.)

« RÉALITÉ-FICTION »

Antoine Vitez brouille les cartes

CHOISIR un nom, si possible dans les premiers, au palmarès des arts et des spectacles. Sélectionner sous forme de feuillets dactylographiés le texte d'un entretien télévisé plus ou moins ancien — paroles de femmes, témoignages d'ouvriers, interviews de gens célèbres — en omettant de préciser qui parle. Soumettre ces feuillets en guise de scénario à la *personnalité désignée. Réunir des* acteurs, des techniciens, une script et des cameramen pour deux à trois journées de tournage. Faire filmer le tout par un réalisateur de télévision. Voir ce qui se passe.

Soumis à ces règles strictes (imaginées par Jean Frappat pour la série produite par l'Institut national de l'audiovisuel **Réalité-fiction**), Antoine Vitez brouille les cartes.

De la transcription par écrit d'un entretien télévisé, il s'empare comme d'un livret, et le met en images, comme en musique. D'un film — le sien, pour la première fois — il fait du cinéma. D'une bonne idée de télévision (peut-être pas si bonne, à voir ce qu'en ont tiré récemment Jorge Lavelli et, cette semaine, Michel Mitrani), il fait une émission à idées, à interrogations, sur ce que dit un texte et sur ce qu'on peut lui faire dire.

Le réel ? C'est une fiction particulière. Alors l'objectif dérape, ne cadre pas vraiment les protagonistes. Et l'image — pièces vides, herbier, abat-jour, toile cirée, tasse renversée comme un piège — ne cadre pas non plus, pas vraiment, avec les paroles *qu'adresse comme à confesse Françoise* la blonde à Jeanne la muette.

Les mots (nous, téléspectateurs, savons qu'ils ont été dits par *Marcel Jouhandeau à Pierre Dumayet) parlent* de cimetière, d'une tombe bizarrement achetée par une femme à son mari, de cercueils que l'on ouvre, de cadavres qui se décomposent en fumée, de corps en lambeaux, fragiles comme... Comme des allumettes, traduit Vitez. Et Françoise renverse une grosse boîte d'allumettes, brindilles à terre, comme des ossements. Et les pièces trop rangées d'un pavillon de banlieue, ce vide autour d'un monologue, deviennent une tombe, le tombeau d'une confession inutile. « L'imagination est plus libre lorsqu'elle s'appuie sur l'inconnu », dit Antoine Vitez.

Nat Lilenstein a réalisé « comme un portrait » cette émission en poupées russes où s'emboîtent le film que l'on fait, le film que l'on filme, le tourneur tourné et la télévision télévisée. Mais curieusement — et comme toujours *dans cette série* — *l'interrogation sur* les limites du réel n'a pas rejailli sur le produit final, sur la forme télévisuelle. Homme de théâtre, et invité, Vitez ose tous les dérapages. Homme de télévision, et habitué, Nat Lilenstein doit, par la force des choses, s'en tenir au reportage. Décidément, n'a pas le loisir de brouiller les cartes qui veut.

ANNE REY.

★ Dimanche 17 avril, A 2, 22 h. 30.

HUIT CHAINES A TOKYO

QUARANTE MORTS PAR SOIRÉE

LES organismes de radio et de télévision français qui viennent d'ouvrir — expérience unique — un bureau commun à Tokyo (celui de l'O.R.T.F. avait été fermé en janvier 1975) signent actuellement une série d'accords de coopération avec les télévisions japonaises. L'Institut national de l'audiovisuel *et le* B.P.C.J. (Broadcasting Programm Center of Japan), qui harmonise les activités extérieures des chaînes de télévision nippones, organisent ainsi à Paris, du 21 au 24 avril, un festival franco-japonais, qui *coïncide avec l'exposition* au Petit Palais des trésors du temple de Toshodai-Ji.

Des présentations de films, de 16 h 30 à 20 h, au Grand Palais, seront complétées par un programme à la carte, sur vidéo-cassettes, de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h au Musée Guimet (à partir du 20). En tout, vingt heures d'émissions inédites en France.

Près de quarante millions de récepteurs

Sont également prévus des échanges d'informations et de programmes *entre* TF 1 et N.H.K. (*organisme* semi-gouvernemental de télévision japonais), d'une part, Antenne 2 et Asahi Broadcasting Corporation d'Osaka, de l'autre. L'un des premiers projets de coproduction entre Antenne 2, l'INA et une chaîne de télévision japonaise, pourrait être un *Tristan et Yseult* sous la direction d'Oshima, le metteur *en scène de l'Empire des sens.*

Les Japonais, à en croire les statistiques du ministère des postes et télécommunications, passent en semaine trois heures et demie devant leurs postes, et quatre heures quarante-neuf minutes le dimanche ; 95 % des foyers possèdent la télévision. Beaucoup de familles en zone urbaine disposent de deux ou trois postes. Les parents cèdent leur ancien appareil à leurs enfants lorsqu'ils en achètent un nouveau — en moyenne tous les deux ans. Le ministère des finances a enregistré, en 1975, le produit de la redevance de vingt-cinq millions de postes de *télévision. Mais une grande partie* n'étant pas déclarée, il devait y en avoir près de quarante millions.

A Tokyo, le téléspectateur dispose de sept chaînes (plus une huitième en langue anglaise), toutes en couleurs. Les émissions commencent à 5 ou 6 heures du matin et se *prolongent sans interruption jusqu'à* minuit passé. L'organisme semi-gouvernemental de télévision N. H. K. (*Nippon Hoso Kyokai*) a deux chaînes : l'une générale, la seconde éducative. Toutes les autres chaînes sont privées. Elles émettent sur la région de Tokyo-Yokohama. Mais la plupart des grandes villes disposent *également de trois ou quatre chaînes*, également privées et apparentées aux organismes de télévision de Tokyo. Il en existe sept à Osaka, la deuxième ville du Japon, et quatre dans le Kyushu, île méridionale de l'archipel.

La N.H.K., qui couvre 97 % du territoire, *bénéficie d'un monopole de* principe, battu en brèche dès la fin des années 50. De telle sorte qu'une centaine de sociétés de radiotélévision, pour la plupart appartenant à des groupes financiers ou à de grands journaux, disposent actuellement de mille huit cent douze émetteurs (la N.H.K. en a quatre mille cent cinquante-huit). Sérieuse, voire un peu académique et conservatrice, la N.H.K. consacre un tiers des programmes de la chaîne *générale* à l'information (journaux, tribunes, reportages) et pratiquement autant aux émissions de prestige à caractère culturel — dont un grand nombre sont néanmoins diffusées sur la chaîne éducative. Les organismes privés privilégient plutôt les émissions récréatives et consacrent 50 % des programmes à des variétés et à des jeux, *entrecoupés, toutes les dix* minutes, de « spots » publicitaires — alors qu'il n'y a aucune publicité sur la N.H.K.

Le choix, pour le téléspectateur, est important, mais *la qualité* des chaînes privées souvent faible. Seulement 2 % des programmes viennent de l'étranger, essentiellement des *Etats-Unis, ce qui produit*, semble-t-il, un effet de saturation : les images européennes — films, émissions de création — commencent à être recherchées, même en Corée du Sud et aux Philippines. Comme au Japon, les représentants des radios et des télévisions françaises de Tokyo (qui a *compétence* sur l'ensemble de la *région, y compris la Chine) négocient* des accords dans ces deux pays.

Compenser la frustration de la femme au foyer

Les programmes, qui durent de huit à seize heures par jour, varient en fonction du public et selon les heures. Pour les ménagères et les *enfants, en début de journée*, des cours de cuisine, des démonstrations de maquillage et des conseils éducatifs. Après le déjeuner (consacré à des jeux et aux informations), les émissions s'attachent à compenser la frustration que peut ressentir la femme au foyer, avec des dramatiques ou des feuilletons qui mettent *en scène des femmes volages, vivant* un grand amour... Impossible, comme il se doit. La psychologie s'apparente à celle des magazines féminins.

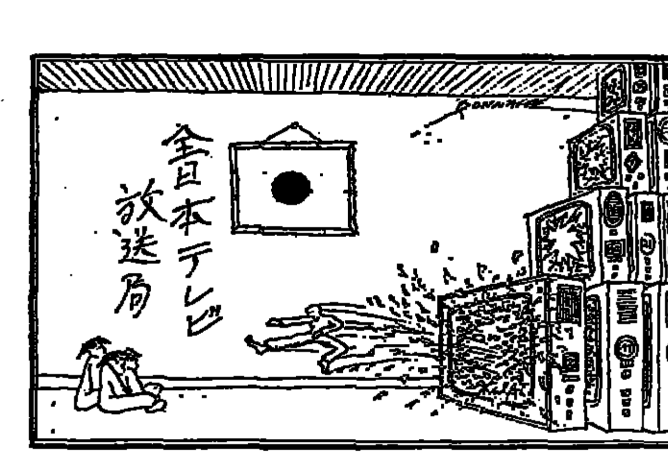
Après 16 heures, pour les enfants, et pratiquement sur toutes les chaînes, dessins animés ou science-*fiction*. Les « *supermen* » volent de planète en planète, bombardent des villes, se battent avec des monstres hideux. Généralement d'une violence insensée — qu'on imaginerait difficilement sur les écrans français, — ces films s'expriment dans une langue assez vulgaire dont se plaignent les instituteurs.

Les feuilletons de cape et d'épée *(chanbara)* ou sur le « milieu » *(yakusa)* ont toujours un grand succès. Qu'il s'agisse de samouraïs ou de gangsters, ces *films* sont, eux aussi, d'une rare violence (il y a en moyenne une quarantaine de morts par soirée sur les huit chaînes de Tokyo *entre 19 et 21 heures...*). D'un manichéisme primaire, ils ont pour thème l'honneur et pour instrument privilégié l'arme blanche.

Les « *dramatiques* », en *revanche*, sont généralement consacrées aux problèmes familiaux : conflit de générations ou d'intérêts, dans l'atmosphère traditionnelle de la « *cha no me* » (littéralement : *la pièce pour la cérémonie du thé*, autrement dit : le centre de la maison où la famille se réunit). *Le thé, les palabres et les larmes cristallisent les moments* forts. Comme dans le *kabuki* (théâtre classique japonais), plus les situations sont simples, plus les *sentiments deviennent complexes.*

Le jeu des mariages arrangés

« Quitte ou double », c'est l'heure des jeux, toujours très visuels, avec *tout un appareillage de gadgets électroniques*, de sièges qui montent quand on gagne et qui descendent quand on perd. D'autres, d'une naïveté touchante, opposent des couples fraîchement mariés. Le *meneur de jeu* — très écouté — de *Shinkansan Irrashai (Bienvenue aux jeunes mariés)* taquine des couples pour leur *faire raconter leur vie intime et* leurs disputes. Parfois, la jeune femme pleure. Mais le plateau rit toujours. Le couple gagnant, celui qui, après une série de questions, est supposé s'entendre le mieux, emporte un appareil ménager. Un autre type de jeu a pour but de former des couples, dans la tradition des mariages *arrangés, courants* au Japon. Selon une variante qui se veut féministe, une jeune femme seule, face à une quinzaine de garçons de *son âge, choisit son partenaire après* une série de questions en appuyant sur un bouton qui fait partir à la renverse les malchanceux...



(Dessin de BONNAFFE.)

Vers 23 heures débutent les émissions réservées aux hommes. Vaguement érotiques, souvent vulgaires, elles s'organisent autour du golf et de la pêche — dadas des Japonais, — *montrent des strip-teaseuses, des* travestis, *comportent* des concours de la plus grosse poitrine, du nez le plus épaté. Ainsi, jusqu'à une *heure avancée de la nuit.* Tout cela n'empêche pas que sept langues et les mathématiques soient enseignées sur la *chaîne éducative* de la N.H.K.

Téléshopping

Au Japon comme ailleurs, la télévision reflète la société. Au Japon plus qu'ailleurs, elle privilégie la *consommation*. La *publicité, qui* joue sur la répétition, fait passer 35 % de ses messages sur le petit écran. Il y a en moyenne un « spot » publicitaire toutes les dix minutes, alimentation et boissons, produits pharmaceutiques — les « remontants » en particulier, — cosmétiques et appareils ménagers. Certaines émissions, appelées « téléshop » permettent de commander immédiatement par téléphone les produits présentés. Sophia Loren conduit une moto, Jerry Lewis mange des nouilles, Alain Delon présente des vêtements : leurs cachets, pour deux à trois minutes, s'élèvent de 20 à 50 millions de yens (de 3,4 à 8,7 millions de francs) — souvent assortis de l'engagement que le film ne sortira pas du Japon.

La seconde tendance des program*mes de télévision japonais* est le ressassement du passé national. Le Nippon se contemple à travers son passé, son pays, ses artisans. Fasciné par l'étranger, dont la télévision lui transmet les modes, le Japonais se repaît néanmoins plusieurs fois par jour de sa propre image. Le capitalisme s'étant développé au *Japon sur des survivances féodales* qui entravent toujours aujourd'hui, dans bien des cas, les mécanismes de la *démocratie tels qu'ils fonc*tionnent dans les pays industrialisés, cette réintégration du passé dans le présent, délibérée ou non, a une *fonction politique. Cette consommation* du passé s'opère d'ailleurs souvent — en particulier dans les films de cape et d'épée — au prix d'une *dénaturation de l'histoire. Un peu* de la même manière, le patrimoine archéologique est ailleurs maltraité lorsque l'intérêt économique l'exige.

L'un des peuples les plus informés du monde

Si le passé national imprègne le présent, on note, dans les documen*taires et les reportages* (souvent d'excellente qualité technique) une grande superficialité de l'approche. Le cas individuel, l'anecdote, l'explication psychologique, sont souvent privilégiés aux dépens de l'analyse.

Grâce à leurs journaux et à leur télévision, les Japonais sont, sans aucun doute, parmi les peuples les plus informés du monde. Mais, comme la presse écrite, la télévision met l'accent sur ce qui unit et non sur ce qui divise, sur le commentaire plutôt que sur l'interprétation des faits.

PHILIPPE PONS.

RADIO-TELEVISION

LA RECHERCHE A L'INA

Alibi pour une création asphyxiée

(Suite de la page 11.)

Souvent coproduits avec des télévisions étrangères, ces films accueillent des réalisateurs venus de l'IDHEC, comme Parviz Kimiavi *(le Jardin de pierres)*, qui tourne en Iran *Cendrillon ou les Flammes d'antan*, mais aussi de nouveaux venus comme l'écrivain Georges Perec, avec *les Lieux d'une fugue*, Jeanne Labrune, qui termine actuellement *les Fenêtres*, ou le photographe Jean-Loup Sieff. Des projets sont à l'étude pour donner à Claude Simon les moyens de réaliser *la Route des Flandres*, et au metteur en scène Giorgio Strehler un long métrage sur un souvenir d'enfance de Goldoni.

En dehors de l'opération *Radio-Solitude* dans les Cévennes, menée avec Radio-France (*le Monde* daté 12-13 septembre), les expériences de l'INA obéissent plus à une volonté de *réformer* le public qu'à un souci de créer des modes d'expression populaires en se mettant à l'écoute de la société. Conscient de ce paradoxe l'Institut tente de modifier sa propre approche, en s'attaquant à un prototype de « *récits d'ouvriers* » — sur les lieux de travail — ou en mettant à contribution, avec Thierry Garrel, les moyens de production légers — vidéo ou super 8 — déjà utilisés par Jean-Luc Godard dans son « 6 fois 2 ». Mais les limites de ces expériences sont celles de la politique de la télévision. Les meilleurs documentaires de l'INA indisposent certains responsables de programmes, qui goûtent peu l'esprit critique lorsqu'il s'applique aux réalités sociales françaises.

Va pour les reportages sur les Esquimaux, mais que ne se reproduisent pas les « insolences » d'un Jean-Marie Bersoza, dont *les Candidates de Saint-Amour* mettaient à mal les ridicules d'une administration locale et la fraude intellectuelle que constituent certaines réjouissances « populaires ». Le compromis se réalise sur des séries comme *la Leçon de musique*, dont le succès ne dérange aucune conviction.

Sacrifiant à l'arbitraire d'un indice d'écoute dont dépend leur budget — publicité et redevance, — les directions des chaînes préfèrent opter pour la sécurité. Les commandes passées à l'INA s'en ressentent : *Réalité-Fiction* (lire page 11) montre un metteur en scène au travail, et *les Grandes Personnes* (TF 1) propose la confrontation d'une personnalité et d'un enfant. Formules ingénieuses, bon marché, avec des vedettes de qualité : Vitez, Zetterling, Mitrani, ou Rufus et Brétécher... Mais, ôté l'emballage, une simple affiche publicitaire de plus, pour des célébrités. Avec ces émissions, l'INA ne sort pas de la routine du « show buisness » qui *colonise les ondes, il lui apporte plutôt* une caution intellectuelle.

La nouveauté, la recherche, s'évanouissent ici en poudre aux yeux, qui cache mal l'épuisement — et l'ennui — d'une télévision dont l'audace se limite à changer le décor et les acteurs d'un spectacle au scénario immuable : idoles fugitives, débats vains, mots insignifiants oubliés aussitôt qu'entendus, divertissement. Au lieu de contribuer à donner ses lettres de noblesse à ce mode triomphant de la non-communication, l'INA ne pourrait-il pas, sans se cantonner à l'alibi d'une innovation formelle, s'attacher enfin au contenu de la communication ? Que signifie un institut de recherche audiovisuelle qui ne soit pas également le parasite qui brouille tous les codes, et démange tous les pouvoirs ?

XAVIER DELCOURT.

CORRESPONDANCE

Pas de pertes aux Archives

Répondant à un article de Claude Sarraute paru dans le Monde *du 16 mars sous le titre* « Vie aux archives », *M. Michel Roux, directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel, nous écrit :*

Je ne crois pas qu'on puisse affirmer qu'il subsiste peu de traces des hommes et des événements qui ont marqué ces quinze dernières années. Les archives qui appartenaient à l'O.R.T.F., en radio et en télévision et qui sont aujourd'hui la propriété de l'INA, sont au contraire d'une extrême richesse, probablement sans équivalent dans le monde.

L'Institut qui a reçu pour mission non seulement de conserver ces documents mais d'en assurer la communication et la diffusion s'emploie, dans la limite de ses moyens, à les rendre accessibles. Mais, chacun le sait, la communication de ces œuvres et de ces documents est plus coûteuse que celles des écrits. C'est aujourd'hui le principal, sinon le seul obstacle à une plus large diffusion.

La série *Archives du XXe siècle* est un intéressant recueil de témoignages sur notre temps. Elle mérite à ce titre d'être exploitée. Avec tant d'autres émission déjà réalisées (par Knapp, Bringuier, Santelli, Drot, Voisin, etc.) se constitue donc, année après année, une véritable mémoire audiovisuelle.

Le problème n'est pas aujourd'hui de compléter telle ou telle série particulière mais d'utiliser au mieux les possibilités infiniment diverses de l'audiovisuel. Chacune des sociétés de programmes s'est employée à enrichir les archives sur ce plan. L'INA a, pour sa part, réalisé des documents sur Pierre Boulez, Jean-Paul Sartre, Marguerite Duras, etc. La télévision n'est d'ailleurs pas le seul moyen d'enrichir cette mémoire : la radio offre à cet égard des perspectives tout à fait dignes d'intérêt et il serait excessif de prétendre qu'elles ont été négligées.

Votre collaboratrice semble enfin croire que les « chutes » des émissions ne sont pas conservées. Or il est expressément convenu entre les sociétés de programmes et l'INA que celles-ci doivent verser en archives les principales chutes des magazines et des journaux d'actualité ainsi que les documents qui permettent leur identification. Cinq cents mètres carrés de magasins contiennent aujourd'hui les quatre-vingt mille boites qui renferment ces chutes, c'est donc un fonds d'une très grande richesse.

SUR FR 3

Les « Tribunes » sont-elles vraiment libres ?

Nous avons reçu de M. Kerfraval, porte-parole du bureau politique de l'Union démocratique bretonne, dont le siège est à Brest, la lettre suivante :

M. Contamine, président de FR 3, vante l'ouverture d'esprit de la chaîne de télévision qu'il dirige. Je relève plus particulièrement le passage suivant : « *En deux ans, plus de trois cents associations ou groupements divers, dont une majorité n'avait jamais encore eu accès à la télévision. Personne n'a envie de refermer la porte. Encore fallait-il l'ouvrir.* » (*Le Monde* daté 27-28 mars.)

Notre organisation ne peut laisser publier un tel satisfecit au moment même où elle vient de se voir refuser (lettre du 14 décembre 1976), le passage à l'émission « Tribune libre » en raison de son audience uniquement régionale. Il est non seulement surprenant de voir une chaîne baptisée « France-Régions 3 » refuser que soient exprimées sur ses ondes des idées régionalistes, mais il est également scandaleux qu'une organisation comme l'Union démocratique bretonne, représentative d'un important courant de pensée socialiste en Bretagne, soit interdite d'antenne. (...) L'U.D.B. participe activement depuis plusieurs années à la vie politique bretonne : elle est notamment présente dans les conseils municipaux de sept villes de plus de 30 000 habitants (sur 11 en Bretagne).

Après l'interdiction faite au chanteur breton Glenmor de participer aux émissions de Noël de FR 3, cette attitude discriminatoire montre quel crédit il faut accorder aux déclarations d'auto-satisfaction de M. Contamine. (...)

[La direction de FR 3 répond, à ce propos, que les responsables des « Tribunes libres » ont délibérément écarté de l'antenne, depuis la fin de l'année 1975, les représentants des courants de pensée régionaux et régionalistes, qui avaient eu, pendant l'année 1975, l'occasion de s'exprimer. En effet, pendant cette période, chaque région a bénéficié, par roulement, d'une semaine d'antenne, y compris la Bretagne, du 8 au 12 décembre 1975 ; l'Union démocratique bretonne n'aurait, à l'époque, pas posé sa candidature.]

Écouter-voir

● FEUILLETON : LE CHEVALIER A LA CHARRETTE. — Du lundi au vendredi, France-Culture, 18 h. 30.

La rediffusion d'un bon feuilleton procure les mêmes joies que les relectures successives des romans que l'on aime. Ce *Chevalier à la charrette*, réalisé par José Pivin et présenté en 1975, revient pour vingt-deux jours, avec les voix de Jean-Pierre Sentier (Lancelot), Edith Scob (la reine Guenièvre), et Jacques Mauclair (le roi Artus).

Adapté par Claude Duneton, le roman de Chrétien de Troyes (écrit vers 1170) devient un récit passionnant où un Moyen Age anachronique côtoie l'expression la plus moderne. Héros vivants et actuels, Artus, Lancelot et Guenièvre traversent des « miniatures sonores » que José Pivin a enregistrées en Bretagne.

Des séquences en langue bretonne, avec bombardes et harpes celtiques, des scènes décrites par un conteur et de courts dialogues, composent chaque épisode.

● ARCHIVES DU XXe SIÈCLE : ROGER CAILLOIS. — Lundi 18 et mercredi 20 avril, TF 1, 22 h. 20 et 22 h. 50.

Ce n'est pas l'académicien qui parle dans cette longue confession « au coin du feu », réalisée en 1971, et qu'exhume, en deux parties, Jean-José Marchand pour les « Archives du XXe siècle » de l'INA. C'est l'homme des souvenirs et des cultures inattendus, l'ami de Roger Gilbert-Lecomte et de René Daumal, le compagnon de route des adeptes du Grand Jeu et — pour un temps... — l'un des surréalistes, celui qui, étudiant à Reims dans les années 20, admirait, déjà, ses condisciples persans et lisait *les Trois Mousquetaires* (pour leur préférer bientôt *le Vicomte de Bragelonne*). Puis vinrent la rupture avec André Breton, la fondation, avec Michel Leiris et Georges Bataille, du Collège de sociologie, le long séjour, pendant la guerre, en Amérique du Sud, Gallimard, « *la Croix du Sud* »...

Soixante années d'une vie et d'une œuvre aux carrefours des grands mouvements intellectuels. Sans compter quelques souvenirs, Breton et le haricot sauteur, Jacques Lacan « *marié en grande pompe à l'église* », Louis Aragon aux Deux Magots, René Crevel, aussi : « *Il s'est tué la nuit même* ».

● TÉMOIGNAGES : LA MÉMOIRE DES GENS ORDINAIRES (Mémoire du pays breton). — Du lundi 18 au vendredi 22 avril, France-Culture, 23 heures.

L'histoire d'un pays, c'est aussi l'histoire des mentalités, et pour l'écrire il faut se hâter de recueillir le trésor que les gens ont accumulé au fond de leurs souvenirs.

Claude Fléouter et Denys Limon sont allés en Bretagne écouter des gens parmi d'autres, pour se faire l'écho de leur mémoire.

Cinq émissions, cinq personnages : une bigouden de Penmarch, un vieux cultivateur du pays de Gourin, un vieux marin de Saint-Guénolé, et Yonenn Gwernic (*barde et sculpteur*) racontent leur vie et la vie de chaque jour de ce temps.

Les films de la semaine

● LES CRACKS, d'Alex Joffé. — Dimanche 17 avril, TF 1, 17 h. 30.

Le folklore pittoresque de la course cycliste Paris-San-Remo en 1901 et les aventures burlesques de Bourvil, coureur malgré lui sur bicyclette d'avant-garde. Références amusantes aux « poursuites » du cinéma muet, mais, en ce qui concerne les gags, le réalisateur ne tient pas le parcours, et c'est dommage.

● LES AVENTURIERS, de Robert Enrico. — Dimanche 17 avril, TF 1, 20 h. 30.

Considéré, il y a dix ans, comme le film le plus original d'Enrico. Humour, aventure, amitié virile, lyrisme et désenchantement. Un triptyque sur trois rêveurs : deux hommes d'action à la recherche d'une vie exaltante, une jeune femme, leur compagne en esprit. Tourné bien avant *le Secret* et *le Vieux fusil*, c'est vraiment un Enrico d'une autre époque.

● LE MORT QUI MARCHE, de Michael Curtiz. — Dimanche 17 avril, FR 3, 22 h. 30.

Une rareté du cinéma fantastique américain des années 30. Boris Karloff passe sur la chaise électrique, mais un savant lui rend la vie et il se venge de ceux qui l'ont fait condamner à tort. Une mise en scène sans effets de l'impossible, l'idée tragique d'un destin incarné par le célèbre comédien à peine maquillé et d'une puissance de fascination extraordinaire.

● PETULIA, de Richard Lester. — Lundi 18 avril, TF 1, 20 h. 30.

Une histoire d'amour dramatique au bord du mélo, présentée en morceaux dispersés. Richard Lester fait preuve d'une sophistication extrême. On a dit que c'était de la pudeur pour raconter les traumatismes affectifs de Julie Christie, l'angoisse et la mélancolie. Pourquoi ne pas avoir été plus simple ?

● VOICI LE TEMPS DES ASSASSINS, de Julien Duvivier. — Lundi 18 avril, FR 3, 20 h. 30.

Gabin, dont le mythe romantique d'avant-guerre s'effondre dans un sordide fait divers, est aux prises avec Danièle Delorme, petite garce au visage bien trompeur. Jamais un film de Duvivier ne fut aussi pessimiste. Le naturalisme exacerbé de la mise en scène fait apparaître un enfer de turpitudes, de perversions, de crimes et des personnages (féminins) terrifiants.

● RAGE, de George C. Scott. — Mardi 19 avril, A 2, 20 h. 30.

Les suites d'une contamination par un gaz nocif ou comment un fermier du Wyoming entre en guerre contre les militaires et les savants qui préparent des armes chimiques. Ce film, qui vise les ravages de la mort scientifique, a été réalisé par l'acteur George C. Scott *(Docteur Folamour, Patton, l'Hôpital)*. Il est inédit en France.

● FLAMMES SUR L'ASIE, de Dick Powell. — Mardi 19 avril, FR 3, 20 h. 30.

Apologie du héros américain (Robert Mitchum portant son mythe d'acteur viril et baroudeur) dans la guerre de Corée. L'action bien conduite dans les scènes d'aviation, la marche épuisante à travers la jungle, pare des prestiges de l'aventure un film aux intentions fort contestables.

● UN FRISSON DANS LA NUIT, de Clint Eastwood. — Mercredi 20 avril, FR 3, 20 h. 30.

Consacré vedette dans les westerns italiens de Sergio Leone, Clint Eastwood se fit producteur, réalisateur et interprète de ce drame psychologique, teinté d'énigme criminelle. Il a accentué par des artifices de mise en scène la noirceur et la violence du scénario. Il y a, en effet, de quoi frissonner

● DON JUAN, de John Berry. — Jeudi 21 avril, A 2, 15 h. 5.

Maurice Clavel fut l'un des scénaristes de cette parodie du mythe de Don Juan, coproduction franco-espagnole où John Berry, contraint à l'exil par le maccarthysme, dirigea Fernandel après avoir tourné des films avec Eddie Constantine. S'intéressant assez peu à une histoire qui part dans tous les sens, John Berry a tiré certaines situations vers le style de la comédie américaine. C'est souvent amusant, surtout lorsque paraît Micheline Dax en dona Elvire, myope qui perd ses lunettes et tombe en pamoison.

● PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI, de Woody Allen. — Jeudi 21 avril, A 2, 20 h. 30.

Les étourdissants débuts dans la réalisation de Woody Allen, le nouveau comique américain des années 70, qui est à la fois Groucho Marx, Jerry Lewis, plus lui-même. Dynamitant les lois du « thriller » hollywoodien, Woody Allen conjugue la malchance congénitale et l'amour obstiné pour jouer au gangster. Il sculpte un revolver dans une savonnette, est transformé en rabbin par un sérum, fait basculer dans l'absurde toutes les situations. Les gags crépitent comme des balles de mitraillette. Et les mésaventures de Woody sont racontées sous la forme d'une enquête télévisée, ce qui renforce l'attitude de dérision burlesque.

● MACADAM, de Marcel Blistène et Jacques Feyder. — Jeudi 21 avril, FR 3, 20 h. 30.

Toute la faune naturaliste du cinéma français d'avant-guerre se retrouve autour d'un hôtel de passe de Montmartre pour une étude de mœurs dont les clichés sont un peu trop voyants. Françoise Rosay domine en monstre sacré une distribution très typique. C'est là que Simone Signoret trouva sa chance. Ce « macadam » où elle évolue en fille facile transformée par l'amour la conduisit aux brumes de *Dédée d'Anvers* et au vedettariat.

● LA PORTE DU DIABLE, d'Anthony Mann. — Vendredi 22 avril, A 2, 22 h. 50.

Le premier western d'Anthony Mann apportant sa contribution à la réhabilitation de la nation indienne, qui s'esquissait alors à Hollywood. Dans une mise en scène au lyrisme épuré, à la force tranquille, Anthony Mann dévoile les origines du racisme et ses manifestations constantes, donne le point de vue subjectif de l'Indien face aux colons américains. Cette œuvre empreinte d'idéalisme, et dont Robert Taylor est le magnifique interprète, témoigne d'une prise de conscience au début des années 50.

● QUELQUES MESSIEURS TROP TRANQUILLES, de Georges Lautner. — Dimanche 24 avril, TF 1, 20 h. 30.

Des hippies et des gangsters dans un village du Périgord. Entre les deux groupes, des paysans et leur châtelaine, le tout très folklorique dans l'humour noir. Lautner tourne la violence en dérision et réussit, une fois de plus, par la conjonction de savoureux dialogues, d'une mise en scène parodique et sans bavures et de comédiens de talent, un excellent film commercial.

● LE VAISSEAU FANTOME, de Michael Curtiz. — Dimanche 24 avril, FR 3, 22 h. 30.

Ce titre wagnérien recouvre une superbe adaptation du *Loup des mers*, roman de Jack London. Atmosphère de brouillard et d'errance maritime, couple marqué par le destin (c'est l'occasion de redécouvrir Ida Lupino et John Garfield), capitaine infernal en proie à la volonté de puissance (un des grands rôles d'Edward G. Robinson), équipage de bandits. La grande période de Michael Curtiz chez Warner Bros, après la série des films avec Errol Flynn, et avant *Casablanca*. Le pouvoir suggestif du romantisme noir.

● LE JOUR DU DAUPHIN, de Mike Nichols. — Lundi 25 avril, TF 1, 20 h. 30.

Des dauphins qui parlent anglais et dont on veut se servir pour assassiner le président des Etats-Unis. Le roman de Robert Merle était construit sur des données psychobiologiques qui ont été sacrifiées à un récit rocambolesque cherchant à conquérir, à travers la politique-fiction, le grand public du feuilleton de télévision *Flipper le dauphin*.

● OASIS, d'Yves Allégret. — Lundi 25 avril, FR 3, 20 h. 30.

De cette première production française en cinémascope, il ne reste que les paysages d'un Maroc qui n'était pas encore envahi par les clubs de vacances. Le scénario, tiré d'un roman de Joseph Kessel, semble dater des années 30, et les acteurs n'arrivent pas à sauver des personnages sans intérêt.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied bon œil ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h., Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Variétés ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult. mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h., (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h. 06, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme un homme ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Le journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Soir ; 22 h. 45, Drugstore ; 24 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h 30, Le Bingo ; 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h. 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30 et 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; 24 h., Variétés.

RADIO-MONTE-CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30 L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30 Protestantisme ; 9 h. 10, Présence orthodoxe ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 17) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Lionel Chouchon (lundi), Daniel Guichard (mardi), Pierre Dreyfus (mercredi), Alexandre Ananoff (jeudi), Jean-Charles Edeline (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les maladies cardio-vasculaires (lundi), le divorce (mardi), sommes-nous heureux (mercredi), les conserves (jeudi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Jean-François Revel (lundi), Pierre Dommergues (mardi), Antoinette Fouque (mercredi), Augustin Gomez Arcos (jeudi), Jacques Monestier (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, la Tribune libre est ouverte au R.P. Bruckberger (lundi), la Croix d'or française (mardi), Lutte ouvrière (mercredi), le C.N.P.F. (jeudi), les Amis de la terre (vendredi).

...et au jour le jour

EUROPE 1 : 19 h., Georges Marchais (le 17) ; Alain Peyrefitte (le 24).

R.M.C. : 8 h. 30, Jacques Barrot et Claude Massu (le 18).

A 2 : 20 h., Raymond Barre (le 20).

TF 1 : 21 h. 20, Georges Marchais face aux chefs d'entreprise (le 21).

FR 3 : 20 h., Edward Heath et Harold Walker (le 22).

625-819 lignes

INFORMATIONS

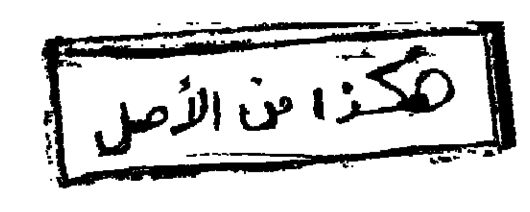
TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche). « Flash » ; 20 h., et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h. 15 (le dimanche), à Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie (le 17) ; La source de vie (le 24) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur ; Actualités de l'Eglise (le 17) ; Messe à la paroisse Saint-Marc-des-Bruyères, à Asnières, Hauts-de-Seine (le 17) ; en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean-de-Luz, Pyrénées-Atlantiques (le 24).



RADIO-TELEVISION

Samedi 16 avril

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Des magiciens ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Peyton Place ;

22 h. 20, Sport.

CHAINE II : A2

20 h. 30, Feuilleton : César Birotteau ;

22 h., *Entretien : Questions sans visage* ; 22 h. 55, Variétés : Drôle de dessin.

CHAINE III : FR3

20 h. 30, Téléfilm : « le Retour », d'H. Pinter, réalis. P. Hall, avec C. Cusack, J. Holm, M. Jayston.

Un professeur, aux Etats-Unis, de retour dans la maison de sa jeunesse, à Londres, retrouve le monde clos des jalousies et des haines familiales.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Affût », de F. Didelot. Réalisation G. Gravier. Avec M. Luccioni, M. MacAvoy, J. Marsan ; 21 h. 30, « L'Oasis », de Y. Letreuille. Réalisation J. W. Garret. Avec M. Cassan, G. Piérauld ; 22 h., Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, par B. Jérôme (textes en marge, cafés-théâtres, jazz-Averty).

TF 1 SUR FR 3

Les émissions de TF 1 diffusées en couleurs dans la région parisienne sont relayées tous les jours sauf le dimanche par FR 3 de 12 h 15 à 18 h. 30.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, « La Dame de pique » (Tchaïkovski), par l'Orchestre national de France, direction M. Rostropovitch. Avec G. Vichnevskaïa, R. Resnik, L. Popp ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Vieilles cires, par P. Morin..., le quatuor Pro Arte joue Haydn et Bartok ; *23 h. 30, Jazz à La Rochelle ; 0 h. 30, « My name is* Sam » : ballades de l'Ouest américain.

Dimanche 17 avril

CHAINE I : TF1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est *pas sérieux* ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une (vers 16 h. 15, Arrivée de la course cycliste Paris-Roubaix) ; 17 h., Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 30, FILM : LES CRACKS, d'A. Joffé (1967), avec Bourvil, R. Hirsch, M. Tarbès, M. de Ré ;

En 1901, un artisan, inventeur — criblé de dettes — d'un nouveau modèle de bicyclette, se trouve engagé, par hasard, dans la course Paris-San-Remo, est poursuivi par sa femme et un huissier.

19 h. 45, Les *animaux du monde* ;

20 h. 30, FILM : LES AVENTURIERS, de R. Enrico (1966), avec A. Delon, L. Ventura, J. Shimkus, S. Reggiani (rediffusion) ;

Deux hommes et une jeune femme, qui ont échoué dans leurs tentatives de se rendre célèbres, s'en vont à la recherche d'un trésor enfoui au large des côtes du Congo.

22 h. 20, Portrait : Lino Ventura, par D. Varenne ;

Des interviews, des extraits de films.

CHAINE II : A2

11 h. 30, Concert : Symphonie n° 33 de Mozart, par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine ; 12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin, en direct de l'Empire (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom (reprise à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 5) ; 14 h. 20, Jeu : Ces messieurs nous disent ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppet's ; 18 h. 5, Lyrique : Contre ut ; 19 h., Sport : Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale, par I. Bergman ; 22 h. 30, Emission de l'INA : Réalité-Fiction (Antoine Vitez, réal : N. Lilenstein) ;

Lire notre article page 11.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts... ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Scénario pour une ville (Pau) ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-M. Damian : Concerto pour piano n° 2, de Brahms, par M. Pollini et l'Orch. philh. de Vienne, dir. Cl. Abbado ; 18 h. 45, Spécial Dom-Tom ; 19 h., Hexagonal : Cinéma du soleil (Les compagnons fidèles, prod. Marseille) ;

20 h. 30, L'homme en question : le sociologue Henri Lefebvre ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LE MORT QUI MARCHE, de M. Curtiz (1936), avec B. *Karloff*, Ed. Gwenn, W. Hull, R. Cortez, M. Churchill (v.o. sous-titrée) (N.) ;

Condamné à mort pour un meurtre qu'il n'a pas commis, un homme passe sur la chaise électrique, est ramené à la vie par un savant et, bien qu'ayant perdu la mémoire, reconnaît les vrais criminels.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Jean-Pierre Verheggen (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 12 h. 5, *Allegro, par B. Jérôme (tout l'humour du monde ;* un dialogue : réponse aux auditeurs) ; 12 h. 45, Trentième anniversaire de la Maîtrise de Radio-France ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Plaisante Aventure », de Goldoni, avec M. Etcheverry, J.-P. Moulinot, D. Constanza, B. Agenin ; 16 h. 5, Trentième anniversaire de la Maîtrise de Radio-France : *Concert par les solistes et l'ensemble de la maîtrise,* et la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique (Caplet, Barraud, Kagel, Haydn) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Zoé Oldenbourg ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec Jean-Pierre Verheggen et Denis Roche ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Carnaval de Binche », par G. Caliez et R. Farabet ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Collin ;

La semaine de Bernard Collin (« Centre de tous », « Perpétuel », etc.) sera consacrée à la lecture de textes anciens.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le dimanche de Quasimodo ; 9 h. 2, Musical graffiti, par D. Bouteiller (en direct de La Rochelle) ; 11 h., Concert Haydn *en direct du Théâtre d'Orsay,* avec l'Esterhazy Baryton Trio ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « le Trame Deluse », première partie (Cimarosa) ;

13 h. 45, Premier Jour J de la musique (K. Wolki, R. Mateos) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Roméo et Juliette » (Berlioz) ; 17 h., Le concert *égoïste de Julio Cortazar (Chopin, Ellington,* Schumann, Webern, Rameau, Delius, Ravel, Perotin, Barbara, etc.) ; 19 h., La route des jongleurs, par J.-P. Lentin : danses de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant, par A. Francis ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre symphonique de la B.B.C., direction C. Davis, *avec le violoniste S. Rosenberg : « Concerto pour* cordes en ré majeur » (Stravinski) ; « Concerto pour violon et orchestre K. 216 » (Mozart) ; « Adagio K. 546 » (Mozart) ; « Symphonie n° 96 » (Haydn) ; 23 h., France-Musique la nuit : musique de chambre, par P. Vizard ; 0 h. 5, Concert extra-européen : musique hindustani (W. Kawali).

Lundi 18 avril

CHAINE I : TF1

10 h. 30, Téléformation ;

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous... ; à 14 h. 50, Série : Le prisonnier ; à 16 h. 5, C'est un métier : La boucherie ; 17 h. 30, Tourisme : La France est à vous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ;

20 h. 30, FILM : PETULIA, de R. Lester (1966), avec J. Christie, G. C. Scott, R. Chamberlin, A. Hill (rediffusion).

Une jeune femme, mariée et déboussolée, se jette à la tête d'un chirurgien quadragénaire en instance de divorce et lui fait mener une vie extravagante.

22 h. 15, Archives du vingtième siècle : L'écrivain Roger Caillois (première partie, réal. J.-J. Marchand).

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5, Feuilleton : Les jeudis de Mme Giulia ; 15 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : *La tête et les jambes, prés.* Ph. Gildas et Th. Roland ; 21 h. 55, Document : Rencontre Mozart - Michel Bouquet, réal. G. Pignol ;

L'acteur, dans sa loge, parle de son admiration pour l'auteur de « la Flûte enchantée ».

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (l'homosexualité).

Le docteur Amoroso s'oppose à Jean-Louis Bory.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le R.-P. Bruckberger :

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (Cinéma public) : VOICI LE TEMPS DES ASSASSINS, de J. Duvivier (1955), avec J. Gabin, D. Delorme, L. Bogaert, G. Blain, G. Kerjean (N., rediffusion).

Une fille au faux visage d'ange séduit un restaurateur des Halles pour capter sa fortune et se révèle perverse et criminelle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Collin (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 55) ; à 8 h., Les chemins de la connaissance : Monde fini, monde infini ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras, ou les itinéraires d'Armand Lunel ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet ; 10 h. 45, Le texte et la marge (chronique théâtrale) ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; 12 h 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Zone d'ombre », de J.-C. Brisville ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : l'écrivain A. Carpentier ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réalisation J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat (les musées méconnus) ;

20 h., Dramatique : « le Jugement de Don Juan », de M. Denoël. Réalisation E. Cramer. Avec P. Constant, R. Coggio, N. Nerval ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Rencontres bibliques, avec *E. Wiesel et P. Nemo ; 22 h. 30,* Entretiens avec Jean Jourdheuil, par L.-C. Sirjacq ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par C. Fléouter et D. Limon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; de 8 h. à 9 h., Jazz en direct de *La Rochelle* ; 9 h. 2, Bach, Weber, Strauss ; 10 h. 30, L'épinette, par C. Valeix ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h 40, Jazz à La Rochelle ;

13 h. 15, France-Musique service ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait de Jean Langlais ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Guillaume Tell », actes et II (Rossini) ; 18 h. 2, Jazz à La Rochelle ; 19 h., Jazz time, par L. Malson ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Entrepôt, par P. Vizard (Busoni, Reger) : 20 h. 30, Concert U.E.R. en direct de l'auditorium 104 : Orchestre national de France, direction G. Chmura, avec le violoniste E. Krivine et le violoncelliste R. Sommer : « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, opus 102 » (Brahms) ; « Rhapsodie n° 2 pour violon et orchestre » (Bartok) ; « Sonate, duo pour violon et violoncelle » (Ravel) ; « Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre, opus 33 » ; « Roméo et Juliette », ouverture fantaisie (Tchaïkovski) ; 23 h. 30, France-Musique la nuit : Jazz à La Rochelle ; 0 h. 30, Boum dans ma tête, par J.-F. Bizot, J.-P. Lentin (les Cinglés).

Mardi 19 avril

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous : Des Cévennes et des hommes, avec J.-P. Chabrol et J. Carrière ; 18 h., *A la bonne heure* ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ;

20 h. 30, Série : Journal de voyage avec André Malraux (deuxième partie : Rome). ;

La renaissance italienne et l'« irréel », commentés par André Malraux, une visite très « organisée » des musées des Thermes, du Vatican et de San Pietro in Vincoli.

21 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons du plaisir (D'où venez-vous, braves gens ?), par B. Carreau et G. Guérin, réalis. A. Ferrari ;

Les enfants occidentaux découvrent les instruments africains.

22 h., *Emission littéraire* : Le livre du mois, par J. Ferniot et Ch. Collange :

Avec MM. Jean Chalon, Jacques Joubert, Pierre Vieilletet, Paul Guimard, Jean-Marc Roberto et Mmes Michèle Perrein, Geneviève Dormann et Luiselle Troyas.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour, ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5, Série : Le Saint (rediffusion) ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : RAGE, de G. C. Scott (1972), avec G. C. Scott, R. Basehart, M. Sheen, B. Hughes, N. Beauvy, P. Stevens ;

Au cours d'un exercice de guerre, un gaz nocif se répand dans un coin de campagne du Wyoming. Un fermier et son jeune fils sont contaminés.

Vers 22 h., Débat : La mort qu'on respire.

Avec MM. André Futterknecht (de Hoffmann-Laroche), Nguyen Dang Tam (du C.N.R.S.), Georges Mairé (de Rhône-Poulenc), Pierre Bapseres (du groupe Elf-Aquitaine), Noël Mandrey (C.F.D.T.-Chimie), et Mme Calliope Béaud (premier maire adjoint de Vézelay).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La croix d'or française ;

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : FLAMMES SUR L'ASIE, de D. Powell (1958), avec R. Mitchum, R. Wagner, R. Egan, M. Britt, L. Philips ;

Les exploits héroïques d'un officier de l'aviation de chasse américaine pendant la guerre de Corée.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Collin (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Monde fini, monde infini ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; à 8 h. 50, *Le barde éternel, ou l'épopée finnoise du* Kalevala ; 9 h., Matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec M. Blancpain ; 11 h. 2, Libre parcours jazz, avec Hal Singer et le trio Georges Arvanitas ; 12 h. 5, *Ainsi va le monde*, par J. Duchateau et J. Paugam ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panoramas ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Dulle Griet », de Dominique Rolin ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; à 15 h. 2, Se voir, par F. Rouleau ; Clés pour connaître... la matière vivante ; *à 16 h. 40,* La musique et les jours ; 18 h. 30, Feuilleton : le Chevalier à la charrette, de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réalisation José Pivin (nouvelle diffusion) ; 19 h. 25, Sciences, par E. Noël : Apprendre, c'est se souvenir, avec le docteur G. Chapoutier ;

20 h., Dialogues : Monde artificiel et destin de l'homme.

L'économiste Philippe Lamour et l'architecte Xavier Arsène-Henry débattent des problèmes posés par l'aménagement du territoire.

21 h. 15, Musique de notre temps, avec Dia Soukari ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Jourdheuil ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par D. Limon et C. Fléouter (la mémoire du pays breton).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 8 h., Jazz à La Rochelle ; 9 h. 2, Muffat, Marais, Duphly, Bach ; 10 h. 30, La cornemuse, par C. Valeix ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz à La Rochelle ;

13 h. 15, *F.-M. Service ; 14 h., Mélodies sans* paroles : Musique ancienne (concert vocal et instrumental au Dôme de Salzbourg) ; à 15 h., Scarlatti, Bach ; à 15 h. 32, Wagner, Berio, Stockhausen ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Jazz à La Rochelle ; à 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; à 19 h., Jazz time : Golden fifties ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Clairière *(Ligeti, Bartok)* ;

20 h. 30, Programme de musique enregistrée ; 23 h., France-Musique la nuit : Jazz club à La Rochelle ; 0 h. 5, Plouf, dans ma tête ! par J.-F. Bizot et J.-P. Lentin ; 1 h., Au-dessus des jardins suspendus, par J.-P. Gillast.

Mercredi 20 avril

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, les Visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une *minute pour les femmes* ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ;

20 h. 30, Téléfilm : Opération Clémentine, de M. André, réal. Ph. Joulia, avec K. Watteau, G. Werler, J. Rosny, J. Panisse ;

Pour la possession d'un précieux microfilm, et pour la séduction d'une folle enquêteuse, un jeune horticulteur court les plus gros risques et brave un réseau de trafiquants de drogues.

21 h. 50, Portrait : Archives du vingtième siècle (L'écrivain Roger Caillois, deuxième partie, réal. J.-J. Marchand).

CHAINE II : A2

9 h. 30, Téléformation (reprise à 11 h.) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Ma sorcière bien-aimée (rediffusion) ; 16 h., Un sur cinq ; 18 h., Fenêtres sur... Peintres de notre temps (Francis Bacon) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps (Cartes sur table) ;

M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, est l'invité de Jean-Pierre Elkabbach et d'Alain Duhamel.

20 h. 55, Football : Borussia de Moenchengladbach - Dynamo de Kiev, en coupe d'Europe des clubs champions ; 22 h. 45, Feuilleton américain : Capitaines et rois.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Lutte ouvrière ; 20 h., Les jeux :

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : UN FRISSON DANS LA NUIT, de Cl. Eastwood (1971), avec Cl. Eastwood, J. Walter, D. Mills, J. Larch :

Un programmateur de disques d'une station radiophonique de Californie est pris au piège de la passion que lui porte une de ses admiratrices, à l'esprit dérangé.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Collin (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Monde fini, monde infini ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; à 8 h 50, Echec au hasard, avec le psychiatre M. Pelicier ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques (histoire des sciences) ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h., Le magazine des éditions musicales (C. Chaynes) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Duchateau et J. Paugam ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, *Un livre, des voix : « Pseudo », d'Emile Ajar ;* 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Les enfants découvrent le jazz ; à 16 h. 40, Match : F. Bluche - J.-L. Maxence :

18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Feuilleton : le Chevalier à la charrette, de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réalisation J. Pivin (nouvelle diffusion) ; 19 h. 25, La science en marche, par F. Le Lionnais : De nouveaux ennemis des fleurs, avec A. Caudwell, de l'Institut national de recherches agronomiques ;

20 h., La musique et les hommes : La musique et le fantastique, par M. Schneider ; 22 h. 30, Entretiens *avec J. Jourdheuil ; 23 h., La mémoire des gens ordi*naires, par D. Limon et C. Fléouter (mémoire du pays breton).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 8 h., Jazz à La Rochelle ; 9 h. 2, Schubert, Strauss ; *10 h. 30, Guimbarde*, par C Valeix ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz à La Rochelle ;

13 h. 15, F.-M. Service ; 14 h., Mélodies sans paroles : Amériques (Dvorak, Lambert) ; à 15 h., « Tropismes », de J. Ibert ; 16 h. 35, Studio 111 de Strasbourg (Auric, Debussy, Schoenberg) ; *17 h. 40, Ateliers d'enfants* ; 18 h 2, Jazz à La Rochelle ; à 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; à 19 h., Jazz time : Le Messager Art Blakey ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Clairière, par P. Vizard (R. Sessions, Tradic) ;

20 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique : « Arc-en-ciel » (Komives), « Musique pour Martin » *(Probst), « Ionisation » (Varese), « Cérémonial »* (Jolivet), « Jeu-thème et variations » (Drogoz) ; 21 h. 35, Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, direction E. Inbal, avec le pianiste R. Buchbinder : Concerto pour piano et orchestre K. 466 *(Mozart)*, « Ainsi *parlait Zarathoustra* » (R. Strauss) ; 23 h., Jazz club à La Rochelle ; 0 h. 5, Le musicien dans son ghetto, de C. Lust (Beethoven) ; 1 h., Non écrites : Rock allemand.

Les écrans francophones

Lundi 18 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï ; 21 h., *la Bataille de la vallée du Diable,* film de R. Nelson.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 21 h., *les Prairies de l'honneur,* film d'A.V. McLaglen.

TELEVISION BELGE : 20 h., Coralie ; 21 h. 15, Ce que parler veut dire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Destins ; 21 h. 35, Caf' Conc' ; 21 h. 55, Galeries imaginaires.

Mardi 19 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Police des plaines ; 21 h., la Table aux crevés,* film d'H. Verneuil.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *la Maternelle,* film d'H. Diamant-Berger.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Histoire de Wallonie ; 21 h. 40, Conte du mardi ; 22 h. 15, Deller Academy.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 10, Le plus vieux métier du monde ; 22 h. 5, Newport all stars.

Mercredi 20 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *le Bal des adieux,* film de Ch. Vidor.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *D pour danger*, film de R. Neame.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Guerre et paix ; 20 h. 45, Variétés ; 22 h. 15, La pensée et les hommes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 30, Football (demi-finale de Coupe d'Europe).

Jeudi 21 avril

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Trop tard pour les héros,* film de R. Aldrich.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *les Vieux de la vieille,* film de G. Grangier.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Salut l'artiste ; 21 h. 50, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, Guerre et paix.

Vendredi 22 avril

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *les Naufragés de l'espace,* film de J. Sturges.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *Ne dites jamais adieu,* film de J. Hooper.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, A suivre ; 22 h. 25, *Une fille unique,* film de Ph. Nahoun.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Rose d'or de Montreux 1977 ; 21 h 10, Vivre son corps.

Samedi 23 avril

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Opération danger ; 21 h., *Pfffft,* film de M. Robson.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Le Justicier ; 21 h., *Bataillon du ciel* (première partie), film de A. Esway.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *les Vikings,* film de R. Fleischer ; *22 h. 30, Cinéscope.*

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 45, Les brigades du Tigre ; 21 h. 40, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 50, Sport.

Dimanche 24 avril

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Cosmos ; 21 h., *Reflet dans un œil d'or,* film de J. Huston.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Jennie ; 21 h., *Bataillon du ciel* (deuxième partie).

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Chansons à la carte ; 21 h. 35, Absurde n'est-il pas ? ; 22 h. 15, Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Je la connaissais bien,* film de A. Pietrangeli ; 21 h. 45, Hockey sur glace ; 22 h. 45, Vespérales.

Lundi 25 avril

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii ; 21 h., *Fort Bravo,* film de J. Sturges.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., *les Années sauvages,* film de M. Mate. Les rues de San Francisco ; 21 h.,

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Bérénice,* réal. R. Rouleau ; 22 h., Entretien avec Marcel Duhamel.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Mosaïque rétro ; 21 h. 20, A bon entendeur ; 21 h. 40, La voix au chapitre.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 21 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Émissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Téléformation : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ;

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation (troisième partie : Urbain et René, rediffusion), réal. J. Ertaud ; 21 h. 20, Spécial actualités : Forum de « l'Expansion », prés. J. Besançon,

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., face aux chefs d'entreprise.

22 h. 20, Portrait : Gabriel Bacquier, baryton d'opéra, par M. Dumoulin ;

Le Golaud de « Pelléas et Mélisande », actuellement au Palais Garnier.

CHAINE II : A 2

9 h. 30, Téléformation (reprise à 11 h.) ;

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour, ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, FILM : DON JUAN, de J. Berry (1955), avec Fernandel, C. Sevilla, E. Crisa, Ch. Carrère, M. Dax, F. Rey (rediffusion) ;

Don Juan ayant échangé ses vêtements avec son valet Sganarelle, celui-ci, sur la foi du costume, est pris pour le séducteur et aimé de toutes les femmes.

16 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques ;

20 h. 30, FILM : PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI, de W. Allen (1968), avec W. Allen, J. Margolin, M. Hillaire, J. Hyde, L. Chapman ;

Les mésaventures d'un garçon malchanceux qui devient un gangster raté et sans cesse pourchassé par la police.

22 h., Magazine du cinéma : Cent mille images (Saturnin Fabre) ;

Des témoignages d'acteurs et de réalisateurs sur un comique mort en 1961.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le C.N.P.F. ;

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma) : MACADAM, de M. Blistène et J. Feyder (1946), avec F. Rosay, P. Meurisse, A. Clément, S. Signoret et J. Dacqmine (N., rediffusion) :

La tenancière d'un hôtel louche de Montmartre fait dénoncer à la police un truand qui lui a confié de l'argent escroqué et qu'elle veut garder pour elle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Collin (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Monde fini, monde infini ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; à 8 h. 50, Le barde éternel ou l'époque finnoise du Kalevala ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec Jacques Robert ; 11 h. 2, Recherche musique, par le groupe de recherches musicales de l'INA ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Rue traversière » et « le Nuage rouge », d'Yves Bonnefoy ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre... Le monde du disque ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réalisation J. Pivin (nouvelle diffusion) ; 19 h. 25, Biologie et médecine : la tuberculose, avec le professeur Paul Freour ;

20 h., « la Neige et la Nuit », de L. N. Andreïev. Adaptation P. Gaspard-Huit. Réalisation B. Horowicz. Avec F. Christophe, E. Riva, A. Mottet ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Jourdheuil ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par D. Limon et C. Fléouter (mémoire du pays breton).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Scarlatti, Tartini, Haydn, Mozart ; 10 h. 30, Vielle, par C. Valeix (Musette, Corrette) ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique à La Rochelle ;

13 h. 15, France-Musique service ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions... pages avec cordes (Jolivet, Philippot, Mefano, Ohana) ; à 15 h., Des notes sur la guitare... la guitare au Mexique (Ponce, Rodrigo, Duarte) ; à 15 h. 32, Schubert, Bartok, Messiaen, Ligeti ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : le trio Odéon (Chostakovitch, Dvorak) ; 18 h. 2, Jazz à La Rochelle ; à 19 h., Jazz time : musique européenne ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Fins de série (Poulenc, Rachmaninov) ;

20 h. 30, Concert : musique au temps des Stuarts ; avec le contre-ténor R. Jacobs, et J. Savall, viole : airs de Corkine, Jones, Cavini, Ferrabosco, Coperario, Laws, Hume ; 21 h. 40, Récital d'orgue Francis Chapelet : improvisations « tientos » de Soto, Modena, Alvaredo, Arauyo, Casanoves ; versets de Lopez, Anreu ; 23 h., Jazz club à La Rochelle ; 0 h. 5, Musiques de rêves, de W. Bolkon, par D. Caux ; 1 h., Non écrites : rock allemand.

Vendredi 22 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Émissions régionales ; 14 h. 5, Téléformation ; 17 h. 30, Cuisine : la Grande Cocotte ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : la Libellule, d'A. Nicolaï, avec M. Mercadier, J. Sereys, J. Balutin :

La femme ; le mari ; un charmant célibataire, employé par elle contre lui. Mais mari et célibataire, finalement, sympathisent.

22 h. 35 : Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : Le Saint (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : la Tirelire ;

20 h. 30, Série : Un juge, un flic ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophe, de B. Pivot (Mai 68) ;

Avec M. Maurice Grimaud, auteur d' « En mai fais ce qu'il te plaît », ancien préfet de police, et l'historien François Chatelet, auteur de « Chronique des idées perdues ».

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : LA PORTE DU DIABLE, d'A. Mann (1950), avec R. Taylor, P. Reymond, L. Calhern, J. Mitchell, R. Mac Dougall (v.o. sous-titrée, N., rediffusion) ;

Un Indien, qui a combattu dans l'armée fédérale pendant la guerre de Sécession, revient à son village. Il se heurte au racisme et aux éleveurs, qui veulent s'emparer des terres de sa tribu.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : les Amis de la terre ; 20 h. Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi : Ailleurs (le Syndicalisme en Angleterre), réal. St. Walsh ; 21 h. 30, Série : les Mystères de la terre, de Ph. de la Cotardière, réal. A. Brunet (Première partie : Les lieux et les hommes) ;

Connaître notre planète en compagnie d'un chercheur en géodésie spatiale, de physiciens du globe, de géologues.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Collin (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Monde fini, monde infini ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; 8 h. 50, Echec au hasard, avec le professeur Pelicier, psychiatre ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Trente ans de musique française : Patrice Sciortino ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « A tire d'aile », de R. Dahl ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture. Les Français s'interrogent sur la bionique ; à 16 h. 40, La musique une et divisible ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réalisation J. Pivin (nouvelle diffusion) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ;

20 h., L'écriture peinte... fragments, par F. Leyritz, avec Michel Butor ;

L'émission est construite à partir des « Mots dans la peinture », de M. Butor, et des spécialistes partent à la recherche de cette écriture dans les peintures chinoise, japonaise, byzantine, pour aboutir au cubisme.

21 h. 30, Musique de chambre (V. d'Indy, Chausson, Dukas) ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Jourdheuil ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par D. Limon et C. Fléouter (mémoire du pays breton).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix : Aureliano Pertile ; 9 h. 30, Schutz, Kodaly ; 10 h. 30, Vielle, par C. Valeix (Barrière, Corrette, Vivaldi, Mozart) ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique à La Rochelle ;

13 h. 15, France-Musique service ; 14 h., Mélodies sans paroles (Martelli, Sciortino, Bull) ; à 15 h. 32, Mahler, Brahms, Schoenberg ; 17 h. 30, Clarté dans la nuit ; 18 h. 2, Jazz à La Rochelle ; à 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; à 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Le dernier mot (Sibelius, Beethoven) ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs (Ferencz) ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... Orchestre symphonique de la radio sarroise, direction J. Krenz, avec la violoniste L. Issakadse : « Thème et variations pour orchestre, opus 43 » (Schoenberg) ; « Concerto, opus 77 » (Chostakovitch) ; « Concerto pour orchestre » (Bartok) ; 23 h. 15, Jazz à La Rochelle : Steve Lacy Sextet, Anachronic jazz band, Dolphin orchestra ; 0 h. 5, Michaël Fnos : musique pour piano, supplément micro et magnéto ; 1 h., Relais, par A. Almuro.

Samedi 23 avril

CHAINE I : TF 1

11 h. 35, Philatélie Club ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; 16 h. 5, Le jeune Fabre ; à 17 h. 15, Le roi des Celtes ; 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Guy Bedos) ; 21 h. 30, Série américaine : Peyton Place ; 22 h. 25, Sport.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo-Chansons, Hebdo-Musiques ; 14 h. 10, Sports : Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45 : Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Feuilleton : César Birotteau ;

22 h., Hommage à un cinéaste disparu : Montand chante Prévert ; 22 h. 55, Variétés : Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les yeux neufs, de L. Didier-Moulonguet, réal. M. Hermant ;

19 h. 5, Emissions pour les jeunes ; 19 h. 40, Magazine régional : Samedi entre nous ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30, Rediffusion du Prix Albert-Ollivier 1963 : Tous ceux qui tombent, de S. Beckett, réal. M. Mitrani, avec A. Sapritch, G. Tréjan, Chr. Marin ;

Une femme impotente attend son mari aveugle à la gare, parle, parle... un Beckett mal connu, poussé vers l'irréel par le réalisateur des « Guichets du Louvre ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Collin (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science, par M. Rouzé ; 8 h. 32, 77... 2000. Comprendre aujourd'hui pour vivre demain (la communication et l'entreprise) ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Chopin ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Newton, par G. Charbonnier ; 16 h. 20, Le livre d'or, avec le pianiste A.-R. Pipo ; 17 h. 30, L'autre scène ou les Vivants et les Dieux, par C. Mettra et P. Nemo (les figures du scorpion) ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Archéologie industrielle (la Grande-Bretagne) ;

20 h., « La Naufragée du Titanic », de J. Serguine. Réalisation J.-P. Colas. Avec D. Emilfork, J. Guiomar, R. Favey, G. Doulcet ; 21 h. 55, Ad lib., 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, par B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles (Mendelssohn, Beethoven, Britten) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs : « Psalettes grégoriennes » ; 9 h. 30, Etude : Charles Ives ; 11 h. 15, Les jeunes Luxembourgeois sont musiciens : piano (Chopin, Beethoven, Martinon, Grieg) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît, en direct de La Rochelle ;

13 h. 40, Chasseurs de son stéréo : « Trio n° 1 », de Beethoven ; De 14 h. 10 à 20 h., Les Astronotes ; 14 h. 10, Discothèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118, les flûtistes A. Utagawa et D. Hunziker (Locatelli, Keller, Bach, Takemitsu, Kuhlau, Mieg) ; 15 h. 45, La route des jongleurs (J.-P. Lentin reçoit Jean Belliard, haute contre) ; 16 h. 35, 25 notes/seconde : Spécial M. Leroux ; 17 h. 35, Hi-fi, 19 h. 10, En direct du studio 118 : Non écrites, avec E. Dean, J. Gallivan, K. Tippett, H. Hopper ;

20 h. 5, Soirée lyrique : « l'Heure espagnole » (Ravel), par l'Orchestre national de France. Direction L. Maazel.

Avec Jane Berbié (soprano) : Conception ; Jean Giraudeau (ténor) : Torquemada ; Michel Sénéchal (ténor) : Gonzalve ; Gabriel Bacquier (baryton) : Ramiro ; José Van Dam (basse) : Don Inigo Gomez.

21 h., Jazz à La Rochelle (Art Blakey and the Jazz Messengers) ; 23 h., Jazz club ; 0 h. 5, Vieilles cires : Casals et Boccherini ; 0 h. 30, Un musicien dans la nuit : Luis de Pablo.

Dimanche 24 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ! ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une ; 17 h., Série américaine : Qu'est-ce qui fait courir papa ? 17 h. 30, Téléfilm : « Je ne combattrai plus jamais » ; 19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : QUELQUES MESSIEURS TROP TRANQUILLES, de G. Lautner (1972), avec J. Lefebvre, P. Preboist, M. Galabru, B. Pradal, Dany ;

Des hippies viennent camper dans un village perdu. On les soupçonne d'un crime, mais des paysans s'allient à eux pour mener une enquête.

22 h. 5, Magazine : Expressions, prod. M. Bruzek.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Concert : « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy, et « Don Juan », de R. Strauss, par l'Orch. nat. de Radio-France, dir. K. Koizumi ;

12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin à l'Empire (reprise à 13 h. 25) : 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 10 et 18 h. 5) ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série américaine : Têtes brûlées ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet's show ; 18 h. 15, Contre ut ; 19 h., Sports : Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale (Les analphabètes), d'I. Bergman ;

22 h. 30, Emission de l'INA : Réalité-fiction (Michel Mitrani, réal. M. Teulade).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque ;

16 h. 55, Rediffusion : Les mystères de la Terre (première partie) ; 17 h. 50, Espace musical, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Cinéma du soleil (Tino Rossi), prod. de Marseille ;

20 h. 5, Cheval, mon ami (Fantasia) ; 20 h. 30, L'homme en question : l'économiste Jacques Attali ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LE VAISSEAU FANTOME, de M. Curtiz (1941), avec Ed. G. Robinson, I. Lupino, J. Garfield, A. Knox, G. Lockhart (v.o. sous-titrée, N.) :

Une jeune femme évadée de prison et un écrivain se trouvent embarqués sur un cargo dont le capitaine, véritable génie du mal, commande un équipage de forbans.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Collin (reprise à 14 h. et 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son : De 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Disques rares, par P.-E. Barbier ;

14 h. 5, La Comédie-française présente « Deburau », de S. Guitry, avec J. Eyser, G. Descrières, A. Pralon, D. Gence ; 16 h. 5, Musique de chambre (Schumann, Wissmer, Milhaud, Tisné) ; 17 h. 30, Rencontre avec Yves Coppens ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec Bernard Collin, et Jean Dalve ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Voix III », par J.-L. Rivière et R. Farabet ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Marc Cholodenko.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Lehar, Nussio, Oschett, Stolz, J. Strauss, Milloeker, Rose) ; 8 h., « Cantate BWV 104 » (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay, récital par le pianiste J. Kalichstein : « Kreisleriana » (Schumann) ; « Sonate n° 6 » (Prokofiev) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Trame Deluse » (Cimarosa) ; « la Signora Paulatim » (Marinuzzi) ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique (Albinoni, Pranzer) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Gaspard de la nuit » (Ravel) ; 17 h., Le concert égoïste de Lorin Maazel (Bach, Brahms, Ravel, Grieg, Puccini, Kreisler, Gershwin, Mozart, Dvorak, Prokofiev) ; 19 h., La route des jongleurs (danses de la Renaissance, sarabande et volte) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Cycle de quatuors : Quatuor Orford... « les Dissonances » (Mozart) ; « Quatuor à cordes » (Schafer) ; « Quatuor n° 5 » (Beethoven) ; 21 h. 45, Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre symphonique du Sudwestfunk, direction E. Bour, avec H. Lukomska (soprano) : « Danses allemandes » (Schubert) ; « Quatre lieder » (Webern) ; « Cinq lieder » (Berg) ; « Symphonie n° 8 » (Schubert) ; 23 h., Cycle de musique de chambre : Blacher, Singer, Reimann ; 0 h. 5, Concert extra-européen... Musique de l'Inde du Nord : Vilihayat Khan ; 1 h. 15, Trévo.

Lundi 25 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 50, Série : Le prisonnier ; 17 h. 15, Variétés : Le club du lundi ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ;

20 h. 30, FILM (L'avenir du futur) : LE JOUR DU DAUPHIN, de M. Nichols (1973), avec G. C. Scott, T. Van Devere, P. Sorvino ;

En Floride, un couple de savants apprend à parler à deux dauphins, dont des politiciens veulent se servir pour assassiner le président des Etats-Unis.

Vers 22 h., Débat : L'intelligence animale en l'an 2000 ;

Autour de l'écrivain François Nourissier, les professeurs Rémy Chauvin, René-Guy Busnel et M. Jean-Jacques Petter, sous-directeur au Muséum d'histoire naturelle.

> **PROGRAMMES ÉDUCATIFS**
>
> Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 27, daté avril 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : Les jeudis de Madame Giulia (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, prés. Ph. Gildas et Th. Roland ; 21 h. 55, Documentaire : La justice, de J. Bredin et J. Lang, réal. S. Moati

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, par Ph. Bouvard (Le spiritisme).

M. Robert Amadou s'oppose au pasteur André Dumas.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'écrivain Marie Cardinal ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30 FILM (Cinema public) OASIS, d'Y. Allégret (1954), avec M. Morgan, P. Brasseur, C. Borgers, U. Beiger, G. Aslan, Florelle (Rediffusion)

Un aventurier qui pratique la contrebande de l'or dans le Sud marocain est pris entre deux femmes chargées de l'espionner, et dont l'une est tombée amoureuse de lui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Cholodenko (reprises à 14 h. 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; 8 h. 50, Echec au hasard, avec le professeur Pelicier, psychiatre) ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec J.-M. Drot ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde(, par J. Paugam et J. Duchâteau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Adieu la vie, adieu l'amour », d'A. Lanoux ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réalisation J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts, par P. Le Targat : A propos de « Guernica », de Picasso ;

20 h., Semaine camerounaise : le Transcamerounais. Réalisation J. Pivin ; 21 h., L'autre scène, ou les Vivants et les Dieux, par C. Mettra et P. Nemo (les taoïstes ou les maîtres du temps) ; 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., Festival des arts et des cultures à Royan : Afrique du Sahel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique, par P. Caloni ; 9 h. 2, Quasi une fantasia (Beethoven, Couperin, Monteverdi, Schubert) ; 10 h., La règle du jeu (Roger, Webern, Zimmerman) ; à 10 h. 20 et 11 h., Cours d'interprétation, par K. Heltz ; 12 h., La chanson ; 13 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Clarence Williams ;

13 h. 15, F.M. Service ; 14 h., Mélodies sans paroles : Portrait de musicien français : Paul Le Flem ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Guillaume Tell » (actes 3 et 4), extrait du « Siège de Corinthe » (Rossini) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time : Second souffle, par L. Malson ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., En écho : « Symphonie n° 33 » (Mozart) ; « Double concerto » (Carter) ; 20 h. 30, L'autre école de Vienne : « Irrelohe » (Schrecker) ; « Quatuor à cordes » (Krenek) ; « Concerto pour violon et orchestre » (Busoni) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Faire fête ou faire la fête, par J.-P. Chevais (fêtes médiévales) ; 0 h. 5, Relais, par A. Almuro ; 1 h., Non écrites.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

LE MONDE

DIO-TELEVISION

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE

POINT DE VUE

RETOUR A LA MORALE ?

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

MALGRE les hésitations et les atermoiements de tel ou tel gouvernement, une modification progressive de l'attitude des pays occidentaux vis-à-vis des dictatures semble s'esquisser aujourd'hui. La campagne de moralisation tous azimuts entreprise par le président Carter s'inscrit dans ce contexte. Une aspiration réelle vers la réintroduction — ou plutôt l'introduction — de règles morales élémentaires dans la politique se dessine au sein des opinions publiques occidentales. Cette aspiration sera-t-elle sans lendemain ou peut-elle conduire au déclin de l'amoralisme politique encore largement dominant sinon dans les discours, du moins dans les actes ? L'opportunisme sanguinaire qui a dicté le comportement de tant de dirigeants — de Staline et Hitler à Pinochet et Amin Dada — perdra-t-il un jour sa redoutable efficacité comme instrument de conquête et de conservation du pouvoir ? Ces questions sont aujourd'hui au cœur du débat sur l'avenir de nos sociétés. Sans prétendre y répondre, on peut cependant tenter de proposer quelques éléments de réflexion en confrontant l'évolution de la morale à la vision du monde et aux conceptions métaphysiques dominantes à différents moments de l'histoire.

De la matière au vivant, de la bactérie à l'homme actuel, l'évolution a été marquée par une multiplication ininterrompue des facteurs du comportement et des réactions envisageables à une stimulation. « *Chez l'homme, le nombre de réponses possibles devient si élevé qu'on peut parler de ce « libre arbitre » cher aux philosophes.* » (François Jacob.)

A cette liberté croissante répond une inquiétude de plus en plus vive. Les récents travaux de la paléontologie montrent que dès 1,9 - 1,5 millions d'années l'*homo erectus* donne une sépulture aux morts, témoignant ainsi d'un premier vertige métaphysique (1). Pour retrouver une sécurité perdue, l'homme s'entoure de croyances et de dogmes. L'instinct religieux tend à remplir les vides laissés par le recul de l'instinct biologique. *L'homme religieux s'intègre dans* un nouvel ordre des choses qui se superpose à l'ordre naturel. Mégalithes néolithiques, pyramides égyptiennes, cathédrales chrétiennes, mausolées stalinien ou maoïste, répondent à un même élan vers une transcendance d'autant plus sublime qu'elle contraste avec une vie quotidienne misérable.

La morale individuelle de cet *homo religiosus* le pousse à se surpasser au service des dieux pour s'attirer leur reconnaissance. Le leadership social est recherché, avant tout, parce qu'il semble offrir les meilleures possibilités d'atteindre cet objectif. S'il est grand-chose, l'art des cathédrales ou celui des icônes est aussi, le plus souvent, anonyme parce qu'il ne s'agit pas de se distinguer aux yeux des contemporains mais devant Dieu.

La morale sociale enseigne la défense de la foi contre tous ceux qui pourraient la mettre en péril. L'ennemi, c'est d'abord celui qui refuse l'au-delà ou, par un comportement et des croyances trop différents, pourrait en faire douter. L'individu — ou le groupe — réagit à toute attaque contre le sacré avec d'autant plus d'agressivité et de violence que la colère, l'action, la lutte annihilent l'anxiété métaphysique. Les croisades apparaissent comme le meilleur exemple de ces combats pour l'au-delà.

La solidarité sociale est au cœur de nombreuses religions, notamment du christianisme. Pourtant, cet aspect du message est fréquemment ignoré. Peut-être parce que, enfer ou paradis, l'éternité est, de toute façon, promise. Le christianisme ne conduit pas toujours à l'individualisme, mais il le porte en germe. Si l'homme peut se sauver par lui-même, s'il est éternel en tant que tel, alors la solidarité peut être une exigence morale, un geste de bonne volonté, mais non une nécessité absolue. L'essor des ordres monastiques au Moyen Age — époque chrétienne par excellence — témoigne clairement de cette priorité accordée aux relations avec Dieu au détriment des préoccupations sociales. La métaphysique précède et fonde la morale, et lui demeure supérieure.

Il est évident que, aussi fort qu'ait été le sentiment religieux, l'*homo religiosus* n'a jamais été que cela. Cependant, si les règles définies par la religion étaient souvent transgressées, elles n'en étaient pas moins, généralement, incontestées. Le cadre moral imparti s'imposait à tous et à chacun, fût-il roi.

Le temps du nihilisme

C'est ce carcan qui commence à se briser au dix-huitième siècle. Alors que les conséquences du bouleversement qui s'annonce sont encore à peine perceptibles, Dostoïevski et Nietzsche les mettent à jour de manière magistrale et montrent la signification de la « mort de Dieu ».

En niant Dieu, l'homme se prive de tout Absolu, il enlève tout sens suprême à sa vie. *Il devient seul responsable*, mais perd par là même toutes les références qui lui permettaient de s'orienter. Il est libre de donner le sens qu'il veut à sa vie, mais cette liberté nouvelle bute sur la durée infiniment courte d'une existence qui n'a plus de prolongement.

Mais, s'il n'y a plus d'Absolu, que vaut une morale fondée sur la croyance en l'au-delà et la transcription de commandements divins ? Répondant à l'exclamation d'Ivan Karamazov : « *Si Dieu n'existe pas, tout est permis* », Nietzsche appelle l'homme sans Dieu à se placer « *par-delà le Bien et le Mal* ».

Enfin, la mort de Dieu annonce la divinisation de l'homme. Kirilov, dans *les Possédés*, déclare, avant de se donner la mort : « *Si Dieu est, toute la volonté lui appartient et, en dehors de sa volonté, je ne suis rien. S'il n'est pas, toute la volonté m'appartient, et je dois proclamer ma propre volonté... Est-il possible qu'il n'y ait personne sur toute la planète qui, après avoir tué Dieu et croyant en sa propre volonté, ose proclamer cette volonté sous sa forme suprême ?* »

Ce défi sera relevé au vingtième siècle. Les idées et les passions qui animent les textes de Nietzsche et les personnages de Dostoïevski vont s'épanouir non seulement dans la littérature, *mais dans les* faits. Et, alors que le comportement et les raisonnements d'Ivan Karamazov ou de Kirilov pouvaient sembler par trop typés, c'est la réalité qui paraît — après coup — outrancière et quelque peu *caricaturale par rapport à eux. Ainsi, Hitler* prétend créer une nouvelle race et en supprimer d'autres. Staline teste son omnipotence surhumaine en jouant avec la vie et la mort de millions d'individus. Dans l'ouvrage qu'il lui a consacré, Roy Medvedev raconte, par exemple, qu'« *en 1938 I.A. Akoulov, ancien procureur de l'U.R.S.S., et devenu plus tard secrétaire du Comité exécutif central, fit une chute en patinant et ce choc faillit lui être fatal. A la demande de Staline, on fit venir de l'étranger d'éminents chirurgiens. Après une longue et difficile convalescence, Akoulov retrouva son poste, sur quoi il fut arrêté et fusillé.* »

La volonté de puissance des dictateurs modernes est sans bornes, parce qu'il ne s'agit plus de se hisser au-dessus des autres pour se rapprocher de Dieu, mais de se substituer à lui en assumant le devenir des hommes. Leur violence est d'autant plus forte qu'elle est désespérée et qu'il n'y a rien à perdre.

Dans cette voie surhumaine, les dictateurs du vingtième siècle ont atteint une sorte de perfection. Sous cet angle de vue, leurs expériences peuvent être considérées comme exemplaires. Il est donc intéressant d'en chercher les prolongements durables.

Au moment où ils maniaient les foules, Hitler ou Staline se sont peut-être identifiés à des dieux. *Ont-ils pour autant* modifié un tant soit peu l'évolution de l'espèce humaine ? L'ébranlement qu'ils ont provoqué s'atténue d'année en année, *et il est vraisemblable qu'il disparaîtra* un jour. On décèle la perspective d'un effacement plus rapide encore dans les efforts risibles déployés par son entourage pour maintenir en vie Franco — et le franquisme — quelques jours de plus, ou dans l'emprisonnement de la femme de Mao moins d'un mois après la mort de celui-ci.

Quelle leçon pour les candidats dictateurs ! Comme, rétrospectivement, le pouvoir le plus absolu paraît fragile, passager, illusoire et vain. Staline l'avait sans doute pressenti, qui confessait à de Gaulle : « *A la fin, il n'y a que la mort qui gagne* (2). »

En prétendant se placer au-dessus de l'humanité, le dictateur s'en écarte et sa tyrannie — loin de lui donner un sens supérieur — le rend absurde, parce que stérile et sans signification du point de vue de l'évolution durable du vivant. La divinisation de l'individu se solde par un échec. Le meneur d'hommes, s'il ne mène qu'à lui-même, n'a pour avenir que le sien. *Seul celui qui propose un projet* apporte une contribution authentique, peut espérer marquer l'aventure humaine. L'inventeur quasi anonyme de l'ordinateur n'a-t-il pas davantage orienté le vingtième siècle que Staline ou Hitler ?

Rejeter ce nihilisme suicidaire et meurtrier apparaît aujourd'hui comme une nécessité absolue. L'invention et le perfectionnement constant des armes a *modifié l'équilibre entre les possibilités* de tuer et les inhibitions sociales : l'homme qui n'étranglera pas un moineau de ses propres mains n'hésitera pas à envoyer des bombes qui détruiront des populations entières. Dès lors, dans la mesure où les mécanismes inhibiteurs qui pourraient empêcher notre autodestruction sont manifestement insuffisants, le renforcement de la solidarité humaine devient une condition indispensable à notre survie.

La solidarité nécessaire

En surmontant son désespoir individuel, l'homme rencontre une double solidarité : dans le temps, avec son espèce à ses différents stades d'évolution et, par-delà celle-ci, avec le vivant ; dans *le présent, avec ses semblables*.

Après avoir — tout au long de son évolution — conquis une liberté croissante par rapport à son environnement, l'homme pourrait donner un nouveau sens à son aventure dans un « retour à la nature » qui ne serait pas une renonciation au combat, ni une régression à un stade antérieur de son histoire, mais une manifestation de sa volonté de s'intégrer à une évolution qui dépasse chacun d'entre nous et l'humanité tout entière.

Certes, le terme de cette évolution nous est inconnu et nous savons, tout au plus, que l'homme, les civilisations et l'espèce humaine elle-même sont mortels. Mais ce sera peut-être la grandeur de notre temps d'accepter cette situation angoissante sans chercher à la cacher par de faux espoirs. Après un stade d'acceptation passive des phénomènes *naturels, après celui de la révolte stérile* contre une condition absurde, l'humanité entre maintenant dans l'âge de la participation lucide à une évolution qu'elle entend diriger autant que faire se peut.

Il est clair que cette solidarité avec l'espèce humaine ne saurait déboucher sur une négation de l'individu. Bien au contraire. Si le destin de chacun de nous n'a de sens que dans une perspective infiniment plus large, la mortalité *de chaque* vie lui donne un caractère unique. Les dieux disparus, les faux surhommes dénoncés, la vie de chaque homme devient la valeur la plus grande pour tous.

Aussi longtemps que l'homme croyait en un au-delà sans fin, sa vie ne représentait *qu'une des innombrables expériences* qu'il devait être amené à faire. Les aléas qu'il pouvait subir n'étaient que des incidents de parcours. Dans une certaine mesure, il en est de même pour tous les prophètes, pour tous ceux qui inscrivent leur vie dans une évolution qu'ils entendent influencer. L'adversité, les obstacles, les crises, participent à la logique de leur existence et peuvent, éventuellement, la transcender. *La vie de Jésus a reçu sa pleine signification* avec la crucifixion. Soljenitsyne n'aurait vraisemblablement pas été ce qu'il est sans le Goulag. En revanche, que reste-t-il si on enlève tout sens à la vie quotidienne de ceux qui n'ont ni ambition ni devenir historique ? Quel destin absurde que celui des millions de victimes anonymes des régimes totalitaires du XX[e] siècle !

La logique d'Ivan Karamazov faisait pendant à ce *qu'on pourrait appeler le* pari chrétien : s'adressant à des hommes avides de surnaturel et de consolations extra-terrestres, Jésus s'est réclamé de Dieu et a multiplié les miracles pour les convaincre de l'écouter. Afin de perpétuer son enseignement, ses disciples l'ont progressivement transformé en une religion intolérante. Ce faisant, ils ont, sans doute, répondu au besoin de certitudes et d'adoration des hommes — c'est la thèse du Grand Inquisiteur décrit par Dostoïevski dans *les Frères Karamazov*. Mais *les miracles et les promesses de l'au-delà ont* ébloui l'humanité et elle n'a pas su voir le message du Christ. Le pari chrétien a été, dans une certaine mesure, perdu.

Dès lors, ne doit-on pas, aujourd'hui, renverser le raisonnement d'Ivan Karamazov qui s'en inspirait : si Dieu n'existe pas, l'homme est infiniment seul. Il ne peut donc se tourner que vers ses semblables, dont il n'avait pas besoin aussi longtemps que l'au-delà lui était promis. C'est parce que Dieu n'existe pas que la solidarité humaine est nécessaire. Là où l'explication transcendantale a échoué, l'inquiétude métaphysique ne peut-elle réussir en rendant indispensable la complicité des hommes face à un environnement hostile, face à l'inconnu, face au néant ?

Ainsi, en retrouvant dans un sentiment de solidarité avec son évolution et avec ses semblables la raison de vivre que les dieux ne lui offrent plus, l'homme se donnera les moyens de poursuivre son aventure. Il continuera une évolution qui — de la molécule à la cellule, de la cellule à l'organisme pluricellulaire, de l'organisme individuel au système social — a toujours progressé par intégration des unités du *palier précédent* groupées de manière à former un nouvel ensemble plus complexe (3).

Le désespoir métaphysique sera surmonté. Si la vie n'a pas de sens surnaturel, cela ne signifie pas qu'elle ne puisse en avoir un. Si la diffusion progressive de la méthode scientifique ébranle les certitudes religieuses, les sciences accroissent sans cesse nos connaissances en empiétant sur l'inconnu. Si la morale religieuse perd ses fondements, l'homme n'est pas condamné pour autant à l'arbitraire. Une nouvelle morale se dégage. Cette morale sera relative et modeste non parce qu'elle sera moins exigeante mais parce qu'elle s'avouera pour ce qu'elle est — *l'émanation des connaissances et* de la sensibilité humaines à un moment donné, — et non comme une quelconque transcription de commandements dictés de l'au-delà. Loin des divinités, démasquant peu à peu les dictateurs déguisés en dieux, l'homme acceptera la responsabilité nouvelle et redoutable qui lui échoit. Faute de quoi, la poursuite de l'aventure humaine serait sérieusement compromise, soit que les tendances suicidaires actuellement perceptibles l'emportent, soit que, incapable d'assumer sa liberté, l'homme régresse à un stade antérieur de son évolution.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) *Les Origines de l'homme*, Musée de l'homme, Paris 1976.

(2) D'après André Malraux : *la Corde et les souris*, Folio-Gallimard.

(3) Cf. à ce sujet Jacques Ruffié, *De la biologie à la culture*, Ed. Flammarion, Paris, 1976.

CORRESPONDANCE

Pour les enfants malades

Un groupe d'éducateurs de jeunes enfants sur le point d'entrer dans la vie professionnelle, et un de leurs formateurs nous adressent, à la suite de l'article de Guillemette de Sairigné : « Les blouses roses mènent le jeu » (le Monde daté 27-28 mars), la lettre suivante :

Notre diplôme est délivré par le ministère de la santé après deux ans d'études (après le baccalauréat) alliant la formation théorique à la formation pratique (stages) et technique. Nous sommes appelés à travailler dans le secteur social, y compris l'hôpital.

En effet, depuis quelques années, dans certains services de pédiatrie, des médecins ont reconnu la nécessité de la présence d'un personnel éducatif qualifié pour répondre aux besoins affectifs et ludiques du jeune enfant hospitalisé. Le personnel médical, dévoué mais surchargé, ne peut assurer ce rôle auprès des jeunes malades. Nous précisons que nous ne concevons notre action qu'en équipe avec ce personnel soignant.

Dans ces services existe une salle de jeux ouverte à heures régulières, qui offre aux enfants pouvant se déplacer une possibilité de rencontre, d'expression et d'activités. *Par ailleurs, l'éduca*trice s'occupe également des enfants alités.

Elle s'efforce d'être pour les enfants le lien entre le monde extérieur et le monde hospitalier, essaie de leur faire vivre le mieux possible leur séjour à l'hôpital, entretenant avec eux une relation suivie, aidant les parents à vivre la situation.

Nous sommes très conscients de l'importance du travail effectué par le personnel bénévole appelé « les blouses roses », mais il nous paraît souhaitable et important que l'enfant hospitalisé puisse bénéficier de la présence régulière et continue d'un éducateur qualifié. L'installation de jardins d'enfants dans les services de pédiatrie doit s'étendre et se généraliser. L'aspect positif des expériences déjà tentées le prouve.

LA TRUFFE OU LE BEC ?

M. G. Walter, de Fontenay-sous-Bois, nous écrit, à propos de l'article intitulé « L'affaire est dans le sac » (le Monde *daté 13-14 mars)* :

Michel solat parle de « l'effet Serendip » de façon à faire retourner Horace Walpole dans sa tombe.

Citons le *Shorter Oxford English Dictionary*, art. *Serendipity* : mot forgé sur le titre du conte *les Trois Princes de Serendip*, dont les héros « *faisaient sans cesse des découvertes — par accident ou par sagacité — (trouvant) des choses qu'ils ne recherchaient pas* ». Faculté de faire, par accident, des découvertes heureuses et inattendues.

Que nos princes — n'en déplaise à M. Alain Peyrefitte, qui d'habitude vérifie mieux ses *sources* — possèdent la « serendipité » : bien loin de tomber sur des becs, ils tomberont sur des truffes.

EXPÉRIENCE

Montauban : aux associations associées

IL en va peut-être du destin des immeubles comme de celui des hommes : leur titre a parfois valeur d'entraînement et peut engendrer des choses de qualité.

Je ne sais si *la municipalité de Montauban y a pensé quand*, il y a plusieurs mois déjà et avant même l'achèvement *des travaux de res*tauration, elle a baptisé l'ancien collège Maison de la culture. Le fait est que la réalité semble, depuis lors, rattraper peu à peu l'appellation.

Ce vieux bâtiment de briques ensoleillées, l'un des plus beaux de la ville, était, à l'origine, l'hôtel particulier d'un receveur des tailles ; il devenait établissement scolaire, en *1548. D'abord propriété des Jésuites* (de 1676 à 1763), qui procédèrent à divers agrandissements et transformations, il fut laïcisé en 1791 et devait garder cette destination enseignante pendant quatre siècles, la seule parenthèse étant la période révolutionnaire pendant laquelle il devint Fonderie nationale de canons.

L'inquiétude des mainteneurs et des *sociétés savantes fut vive*, il y a une trentaine d'années, lors de sa désaffection : allait-il devenir entrepôt ? Allait-il être sacrifié sur l'autel *de quelque rénovation urbanistique* ? Mais, grâce à la vigilance de quelques-uns et à l'argent de tous (crédits d'Etat et crédits de la ville), il fut non seulement sauvé mais *embelli*.

Toujours aussi beau et désormais fonctionnel, il est présent au cœur de la cité, avec sa façade à mirandes (arcades en plein cintre sous les combles), ses cours et ses salles voûtées.

La maison commune

Dans quelques mois, cet immeuble sera *devenu la Maison commune des* principales associations de la ville qui, par ce « lieu commun » (au sens propre), vont peut-être devenir des groupements associés, sans rien perdre de leur autonomie.

Ce seul fait ne va-t-il pas modifier *le comportement des associés, la* nature des comités ? Le changement, si changement il y a, sera-t-il positif ? Ces questions valent d'être posées et l'expérience doit être suivie. Qu'au moins nous soyons capables de nous interroger les premiers, avant *que l'affaire* ne devienne sujet d'étude pour quelque sociologue venu de loin.

Oui, vingt associations pour le moins (1), jusqu'ici dispersées, vont avoir, du jour au lendemain, à réunir leurs bureaux, leurs adhérents, leurs amis, en un même endroit, situé de *plus au centre de la ville*, à quelques pas des rues les plus commerçantes.

Comment l'ancien collège répondra-t-il aux tendances et aux besoins nouveaux de la vie associative ?

A première vue, la formule semble devoir comporter avantages et inconvénients.

Ceux-ci d'abord : Trop confortablement installés, les associés risquent :

1) D'oublier qu'existent ailleurs, dans la ville, d'autres lieux de ren*contres, d'autres salles de réunions* — qu'il faudra bien recenser un jour — qui ont leurs caractéristiques propres, leur charme parfois magique, leur public, aussi fidèle que celui des cinémas de quartier d'il y a quarante ans ;

2) De négliger les non-associés, toujours les plus nombreux, je veux dire ceux qui ne peuvent pas adhérer ou ne le veulent pas.

A *trop se plaire en ses meubles*, on oublie parfois non seulement de sortir, mais encore d' « *écarter les lourds rideaux* », comme dit Solje*nitsyne, pour voir le temps qu'il fait* dehors.

Mais si nous avons l'habileté d'éviter ces écueils, les avantages l'emporteront, l'un des plus déterminants pouvant consister en la mise en place d'une solution aux problèmes d'intendance. Irritant problème que connaissent bien les présidents, secrétaires et trésoriers. On passe plus de temps (y compris *dans les associations les plus intellectualisées !*) à régler les questions matérielles de calendrier, d'affiches et de bulletins, qu'à débattre de ce qui est la raison d'être du groupe. D'où l'absentéisme et les nombreuses défections. (A quoi bon venir là où on ne fait que retrouver des préoccupations identiques à celles de la vie quotidienne ?) D'où la stagnation. Est-ce possible de s'ouvrir aux autres, de progresser si le débat d'idées est réduit à la portion congrue ?

Or il est, en effet, possible que ce *regroupement géographique crée des* conditions favorables à la mise en place d'un secrétariat commun qui permettrait de répondre au sempiternel besoin de convocations, de listes d'adresses, d'archives.

Dès lors, l'association se développera mieux et davantage au service de l'individu.

A ce moment-là, le non-associé lui-même regardera d'un autre œil « *les membres associés et actifs* », *non plus comme des individus d'un* autre temps ou d'une autre planète, mais comme des amis utiles et inventifs *que* les sacro-saints statuts n'ont pas réussi à transformer en statues.

JEAN GUILHEM.

(1) On relève parmi ces associations : les sociétés savantes (académie, archéologie, Institut d'études occitanes, services éducatifs du musée et des archives) ; les instances touristiques de la ville et du département (S.I. off. de tourisme, Montauban-Accueil) ; l'Institut du troisième âge (près de cinq cents adhérents) ; des clubs (photo, bridge, échecs, poésie, philatélie, chant choral).

LES MOTS

Une belle réponse

C'EST un jeu très à la mode dans les séminaires de réflexion, les cycles de formation permanente. Le *principe* : disserter pendant quelques heures sur des mots-clés choisis par l'animateur-professeur.

Au cours d'une récente session de perfectionnement organisée pour une trentaine d'instituteurs, l'animateur proposa de réfléchir autour des dots suivants et ainsi ordonnés : *religion*, noblesse, créativité, mystère. Les stagiaires avaient quatre heures pour rendre leur copie.

Chacun planchait avec beaucoup de sérieux et de sueur. Les feuilles blanches se noircissaient à un *rythme accéléré. Une seule personne* semblait terriblement s'ennuyer et son inertie intriguait autant qu'elle agaçait l'examinateur. Celui-ci, à la fin de l'épreuve, ne résista pas à l'envie de regarder la copie cachetée du paresseux. Elle ne contenait qu'une phrase : « *Mon Dieu, s'écria la princesse, je suis enceinte et je ne sais de qui.* » — J. B.

SOCIETE

CONCORDE

Le soleil se lève à l'ouest

LE temps d'un vol, Paris-Caracas, parmi quelques privilégiés — bien peu, — le temps d'une impression personnelle, le temps d'éprouver les hyperboles et les anathèmes. On aura compris qu'il s'agit d'un voyage à bord de Concorde, « l'oiseau d'acier blanc du futur » ou « le plus inutile des objets polluants jamais inventé par l'homme ».

18 h. 15, Roissy-Charles-de-Gaulle. Au comptoir Concorde, on perçoit déjà comme un petit quelque chose en plus. Tout est fait — les couleurs, les uniformes, l'étiquette personnalisée accrochée à la valise — pour que le voyageur comprenne qu'il entre dans une sorte de club dont sont tout naturellement exclus les « fauves », ceux qui s'engouffrent en se bousculant dans les avions comme s'ils redoutaient d'avoir à y voyager debout. Le vol le plus rapide de toute l'aviation commerciale est aussi celui où chacun semble prendre son temps.

Un bref coup d'œil sur une salle d'embarquement transformée en salon — ceux qui veulent récupérer une petite partie du prix de leur billet y tiennent fermement à la main leur verre de champagne ou de whisky — et l'on entre, banalement, par la petite porte. Que l'accueil soit aimable, le service impeccable, la nourriture trop prétentieuse pour les moyens du bord, cela n'intéresse ni n'étonne et l'on n'en dira pas grand-chose.

L'avion se dirige lentement vers la piste. Il est 19 heures. Il sera désormais toujours 19 heures, pendant six heures crépusculaires. C'est peu de dire qu'on décolle, alors qu'on semble s'envoler avec une surprenante légèreté. « Avion étroit, inconfortable, petits hublots », que n'a-t-on dit ou écrit ! Comment ne pas avoir souligné davantage cette grâce particulière que donne la puissance, cette absence d'effort apparent ? Ici, curieusement, le premier sentiment est celui de la sécurité. Les couches noires et menaçantes d'un ciel d'orage sont traversées à peine atteintes et l'appareil en est ébranlé légèrement, quelques secondes, avant d'être déjà plus haut, beaucoup plus haut, là où le ciel prend une teinte bleu soutenu comme dans un vieux film en technicolor.

D'où vient qu'on « sent » la vitesse, alors que sont absents tous les points de repère ? Du compteur, me répond prosaïquement mon compagnon de route en désignant les chiffres qui, à l'avant de la cabine, marquant les Mach et les fractions de Mach. N'en croyez rien. Détournez les yeux de cette espèce de grosse montre à quartz, fermez-les au besoin et vous saurez — est-ce une autre résonance, est-ce une autre vibration — que vous dépassez la vitesse du son.

• •

Les Açores déjà, puisque, hélas ! il faut emplir le gouffre à kérosène qui nous porte. Dans la nuit noire d'un orage diluvien, le célèbre anticyclone se fait para-cyclonique. Il est toujours 19 heures, et c'est alors, dès que l'avion a pris son vol pour sortir de ce pot au noir, une grande émotion surréaliste. « Mesdames et messieurs, ici le commandant de bord. Nous atteindrons Caracas à 19 heures, heure locale. Dans quelques instants, devant l'appareil, le soleil se lèvera à l'ouest. »

A peine assené ce choc verbal, le temps de comprendre brusquement pourquoi la Chine maoïste hésite encore à acquérir un avion aussi fondamentalement déviationniste, au loin, sur l'horizon, une boule rouge sort lentement de l'ombre, inoubliable impression d'un temps qui, peu à peu, recule.

Le retour se fera en Jumbo. Neuf heures de route, escale comprise, à 950 kilomètres/heure. Puisque tout est relatif, le passager qui garde en mémoire son récent vol supersonique a parfois la tentation de donner une petite accélération en se secouant sur son siège, comme, dans une côte un peu raide, les occupants d'une antique 2 CV.

JACQUES SAUVAGEOT.

L'APRÈS-VIETNAM

Deux exilés déçus

« *AUJOURD'HUI, nous nous sentons exclus. Tout le monde croit que notre problème est résolu...* » Tom Nagel, trente ans, un visage d'adolescent, est l'un des animateurs de Zéro, l'association qui regroupe les Américains exilés en France. Tom fait partie de ces Américains qui, du fait de leur opposition à la guerre du Vietnam, se trouvent aujourd'hui hors la loi. Après les mesures d'amnistie du président Carter du mois de janvier, Tom était déçu et plein d'amertume. Ces mesures ne concernaient que les insoumis, ceux qui avaient refusé la conscription. Pour les déserteurs comme lui, rien n'était changé...

De nouvelles mesures du président Carter vont peut-être améliorer la situation. Mais Tom craint tout ce qui serait décidé au « cas par cas » et qui dépendrait du bon vouloir des autorités militaires. « *On nous avait promis la lune*, dit-il. *Cela fait dix ans que je vis comme un paria sans aucun des droits élémentaires : pas le droit de m'exprimer, de me déplacer, de changer de travail. Après tout, je n'ai commis aucun crime !* » Comme beaucoup d'autres, Tom aurait pu n'être qu'insoumis. Mais est-ce imprudence, goût de l'affrontement, fatalité, Tom est aujourd'hui « déserteur ». Son histoire n'est pourtant pas exceptionnelle.

Plutôt l'armée

Venu d'un village agricole de l'Illinois, il entre en 1966 à l'université de l'Ohio, et c'est à l'université qu'il entend, pour la première fois, parler de la guerre au Vietnam. Reporter du journal des étudiants, il est envoyé à New-York pour couvrir la première grande manifestation contre la guerre, celle de 1967. « *Un million de manifestants* », écrit-il dans son article. « *Impossible*, lui est-il répondu, *il n'y en avait pas plus de vingt-cinq mille.* »

Renvoyé du journal à cause de ses opinions, Tom est, la même année, chassé de l'université. Plus de sursis, le conseil de révision le réclame, et Tom s'enfuit au Canada. Quatre ans d'exil à Montréal avant de retourner aux Etats-Unis voir ses parents. Le F.B.I. l'arrête. Et le juge lui donne le choix entre deux ans d'armée et deux ans de prison. Décision peut-être regrettable, Tom choisit l'armée. « *En 1971*, dit-il, *on n'envoyait plus beaucoup de gens au Vietnam, et j'en avais assez de me cacher.* » Tom est affecté en Allemagne. « *Là-bas, tout le monde était comme moi, contre la guerre. L'ambiance était horrible. J'ai voulu écrire à mon sénateur pour lui dire que des officiers vendaient de la drogue aux soldats. Je me suis fait prendre, ma lettre a été brûlée, et je me suis retrouvé en prison.* »

Tom s'évade et prend le train pour la France. Démarches, paperasses, rebuffades. « *On vous donne le droit de rester en France*, dit Tom, *et c'est tout. Le reste, c'est un cadeau que l'administration vous fait. Alors, il faut se battre.* » Des déserteurs comme lui, il y en a, en France, quelques centaines. Beaucoup plus en Suède et au Canada, et beaucoup aussi qui se cachent dans leur propre pays. A Paris, Tom a trouvé de l'aide auprès des Américains progressistes, en particulier auprès de tous ceux, enseignants, journalistes, gens de cinéma, qui ont été persécutés pendant la période MacCarthy, et qui ont choisi de rester en France. Pour Tom, enseigner l'anglais dans une école privée, être exilé à vie, ce n'est pas un avenir. Mais que de batailles encore avant la fin du tunnel.

Jim McKinney est un autre Américain du groupe « Zero ». Barbiche blonde, lunettes d'intellectuel, Jim n'est plus, à proprement parler, un exilé comme Tom. L'été dernier, les inculpations d'insoumission qui pesaient sur lui ont été levées. Cas très rare, Jim a gagné son procès, de Paris, sans rentrer aux Etats-Unis. « *La plupart des insoumis de l'étranger ont dû rentrer*, dit-il. *Ils ont dû aller en prison, certains ont dû accepter de plaider coupable, d'avoir un casier judiciaire.* » Jim a gagné, mais neuf années de lutte et d'éloignement ne s'effacent pas du jour au lendemain. Après le non-lieu, Jim est retourné chez lui, en Californie. A sa grande surprise, il a été accueilli avec chaleur, et tout le monde l'a félicité de s'être expatrié. « *Il y a quelques années*, dit-il, *on m'aurait encore montré du doigt. La mentalité, c'était* « Love it or leave it ». (« Aime ton pays (et va te battre pour lui), ou quitte-le. ») . En dépit de leur accueil chaleureux, les gens, par la suite, ne voulaient pas parler du passé. Oublier le Vietnam, c'est ce qu'ils cherchent avant tout. Jim a bien conscience que l'exil, pour lui, a éé un moindre mal. « *Les opposants à la guerre ont payé, c'est certain. Mais ceux qui ont servi ont payé plus encore. Et, parmi ceux-là, j'ai rencontré un nombre incroyable de toxicomanes.* » Une crise profonde à tous les niveaux, des amis diplômés devenus barmen ou pompistes, une atmosphère de pessimisme, de totale impuissance, c'est ce qu'il a trouvé chez lui, à Sacramento.

La guerre inachevée

Et Jim est revenu à Paris. « *Bien sûr*, dit-il, *je ne me sentirai jamais français. Les Français ont été très gentils avec moi, mais il est difficile de les connaître, de franchir le mur de la famille. Les liens familiaux sont encore très forts ici. Malgré les difficultés, ces neuf ans d'exil n'ont pas été négatifs. J'ai rencontré une société très différente, avec plus de solidarité, des libertés plus avancées qu'aux Etats-Unis, en matière syndicale surtout.* »

Alors, Jim ne sait plus où il doit vivre. Au fond, dit-il, c'était plus simple quand il était obligé de vivre en exil. Déçu par l'Amérique, deviendra-t-il un exilé par choix ? Au moment où il est question d'une normalisation des rapports entre Washington et Hanoï, les histoires de Tom et de Jim, bien que différentes, montrent que la guerre du Vietnam n'est pas, et ne sera jamais, finie pour tout le monde.

KATIE BREEN.

DANS LES RUES DE PÉKIN

Le chauffeur de taxi et le « Ching ping mei »

UN chauffeur pékinois, d'une trentaine d'années, indique l'agence France-Presse dans une dépêche datée de Pékin, lisait le 13 avril, en le dissimulant entre les pages de l'organe officiel du parti, le Quotidien du peuple, *le septième volume de l'édition classique du* Ching ping mei, *le chef-d'œuvre de la littérature érotique chinoise.*

Plongé dans son édition classique, dépourvue de ponctuation, comme toutes les éditions anciennes, ce chauffeur portait ainsi témoignage que ce genre de littérature, interdit après l'accession des communistes au pouvoir en 1949, circule toujours sous le manteau en Chine populaire.

Le Ching ping mei, *dont certains passages décrivent les plaisirs débridés d'un homme qui finit par succomber à une trop forte dose d'aphrodisiaques, a quatre siècles et fait paraître bien pâle une certaine littérature spécialisée de notre époque.*

« Puis-je regarder ce que vous lisez » *a demandé une jeune cliente étrangère du chauffeur.*

« Oui », *a-t-il répondu après une légère hésitation et un petit rire*, « c'est le *Ching ping mei*, qu'en pensez-vous ? »

« C'est très réactionnaire en ce qui concerne les femmes » *lui a répondu sa cliente, provoquant ainsi l'hilarité du jeune homme.*

« Il n'y a plus beaucoup de livres comme cela maintenant », *a ajouté le Chinois.*

A sa passagère qui lui demandait comment on se les procurait, il s'est contenté de répondre : « Ça circule. »

La littérature interdite en Chme couvre un large éventail d'œuvres considérées comme d'« essence bourgeoise », « dégradantes » *ou même simplement discutables politiquement.*

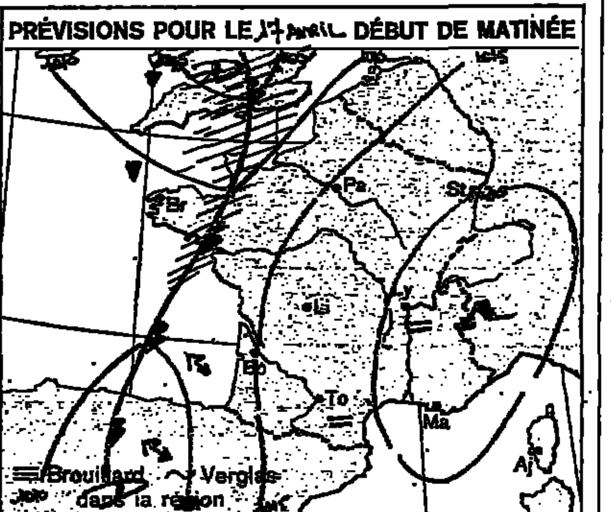
Leur interdiction, notamment depuis la révolution culturelle, n'a cependant pas empêché les amateurs de sauvegarder les livres auxquels ils tenaient.

La destruction d'habitations chinoises lors du tremblement de terre de Tang-Shan, le 28 juillet dernier, avait révélé des caches aménagées dans des murs et contenant des œuvres prohibées qui se sont ainsi récemment remises à circuler. La diminution de la pression idéologique à la suite du limogeage des dirigeants radicaux chinois, en octobre dernier, n'est peut-être pas non plus étrangère à cet état de fait.

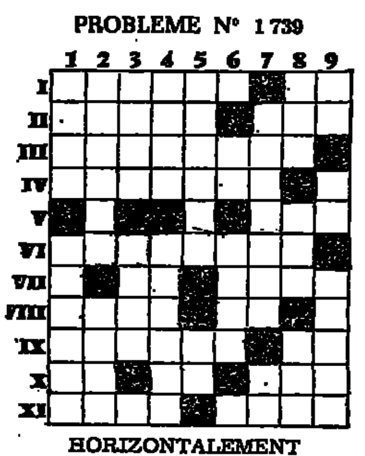
INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16.04.77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 avril à 0 heure et le dimanche 17 avril à 24 heures :

L'anticyclone centré sur la France, le samedi 16 avril à 0 heure, se déplacera vers le sud-est pour atteindre l'Italie, tandis que les perturbations océaniques pénétreront sur notre pays.

Dimanche 17 avril, le temps deviendra plus doux dans la plupart des régions, mais une aggravation se développera par l'ouest. De l'Alsace au Midi méditerranéen, après de belles éclaircies en début de journée, le ciel deviendra progressivement plus nuageux, et il pleuvra le soir des frontières du Nord-Est au bas Languedoc et au Roussillon.

Sur le reste de la France, les nuages assez abondants dès le matin donneront des averses ou des pluies passagères. Ces précipitations, plus fréquentes au nord de la Loire, seront souvent accompagnées d'orages l'après-midi sur nos régions méridionales. En Bretagne, elles seront suivies d'éclaircies assez belles, tandis que s'établira un flux de secteur nord-ouest, plus frais et instable. Ailleurs, les vents, modérés, souffleront du sud ou du sud-ouest. Ils seront assez forts par moments sur les côtes de la Manche. Des rafales auront lieu sous les orages.

Samedi 16 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,3 millibars, soit 768,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 avril ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 19 et 0 degrés ; Biarritz, 14 et 6 ; Bordeaux, 15 et 5 ; Brest, 13 et 3 ; Caen, 10 et — 1 ; Cherbourg, 8 et 2 ; Clermont-Ferrand, 10 et — 4 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 9 et — 3 ; Lille, 11 et — 1 ; Lyon, 10 et — 1 ; Marseille-Marignane, 14 et 1 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 14 et 3 ; Nice - Côte d'Azur, 16 et 7 ; Paris - Le Bourget, 11 et — 2 ; Pau, 16 et 2 ; Perpignan, 17 et 2 ; Rennes, 12 et 1 ; Strasbourg, 11 et 1 ; Tours, 12 et 1 ; Toulouse, 15 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 4 ; Amsterdam, 9 et 2 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 8 et 3 ; Bonn, 9 et 0 ; Bruxelles, 9 et 1 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 6 et — 1 ; Genève, 8 et — 2 ; Lisbonne, 19 et 13 ; Londres, 11 et 1 ; Madrid, 26 et 11 ; Moscou, 14 et 5 ; New-York, 18 et 11 ; Palma de Majorque, 19 et 7 ; Rome, 17 et 2 ; Stockholm, 7 et 0.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 avril 1977 :

DES ARRETES

● Portant modification d'un précédent arrêté fixant certaines conditions d'application du décret n° 67-157 du 24 février 1967 relatif au Fonds national de l'emploi en ce qui concerne le bon de transport gratuit et l'indemnité pour recherche d'emploi visés respectivement à l'article R 322-15 et à l'article R 322-16 du code du travail ;

● Relatif à la prime de transfert et à l'indemnité de réinstallation visées à l'article R 322-14 du code du travail ;

● Fixant les zones géographiques ouvertes à l'attribution des aides à la mobilité prévues par le code du travail en ses articles L 322-1 à L 323-6 et R 332-11 à R 322-20.

Exposition

● *L'audio-visuel à l'école* est le thème d'une journée d'exposition et d'information organisée à Paris par le Centre d'information sur les techniques d'enseignement le mercredi 20 avril.

★ CITE : 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris, tél. 033-54-82 et 033-80-25.

LOTO

TIRAGE DU 14 AVRIL 1977 — n° 15

3 — 16 — 26 — 28 — 37 — 41

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 38

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 bons numéros	1 547 878,30 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	140 716,20 F
5 bons numéros	13 007,30 F
4 bons numéros	187,80 F
3 bons numéros	13,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 20 AVRIL 1977

VALIDATION JUSQU'AU 19 AVRIL 1977 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 739

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■			
III									■
IV								■	
V	■		■	■		■			
VI									■
VII		■			■				
VIII					■			■	
IX							■		
X			■			■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas de la poudre à jeter aux yeux ; Interjection. — II. Peut se tordre en croissant ; Généralement pas franc quand il est murmuré à regret. — III. Sont très heureux dans leur élément. — IV. D'un auxiliaire. — V. Sa beauté défie le temps. — VI. Se promenait à poil. — VII. Décontenança soudain ses nombreux soupirants ; Se met à balayer dès qu'elle se lève. — VIII. Finir par avoir raison ; Lettres d'amour. — IX. L'éternel retour ; Pronom. — X. Abréviation ; Demi-dieu ; On l'extrait d'un cornet en jouant. — XI. Roulées ; Prend la main.

VERTICALEMENT

1. Œuvre de génie ; Epreuve plus ou moins dure. — 2. Toile de qualité inférieure ; Récipient. — 3. Sur les bords du Nil ; Pas reconnus. — 4. Ensemble rouge ; Pas droites. — 5. Fleur ; Symbole. — 6. Quelqu'un ; Où l'on ne craint pas les coups de soleil. — 7. Grande nappe ; Possessif. — 8. Turbulent enfant de Bohême ; Demi-mesure ; Ne jure pas quand il est neutre. — 9. D'un auxiliaire ; Se prononce tour à tour pour chaque adversaire ; Provoque une fuite de gaz.

Solution du problème n° 1 738

Horizontalement

I. Bactéricide (cf. « virgule ») ; Ost. — II. Prêteur ; Agiter. — III. Upas ; Alès ; Osera. — IV. Tait ; Léa ; Cul ; Tl. — V. Ire ; Tes ; Têter. — VI. Li ; Rus ; Ope. — VII. Iéna ; Police ; O.M. — VIII. S.M. ; Déraison ; Tl. — IX. Ae ; Tu ; Etreintes. — X. T.N.T. ; Rusée ; Sale. — XI. Etre ; Messes ; Ed. — XII. Emden ; Nuit. — XIII. Rouée ; Cratères. — XIV. Sis ; Séparées. — XV. Raleurs ; Ré ; Star.

Verticalement

1. Utilisateur. — 2. Appariement ; Osa. — 3. Craie ; Treuil. — 4. Test ; Râ ; Emèse. — 5. Et ; Tu ; Dur ; De. — 6. Réales ; Ume ; S.R. — 7. Iules ; Présences. — 8. Créa ; Oatès ; Rp. — 9. Lires ; Aar. — 10. Da ; Cerise ; Entre. — 11. Egout ; Coi ; Suée. — 12. Isle ; Enns ; Ires. — 13. Ote ; Rô ; T3 ; Test. — 14. Sert ; Potelé. — 15. Traine-misère ; Or.

GUY BROUTY.

Concours

● *Un concours de recrutement d'élèves-attachés de l'Institut national de la statistique et des études économiques* (INSEE) aura lieu les 5 et 6 septembre prochain. Les candidats doivent être de nationalité française, âgés de moins de trente-cinq ans au 1er janvier 1977 et titulaires d'un diplôme de premier cycle d'études universitaires.

★ Renseignements : Direction générale de l'INSEE, secrétariat général, organisation des concours et examens, 18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cédex 14 (joindre une grande enveloppe affranchie à ... F).

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

MAISON DE POUPÉE, d'Ibsen au Nouveau Carré

L'Ensemble théâtral mobile de Bruxelles présente chez Silvia Monfort, au Nouveau Carré, la pièce célèbre d'Ibsen, *Maison de poupée*.

Créée à Copenhague en 1879, cette œuvre fut l'une des premières à décomposer l'asservissement des femmes aux lois masculines, et à militer pour leur libération : aussi *Maison de poupée* a-t-elle été jouée fréquemment dans le monde entier, jusqu'en Chine dans les années 50, et a-t-elle été étudiée de près par des hommes comme l'écrivain révolutionnaire Lou-Sin, ou Antonio Gramsci.

Le personnage principal de la pièce, Nora, est d'une telle richesse qu'il a tenté, un siècle durant, les grandes actrices.

L'adaptation de Michèle Fabien, proposée aujourd'hui au Nouveau Carré, réduit un peu la pièce. Par exemple, les enfants de Nora n'apparaissent plus. Or ils comptaient beaucoup, parce qu'Ibsen concluait par le départ de cette femme, qui quittait le foyer, laissant les enfants au mari — acte qui, aujourd'hui encore, n'est pas facilement admis.

La mise en scène de Marc Liebens est à double tranchant. Elle découpe avec netteté les personnages, elle les dégage de la patine, de l'emballage psychologique : une lumière crue accroche les arêtes du texte, libère les idées si originales et fortes d'Ibsen.

***

Mais Marc Liebens a tenu aussi à ce que les spectateurs ne soient pas dupes, et il a pris avec la pièce de telles distances, outrant les silhouettes des protagonistes, leur imposant des attitudes et des dictions comico-parodiques, que le fil de l'action et des réflexions est perdu.

Reste un spectacle d'un style assez sûr, et drôle, une bâtardise brechtienne intelligente et chic, mais c'est un coup d'épée dans l'eau, qui évite les difficultés.

Comme chaque fois que la mise en scène pousse la stylisation jusqu'à l'absurde, il est chimérique de vouloir peser les acteurs : *Janine Patrick (Nora), Claude Kroener, Christian Léonard, Janine Godinas, Guy Pion.*

MICHEL COURNOT.

★ Nouveau Carré, 21 h.

Danse

Mario Maya et son groupe gitan

Le titre et les affiches publicitaires donneraient à penser — faussement — qu'il s'agit d'un ballet typique à l'usage des aficionados. On ne trouvera pas ici les prouesses sophistiquées d'une star du « zapateado » ou les déploiements exotiques d'une armada d'Andalouses serpentines, colorées comme des lampions. En Espagne, les choses bougent. Une nouvelle génération d'artistes entend revenir aux sources et sortir le flamenco des stéréotypes.

Ils sont six, tous gitans : deux chanteurs (Gomez de Jerez, voix rude ; El Piki, voix suave), deux danseurs (Mario Maya et Concha Varga) et deux extraordinaires jeunes guitaristes du Sacromonte de Grenade. De formation pluridisciplinaire, ils sont tous comédiens et jouent le texte du poète Heredia Maya qui sert de trame à ce spectacle politiquement engagé.

« Camelamos naquebar » (Nous voulons parler) dénonce les persécutions subies par les gitans et développe quatre actions dansées, à partir de décrets allant du quinzième siècle à 1942, et visant à l'extermination du groupe. Mis ainsi en situation, les claquements de mains, les trépignements de pieds ou les modulations des voix prennent une dimension dramatique. Les bras très travaillés dessinent dans l'espace l'aventure d'une race, ses nostalgies et ses errances ; les corps qui se tordent et s'incendient, les rythmes redoublés, éperdus, suggèrent la lutte, l'emprisonnement ou la mort — la fraternité et la tendresse aussi. La danse ici est l'expression spontanée et naturelle d'un destin tragique.

Mario Maya, vif et nerveux, possède un jeu de pieds subtil, ses attitudes sont belles et nobles, mais c'est surtout Concha Varga qui fascine. Grave, concentrée, avec une manière de faire face, tête baissée comme un animal au combat, elle semble possédée comme malgré elle par un rythme venu du fond des âges.

Avec ses plages poétiques et ses embrasements gestuels, mélange de tradition et de modernité, ce spectacle flamenco est particulièrement vivant. On l'aurait bien vu parmi les troupes de théâtre-danse au Festival de Nancy.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre Montparnasse, à partir du 18 avril, 20 h. 30.

Musique

L'appel désespéré de Zemlinsky

Pour avoir été, l'espace de six mois, l'unique professeur de Schoenberg et l'un des premiers à en reconnaître le génie, Alexandre von Zemlinsky bénéficie encore aujourd'hui de l'attention des musicologues et de l'intérêt des curieux. Peut-être doit-il surtout à cela d'être joué de loin en loin, et c'est bien ainsi, car, sinon, on serait forcé de s'apercevoir qu'il n'était pas le patriarche visionnaire qu'on aime à se représenter mais, à trois ans près, le contemporain de son « élève », mort seulement en 1942 après avoir écrit jusqu'au bout une musique résolument tonale... Comme, par exemple, ce Psaume opus 24 *qui vient d'être révélé au public parisien par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France.*

Mais l'occasion était trop belle d'affirmer qu'une fois de plus le maître a été distancé par son disciple pour ne pas se souvenir de certain texte enthousiaste de Schoenberg affirmant « avoir eu besoin de multiples auditions avant de bien goûter la beauté et la plénitude de cette musique », *et concluant, à propos de l'indifférence du public :* « Rien ne presse : Zemlinsky peut attendre. »

Ce treizième Psaume — l'Appel désespéré, — qui, par vagues successives, passe du doute à la certitude, faisant sonner avec chaque fois plus de force un motif exposé dès les premières mesures, ne possède certainement pas la richesse complexe de la Symphonie lyrique (donnée ici même — au grand auditorium de Radio-France — il y a deux ans), mais plutôt que de vouloir, comme on avait pu le faire plus équitablement dans ce dernier cas, en mesurer l'originalité par rapport au « modèle » schoenbergien, *il suffira peut-être de faire remarquer que l'auteur, en se contentant de tirer toutes les conséquences d'un matériau volontairement limité, n'a pas agi autrement que Schoenberg. Le jugement final, si c'est à cela qu'il faut réduire forcément l'aventure d'une œuvre, dépendra de l'importance que l'auditeur attribue respectivement au geste créateur et à ses conséquences esthétiques, en n'oubliant pas que l'originalité c'est parfois d'en refuser les apparences immédiates.*

Inscrite au même programme, la Messe glagolitique (« glagol » désignant un ancien alphabet slavon), de Leos Janacek, semble se situer aux antipodes du Psaume de Zemlinsky, puisqu'on y trouve, portée au plus haut point, cette singularité du « coup de plume » qui rend vaine, ici comme dans toute son œuvre, mais avec l'acuité de la dernière manière, toute distinction entre le geste et l'esthétique. Pourtant, cela revient au même, et l'on resterait bien en deçà d'un ouvrage aussi singulier dans sa violence austère en faisant trop grand cas de son originalité, aussi fortuite que l'académisme apparent de Zemlinsky.

La seule différence réelle, c'est que la Messe se révèle d'une exécution autrement périlleuse que le Psaume : presque entièrement faite de successions de petits motifs brefs et mordants, au rythme très franc et jamais « assis », passant sans cesse d'un mode à l'autre sans que s'établisse le moindre « continuum » sonore où les musiciens pourraient se retrouver, elle exige une mise en place parfaite, car le moindre décalage, dans les phrases à l'unisson, sonne plus cruellement que les fausses notes dans une polyphonie... Il est difficile, à la simple audition, et compte tenu des pièges de la partition, de discerner les responsabilités du chef Znedeck Macal et celles de l'orchestre dans l'impression finale un peu mitigée ; les chœurs ont, pour leur part, fait preuve d'une sûreté plus évidente.

Au sein du quatuor de solistes, c'est au ténor qu'incombe la partie la plus redoutable. Tout en ne disposant plus tout à fait des moyens qui permettraient d'en venir à bout sans effort, Ernst Haefliger s'engage vocalement et dramatiquement avec une telle constance qu'il aura réussi, presque à lui seul, à faire passer d'un bout à l'autre, la signification de l'œuvre et l'intensité de son expression : n'avoir pour esthétique que la puissance du geste volontaire.

GÉRARD CONDÉ.

★ Diffusion sur France-Musique, le 27 avril, à 20 h. 30.

En bref

Cinéma

● « DANGER PLANETAIRE ». — **Publicis Matignon (v.o.), Max-Linder, Paramount Opéra, Paramount Galaxie, Paramount Orléans, Convention Saint-Charles, Paramount Maillot, Moulin-Rouge, Paramount Montmartre (v.f.).**

Ce film américain (The Blob), d'Irwin Yeaworth, date de 1959. Steve Mac Queen y tient le rôle d'un garçon de vingt ans. Il est le *seul à avoir découvert qu'un danger* effroyable menace sa petite ville de province et, sans doute, l'Amérique tout entière : une sorte de confiture *gélatineuse apportée par un météo*rite ne cesse de grossir en absorbant les êtres humains. Steve Mac Queen, sa petite amie et ses copains, *qu'on ne prenait pas au sérieux,* vont « réveiller » la population, appeler à la lutte. Cette matière tombée du ciel est rouge et il est facile de *retrouver là le grand fantasme de la* science-fiction des années 50 : la chose étrange venue d'ailleurs représente la Russie soviétique, le communisme.

Distribué aujourd'hui vraisemblablement à cause de la mode des « films-catastrophes », *Danger planétaire* ne saurait, malgré une ou deux scènes impressionnantes, rivaliser avec ceux-ci. Mais, sociologiquement, cette fable d'une autre époque est fort intéressante. Les jeunes y ont les cheveux courts, ils sont l'espoir de l'Amérique, ils aident les représentants de l'ordre et les adultes à prendre conscience du péril rouge et les sauvent en fin de compte. Ce péril, il est dit clairement qu'on peut seulement le neutraliser, le mettre en hibernation. Était-ce une façon de prévoir « la coexistence pacifique » ? Curieux...

JACQUES SICLIER.

Disques

● ERROL GARNER. — « *The Greatest Garner* » *(Atlantic* 50 243).

Ce qui frappait le plus les auditeurs de Garner tenait à cette invention extravagante et troublante : la main droite rétive, à la traîne, d'un déplacement très singulier à propos duquel on a pu parler de « pseudo rubato ». Non sans raison. Rubato, en effet, si l'on considère la grande liberté de mouvement, et le retard variable, toujours difficilement évaluable, ne résultant d'aucune règle rigide de fabrication. Mais rubato contesté du dedans parce que le tempo ne cesse de hanter et d'inspirer la démarche.

Cette pratique, cependant, est loin d'être constante — notamment dans les ballades, — loin d'être la seule originalité. Il faut en souligner une autre, historiquement plus féconde : la pratique des « blocs d'accords », où les deux mains, cette fois, sont synchrones, et où la main gauche, en outre, ne double plus le rôle du contrebassiste, qu'elle délie ainsi, face au piano, d'un vieux contrat d'association gémellaire. Henri Renaud, commentateur perspicace, a montré que cette action de Garner exerça une influence considérable dans les années 60 sur la quasi-totalité des jeunes artistes qui n'avaient pas l'apparence de disciples.

Garner n'empruntait rien qu'il ne soumettait à ces méthodes. On le voit avec la *Pavane* de Ravel, avec le premier thème de la *Rêverie* de Debussy, et avec le court passage du *Clair de lune* de la suite bergamasque qu'il a baptisé *Impressions*, simples prétextes, comme *Summertime* ou *Confessin'*, à partir de quoi il s'affirme et s'amuse, et qu'il rythme à sa façon.

LUCIEN MALSON.

Livres

● « LE BALLET DE L'OPERA DE PARIS », d'Ivor Guest. — *Flammarion, Théâtre national de l'Opéra.* 40 F.

Sur les trois siècles d'histoire et de tradition que couvrent les deux cent cinquante pages bien tassées de son texte, Ivor Guest a particulièrement mis en valeur les deux premiers. De Beauchamp à Mazilier, soit de 1650 à 1850, notre excellent confrère anglais s'est, en effet, attaché à reconstituer les origines, puis à suivre, le développement de la danse académique d'Opéra, tour à tour ballet de cour, intermède d'ouvrages lyriques, pantomimes, ballet d'action, au cours de la période la plus mal connue des balletophiles de chez nous. Ceux-ci découvrirons ainsi des noms de danseurs qu'ils ignoraient : Beauchamp, qui fut chorégraphe des opéras de Lully, Louis Pécour, qui, entre deux ronds de jambes, mena hardiment une idylle avec Ninon de Lenclos, « le grand Dupré », que Casanova trouva parfaitement insipide, Louis Duport que les Russes nous enlevèrent et qui fut décrit par Tolstoï dans *Guerre et Paix*.

Nous en apprenons davantage sur les grands noms de la danse, dont les portraits ne sont pas moins intéressants : la Camargo, Marie Sallé, la Guimard, chez les femmes ; les Vestris, les Gardel, Dauberval et surtout Noverre, le pape du ballet français, chez les hommes. Jusqu'à ce que Marie Taglioni, en 1850 et Carlotta Grisi, en 1840, montées sur les pointes, fassent régner la « prima ballerina », chantée amoureusement par Théophile Gautier. C'est à propos de cette dernière période de l'Opéra de la rue Le Peletier — détruit par l'incendie en 1873 — qu'Ivor Guest, auteur déjà très apprécié d'un ouvrage à la gloire de Fanny Cerrito, témoigne de ses grandes qualités de spécialiste du ballet romantique. La période contemporaine du palais Garnier, qui va de Rouché à Liebermann en passant par Lifar, ne pouvait être traitée avec la même acuité par un œil anglais, si exercé soit-il. Pour discerner « les détours du sérail », il fallait, il faut y vivre.

A noter la remarquable documentation iconographique due à Martine Kahane, l'experte bibliothécaire de l'Opéra.

OLIVIER MERLIN.

Variétés

● DAVE A L'OLYMPIA. — 20 h. 45.

Il a un côté bleu et blond et un reste d'accent hollandais : Dave est un jeune homme charmant. Les *petites filles, leurs aînées, les amis,* vouent à Dave l'adoration qu'autrefois des adolescents plus vieux déposaient aux pieds de Sheila et *de Claude François. Le show-business* a choisi pour lui la catégorie star, idole, et ce métier lui va bien.

Tout en se situant dans la lignée *de la chanson française volontaire*ment débile, les succès de Dave marquent un progrès sur ce que produisaient les pionniers au début *des années 60, quand les jeunes* ont eu de l'argent de poche. Les exigences sont aujourd'hui plus grandes ; pour la mélodie et les *rythmes notamment. On n'a pas pu* continuer à vendre n'importe quoi. Dave, s'il a la même fonction que ses prédécesseurs, au moins n'est pas ridicule. *Sur la scène de l'Olympia,* qu'on lui a destinée pour cinq soirs, il donne ce que la salle attend de lui, ses « tubes », à la fois avec détachement et conscience. *La voix* est solide, et il y a chez cet ancien étudiant en droit, parti un jour sur un bateau, un conformisme très gai *qui cache naturellement beaucoup* d'habileté.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Expositions

Sculptures de Diem Phung Thi à Saint-Étienne

Née au Vietnam colonial, Diem Phung Thi vit et sculpte à Paris où on a pu voir par périodes, dans les galeries, la marche d'une œuvre qui passe lentement de l'Orient à l'Occident sans rien renier de sa nature sensible. L'exposition de la Maison de la culture et des loisirs de Saint-Étienne en donne, pour la première fois, une vue d'ensemble. Elle nous fait assister à la transformation d'une sculpture qui vient de l'écriture ornementale de l'architecture vietnamienne. Voyez ces petits modules en bois laqué, rouges, à la matière riche : deux éléments géométriques, d'autres courbes et elliptiques. Diem Phung Thi s'amuse à en varier les dispositions, un peu comme les enfants feraient des constructions de lego. Mais les formes du sculpteur sont des symboles. Chez Diem Phung Thi, elles gardent une teneur religieuse et initiatique.

Cette recherche plastique invite à la méditation. L'artiste a conservé une fraîcheur tout enfantine qui joue avec les choses graves, le sentiment de l'au-delà, le besoin de la beauté, la calamité de la guerre, la fatalité de la mort. Elle a connu tout cela dans son Vietnam natal et le raconte à sa manière naïve et populaire dans ses scènes de guerre, de paysans en marche dans les rizières et de maisons détruites...

Une part de sa sculpture est une histoire aux images figuratives. L'autre est une quête de l'invisible, de formes qui sortent de leurs gangues orientales pour atteindre une abstraction universelle. Même dans ses grandes sculptures de plein air faites pour accompagner l'architecture des bâtiments scolaires à Ecquevilly, Issoudun, Chennevières, Tours, Bourges...

Personnages, lotus, temples, arbres, idéogrammes... Expressions abstraites, expressions figuratives... Il arrive à l'art de Diem Phung Thi de quitter les aires de jeu pour retrouver dans ces sculptures nommées Vie ou Maternité une familiarité avec la nuit des temps.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Diem Phung Thi à la *Maison de la culture* et des loisirs de Saint-Etienne. Jusqu'au 2 mai.

MORT DU SCULPTEUR PAUL CORNET

Nous apprenons la mort, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, du sculpteur Paul Cornet.

[Paul Cornet, né à Paris en 1892, avait le goût de la sculpture qui accompagne les monuments. Sculpture pour décorer, mais dans ce style académique, sobre et sensible aux qualités plastiques qui appartient à la tradition française. Formé à l'École des arts décoratifs, attentif à la sculpture de Rodin, il n'en a pas moins cherché — et trouvé — une expression exigeante de l'art de sculpter des figures. Il est l'auteur d'une *Jeune Fille*, en bronze, qui décore le parvis du palais de Chaillot ; d'un monument pour La Tour d'Auvergne au Panthéon ; d'une *Baigneuse couchée*, sculptée dans la pierre pour l'Orangerie de Meudon ; du monument aux morts de Tulle, ainsi que de nombreuses sculptures pour des édifices scolaires.

Son œuvre fut couronnée par le *Grand Prix national des arts* en 1959, le prix Wildenstein en 1967 et le prix Paul-Louis-Weiller en 1972.]

Petites nouvelles

■ Les personnels artistiques et technique de l'Opéra de Paris ont décidé le vendredi 15 avril de déposer un préavis de grève pour le 18 avril, date à laquelle les techniciens devraient partir pour la tournée du ballet en U.R.S.S. (les danseurs devant, eux, rejoindre Leningrad le 20 avril). Selon la Fédération nationale des syndicats *du spectacle C.G.T., ce préavis sera* renouvelable toutes les vingt-quatre heures.

Une commission de conciliation devait se réunir ce samedi 16 avril à la direction de la musique. Si un accord intervient sur le montant du défraiement journalier versé aux participants à la tournée, le départ des techniciens sera simplement retardé de vingt-quatre heures.

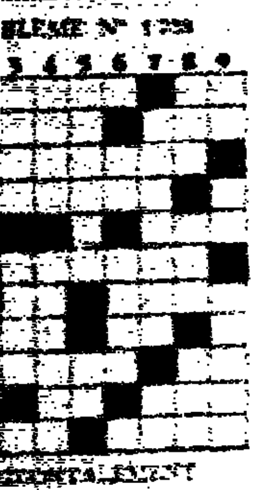
■ La Compagnie de danse contemporaine de Dominique Bagouet, qui a obtenu le prix de recherche au concours international de Bagnolet en 1976, présente, le 18 avril à 20 h. 30, une soirée au théâtre le Palace, avec de nouvelles créations *sur des œuvres de Haendel,* Couperin, Schubert, Tchaïkovski et de la musique traditionnelle d'Auvergne.

■ Le récital de mélodies, qui devait avoir lieu le mardi 19 avril à la Maison de la Radio, est annulé en raison de l'état de santé du ténor allemand Peter Schreier.

Une autre soirée est annulée, à l'Opéra celle-ci : le baryton allemand Hermann Prey, momentanément souffrant, ne pourra donner le récital Schubert qui était prévu pour le vendredi 24 avril.

■ ERRATUM : dans notre compte rendu du concert de Villbayat Khan (« le Monde » du 15 avril), il fallait lire, à propos du raga marva : « un subtil travail sur les harmoniques », et non sur les harmonies.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Otello (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : le Mariage de Figaro (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Gilles de Rais (sam., 20 h. 15). — Salle Gémier : Quatre à quatre (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Odéon : les Bacchantes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : De qui sont-ce les manches ? (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit TEP : Risibles amours (sam. et dim., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré, grande salle : Maison de poupée (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Papin II : Un homme à la recherche d'Antonin Artaud (sam., 20 h.).
Théâtre de la Ville : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Sujet, Katherine Mansfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h., dernière) ; D'Oscar à Sébastien (sam., 22 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Equus (sam., 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Ivanov (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel suédois : Mademoiselle Julie (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du XVII° : Pando et Lis (sam., 20 h. 30, dernière).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
La Conciergerie : la Religieuse (sam., 20 h. 30, dernière).
Le Connétable : la Voix humaine (sam. et dim., 22 h.).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
Edouard-VII : le Théâtre-Café de Francis Lemaire (sam., 21 h.).
Elysée-Montmartre : Une femme presque fidèle (sam., 17 h. et 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Ismène (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; le Grand Rêveur (sam., 22 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.).
La Lisière : la Double Inconstance (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel : Au plaisir, Madame (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mouffetard : Tumeur Cervykal (sam., 20 h. 30, dernière).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre : le Cours Peyol (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Parc floral de Paris : les Chiens de Dieu (sam., 20 h. 30).
Paris-Nord : Tobie et Sara (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 20 h. 45).
Porte-Saint-Martin : Loin d'Hagondange (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Récamier : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre des Deux-Portes : Dernier Bal (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre d'Edgar : Loretta Strong (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : Transe Kamikaze Express (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : les Bonnes (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Théâtre d'Orsay, grande salle : le Nouveau Monde (sam., 20 h. 30) ; Harold et Maude (dim., 15 h.). — Petite salle : la Plage (sam., 20 h. 30) ; Madame de Sade (dim., 15 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : les Catcheuses (sam., 20 h. 30) ; l'Amour en visites (sam., 22 h.).
Théâtre en rond : le Dibouk (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30, dernière).
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
28, rue Dunois : Rutabaga's Blues, Topinambour Polka (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Charenton-le-Pont, Centre culturel : Mireille, de Gounod (dim., 15 h.).
Créteil, Centre culturel : Art Blakey et les Jazz Messengers (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des arts : Tai Phong (sam., 20 h. 30) ; Roméo et Juliette (dim., 16 h.).
Evry, Hexagone : Magma (sam., 21 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 16 - Dimanche 17 avril

Ivry, Salle des conférences : Iphigenie Hôtel (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Montreuil, Conservatoire national : Mara, el teatro del art flamenco (sam.).
Rueil-Malmaison, Espace : Félix Leclerc (sam., 21 h.).

La danse

Palais des congrès : Ballet du Théâtre Bolchoï (Giselle, sam. et dim., 20 h. 30 ; le Lac des cygnes, dim., 14 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : les Ballets de Changhaï (sam., 20 h. 30, dernière).

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première : Chet Baker (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30, dernières).
Golf Drouot : Océan (sam., 23 h.).
American Center : Mega Hertz, Twinkees (sam., 21 h.).
Espace Cardin : Quartette Yusef Lateef, avec D. Mixon, B. Cunningham et Al Bert Heath (dim., 20 h. 30).

Les concerts

Conciergerie : B. Verlet, clavecin (Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Galerie Héronet : Trio Revival et S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15).
Bateaux-Mouches : C. Bernard, violon, et B. Cazeneuve, hautbois (Locatelli, Telemann, Blavet) (dim., 10 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Esterhazy Baryton Trio (Haydn) (dim., 11 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : M.-H. Pinte et M.-Th. Feton (Bach, Mozart, Haendel, Brahms) (dim., 16 h.).
Notre-Dame de Paris : L. Anbeux (Fauchard) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Y. Rault (Soler, Mozart, Schumann), avec R. Oleg (Mozart, Beethoven, Brahms) (dim., 17 h. 45).
Saint-Thomas-d'Aquin : G. Herwig, orgue (Essen) (dim., 17 h. 45).

Les opérettes et les comédies musicales

Henri-Varna-Mogador : la Belle de Cadix (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre Marigny : Nini la Chance (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 45 et 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : R. P. R. ou Le nouveau-né a une vieille barbe (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h. ; lundi, 15 h.).
Deux-Anes : Marianne, ne vois-tu rien venir ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h. ; lundi, 15 h. 30).
Dix-Heures : Monnaie de singe (sam., 22 h.).

Le music-hall

Bobino : Gilles Vigneault (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Bouffes-Parisiens : les Frères Jolivet (sam., 21 h.).
Le Palace : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 30).
Olympia : Dave (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 21 h., dernière).
Hippodrome de Paris : le Premier Tournoi de Du Guesclin (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Palais des arts : Je, François Villon (sam., 18 h. 30).
Palais des sports : Holiday on ice (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Cinéma des pays arabes (15 h. : l'Aube des damnés, d'A. Rachedi) ; 18 h. 30 : Cinéma péruvien (Avenue des Amériques, de J. Reyes, en présence de l'auteur) ; 20 h. 30 : Cinéma des pays arabes (les Ambassadeurs, de N. Ktari, en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : le Chagrin et la Pitié, de M. Ophüls ; petite salle, 17 h. et 19 h. : Cinéma des pays arabes (17 h. : le Vendeur de bagues, d'Y. Chahine ; 19 h. : le Costaud, de S. Abouseif). — Dim., 15 h. : Cinéma des pays arabes (15 h. : Taya ya didou, de M. Zinet, en présence de l'auteur) ; 18 h. 30 : Cinéma péruvien (Philippe des pauvres, Jacinta Crochi mamani, de J. Reyes ; Employées de maison, de M. J. Riou ; Il nous faut rompre mille chaines, de C. Varesse ; Théâtre de rue, film collectif, en présence de J. Reyes) ; 20 h. 30 : Cinéma des pays arabes (Et demain, de B. Babaï, en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : le Général della Rovere, de R. Rossellini ; petite salle, 17 h. et 19 h. : Cinéma des pays arabes (17 h. : la Montagne, de K. Chawki ; 19 h. : la Porte ouverte, de H. Bacarat).
Centre Georges-Pompidou : Une histoire du cinéma (sam. et dim., 13 h. et 21 h.).

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A B C, 2e (236-55-54), Colisée, 8e (359-29-46), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U G C-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46), Calypso, 17e (754-10-68) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29), Montreal-Club, 18e (607-16-21).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Balzac, 8e (359-52-70).
BEHINDERT (Angl.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), U G C-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CHEWING-GUM RALLYE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CINE-FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o./v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DE SOL A SOL (Port., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

LE DERNIER NABAB, film américain d'Elia Kazan ; v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DANGER PLANETAIRE, film américain d'Irwin Yeaworth Jr ; v.o. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
AUTANT EN EMPORTE MON NUNCHAKU, film japonais d'E. Ega (**) ; v. créole : Bilboquet, 6e (222-87-33), Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.f. : Haussmann, 9e.
LILLY, film néerlandais de Franz Weisz ; v.f. : Lord Byron, 8e (225-03-31), Caméo, 9e (770-20-89).

ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du L. au V., à 18 h. ; S. à 24 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
GODZILLA CONTRE MECANIK MONSTER (Jap., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Omnia, 2e (233-39-36).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LAST FREE RIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LIP 73-74 (Fr.), la Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.), Palais des Arts, 2e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
1900 (It.), 2e partie (**), v.o.-v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
NETWORK (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-13-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (387-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U G C Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55), Mistral, 14e (539-52-43), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Grand-Pavois, 14e (531-44-58).
PAROLE D'HOMME (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).
PIEDRA LIBRE (Arg., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr.) (vers. angl.) : U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Les Nations, 12e (343-04-67), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.) (**) v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

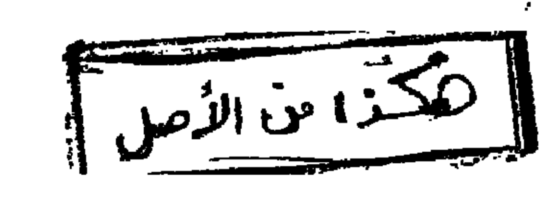
ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
AMARCORD (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
COUSIN-COUSINE (Fr., S.T. Ang.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Le Paris, 8e (359-53-99), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar).
MAMA-ROMA (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
MURIEL (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
NOIRS ET BLANCS EN COULEURS (La Victoire en chantant) (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
SWISS MISS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.
TARZOON LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), horaire spécial.
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98), horaire spécial.
VIOLETTES IMPERIALES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
WORDS AND MUSIC (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 22 h. 15.
AU NOM DU PROGRES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h et 24 h ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44) à 22 h., sam. et dim. à 17 h. et 22 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, mer., jeu., vend., sam. à 24 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er à 12 h (sauf D.).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.
GENERAL IDI AMIN DADA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h (sauf sam. et dim.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 20 (sauf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
JOHN AND MARY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mard., à 21 h.
LOLA (Fr.) : Palais des Arts, 3e à 12 h.
MAHLER (Ang., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e à 17 h. 45.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 16 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h et 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (Ang., v.o.) : Grand Théâtre de la Cité internationale, le 18, à 21 h.
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.

Les festivals

F. FELLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : les Nuits de Cabiria ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini-Roma ; 19 h. : Huit et demi ; 21 h. 30 : Amarcord ; 23 h. 30 : Satyricon.
LA SERIE NOIRE AU CINEMA (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Privé (sam.) ; Un après-midi de chien (dim.).
FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Soupçon (sam.) ; Complot de famille (dim.).
DINO RISI (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Fais-moi très mal, mais couvre-moi de baisers (sam.) ; Une poule, un train et quelques monstres (dim.).
ELIA KAZAN (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : le Fleuve sauvage (sam.) ; la Fièvre et le Sang ; Baby Doll (dim.).
CINEMA ET HISTOIRE CONTEMPORAINE (v.o.), Olympic, 14e (547-67-42) : Chronique des années de braise (sam.) ; les Immigrants ; le Nouveau Monde (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : A chacun son enfer (sam.) ; Muriel (dim.).
CINEMA POLONAIS (v.o.), Grand Palais, mer. à 21 h., jeu. à 18 h. 30 : la Ligne d'ombre ; mer. à 18 h. 30, ven. à 21 h. : la Chute des feuilles ; jeu. à 21 h., sam. à 18 h. 30 : Hôtel Pacific ; ven. à 18 h. 30, dim. à 21 h. : Sauver la ville ; sam. à 21 h. : les Nuits ; dim. à 18 h. 30 : le Condamné et les Jours ; lun. à 18 h. 30 : le Déluge.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA DÉGRADATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le chômage s'est encore aggravé en mars

80% des nouveaux demandeurs sont des femmes

Le chômage s'est encore accentué à la fin du mois de mars. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes d'emploi s'est élevé à 1 002 500 contre 972 400 fin février (soit +3 %). On en avait compté 944 700 fin janvier et 929 900 en décembre 1976.

Le chômage, qui avait paru se stabiliser à la fin de l'année dernière — le plafond étant atteint en juin 1976 avec 966 000 chômeurs — *n'a donc cessé de progresser depuis le début de l'année.*

Il y a un an on comptait — correction faite des variations saisonnières — 951 700 demandes d'emploi non satisfaites, chiffre qui était supérieur de 24 % à celui de mars 1975.

En chiffres bruts, les données enregistrées en mars par le ministère ont légèrement régressé avec 1 020 000 (— 3,3 %) contre 1 055 000 en février et 1 068 400 en janvier.

Selon le ministère, l'augmentation (+ 8,8 %) du nombre des demandes d'emploi à la fin mars 1977 (1 020 600) par rapport au niveau constaté en mars 1976 (938 000) est *imputable pour les quatre cinquièmes aux demandes d'origine féminine* (+ 66 800) et pour un cinquième aux demandes masculines (+ 15 600), ce qui manifeste bien l'inadaptation relative de la demande d'emploi féminine, essentiellement tertiaire, à l'offre d'emploi.

Les offres d'emploi sont restées stables, en données corrigées des variations saisonnières : 108 700 en mars contre 108 500 le mois précédent. En données brutes, 104 900 offres ont été enregistrées, contre 98 200 en février, soit une hausse de 6,8 %.

D'autre part *on constate que la durée moyenne d'attente des candidats au travail qui obtiennent satisfaction s'est allongée de deux jours* : cent trente-trois au lieu de cent trente et un.

Enfin rappelons que la C.G.T. évalue à 1 450 000 le nombre des chômeurs, selon les définitions du B.I.T.

● *Une marche des jeunes contre le chômage*, commencée à Dortmund (R.F.A.), le mois dernier, par cent quarante jeunes gens, sur l'initiative des jeunesses socialistes de sept pays européens, se terminera le 24 avril à Londres par un rassemblement de masse. Les participants entendent faire campagne contre le Marché commun, au bénéfice d'une « *Union des Etats socialistes d'Europe, seule solution aux problèmes du chômage et de la hausse des prix* ».

LA C.G.C. ESTIME POSITIVE SA RENCONTRE AVEC LE C.N.P.F.

Les dirigeants de la C.G.C. ont longuement rencontré, le 15 avril, MM. Ceyrac et Chotard, président et vice-président du C.N.P.F.

M. Charpentié, président de la C.G.C., estime la rencontre positive, car, dit-il, ses interlocuteurs se sont montrés préoccupés de trouver des solutions à plusieurs questions précises qui « *pourraient faire l'objet de négociations* ». La C.G.C. demande notamment que le droit à la garantie de ressources réservé actuellement aux personnes licenciées pour motif économique soit étendu aux salariés de plus de soixante ans qui le désireraient. D'autre part, M. Charpentié considère que les possibilités de travail à l'étranger seraient utilisées par les cadres chômeurs, si les garanties de réinsertion ultérieure en France leur étaient assurées.

UNE ÉMISSION DE FR 3

Où aller et pour quoi faire ?

Le magazine télévisé proposé *vendredi soir par Maurice Cazeneuve et Jean-Pierre Alessandri et réalisé par Alain Taleb (1) était bien construit, même s'il n'a atteint qu'imparfaitement un objectif sans doute trop ambitieux : établir le dossier politique et économique de l'emploi.*

Quatre instituteurs de l'économie, selon l'expression d'André Campana qui les interroge séparément — il n'y a pas de débat — entre deux interviews de chômeurs, expliquent le pourquoi de la crise, mais n'abordent guère le comment y remédier. MM. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, Jacques Plassard, Jacques Delors et Philippe Herzog, conseillers respectifs du C.N.P.F., du P.S. et du P.C., ne sont d'accord que sur un point : la récession n'est pas seulement française, mais internationale. Il eût été difficile de faire une autre analyse. Pour le reste, rien d'étonnant là non plus, les points de vue divergent.

A entendre M. Stoleru, la liberté dont on jouit en France est à la limite responsable du chômage, puisque nous avons la possibilité de choisir et même de refuser un emploi, ce qui n'est pas le cas, par exemple, en Chine... Pour M. Massard, « il faut que les gens acceptent d'aller travailler là où l'on a besoin d'eux ».

Sans emploi depuis que la principale usine de cette petite cité a fermé ses portes, un agent de maîtrise, quarante-trois ans, habitant Onnaing (Nord), sorte de ville-test du chômage choisie tout au long de l'émission, répond indirectement : il a acheté sa maison, il a sa mère (soixante-quinze ans) à charge, il a cinq enfants scolarisés, il veut vivre au pays, où il a ses habitudes Et puis où aller et pourquoi faire ? Le chômage sévit dans toutes les régions...

Quelle société prépare-t-on, demande M Jacques Delors, quand le premier contact des jeunes avec la vie sociale est le chômage ? Il y a, affirme M. Philippe Herzog, une insuffisance considérable et un gâchis formidable de la formation à un haut niveau.

Interviewé devant sa planche à dessin, Gébé (Charlie-Hebdo) a un point de vue : « Avant, les jeunes qui ne travaillaient pas étaient considérés comme des marginaux. Aujourd'hui, avec le chômage, ils forment une nouvelle catégorie, qui se débrouille, qui ne vit pas trop mal finalement et qui a au moins le temps de se servir de sa tête. Et que ces jeunes n'aient pas trop mauvaise conscience : n'importe comment, on leur aurait offert des emplois où ils se seraient fait chier toute leur vie. »

M. C

★ « *De quoi avons-nous peur ?* L'emploi », magazine « Vendredi », FR 3, vendredi 15 avril, 20 h. 30.

C.G.T. et C.F.D.T. : le gouvernement est responsable de la tentative de suicide de deux chômeurs

Les syndicats parisiens C.G.T. et C.F.D.T. et les élus communistes ont protesté avec indignation contre la politique gouvernementale qu'ils estiment responsable de la tentative de suicide de deux jeunes chômeurs : M. Gérard Simond, le 14 avril, à Lille, et Mme Wanda Denglos, le lendemain, à Paris (*le Monde* du 16 avril 1977).

Des délégations des unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. de la capitale se sont rendues à l'agence parisienne où Mme Denglos avait voulu s'immoler par le feu. Les cédétistes « *exigent du pouvoir et du patronat la mise en place d'une réelle politique créatrice d'emplois* ».

Le centre confédéral de la jeunesse C.G.T. déclare, de son côté, que « *de tels faits condamnent ce pouvoir qui est incapable de donner du travail à la jeunesse de France* ». Il appelle tous les jeunes à « *lutter avec l'ensemble des sans-emploi pour le droit de vivre et de travailler* ».

Au P.C.F., M. Guy Hermier, membre du bureau politique, a déclaré que « *de tels gestes suscitent la douleur et l'indignation (...), indignation à l'égard d'une politique qui condamne des centaines de milliers de jeunes au cauchemar du chômage. Face à un système qui sacrifie les espoirs et les rêves de la jeunesse à l'implacable loi du profit, il faut mettre un terme, et vite, à ce drame national qu'est le chômage des jeunes* ».

C'est aussi ce que réclament les députés, sénateurs et conseillers communistes de la capitale après la tentative désespérée de Mme Denglos. Ils estiment que « *loin d'être un fait divers, cet événement tragique est un acte d'accusation envers la politique gouvernementale* ».

Deux appels au secours

Les deux appels au secours que sont les tentatives de suicide d'un homme et d'une jeune fille, tous deux au chômage, voulant, le même jour, en finir spectaculairement avec la vie, ajoutent une note tragique — tout simplement humaine — aux statistiques et aux pourcentages. Leur acte, faut-il à tout prix l'expliquer dans une chaîne de causalité sociale, partant d'une société coupable et littéralement désespérante ? Dans l'interprétation de gestes où la raison n'a pas de part, il est naturel que l'indignation, la solidarité, voire la révolte, l'emportent. On n'argumente pas à propos de désespoir.

Tout suicide est, en dernière analyse, un appel. L'adolescent isolé réclame, par ce biais dramatique, considération et affection. La maîtresse auxiliaire à bout, l'ancienne prostituée qui a raté sa réinsertion et menace de se supprimer, le militant extrémiste qui veut protester contre la répression en Union soviétique, les deux chômeurs de Paris et de Lille, ont ce point commun d'avoir été acculés à la plus irrémédiable extrémité pour se faire entendre. Mais de qui ? De la société, avec un grand « S », des gouvernants, de l'administration, des voisins, de leur famille ou de leurs amis ? De tous sans doute, et personne ne devrait se sentir à l'écart de ces drames.

Il est vain, et malhonnête, d'expliquer le désespoir par une seule cause. Chaque individu a son histoire, sa richesse et sa solitude. « On mourra seul », disait Pascal dans la plus brève de ses pensées Notre monde de compétition et d'exclusion est-il capable d'empêcher que certains ne vivent seuls et, pour ainsi dire, socialement morts ?

Le séminaire du gouvernement, à Rambouillet, n'apportera pas de solution à ces interrogations. Comment le pourrait-il ? Mais l'écho des deux drames qui se sont joués à Paris et à Lille devrait l'alerter sur ce signe des temps. En organisant une journée « ville morte » à Thionville, les formations de gauche avaient d'une certaine manière anticipé métaphoriquement : une ville sans travailleurs n'est plus une ville, comme un travailleur sans travail est handicapé, presque privé de vie. C'est une logique de la civilisation fondée sur le travail, et il ne faut pas s'étonner que certains aillent jusqu'au bout de cette logique et dérangent nos consciences.

BRUNO FRAPPAT.

LES DÉS SONT PIPÉS POUR LES JEUNES

(Suite de la première page.)

Puisqu'une politique active de l'emploi — les termes sont meilleurs que « politique structurelle », que l'on met à toutes les sauces — doit absolument accompagner aujourd'hui la croissance compatible avec les autres équilibres économiques, le champ de l'imagination est largement ouvert. En France, le gouvernement avait été assez timide sur cette voie. On avait bien lancé les contrats-formation, mais leur succès n'avait pas *été à la mesure des espoirs* placés dans le système. On pense maintenant à des expériences qui vont beaucoup plus loin, ainsi qu'à la remise en cause des possibilités de cumul d'une retraite et d'une occupation rémunérée, à la chasse active au « travail noir » ; aux réductions d'heures de travail sans compensation de salaires, mais avec nécessité pour le patron d'embaucher des jeunes; à l'exonération des charges sociales supportées par l'entreprise pendant un temps limité pour chaque emploi offert à un jeune, etc. L'idée d'ouvrir des « chantiers communaux » du type PIL (programmes d'initiatives *locales) canadien (1) a été aussi* caressée, mais l'on s'interroge sur l'opportunité de fournir ainsi des fonds aux municipalités de l'opposition.

C'est au niveau de la ville et de la région, en tout cas, en décentralisant au maximum les opérations, que l'on donnera *le* plus de chances aux jeunes chômeurs de trouver un emploi. L'appel à la mobilité — sans doute mieux entendu par les jeunes — ne doit être lancé que quand les autres possibilités sont épuisées. D'autre part, l'appel à la solidarité entre les travailleurs « installés » et les jeunes qui débouchent sur le marché de l'emploi est logique, mais il ne faut pas en ignorer les limites : contrairement à ce qu'une vue théorique des choses peut laisser supposer, les occupations ne sont pas facilement interchangeables.

Des causes profondes

Une statistique est trop ignorée des Français : celle qu'a publiée l'INSEE sur les goulets de production de l'industrie française. En novembre 1976, 21 % des entreprises déclaraient qu'elles ne pouvaient produire davantage. C'est là un frein à la croissance, et l'on voit que si l'on appliquait une réduction *globale de la durée* du travail, ce sont de nouveaux chômeurs totaux ou partiels qui s'ajouteraient, à ces endroits sensibles, aux autres, sans parler des répercussions en amont et en *aval. La plus grande prudence* est donc requise (on ne rappellera jamais assez l'expérience de 1936), lorsque l'on envisage de réduire, pour faire de la place à ceux qui attendent leur tour, la durée du travail de ceux qui sont occupés.

Les *mesures spécifiques* pour lutter contre le chômage ne doivent donc pas être telles qu'un « effet pervers » vienne les détourner de leur but. Elles n'empêchent pas, en tout cas, d'agir sur les causes profondes qui donnent au chômage des jeunes un caractère si ample et si dramatique. Les patrons, les jeunes eux-mêmes et l'Etat ont leur part de responsabilité dans ce qui arrive aujourd'hui.

Il ne faut se boucher les yeux. Nombre de chefs d'entreprise n'ont pas encore « viré leur cuti » à propos des événements de mai 1968 et voient, dans telle catégorie de jeunes qui se présentent à l'embauche — dans une tenue et avec un langage forcément différents de ceux de leur père — de la graine de « gauchiste », prête à distiller la mauvaise parole dans l'oreille du voisin. Les offres d'emploi où l'annonceur prend bien soin d'indiquer que deux ou trois années d' « expérience » sont indispensables pour le poste sont très fréquentes. La peur d' « essuyer les plâtres » a gagné depuis 1968.

Autre entrave à l'emploi des jeunes : les difficultés de plus en plus sérieuses qu'éprouve un patron à licencier de la main-d'œuvre. C'est *toujours* pour un chef d'entreprise un acte délicat que de rompre un contrat de travail, mais l'action des syndicats et de l'inspection du travail a rendu aujourd'hui l'opération encore plus malaisée. Les consignes *gouvernementales, pendant* les années 1974-1975, avaient été de garder la main-d'œuvre, même au-delà des besoins de l'entreprise, et elles avaient été fort bien suivies.

La doctrine a changé, car on a vu à quels blocages elle conduisait, et le gouvernement ne plaide plus seulement pour la mobilité mais pour le « dégraissage » des entreprises aux effectifs trop lourds. Au-delà de « rationalisations » hélas ! indispensables comme celle de la sidérurgie, cette pratique nouvelle n'ira jamais jusqu'à une application brutale de style américain. La peur de devoir licencier conduit plutôt aujourd'hui à n'embaucher que la main-d'œuvre strictement indispensable, les à-coups de la conjoncture étant amortis par le recours de plus en plus fréquent aux agences de travail temporaire.

Enfin, la création d'entreprises est freinée elle-même pour diverses raisons : l'image de marque du « patron » n'est pas bonne en France et la fonction attire moins les jeunes qu'il y a un certain nombre d'années. Ce n'est pas du tout qu'ils aient perdu le goût du risque, mais, comme le disait Yvon Gattaz à André Harris et Alain de Sedouy (2), « *l'environnement psychologique de l'entreprise et du chef d'entreprise est particulièrement défavorable à l'heure actuelle. Les jeunes, malgré leurs longs cheveux, ont une espèce de souci d'honorabilité, une « néo-honorabilité » qu'ils n'avouent jamais mais qui existe ! La preuve, regardez le nombre de jeunes intelligents, travailleurs, qui se tournent vers la médecine sans en avoir le goût particulier... Dans toute école d'ingénieurs, il y a à peu près 15 % des élèves qui ont la capacité de devenir chefs d'entreprise... 1 % seulement* (d'entre eux) *tentent l'aventure industrielle et créent une entreprise. Là, la « mortalité infantile » joue, c'est normal : les deux tiers des entreprises créées meurent !* (Donc) *0,3 % des élèves créent une entreprise viable. C'est-à-dire un par promotion* ».

Les barreaux de l'échelle sociale

C'est également du côté des jeunes dans leur ensemble que l'on trouve les raisons accrues du chômage qui les affecte. Passons là plus brièvement, car les faits sont maintenant largement connus : les classes nées à la fin des années 50 et qui arrivent sur le marché du travail sont particulièrement nombreuses et une masse imposante de leur effectif a accédé à l'enseignement supérieur. Il n'y a pas, *en face*, assez d'offres et suffisamment de postes qui correspondent au niveau des diplômes qu'ils ont engrangés, souvent, au reste, en poursuivant des études, faute de pouvoir entrer dans la vie active. Un phénomène *de « rejet » beaucoup plus important* qu'avant guerre se produit, les jeunes préférant entrer dans la « couche intermédiaire » de l'occupation précaire : « travail noir », travail à temps partiel, intérimaires, etc., en attendant mieux, plutôt que de se « fixer » en dessous des barreaux de l'échelle sociale auxquels ils s'estiment destinés par leurs études.

Il serait cependant erroné de penser que les chômeurs se trouvent plutôt du côté des « intellectuels ». En réalité, du fait de la non-qualification, de l'absence de formation, ce sont les jeunes du bas de la gamme de l'éducation qui fournissent le gros de la *troupe des sans-travail*.

L'Etat, cette fois, se trouve directement visé dans la fabrication des jeunes chômeurs. Un réaménagement profond de nos systèmes d'éducation est-il possible après tant d'essais infructueux ? Lors d'un récent colloque (3), M. Joseph Fontanet, demandait à juste titre que l'on cesse de tenir un double langage. Le premier affirme que l'Université ne doit pas être une école professionnelle, qu'il s'agit d'y épanouir son esprit, d'accroître sa valeur humaine. Mais une fois le diplôme obtenu, les étudiants s'étonnent qu'il ne leur ouvre pas les portes du poste que la société aurait dû, par avance, leur réserver. « *Il est extrêmement coupable*, concluait M. Fontanet, *de la part des autorités intellectuelles et politiques du pays, de participer à cette hypocrisie collective en hésitant à la dénoncer.* »

La formation professionnelle elle-même est le plus souvent mal adaptée, trop spécialisée ou se poursuivant, par la vitesse acquise, vers des débouchés qui se sont rétrécis, du fait de l'évolution des techniques industrielles.

Une récente étude du Bureau international du travail (4) met en cause aussi le système de sélection et de compétition qui caractérise de plus en plus l'enseignement, dès l'école primaire. Les élèves doués et motivés sont constamment « écrémés ». Les autres s'en trouvent rapidement dévalués et orientés vers les établissements d'enseignement général ou professionnel où le niveau de l'enseignement a lui-même tendance à baisser. A leur sortie, les jeunes se trouvent confrontés « *à un étrange monde du travail, qui exige des qualifications, des connaissances et un comportement qu'il n'ont pas acquis* ».

Cette impression que « les dés sont pipés » n'est pas faite pour redonner à l'idée du travail une « valeur » qu'elle n'avait pas seulement perdue du fait d'une remise en cause radicale de la société par certains penseurs. Sept *millions* de jeunes sont aujourd'hui à la recherche d'un emploi dans les pays de l'O.C.D.E. On n'avait jamais vu cela. Sur le Livre noir de l'Occident la tache s'agrandit. Sommes-nous vraiment entrés dans le monde de la dérision, où les « natalistes » s'affolent devant la dégringolade démographique des riches alors que la société industrielle libérale n'arrive plus à occuper les enfants qu'elle a *en charge* ?

PIERRE DROUIN.

(1) Lire *le Monde* du 5 mars 1976.
(2) *Les Patrons*, Editions du Seuil, 1977, 420 pages, 49 F.
(3) Tenu à Bruxelles du 30 novembre au 3 décembre 1976 à l'invitation de la commission permanente Caritas d'Europe (lettre de l'OCIPE, n° 58-59, 15 mars 1977, 6, rue Venetter, 67 Strasbourg.
(4) Informations O.I.T., volume 13, n° 1, 1977, cité dans *Intersocial* du 25 mars 1977.

INCIDENTS A ÉPINAL

(De notre correspondant.)

Epinal. — Des incidents se sont produits, le vendredi 15 avril, dans le hall d'entrée de la préfecture des Vosges, à *Epinal. Une* centaine d'ouvriers licenciés des établissements Conroy, de Lépanges-sur-Vologne, et Lécorché, de Moyenmoutier, venus demander une entrevue immédiate au préfet, ont été expulsés par les *gardiens de la paix. L'U.D.C.G.T.* dénonce « *l'attitude scandaleuse des pouvoirs publics qui, incapables de régler les problèmes de l'emploi, utilisent la répression* ».

SIDÉRURGIE

Les syndicats décident d'« amplifier leur action »

Tandis qu'une certaine tension continue de régner en Lorraine après la manifestation de Thionville (*le Monde* du 16 avril), les contacts se poursuivent entre les syndicats et le patronat de la sidérurgie. Le vendredi 15 avril, la discussion a porte sur les garanties à accorder aux travailleurs mis en pré-retraite à cinquante-six ans et huit mois. Une nouvelle réunion aura lieu le vendredi 22 avril. Selon M. Jac*ques Ferry, président de la Chambre* patronale de la sidérurgie, la mise au point de la convention sociale du plan de restructuration de la sidérurgie pourrait être achevée après le débat du 19 avril à l'Assemblée nationale, consacré à la sidérurgie.

De leur côté, l'ensemble des fédérations de la métallurgie — C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. — ont décidé « *d'amplifier leur action* » pour obtenir d'urgence la convocation d'une réunion tripartite gouvernement-patronat-syndicats. Elles ont demandé une fois de plus vendredi, dans un communiqué commun, à connaître « *tous les éléments* » du dossier de la sidérurgie « *pour éviter tout licenciement* ».

Le syndicat C.F.D.T. de la sidérurgie lorraine a lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures pour la journée du mardi 19 avril, jour de la « *marche sur Paris* » des sidérurgistes lorrains. *(Voir nos dernières éditions.)* Mais ce syndicat entend aller plus loin : « *Notre objectif*, a déclaré M. Henri Schwanner, secrétaire général de cette fédération régionale, *est de demander aux travailleurs en grève d'occuper leurs usines.* » Après l'annonce du licenciement de deux mille cinq cents immigrés célibataires qui seront invités à regagner leur pays, la C.F.D.T. a, d'autre part, déposé une plainte contre X devant le tribunal de grande instance de Metz pour « *infraction aux lois concernant l'interdiction de mesures discriminatoires par prise en considération de l'origine, de l'appartenance à une ethnie, une nation, une race* ».

● *M. Bergeron* : « *Comportement irresponsable.* » — « *Les patrons de la sidérurgie ont pris une responsabilité dont ils ne mesurent pas les conséquences possibles* », a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de F.O., à l'A.F.P., à propos des seize mille licenciements annoncés dans la sidérurgie « *Je suis bien placé pour savoir que leur comportement a eu pour objectif de « faire monter les enchères. »* « *Ils ont voulu placer tout le monde, y compris le gouvernement, devant le fait accompli*, a-t-il ajouté. *Alors, il ne faut pas s'étonner que face à ce comportement irresponsable du patronat les organisations syndicales réagissent comme elles en avaient le devoir.* »

● *M. René Jager*, sénateur de la Moselle (Union centriste), demande à M. Raymond Barre, dans une question orale avec débat, « *quelles mesures le gouvernement a prises ou compte prendre pour résoudre les graves problèmes d'emploi posés par la crise de la sidérurgie et de l'industrie textile dans la région lorraine. Il lui demande en outre quelles dispositions le gouvernement entend prendre à l'égard des collectivités locales (départements et communes) pour leur permettre de faire face aux difficultés financières qui ne manqueront pas de résulter de cette crise économique* ».

TOULOUSE NE VEUT PAS DEVENIR UN SECOND THIONVILLE affirme l'intersyndicale de l'Aérospatiale

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Pour sensibiliser *l'opinion toulousaine* aux problèmes de l'industrie aéronautique, les ouvriers des usines de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) vont apposer ces jours-ci sur les murs de la ville quatre mille affiches, et ils distribueront vingt-cinq mille tracts. Cette « mobilisation » se fera sur le thème « *Toulouse ne veut pas devenir un second Thionville* ». L'intersyndicale des ouvriers et des cadres des usines de la SNIAS de Toulouse a vivement critiqué, vendredi, lors d'une conférence de presse, les réductions d'horaire et les mille deux cents mises à la retraite anticipée envisagées dans les différentes usines de la société.

Les syndicalistes estiment, d'une part, que les réductions de *salaire de 250 à 300 F* par mois selon les catégories pour chacun des quatorze mille cinq cents employés de la SNIAS n'entraîneront qu'une économie infime : 0,52 % de la masse des salaires, et, d'autre part, que la mise à la *retraite anticipée (à cinquante-*sept ans et huit mois), se traduira par une forte baisse du potentiel de ressources, estimée par l'intersyndicale à 26 millions de francs pour la seule région toulousaine.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATOIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONN.	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUAT. AU 31 MARS 1977 :				
Nombre d'actions émises	410 616	638 287	573 003	1 470 448
Actif net total (en millions de francs)	56,12	81,37	83,48	175,20
réparti comme suit :				
a) France :				
Oblig. classiques	85,5 %	22,5 %	20,3 %	20,9 %
Oblig. convertibles	5,5 %	9,6 %	11,9 %	10,4 %
Actions	néant	34,5 %	50,4 %	19,9 %
b) Etranger :				
Actions et oblig.	néant	31,4 %	15,8 %	48.—%
c) Billets hypothécaires	3,5 %	néant	néant	néant
d) Disponibilités	5,5 %	2.—%	1,6 %	0,8 %
Valeur liquid. de l'action apr. détach. le 31 mars 1977	136 68	127 49	145 69	119 15
Des dividendes de	10,46	5,60	9,20	4,70
+ crédit d'impôt	1,07	1,28	0,98	0,92

Souscriptions et rachats à tout moment chez :
— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE : 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris CEDEX 01. Tél. : 261-53-44. TOUR ASSUR, quartier Louis-Blanc CEDEX 14, 92083 Paris La Défense. Tél. : 766-16-10 et dans ses agences de province.
— CRÉDIT UNIVERSEL : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-56 ; 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil. Tél. : 961-93-32 ; 140, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. : 604-81-30 et dans ses agences de province.

CONVERTIBLES
SICAV

Orientation portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec, cependant, une part toujours supérieure à la moitié des valeurs françaises.

SITUATION AU 31 MARS 1977

Nombre d'actions en circulation : 583 042.

Actif net : 61,36 millions de francs.

Composition de l'actif net :
— Oblig. convert. françaises 41,9 %
— Oblig. convert. étrangères 41 %
— Autres obligat. françaises 7,5 %
— Autres obligat. étrangères 1,7 %
— Act. franç. et étrangères 7,6 %
— Disponibilités 0,3 %

Valeur liquidative après détachement du dividende de 5,50 F le 31 mars 1977 : 105,25 F.

Souscriptions et rachats à tout moment chez :
— Société séquanaise de banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 ; tour Assur, quartier Louis-Blanc, 92083 Paris La Défense. Tél. : 766-16-10.
et dans ses agences de province ;
— Banque française de dépôts et de titres : 4, rue de Téhéran, 75008 Paris. Tél. : 924-90-54 ;
— Crédit universel, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-56 ; 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil. Tél. : 961-93-32 ; 140, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. : 604-81-30.
et dans ses agences de province.

BURROUGHS

La société Burroughs annonce le petit ensemble de traitement à disques B 800, dernier-né de la famille d'ordinateurs « 800 » de la société.

Du point de vue prix et performances, le nouveau B 800 se situe entre le très petit ordinateur B 80, introduit en avril 1976, et les ensembles de traitement de petite et moyenne puissance B 1800, introduits en novembre.

LA VIE ÉCONOMIQUE

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Machines-outils : contrat pour des sociétés françaises avec l'U.R.S.S.* — La centrale soviétique d'importation Stankoimport a signé, le 14 avril, à Moscou, trois contrats d'un montant total de près de 200 millions de francs avec quatre sociétés françaises de machines-outils

Le premier, signé avec la société Promecam, porte sur la fourniture de presses et de cisailles pour un montant de 10 millions de francs. Le deuxième, conclu avec le groupe Ratier-Forest, prévoit la livraison de fraiseuses destinées à l'usinage de panneaux de structures pour un avion gros porteur (62 millions de francs). Enfin, les sociétés Liné et Berthier ont obtenu un contrat de 110 millions de francs pour des tours verticaux et des fraiseuses à portique. — *(A.F.P.)*

● *La Société générale des coopératives de consommation (S.G.C.C.)* vient de prendre « *une importante participation* » dans le capital de FNAC (Fédération nationale d'achats des cadres)

● PRECISION. — La société R.S. Stokvis et Fils nous demande de préciser que l'accord passé avec la société Liné (*le Monde* du 13 avril) concerne « *les droits de fabrication de certaines machines spéciales fabriquées* par sa filiale CESAM, *et qu'en aucun cas la société Liné ou la société Albert machines-outils n'a pris sous une forme quelconque le contrôle de la société Stokvis ni le contrôle de la société CESAM.* ».

Agriculture

● *M. Pierre Méhaignerie*, ministre de l'agriculture, a déclaré le 14 avril, devant l'assemblée générale des groupements de défense sanitaire du bétail, que ceux-ci « *devaient dénoncer [le courant de contestation à l'égard de la vaccination anti-aphteuse obligatoire] par des actions d'information et soutenir la politique de l'administration* ». Il a également noté que « *en dépit des 20 millions de francs attribués depuis 1968 dans les départements infectés pour lutter contre cette redoutable maladie qu'est la rage, près du quart du territoire national est actuellement atteint* ». Le ministre a rappelé que « *la valeur des bovins vaccinés contre la rage est remboursée intégralement s'ils contractent cette maladie* ».

● *Le décret relatif aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, M. Jacques Blanc*, est publié au *Journal officiel* de ce 15 avril. Ce texte indique notamment que le secrétaire d'Etat « *assiste le ministre de l'agriculture et connaît de toutes les affaires qu'il lui confie, notamment en ce qui concerne l'aménagement de l'espace rural* ».

A l'étranger

● *En Grande-Bretagne les prix à la consommation* ont augmenté de 1 % en mars. En un an, par rapport à mars 1976, la hausse s'établit à 16,7 %, alors que le progression des salaires a été de 11,8 %. — *(U.P.I.)*

● *L'indice de la production industrielle britannique* a diminué de 0,3 % en février. Cependant, pour les trois derniers mois, cet indice a enregistré un progrès moyen de 1 % sur le trimestre précédent, en raison principalement de la production de pétrole de la mer du Nord. D'autre part, après trois mois consécutifs de baisse, la masse monétaire britannique s'est stabilisée pendant la période allant du 15 février au 15 mars. Ainsi, pendant les onze premiers mois de l'année bancaire, sa croissance n'a atteint que 5,25 %, alors que le F.M.I avait fixé pour l'année un plafond de 13 %. — *(A.F.P.)*

● *Les investissements étrangers au Chili* s'élèvent à 520 millions de dollars, a indiqué, le 13 avril, un porte parole de la Corporation chilienne de promotion économique (CORFO). La CORFO espère une augmentation de ces investissements à la suite de récentes mesures fiscales prises par la junte. — *(A.F.P.)*

● *Les échanges commerciaux de la République fédérale* se sont soldés au mois de février par un excédent de 2,7 milliards de DM. Au mois de janvier dernier l'excédent avait atteint moins de 2 milliards de DM et, en février 1976 2,2 milliards de DM.

Monnaies et changes

● *Un prêt de 25 millions de dollars* a été accordé par la Banque mondiale au Pérou. Il est destiné à financer un projet d'irrigation dans seize vallées de la côte centrale et méridionale du pays. Sa réalisation devrait permettre un accroissement annuel de près de 13 millions de dollars de la production de coton, de céréales, de fruits et de légumes et un gain de 11,3 millions de dollars par an pour la balance péruvienne des paiements. — *(A.F.P.)*

● *Les avoirs officiels de change de la France* s'élevaient à la fin du mois de février à 92 372 millions de francs, en augmentation de 168 millions de francs par rapport au mois précédent. En un an les avoirs officiels ont diminué de 3,2 millions de francs.

Sécurité sociale

● *Le C.N.P.F. et la Sécurité sociale.* — Le C.N.P.F., dans un communiqué, estime que les mesures prises par le gouvernement à propos de la Sécurité sociale « ne correspondent pas à la gravité des problèmes à résoudre ». Il regrette notamment que le problème des tarifs d'hospitalisation « *n'ait pas été abordé d'une façon plus fondamentale* » et que le financement des prestations familiales ne soit pas pris en charge par l'Etat.

ÉNERGIE

Le président d'Exxon à Paris

L'homme qui gère plus de 50 milliards de dollars

Qu'il soit né en Virginie ne l'empêche pas d'avoir les traits carrés, le teint hâlé et la stature que l'imagerie prête plutôt aux hommes du Texas. Il a d'ailleurs travaillé de longues années à Houston — bien plus que New-York le cœur de la compagnie pétrolière Exxon Corporation — après être passé par l'« académie » maison, l'immense raffinerie de Baton-Rouge en Louisiane. Il ne porte pourtant pas les bottes et le chapeau texans, mais un strict costume gris rehaussé d'une cravate club. On a beau ne pas être un Rockefeller, mais un simple ingénieur chimiste sorti du rang, présider à l'âge de cinquante-cinq ans aux destinées d'Exxon, premier groupe mondial qui a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires de 52,7 milliards de dollars et un bénéfice net de 2,6 milliards de dollars, crée des obligations.

De passage à Paris, M. Clifton C. Garvin s'est ainsi entretenu avec M. Giscard d'Estaing dans l'après-midi du 14 avril. « Je l'ai félicité, *dit-il*, de l'exemple que donne la France. Depuis deux ans, vous avez pris des mesures pour réduire la consommation d'énergie. Les autres pays ont été plus lents. Ils devraient suivre votre exemple. » *S'il y a* « quelques divergences avec la France » *quant à l'inégalité de traitement entre les diverses compagnies pétrolières,* « nous n'en avons pas parlé. On ne rencontre pas un président de la République pour ça ».

La grande question d'actualité, c'est bien sûr le plan énergétique que doit présenter le président Carter le 20 avril au Congrès. Alors que l'industrie et les syndicats américains s'y montrent déjà hostiles, M. Garvin semble l'approuver. « Le président comprend le problème de l'approvisionnement en énergie des Etats-Unis. Il a une éthique de la conservation. Son message sera donc dur et ferme et il sera reçu comme tel. Mais, *ajoute-t-il avec une légère ironie*, savoir si le Congrès suivra le président, c'est trop demander. »

D'ailleurs Exxon, cette société dont il a dit un jour « Je ne la dirigerais pas mieux si elle m'appartenait », *est prête. Une politique de pétrole cher n'aura que peu de conséquence sur les prix mondiaux :* « Que ça nous plaise ou non c'est l'OPEP qui définit le prix du pétrole. Peut-être les Etats-Unis se sont-ils faits des illusions en gardant leurs prix bas pour influencer l'OPEP. »

Quant à la relance du charbon et des énergies nouvelles, il y a longtemps qu'Exxon y a songé : « Aux Etats-Unis, nous avons 9 milliards de tonnes de charbon en réserve. Nous disposons d'un procédé opérationnel pour la gazéification du charbon et faisons des recherches sur la liquéfaction. Nous avons aussi des réserves de charbon au Canada et une option en Colombie. De plus nous avons lancé un programme de recherche en énergie solaire et pour la reconversion de l'énergie solaire en d'autres énergies. Enfin, dans le domaine nucléaire, Exxon produit de l'uranium aux Etats-Unis, en Australie et au Canada et explore en Allemagne fédérale, en Afrique du Sud et en Ecosse. De plus, nous sommes avancés dans la recherche concernant l'enrichissement de l'uranium et le retraitement. »

Certes dans ce dernier secteur, la politique définie par le président Carter pourrait compromettre les activités du groupe. Mais « elle n'est pas encore clairement définie et nous ferons tous les efforts nécessaires pour persuader le gouvernement que d'autres politiques sont meilleures ».

M. Garvin n'est pas homme à douter du bien-fondé moral de l'action de son groupe. S'agit-il de la venue éventuelle de la gauche au pouvoir en France ? « Nous n'avons pas envisagé de plan d'urgence. Nous comprenons que les pays déterminent les types de gouvernements par lesquels ils veulent être dirigés. » *Et puis, les communistes,* « il faut dialoguer avec eux, leur expliquer la transparence des prix ». *M. Lamaison, président-directeur général d'Esso France, en sera chargé. Est-il question d'une marge trop importante ?* « 24 cents par baril ce n'est pas beaucoup pour bénéficier de la technologie occidentale. » *Le bénéfice est-il trop grand ?* « Rapporté aux capitaux, il ne dépasse pas 11 %. Il y a de très nombreuses sociétés aux Etats-Unis qui réalisent un bénéfice plus important. »

Il y a bien eu, dans le passé, le financement de partis politiques en Italie et au Canada. Mais « depuis 1972 Exxon a décidé de ne plus participer à l'évolution politique d'un pays où que ce soit ». « Nous avons compris, *ajoute M. Garvin*, que ce n'était pas notre intérêt. »

Essayez, devant tant de « candeur », de critiquer les multinationales...

BRUNO DETHOMAS.

Les pays de l'OPEP seraient proches d'un compromis sur les prix

« *Un compromis mettant fin au système du double prix est de nouveau en vue au sein de l'OPEP* », affirme dans son numéro du 16 avril la revue *le Pétrole et le gaz arabes*, réputée proche des autorités algériennes et libyennes. L'Algérie et la Libye ont décidé de geler leurs prix lors du second trimestre 1977 au lieu de procéder à l'augmentation prévue de 10 à 15 cents par baril.

Cela constitue un « *préalable* » à la conciliation, précise la revue, comme l'a été, il y a quelques jours, la déclaration du prince héritier Fahd d'Arabie Saoudite à un journal égyptien. Le prince, qui préside le conseil supérieur du pétrole saoudien, a dit que la décision de n'augmenter que de 5 % les prix ne visait à nuire à personne et que l'Arabie Saoudite se garderait d'augmenter sa production dans des proportions pouvant affecter les autres pays membres de l'OPEP.

Enfin, M. Mahmoud Al Nusseir, chargé des affaires économiques au ministère koweïtien du pétrole a, lui aussi, affirmé que les pays de l'OPEP reviendraient à un prix unique lors de la réunion de Stockholm le 12 juillet prochain. « *Dans l'ensemble*, a-t-il ajouté, *les ventes de la majorité n'ont pas été gravement affectées par le double prix pour deux raisons : la décision saoudienne de ne pas accroître sa production ; l'accroissement de la demande mondiale en raison des rigueurs de l'hiver aux Etats-Unis et en Europe. L'Arabie Saoudite s'est comportée avec noblesse et cela nous ne l'oublierons jamais.* »

● *La mise en œuvre d'un « nouveau plan Marshall pour les pays en voie de développement »* a été préconisée par M. Abderrahman Khene, directeur exécutif de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) dans une interview qu'a publié jeudi 14 avril à Vienne, la revue *Berichte und Informationen*. Pour M. Khene, l'aide au développement devrait atteindre « *deux pour cent au minimum et trois pour cent dans toute la mesure du possible* » du produit national brut des pays industriels.

SUR LES MARCHÉS DES C...

Remous

MARCHÉ DE L'OR

LE VOLUME DES TRANSACTIONS

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E.

COMPAGNIE DES AGENTS DE...

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Remous

Cette semaine, réduite à quatre séances — bon nombre de places financières étaient fermées le lundi de Pâques, — a été agitée sur les marchés des changes. Initialement en recul vis-à-vis des trois devises fortes — YEN, DEUTSCHEMARK et FRANC SUISSE, — le DOLLAR s'est redressé en fin de semaine.

La reprise des cotations, après le long week-end pascal, a été animée. Une fois encore, Tokyo a tenu la vedette. La baisse du DOLLAR s'étant accentuée sur le marché japonais — son cours est revenu jusqu'à 270,17 yens, — un recul sensible de la devise américaine s'est amorcée dès mardi sur les places européennes, le FRANC SUISSE et le DEUTSCHEMARK étant activement recherchés. Les rumeurs allant bon train — on parlait d'un rapport du F.M.I. recommandant une réévaluation des devises fortes, YEN, DEUTSCHEMARK et FRANC SUISSE, — le mouvement se poursuivait mercredi, bien qu'à *un rythme* ralenti. Jeudi, les interventions des banques centrales et les prises de bénéfice aidant, le cours du DOLLAR se redressait quelque peu, ce redressement se confirmant à la veille du week-end.

La baisse du DOLLAR va-t-elle se poursuivre ? La réponse à cette question se trouve à Tokyo. Depuis le début du mois de février, la devise américaine a vu son cours passer de 289 à 270 yens environ. Ce fléchissement du DOLLAR, ou cette hausse du yen, comme l'on voudra, a été accepté par les autorités japonaises. *Quelle attitude* vont-elles maintenant adopter ? La barre de 270 yens pour 1 dollar sera-t-elle défendue par la Banque centrale ? Celle-ci est intervenue — vigoureusement, affirme-t-on — cette semaine. Est-ce à dire qu'elle entend stabiliser *les cours* à leurs niveaux actuels ? Certains spécialistes le pensent, bien que M. Morinaga, gouverneur de la Banque du Japon, ait affirmé le contraire. Mais quelle sera la réaction des opérateurs, à l'approche du « sommet » des pays industrialisés, qui doit se tenir début mai ? Ne va-t-on pas assister à une vague de spéculation sur les « devises fortes » ? Des cambistes n'excluent pas cette hypothèse, bien que la décision prise par M. Carter d'annuler le projet de ristourne fiscale de 50 dollars soit propre à ralentir l'inflation aux Etats-Unis.

La LIVRE STERLING a fléchi. Des pressions à la baisse se manifestent depuis quelque temps sur la devise britannique. Sans doute faut-il y voir la conséquence de la difficile négociation qui vient de s'ouvrir sur la nouvelle phase du contrat social passé avec les syndicats. Les grèves déclenchées dans la sidérurgie et les compagnies aériennes, et les déclarations des représentants des mineurs de charbon, refusant toute nouvelle limitation des hausses de salaires, laissent supposer que les discussions seront dures. La Banque d'Angleterre n'en a pas moins abaissé une nouvelle fois son taux de l'escompte, vendredi, le ramenant de 9,25 à 9 %.

Le FRANC FRANÇAIS a également subi des pressions à la baisse. En légère hausse vis-à-vis du DOLLAR et de la LIVRE, il a, en revanche, fléchi par rapport au DEUTSCHEMARK et au FRANC SUISSE. La Banque de France est intervenue pour limiter la hausse de la devise allemande, et défendre le cours de 2,10 F pour 1 deutschemark.

Une certaine tension a régné en début de semaine au sein du « *serpent européen* », puis s'est atténuée. La Banque des Pays-Bas a décidé de ramener de 5 à *4,5 % son taux d'escompte* à compter du 18 avril.

Signalons, enfin, que M. Stammati, ministre italien du Trésor, a laissé entendre qu'une « *lire lourde* » pourrait être instituée. La nouvelle LIRE pourrait valoir 1 000 lires actuelles.

***

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once de métal précieux, qui avait vivement monté en milieu de semaine, s'inscrivant à 152,3 dollars mercredi, s'est finalement établi, vendredi, *en clôture,* à *150,65 dollars* (contre 148,70 dollars le 7 avril). Selon l'hebdomadaire financier *Barrow's,* la hausse de l'or constatée ces derniers mois s'expliquerait en partie par d'importants achats effectués par les pays arabes producteurs de *pétrole. Le Koweït* s'est ainsi porté acheteur lors des adjudications du F.M.I., de même que la Banque d'Oman, des Emirats arabes unis, par l'intermédiaire d'une banque suisse.

Les Etats-Unis n'envisagent pas pour l'instant de procéder à de nouvelles ventes d'or. Mais l'administration n'exclut pas cette éventualité pour l'avenir, a indiqué M. Salomon, sous-secrétaire d'Etat au Trésor, dans une réponse à M. Henry Reuss, représentant démocrate, qui avait suggéré que les Etats-Unis vendent du métal précieux pour freiner sa hausse.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	171,75	8,5351	4,3238	4,0644	62,4826	4,2336	1.524,71
	—	171,85	8,5469	4,3546	4,0951	62,7768	4,2584	1.525,59
New-York .	171,75	—	20,1227	39,7219	42,2564	2,7487	40,5679	0,1126
	171,85	—	20,1065	39,4632	41,9839	2,7374	40,3551	0,1126
Paris	8,5351	4,9695	—	197,39	209,99	13,6599	201,60	5,5978
	8,5469	4,9735	—	196,27	208,70	13,6148	200,70	5,6023
Zurich	4,3238	2,5175	50,6590	—	106,3807	6,9200	102,1298	2,8358
	4,3546	2,5340	50,9500	—	106,3365	6,9367	102,2598	2,8544
Francfort .	4,0644	2,3665	47,6204	94,0019	—	6,5049	96,0048	2,6657
	4,0951	2,3830	47,9139	94,0418	—	6,5234	96,1562	2,6843
Bruxelles .	62,4826	36,3800	7,3206	14,4568	15,3729	—	14,7586	4,0988
	62,7768	36,5300	7,3449	14,4159	15,3294	—	14,7417	4,1148
Amsterdam	4,2336	2,4650	49,6025	97,9145	104,1622	6,7757	—	2,7766
	4,2584	2,4780	49,8240	97,7900	103,9865	6,7834	—	2,7913
Milan	1524,71	887,75	178,63	352,63	375,13	24,4021	369,14	—
	1525,59	887,75	178,49	358,33	372,53	24,3019	358,25	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 1/7	COURS 15 4
Or fin (kilo en barre).	23900 ..	24450 ..
— (kilo en lingot)...	23980 ..	24395 ..
Pièce française (20 fr.)..	247 10	247 60
Pièce française (10 fr.)..	203 50	204 70
Pièce suisse (20 fr.)....	218 50	219 30
Union latine (20 fr.)....	201 ..	204
● Pièce tunisienne (20 fr.)	182 20	158 ..
Souverain..	229 70	231 10
● Souverain Elizabeth II	264 50	265 60
● Demi-souverain	231 .	235
Pièce de 20 dollars	1130 40	1133 60
— 10 dollars	599 ..	591 ..
— 5 dollars	352 50	365 ..
— 50 pesos	971 ..	989 50
● — 20 marks	291 ..	280 ..
— 10 florins	220 ..	224 ..
● — 5 roubles	101 80	108 90

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	11 avril	12 avril	13 avril	14 avril	15 avril
Terme...	—	52 372 087	56 896 973	57 516 010	71 666 395
Comptant: R et obl.	—	68 098 565	68 890 296	76 516 616	77 083 271
Actions ..	—	27 963 127	26 877 383	34 224 638	27 642 265
Total	—	148 433 779	151 664 652	168 257 264	176 391 931
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)					
Val. franç.	—	88,5	89,1	88,1	87,9
Etrang. ..	—	99,9	101,4	101,9	101,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance.	—	88,5	89,4	89,3	89,7
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	—	56,6	57	56,7	56,7

Bourse de Paris

Semaine du 12 au 15 avril

A BOUT DE BRAS

C'EST un bien curieux spectacle que la Bourse a donné cette semaine, réduite de nouveau à quatre séances par le chômage du lundi de Pâques : celui d'un homme malade que l'on maintient solidement pour l'empêcher de tomber. Singulièrement, le même scénario, ou presque, *se renouvelait jour après jour. D'abord en baisse, le* marché se ressaisissait ensuite, sans raisons vraiment plausibles, pour afficher en clôture tantôt une perte minime, tantôt un léger gain comme à la veille du week-end. De bonnes dispositions, il n'en montra guère que mercredi. Mais personne ne fut vraiment dupe tant les échanges furent étroits. Finalement, d'un vendredi à l'autre, les différents indices n'ont pas ou très peu varié, l'indicateur de tendance enregistrant seul un gain un peu supérieur à 1 %.

Certes, plusieurs valeurs, et non des moindres (voir tableau), se sont détachées. Mais d'autres, en revanche, les métallurgiques, ces « damnées » de la cote, pour ne parler que d'elles, se sont très nettement alourdies et le nombre des baisses a été très supérieur à celui des hausses. Force est de constater que, sans les achats de soutien incessants *des organismes de placement collectif* (Caisse des dépôts et compagnies d'assurances), le marché, entraîné par le flot modéré mais régulier des ventes, aurait glissé.

S'il faut en croire certaines rumeurs, ordre leur aurait été donné de Matignon de soutenir les cours coûte que coûte. Vrai ou faux, leur intervention, en tout cas, a été très remarquée. Présents dès l'ouverture, les « gendarmes » portaient ensuite leurs efforts sur les grands titres de la cote au premier signe de repli, ces mêmes titres qui entrent dans la composition de l'indicateur de tendance. Dans la mesure où elle a permis au marché de ne pas décrocher, l'opération a été salutaire, car, manifestement, le coup de fouet donné par la décision inattendue du gouvernement de reporter d'un an l'application de la loi sur les plus-values n'a pas été suivi d'effets. Dans sa pharmacopée, *M. Barre* ne possède encore aucun remède pour guérir le mal politique dont souffre la Bourse. Or ce mal a été encore avivé cette semaine par le sondage peu encourageant sur la popularité du chef de l'Etat et de son premier ministre et, aussi, par les intentions manifestées, une nouvelle fois, par les dirigeants du R.P.R. de prendre des distances à l'égard du pouvoir. Minimisant l'action des *organismes de placement collectif, les optimismes affirment* cependant que deux facteurs ont favorisé la résistance des cours :

Le regain de vitalité de Wall Street d'abord. Il est possible que psychologiquement ce facteur ait joué ;

La reprise des dépenses d'investissements industriels ensuite. L'argument est déjà plus solide. Mais, contrarié par la montée du chômage, la stagnation de la production, les perspectives économiques peu favorables, enfin, la menace d'une explosion sociale, cette nouvelle ne pouvait enflammer le marché.

En Bourse, comme ailleurs, rien n'est réglé. Reste à savoir maintenant combien de temps les « gendarmes » sont disposés à maintenir le marché à bout de bras pour rameuter d'éventuels clients.

Aux valeurs étrangères, vif raffermissement des américaines, des allemandes et des néerlandaises. Les pétroles internationaux ont été soutenus. Tassement des mines d'or.

ANDRE DESSOT.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	15 avril	Diff.		15 avril	Diff.
Sacilor	28,50	— 25,60	Chargeurs	158,50	— 5,90
Chiers-Châtill. .	16,20	— 14,70	Gal. Lafayette .	42,05	— 5,80
Usinor	21,66	— 14,40	Cotelle	46,20	— 5,70
Kléber	32,30	— 8,50	Jeumont	71,20	— 5,70
Arjomari	96	— 8,40	Pompey	70,20	— 5,70
Veuve Clicquot .	314	— 7,70	Esso	47,20	— 5,60
Mumm	255	— 7,20	Prénatal	38,60	— 5,60
Lyonn. des eaux	325	— 7,10	Marine	58,70	— 5,20
Saulnes	78,10	— 6,50	Pétroles B.P. ...	62,80	— 5,10
Saint-Gobain ..	108,20	— 6	Métal. Normand.	58,80	— 5

Hausses (%)

Bic	738	+ 18,40	Radiotechniq. ..	408	+ 5,40
Cie Electro-méc.	64	+ 9,40	C.F.A.O.	367	+ 5,30
S.A.T.	410	+ 7,90	Redoute	564	+ 4,80
L.M.T.	1 060	+ 7,90	Maisons Phénix.	1 440	+ 4,10
Creusot-Loire ..	88	+ 7,30	Casino	949	+ 3,30
Bouygues	320	+ 7	Génér. des eaux	373	+ 3,20
C.I.T.-Alcatel ..	884	+ 7			

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

STABILITÉ

Bien qu'écourtée d'une séance, la semaine a vu la détente des taux d'intérêt se confirmer en dépit d'une alerte passagère sur le franc français ces derniers jours sur le marché des changes.

Le taux de l'argent au jour le jour n'a pas varié du début à la fin de la semaine, soit 9 1/4 %, encore qu'il soit passé un moment à 9 1/8 %.

L'abondance des liquidités procurée par la Banque de France, valeur jeudi 14 avril, au titre de l'attribution de la cinquième période de son adjudication contre papier de première catégorie, a permis au taux du jour le jour de rester à un niveau nettement plus bas que ces dernières semaines : faut-il rappeler que l'argent au jour le jour cotait encore 9 7/8 % le 14 mars, il y a un mois exactement ?

Cette détente pourrait se préciser durant les semaines à venir. L'on en veut pour preuve la baisse parallèle des taux appliqués lors des dernières adjudications de Bons du Trésor, servis pour leur totalité par la Banque de France : 9 1/64 % à un an, soit une baisse de 3/16 % sur la précédente adjudication deux semaines auparavant.

Les taux du terme sont restés sensiblement les mêmes que la semaine précédente, soit 9 1/4-3/8 % pour le 1er mois ; 9 1/2-5/8 % pour le 3e mois ; 9 5/8-3/4 % pour le 6 mois et 9 3/4-7-8 % pour le 1 an.

Cette poursuite de la baisse des taux d'intérêt en France s'inscrit en fait dans le cadre d'une baisse générale des taux dans le monde occidental. La Banque d'Angleterre a ramené vendredi son « Lending rate » de 9 1/4 % à 9 %, suivie en cela par la Banque de Hollande, qui a réduit elle aussi son taux d'escompte de 5 % à 4 1/2 %.

De son côté, en renonçant à *certaines mesures fiscales de caractère* inflationniste, telles que le rabais d'impôt de 50 dollars par citoyen, le président Carter paraît déterminé à éviter une flambée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui semblait inévitable avec la reprise des affaires.

Les autorités monétaires françaises ont ainsi toute latitude pour continuer leur politique de lente décrue des taux d'intérêt, qui sont encore, soit dit en passant, les plus élevés d'Europe, exception faite de l'Italie et de l'Espagne. Encore faudrait-il que le franc français ne soit pas soumis à de trop vives pressions spéculatives dans les jours à venir, ce qui pourrait inciter la Banque de France à relever ses taux d'intérêt dans le souci de ne pas trop entamer ses réserves de change.

(Intérim.)

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME (1)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin ....*	13 820	14 640 510
4 1/2 % 1973	20 100	12 880 370
Carrefour	8 190	10 277 730
Bic ....*	11 525	8 459 800 (1)

(1) Séance de vendredi seulement.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Brusque réveil

Toujours déçu ces dernières semaines, l'espoir d'une reprise, né cette fois à la veille des fêtes de Pâques, s'est enfin matérialisé. Wall Street a monté et bien monté, puisque, en dépit de ventes bénéficiaires, au demeurant bien absorbées, enregistrées à la veille du week-end, l'indice Dow Jones des industrielles a progressé d'un peu plus de 3 % à 947,76 (+ 28,88 points). En même temps, l'activité a considérablement grossi, atteignant même, jeudi, son point culminant de l'année avec plus de 30 millions de titres échangés. Au total, elle a porté sur 113,93 millions d'actions contre 68,84 millions (quatre séances seulement).

Différents facteurs sont à l'origine de ce brusque réveil : la publication des premiers résultats trimestriels des entreprises, meilleurs qu'escomptés dans l'ensemble ; les premiers signes d'une reprise *de l'expansion avec l'augmentation* de 2,4 % des ventes au détail en mars et de celle de 1,4 % de la production industrielle le même mois ; enfin et surtout, la décision inattendue du président Carter de privilégier la lutte contre l'inflation en renonçant à son plan de relance économique basé sur des mesures d'allégements fiscaux.

	Cours 7 avril	Cours 15 avril
Alcoa	55 3/4	58 3/4
A.T.T.	62 1/2	62 3/4
Boeing	41 1/2	45
Chase Man. Bank .	30	31 3/8
Du P. de Nemours	123 3/4	129
Eastman Kodak ..	68 1/2	70
Exxon	50 3/4	52 5/8
Ford	54 5/8	56 7/8
General Electric .	49 3/8	53 3/4
General Foods	31 5/8	31 5/8
General Motors ..	67 7/8	69 1/2
Goodyear	19 5/8	20
I.B.M.	276 3/4	272 1/2
I.T.T.	32	33 1/2
Kennecott	27 1/4	27 1/2
Mobil Oil	65 7/8	68 1/2
Pfizer	28	28 1/8
Schlumberger	60	64 1/4
Texaco	26 7/8	26 3/4
U.A.L. Inc.	20 1/4	21 3/8
Union Carbide ...	56 1/2	58 1/4
U.S. Steel	46 1/2	48 1/2
Westinghouse	18 3/8	20
Xerox Corp.	46 1/4	48 1/4

LONDRES

Plus 3,2 %

Après trois semaines de baisse ininterrompue, l'optimisme est revenu sur le marché de Londres, qui, remontant au pas de charge sous l'influence bénéfique de Wall Street, a regagné plus des deux tiers des pertes accumulées depuis la mi-mars. L'indice des industrielles, qui a monté de 3,2 %, aurait pu faire mieux encore si, vendredi, l'annonce d'un plafonnement de la production industrielle et le refus du syndicat des mineurs de signer le nouveau contrat salarial n'étaient venus tempérer l'ardeur des opérateurs.

Les valeurs de pétroles ont été particulièrement recherchées.

Indices « F.T. » du 15 avril : industrielles, 416,5 (contre 403) ; mines d'or, 120,8 (contre 118,2) ; fonds d'Etats, 68,94 (contre 69,62).

	Cours 7 avril	Cours 15 avril
Bowater	187	194
Brit Petroleum ...	880	869
Charter	136	133
Courtaulds	113	120
De Beers	232	238
Free State Geduld.	10	10 1/4*
Gt Univ. Stores ..	211	228
Imp. Chemical ...	349	356
Shell	480	496
Vickers	163	164
War Loan	30 7/8	30 1/2

(1) En £.

FRANCFORT

Au plus haut de l'année

Bien que réduite à quatre séances, cette semaine a été la meilleure de l'année pour le marché de Francfort, qui, non seulement s'est élevé à son plus haut niveau depuis le 3 janvier, à l'issue d'une hausse de 3 %, mais a connu aussi sa plus forte activité.

Cette fermeté est en grande partie attribuée à la baisse du rendement des obligations, baisse consécutive à la montée récente des cours, qui a ravivé du même coup l'intérêt pour les investissements en actions.

Indice de la Commerzbank du 15 avril : 760,1 (contre 738,6).

	Cours 8 avril	Cours 15 avril
A.E.G.	91	93,9
B.A.S.F.	162	168,3
Bayer	142,20	147,7
Commerzbank	191,30	195
Hoechst	142,90	150,1
Mannesmann	169	175,5
Siemens	246,30	254,8
Volkswagen	146,70	151,5

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du café et du sucre

METAUX. — *Les cours du cuivre ont fléchi au Metal Exchange de Londres, avec l'augmentation des stocks britanniques de métal qui atteignent 615 425 tonnes (+ 2 275 t.). Le marché, en revanche, n'a tenu compte ni de l'évolution de la situation politique au Zaïre, ne de la grève dans la plus importante raffinerie du Canada dont la production annuelle dépasse 400 000 tonnes, qui amènera la compagnie à invoquer la clause de force majeure pour réduire ses prochaines livraisons. Les stocks mondiaux de métal se maintiennent à un niveau élevé. Ils se sont même accrus hors des Etats-Unis à fin février de 43 900 t. pour atteindre 510 500 tonnes*

Sur le marché libre de Londres, les cours du nickel ont fléchi pour s'établir à 2,14-2,20 dollars la livre. Deux producteurs viennent de réduire leurs prix pour l'adapter aux besoins du marché. Cet exemple devrait être imité par les concurrents. En effet, une amélioration du marché du nickel n'est pas attendue avant l'année prochaine en fonction de la reprise à l'échelle mondiale dans le secteur des biens d'investissements.

Les cours du plomb ont progressé à Londres en corrélation avec la diminution des stocks britanniques et le maintien de la demande à un niveau satisfaisant.

Les cours de l'aluminium se sont effrités sur le marché libre de Londres. A fin février, les stocks mondiaux de métal s'élevaient à 2 417 000 tonnes, en diminution de 9 000 tonnes seulement par rapport à ceux du mois précédent, mais de 741 000 tonnes par rapport à ceux d'il y a un an.

CAOUTCHOUC. — *Fluctuations peu importantes des cours du naturel sur les divers marchés. La Chine, ainsi que le Japon, aurait accru ses achats dans certains pays du Sud-Est asiatique. Les pays consommateurs devront participer au financement du stock régulateur envisagé dans le projet d'accord de stabilisation des prix qui sera étudié à Genève lors d'une réunion préparatoire de la CNUCED.*

DENREES. — *La hausse s'est poursuivie sur les cours du sucre, qui atteignent leur niveau le plus élevé depuis huit mois. Plusieurs éléments ont joué en faveur de la hausse : ventes à des prix plus élevés réalisées sur le marché mondial par quelques producteurs ; pressions des pays exportateurs d'Amérique latine pour « pousser » les prix avant l'ouverture de négociations relatives à la conclusion d'un nouvel accord international ; enfin, estimation en baisse de la récolte de betteraves soviétique, évaluée par le département américain de l'agriculture à 7,5 millions de tonnes, au lieu de 9,2 millions de tonnes précédemment. Aussi, à fin août, les stocks mondiaux ne devraient augmenter que de 2,8 millions de tonnes.*

La hausse s'est accentuée sur les cours du café. Les prix ont été relevés en Colombie et au Brésil. Les exportations brésiliennes du premier trimestre ont atteint 4,51 millions de sacs, contre 2,67 millions pour le trimestre correspondant de 1976. Elles ont quintuplé en valeur.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 15 avril 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 837 (847,50), à trois mois 841 (872) ; étain comptant 5 620 (5 480), à trois mois 5 650 (5 590) ; plomb 373,50 (372) ; zinc 372,50 (386).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 65,80 (67,40) ; aluminium (lingots) inch. (51) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 73,17 (72,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) (173-178).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) 1 477 (1 410).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 76,37 (78,35), juillet 78,79 (79,05).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai 235 (233) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, Whitegrade C inch. (414).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mai 24,75 (24,80).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (535).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 52,55-53 (52,50-54,50).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 202,25-203,75 (203,50-204).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai 164,10 (173,50), juillet 159,80 (170,95) ; sucre disp. 10.05 (9,65), mai 10,05 (9,65) ; café mai 334,25 (319), juillet 337,25 (322,75).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai 141 (136,90), août 141,50 (137,90) ; café mai 4 035 (3 855), juillet 4 105 (3 986) ; cacao mai 2 280 (2 455), juillet 2 166 (2 340).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mai 2 000 (2 080), juillet 2 000 (2 070) ; café mai 3 434 (3 285), juillet 3 474 (3 290) ; sucre (en francs par tonne) mai 1 215 (1 163), août 1 280 (1 230).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 289 (265), juillet 277 1/4 (273 1/2) ; maïs mai 256 1/2 (251), juillet 261 3/4 (256 1/2).

N.D.L.R. — Le tableau des indices boursiers hebdomadaires sera publié dans « le Monde » de lundi daté du 19 avril.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Éthiopie

L'ARMÉE AURAIT REÇU UNE TRENTAINE DE CHARS SOVIÉTIQUES

Addis-Abeba (Reuter). — L'Ethiopie a reçu trente et un chars de *fabrication soviétique et quarante* transporteurs de troupes blindés, qui ont transité par Aden, indique l'agence Reuter, citant une « source informée » à Addis-Abeba. La livraison aurait comporté également *six canons anti-aériens* arrivés au début d'avril dans le port d'Assab. Les blindés, des T-34, auraient été transportés par la route jusqu'à une base située au sud de la capitale éthiopienne. En outre, selon d'autres sources, *l'Ethiopie* recevrait prochainement des hélicoptères de transport soviétiques.

Selon le quotidien égyptien « Al Ahram », les tanks auraient été achetés par la Libye. L'U.R.S.S., ajoute « Al Ahram », pourra désormais disposer de facilités navales dans le port érythréen de Massawa.

Pour obtenir un prêt de 530 millions de dollars

Les engagements pris par l'Italie à l'égard du F.M.I. mécontentent les syndicats

De notre correspondant

Rome. — *Pour obtenir du Fonds monétaire international un prêt de 530 millions de dollars, l'Italie a pris un certain nombre d'engagements. Ils sont contenus dans une* « lettre d'intention » *dont la publication le 14 avril, à Rome, a aussitôt provoqué les protestations des syndicats.*

Ceux-ci constatent que le ministre du Trésor, M. Gaetano Stammati, *évoque dans une lettre* la nécessité d'« *ultérieures modifications du système d'indexation des salaires* ». Or, gouvernement et syndicats avaient conclu, le 30 mars, un accord — avalisé par le Parlement — qui devait « geler » la question du coût du travail au moins jusqu'en mars 1978. Si cette « *grave contradiction* » se confirmait, affirment les trois confédérations syndicales, « *un conflit irréductible* » en résulterait entre le gouvernement et les représentants des salariés.

La « lettre d'intention » concerne une période de vingt et un mois, avril 1977-décembre 1978. Elle contient une série d'engagements fermes, mais qui peuvent s'adapter à l'évolution de la conjoncture.

L'Italie s'engage tout d'abord à limiter l'expansion de son crédit intérieur à 30 000 milliards de lires entre avril 1977 et mars 1978, une limite équivalente étant prévue pour la période suivante. Quant au déficit du secteur public, *il ne devra pas* dépasser 16 450 milliards au cours de cette année et tombera à 14 450 milliards en 1978 (il avait été en 1976 de 18 700 milliards, soit 13,4 % du *produit national*). *Enfin, grâce aux mesures* déjà prises pour limiter le coût du travail et celles qui sont envisagées pour freiner le crédit, l'Italie devra ramener à 13 % *l'accroissement des prix à la consommation*.

A Rome, on espère que l'obtention du prêt du F.M.I. aura pour effet immédiat de débloquer une autre *demande italienne, celle d'un crédit* de 500 millions de dollars déposée auprès de la Communauté européenne. Pour donner son feu vert, Bruxelles n'attendrait, en effet, que *celui de Washington*.

Le président du conseil, M. Giulio Andreotti, est optimiste. Ouvrant, le 14 avril, *la cinquante-cinquième Foire* internationale de Milan, il a cité plusieurs *chiffres réconfortants*. Depuis le début de l'année, la production industrielle a augmenté de 11 % par rapport à la période correspondante de 1976 ; les heures de grève ont été huit fois *moins nombreuses* et le chômage partiel a diminué de moitié. En conséquence, il n'y a pas lieu de prévoir une croissance zéro. Le *président du conseil a fait état* d'une autre donnée visible à l'œil nu : les touristes arrivent en masse depuis le mois dernier. Chaque année, du printemps à l'automne, *c'est sur eux que compte l'Italie pour équilibrer sa* balance des paiements. Toutefois, les *prix à la consommation* ont augmenté de 1,5 % *en mars*, après s'être accrus de 2,3 % en février et de 1,4 % en janvier.

ROBERT SOLÉ.

A Paris

LES DIX EXAMINENT LA DEMANDE ITALIENNE

Les suppléants (hauts fonctionnaires) du groupe des Dix (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, *Belgique, Suède, Japon et Canada*) devaient se réunir comme prévu samedi 16 avril sous la présidence de M. Jacques de la Rosière, directeur du Trésor, à Paris, au ministère de l'économie et des finances. Leur *principale tâche était de décider* de mettre une nouvelle fois en application les accords généraux d'emprunts (conclus en 1962) afin de mettre à la disposition du Fonds monétaire les ressources nécessaires pour que *celui-ci* puisse prêter 538 millions de dollars à l'Italie.

Il paraît acquis que les pays créanciers du groupe des Dix accepteront de prêter au F.M.I. les fonds dont il a besoin pour cette nouvelle opération.

Dimanche et lundi, les gouverneurs des principales banques centrales tiendront leur réunion mensuelle habituelle à Bâle.

● *Les parents d'élèves* de l'école primaire du quartier Saint-Georges, à Toulouse, n'ont pas envoyé leurs enfants en classe du *11 au 15 avril pour protester contre* la gêne causée aux enfants par les chantiers de rénovation du quartier. Pour arriver à l'école, les enfants doivent emprunter un passage abrité construit pour la circonstance. *Mais les parents* jugent la protection insuffisante. Ils soulignent aussi que le bruit et la poussière du chantier ne permettent pas aux enfants de travailler normalement.

Le comité de défense des écoles maternelles et primaires du quartier Saint-Georges proteste contre le retard de la reconstruction d'une nouvelle école, promise pour la rentrée 1975, puis pour celle de 1976, et toujours inachevée. Il a demandé que la construction d'un immeuble proche soit suspendue tant que l'école nouvelle ne sera pas terminée. La municipalité a proposé d'accueillir provisoirement les enfants dans un autre établissement. Mais le comité de défense a saisi le juge des référés : l'affaire doit être examinée mardi. — *(Corresp.)*

PAR SON PROGRAMME CONTRE L'INFLATION

M. Carter veut rassurer industriels et banquiers

De notre correspondant

Washington. — *Le programme de lutte contre l'inflation dont le président Carter a révélé, vendredi 15 avril, les grandes lignes répond au souci de rassurer la communauté industrielle et bancaire. Tout le programme, essentiellement* « volontariste », *repose sur la bonne volonté et la coopération des syndicats et du patronat, excluant toute forme de contrôle et même de simples directives. Aussi il n'est plus question d'une notification préalable de toute hausse des salaires et des prix.*

Par sa modération et son orthodoxie (dans le premier des vingt et un points du programme est réaffirmé l'engagement de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici la fin *de son mandat*) le programme Carter aurait pu tout aussi bien être présenté par son prédécesseur républicain. Toutefois, le président américain a indiqué qu'il entendait lutter sur tous les fronts, c'est-à-dire stimuler l'économie, combattre l'inflation et réduire le chômage. « *Accepter le chômage comme moyen de lutter contre l'inflation est moralement inacceptable* », a dit le président, en rappelant que, même amputé de 12 milliards de dollars, à la suite de l'abandon de la ristourne de 50 dollars et des allégements fiscaux pour les industries, le programme de stabilisation de l'administration pourrait encore injecter quelque 20 milliards de dollars dans l'économie (création d'emplois publics et extension de grands travaux).

Le programme contre l'inflation prévoit essentiellement de réactiver un organisme de consultation, le conseil sur la stabilité des prix et des salaires, créé en 1974 par le président Ford, qui réunira M. Meany, président de la centrale intersyndicale A.F.L.-C.I.O. ; M. Jones, président de la General Electric, et le secrétaire au Trésor, M. Blumenthal. *Cet organisme* aura pour tâche de définir les grandes options économiques et d'envisager les moyens de contrôler l'inflation et de créer des emplois. D'autre part, des rencontres *mensuelles auront lieu entre* le président et M. Burns, président du Système fédéral de réserves, « *afin d'obtenir une meilleure coordination des politiques monétaire et fiscale* ».

Il est également prévu une coopération avec les autres pays, en vue de réduire l'inflation à l'échelle internationale ; une politique commerciale, visant à assurer des prix concurrentiels aux consommateurs ; des mesures visant à diminuer les frais hospitaliers ; des initiatives pour modérer les effets néfastes des fluctuations brutales des prix des denrées agricoles, notamment par des mesures de stockage et une négociation internationale afin de réduire par des accords les variations des prix mondiaux des céréales et du sucre.

Selon le président américain, le programme énergétique qu'il soumettra au Congrès, le 20 avril, aura un effet sur les prix, qu'il espère limiter à 0,5 %. « *Cette politique sera en tout cas moins inflationniste que l'absence de politique* », a-t-il dit. M. Carter a aussi fait état d'une enquête internationale de la C.I.A. établissant que les réserves mondiales de pétrole et de gaz naturel étaient *inférieures aux estimations* des gouvernements. D'où la nécessité d'un effort supplémentaire pour informer le peuple américain de la gravité de la crise de l'énergie et le persuader d'accepter des mesures rigoureuses de conservation et d'éviter le gaspillage. A cet effet, le président s'adressera directement au peuple américain, lundi soir 18 avril, dans une allocution radio-télévisée, quarante-huit heures avant de soumettre son programme au Congrès. — H. P.

La mise au point du règlement intérieur du conseil municipal de Paris

M. Jacques Chirac, maire de Paris, devait participer, samedi 16 avril, à plusieurs manifestations organisées dans le cadre de la Journée nationale de l'arbre. Lundi 18 avril, il présidera une nouvelle séance du Conseil de Paris siégeant en conseil municipal.

Après avoir visité samedi matin l'exposition « L'arbre et la rue » présenté au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, le premier magistrat de la capitale devait se rendre sur les terrains des anciens abattoirs de Vaugirard pour planter symboliquement un arbre dans un square de 2 hectares qui sera prochainement ouvert au public. Il était ensuite attendu au Centre Beaubourg pour l'inauguration de la journée intitulée « Nous sommes *tous des poètes* » organisée par Radio-France.

Lundi 18 avril, M. Jacques Chirac présidera une nouvelle séance du Conseil de Paris, qui sera essentiellement consacrée à l'examen du projet de règlement intérieur du conseil municipal. Contrairement à l'attitude qu'elle avait adoptée lors de la discussion du projet de règlement du conseil général (*le Monde* du 7 avril), la majorité ne devrait pas s'opposer à ce que la représentation proportionnelle des groupes soit appliquée à la désignation des membres des commissions (1).

De plus, le texte qui sera soumis aux conseillers de Paris prévoit l'organisation, à intervalle régulier, des séances consacrées aux « questions orales sans débat » et également partagées entre *majorité et opposition*. De son côté, le groupe communiste devrait reprendre, sous forme d'amendements, qui ont peu de chances d'être retenus, des dispositions prévues par le projet de *règlement proposé par les élus du* P.C. Le maintien de la pratique des « *questions écrites relatives à l'administration générale de la ville* », publiées au *Bulletin municipal officiel*, et la procédure de la « *déclaration d'urgence sur les questions* », qui permet une discussion immédiate, figurent parmi les dispositions que la gauche mettra en avant.

Enfin, au cours de la séance de lundi le maire devrait faire connaître la liste et les attributions des neuf adjoints supplémentaires qu'il peut nommer. L'un d'eux sera M. Michel Junot (C.N.I.P.), chargé de recevoir les revendications et les plaintes des administrés. Il sera le « médiateur » des Parisiens. De plus, MM. Gilbert Gantier (R.I.), Léon Cros (R.P.R.) et Patrick de Saevsky (R.P.R.) seraient respectivement chargés de la propreté, du logement, *et des affaires immobilières*.

(1) Les cent neuf conseillers de Paris seront répartis au sein de sept commissions :
— Affaires financières, administration générale, budget, personnel, contentieux et crédit municipal ;
— Circulation, transport, sécurité, police municipale, sapeurs-pompiers, garde républicaine, stationnement et protection civile ;
— Urbanisme, logement, environnement, cadre de vie, parcs et jardins, et mobilier urbain ;
— Enseignement, culture, jeunesse et sports ;
— Affaires sociales et santé ;
— Affaires économiques, services industriels et *commerciaux*, tourisme, commerce, artisanat ;
— Travaux, bâtiments et voirie.

Au « séminaire » de Rambouillet

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE LA COMMUNICATION

Le « séminaire de réflexion » du gouvernement s'est poursuivi et terminé samedi matin au château de Rambouillet. M. Raymond Barre, premier ministre, a fait un exposé sur la « *nouvelle politique de communication* » que se propose de mener le gouvernement.

M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a indiqué : « *Il ne s'agit pas de faire de la propagande, mais de mieux organiser la communication, pour permettre une meilleure information des Français et pour qu'ils puissent juger en toute connaissance des principaux dossiers du pays.* »

A l'issue du « séminaire », M. Barre a reçu les insignes de grand-croix de l'ordre national du Mérite.

La période critique du gel n'est pas passée

déclarent les experts du ministère de l'agriculture

Ce sont les gelées des 30 et 31 mars qui ont causé les dégâts les plus sérieux aux cultures, estiment les experts du ministère de l'agriculture, qui ont fait un bilan au 15 avril des vagues de froid de la fin mars et du début avril. « *Gel, mais aussi arrêt de végétation dû au froid auront des conséquences sur la production qui ne pourront être chiffrées que dans quelques semaines* », notent-ils, d'autant que « *la période critique n'est pas encore passée* ». Pour l'instant, la moitié ouest de la France aurait, dans l'ensemble, plus souffert.

● VAL-DE-LOIRE. — Les fruits à noyau ont peut-être été touchés à plus de 70 %. Il n'y aura pratiquement pas de cerises. Pour les poires précoces, une fleur sur deux serait atteinte, mais la floraison n'était pas terminée : le pronostic sur la récolte est donc difficile. Les dégâts sur les pommiers sont d'autant plus importants que la végétation est précoce. *Les* « américaines rouges », les « reines de reinettes » et même les « golden » ont été particulièrement touchées en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique. Le vignoble nantais est atteint de façon irrégulière mais parfois sévère. Le « sauvignon » aurait bien résisté, tandis que le « gamay » et le « chemin blanc » auraient été frappés jusqu'à 80 %.

● AQUITAINE. — Les pêches et les nectarines seraient pratiquement détruites, les prunes sont touchées à 50 %, ainsi que les poires. Dans le vignoble girondin, qui est le premier fournisseur d'appellations contrôlées, une diminution de récolte de 25 à 30 % serait à craindre, mais les crus atteints sont très diversement touchés, de 20 à 80 % selon les secteurs.

● MIDI-PYRENEES. — Plus de la moitié des pêches seraient perdues. Poires et pommes Golden *auraient également passablement* souffert. Le vignoble est irrégulièrement atteint, le département du Gers étant le plus touché.

● LANGUEDOC - ROUSSILLON. — Cette région est la principale productrice de pommes. Mais ce sont les fruits à noyau qui auraient le plus souffert. Globalement, le potentiel de production du Roussillon ne serait pas compromis. Les vignobles de plaine ont été pour leur part moins touchés que ceux des côteaux, atteints par endroits à 90 %.

● VALLEE DU RHONE. — Pas de gros dégâts généralisés dans cette région, qui est la plus importante productrice de pêches. Les vergers d'abricotiers, qui sont les plus précoces, ont le plus souffert, notamment ceux du sud de la vallée.

● BOURGOGNE : le colza, pour lequel on ne peut encore déterminer la baisse de rendement, les cerises et quelques vignobles de la région de Chablis ont souffert.

Dans toutes ces régions, un retard à la récolte des cultures légumières est probable. Elles risqueront alors de ne pas bénéficier des cours de primeurs.

Après une nouvelle déclaration de M. Young

WASHINGTON RÉAFFIRME LA « LÉGITIMITÉ » DE PRETORIA

Le Cap (A.F.P.). — Le gouvernement sud-africain a confirmé officiellement, vendredi 15 avril, avoir reçu de Washington l'assurance formelle que le gouvernement des Etats-Unis ne le considérait pas comme « illégitime ».

Le ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, a indiqué avoir reçu du département d'Etat américain une communication dans ce sens vendredi soir, quelques heures après qu'il eut demandé à l'ambassadeur des Etats-Unis au Cap, M. William Bowdler, des explications sur la déclaration attribuée à l'ambassadeur américain auprès des Nations unies, M. Andrew Young.

Selon une information de presse publiée vendredi au Cap, M. Young aurait répondu par l'affirmative à une question d'une agence de presse américaine lui demandant si, à son avis, le « gouvernement sud-africain était illégitime ».

La réponse de Washington, transmise simultanément à l'ambassade d'Afrique du Sud dans la capitale fédérale et au ministère des affaires étrangères par le truchement de l'ambassadeur Bowdler, déclare selon M. Pik Botha : « Bien que nous soyons en désaccord avec un certain nombre de positions politiques et de méthodes appliquées en Afrique du Sud, il est incorrect de dire que le gouvernement sud-africain est illégitime. »

L'enlèvement du directeur de Fiat-France

M. AGNELLI AURAIT RENCONTRÉ Mme REVELLI-BEAUMONT A PARIS

Les ravisseurs du directeur général de Fiat-France, M. Luchino Revelli-Beaumont, enlevé mercredi soir 13 avril, ne se sont toujours *pas officiellement manifestés* depuis le coup de téléphone à Europe 1 d'un homme se réclamant du « *Comité de défense des travailleurs italiens en France* ». Aucun appel n'est, selon la police, *parvenu au domicile* de M. Revelli-Beaumont, 183, rue de la Pompe à Paris (16e). Et le bâtonnier Jean Lemaire, avocat de la famille, qui est chargé semble-t-il du rôle de médiateur pour d'éventuelles tractations entre les ravisseurs et Mme Revelli-Beaumont, affirme que rien de nouveau n'est intervenu depuis le rapt. « *Mme Revelli-Beaumont attend, comme nous, mais elle garde espoir. Elle s'est rendue*, a-t-il précisé vendredi après-midi, *dans une église, et le sourire qu'elle arborait à son retour ne signifie en rien qu'un nouvel élément est intervenu dans cette affaire.* » Le bâtonnier Lemaire est catégorique, aucune tractation n'est en cours, soit à Paris, soit à Turin.

La direction des usines Fiat a également démenti que des contacts aient été établis à Turin, et « *les rumeurs circulant à Paris sur ce point sont dénuées de fondement* », précise un communiqué. Les responsables de la firme automobile ont également indiqué, vendredi 15 avril, que le président de la société, M. Giovanni Agnelli, n'avait pas l'intention de se rendre à Paris « *dans les prochaines heures* ».

En dépit de ces démentis, il semble bien cependant que M. Agnelli ait effectué un rapide voyage dans la capitale française.

A Paris, personne ne dément officiellement cette visite éclair. Et un avion de la firme turinoise était au Bourget, vendredi soir 15 avril. Certaines rumeurs font même état d'une rencontre entre le président du groupe Fiat et Mme Revelli-Beaumont. Quel crédit faut-il accorder à ces bruits ? Devant le mutisme des policiers et le silence prudent de l'entourage de la famille Revelli-Beaumont, il est difficile d'avoir des *certitudes en ce domaine*. Mais la rencontre — qui aurait eu lieu à la Tour Fiat, dans le quartier de la Défense — semble probable. Les coïncidences sont en tout cas troublantes.

Le dénouement est-il proche ? Là encore, rien ne permet de l'affirmer. Le week-end s'annonce de toute façon décisif, et il est vraisemblable que la situation se sera clarifiée d'ici au début de la semaine. Il ne *faudra sans doute* pas attendre plusieurs jours, comme le déclarait vendredi 15 avril un porte-parole du groupe Fiat, pour que les ravisseurs se manifestent, ceux-ci attendant que l'événement ne fasse plus les grands titres de la presse. Il est pratiquement maintenant acquis que les auteurs de l'enlèvement ont déjà pris des contacts avec la famille *ou* avec l'entreprise.

UN JOURNALISTE ÉGYPTIEN EST EXPULSÉ DE FRANCE

Un journaliste égyptien, M. Michel *Kamel*, cinquante-deux ans, fait l'objet d'une mesure d'expulsion du territoire français. A la préfecture de police, on explique que celui-ci est entré en France nanti d'un visa de tourisme valable trois mois, obtenu à Bagdad le 3 janvier dernier, et que celui-ci est donc arrivé à expiration depuis plusieurs jours. On ajoute que le passeport de M. Kamel *n'a pas été* visé à son arrivée en France, ce qui le met en contravention avec la réglementation. La préfecture de police ajoute que M. Kamel n'a jamais fait état de sa qualité de journaliste ni demandé à bénéficier du statut de réfugié.

M. Kamel, dont une partie de la famille réside à Paris et qui avait l'intention de se fixer en France, estime que la décision française est liée à son passé politique et déclare à ce propos avoir fait l'objet, lors de ses démarches pour le renouvellement de son visa — qui, selon lui, expire le 1er mai — d'une véritable enquête policière. Militant de gauche égyptien, M. Michel Kamel a été emprisonné à plusieurs reprises pour ses activités politiques sous le régime de Nasser. Journaliste, il occupait jusqu'à la fin de 1972 le poste de directeur de publication de la revue de gauche *Al Talia*. Il avait quitté l'Egypte en décembre 1972 et avait vécu plusieurs années au Liban, où il collaborait à la revue de gauche *Al Safir*. Bien qu'absent d'Egypte au moment *des émeutes* de janvier dernier, il est recherché par la police pour sa participation à ce mouvement et figure parmi les principaux inculpés dans cette affaire. M. Kamel doit quitter Paris pour Rome le 21 avril.

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1977 a été tiré à 553 868 exemplaires.

